éation de postes
rquie)

E ACHATS LOGISTIQUE

I DE GESTION

ssi à Strasbourg
Paris

OJET Sièges complets

ACHATS Sièges complets

COMMERCIAUX

SERVICE PRIX

REPRODUCTION INTERDITE



Arts et Spectacles : l'architecte Frank Lloyd Wright

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15288 – 7 F

JEUDI 24 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Incohérences britanniques

COMME le souligne à bon droit Willy Claes, le ministre belge des affaires étrangères, il ne faut pas minimiser la crise institutionnelle qui est en train de surgir au sein de l'Union européenne (UE), alors que la tempête soulevée par la ratification du traité de Maastricht *n'est pas encore complètement retombée*.

Après l'échec des débats de mardi 22 mars, le quatrième du genre, si les Douze ne parviennent pas à s'entendre, le week-end prochain, lorsqu'ils se retrouveront en Grèce, l'élargissement de l'Union à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède pourrait être différé, voire compromis. L'opinion publique de ces pays, où se tiendront des référendums, accueille mal les palinodies auxquelles se livrent les Douze.

« IL en résulterait une perte de crédibilité pour l'Union européenne », estime M. Claes. Théodore Pangalos, le président en exercice du conseil, parle, lui, de « véritable cauchemar, de source d'immenses difficultés ». Une telle déroute peut-elle être évitée ? Il faudrait pour cela que les gouvernements de Londres et de Madrid trouvent la force et le soutien nécessaires pour contrer les « eurosceptiques ». Douglas Hurd fait preuve d'un certain humour en estimant que la position britannique « est de bon sens ».

Les craintes des Espagnols concernant le déplacement vers le nord du centre de gravité de l'Union semblent relever du fantasme. Mais les Anglais naviguent, eux, en pleine incohérence : favorables à un élargissement qui, espèrent-ils, préludera à une Union conforme à leur souhait, où les liens *politiques resteraient* ténus, ils en bloquent aujourd'hui l'accomplissement.

« C'EST la philosophie même de l'élargissement et de la construction européenne qui sont en cause », observe Alain Juppé. De fait, en cherchant à rendre plus difficile la prise de décisions au sein de l'Union élargie, c'est la percée institutionnelle de l'Acte unique, celle qui a rendu possible l'adoption des directives nécessaires à la mise en place du « grand marché » que remettent en cause les Anglais.

Pour des raisons politiques compréhensibles, M. Juppé ne croit pas opportun de hâter le débat sur l'organisation politique et institutionnelle de l'Europe prévu pour 1996. Mais, dans l'hypothèse où la crise en train de naître ne serait pas jugulée, ce débat, qu'on le veuille *ou non, se trouvera* engagé. Il serait alors dommageable de continuer à s'y dérober.

*Lire nos informations page 5
et un entretien
avec Klaus Kinkel,
le ministre allemand
des affaires étrangères
page 24*

M 0147 - 0324 - 7,00 F

Après des manifestations contre les islamistes

Deux Français assassinés dans la banlieue d'Alger

Les autorités algériennes ont annoncé, mercredi 23 mars, que deux Français, Roger-Michel Drouaier et son fils, Pascal-Valéry, ont été assassinés, au cours de la soirée de mardi, dans la banlieue d'Alger. Quelques heures auparavant, une manifestation contre les islamistes avait rassemblé, dans la capitale, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont une majorité de femmes. Les manifestants ont dénoncé la tiédeur des autorités vis-à-vis des mouvements islamistes et réaffirmé leur refus d'un « dialogue » avec ces derniers.

Roger-Michel Drouaier, associé dans une entreprise privée, et son fils Pascal-Valéry, vingt-quatre ans, ont été assassinés, mardi 22 mars, *« à l'arme blanche par cinq terroristes, dans leur domicile »*, situé à Birkhadem, dans la banlieue sud d'Alger, ont indiqué, mercredi, les services de sécurité. Ce double assassinat porte à trente-deux – dont huit Français – le nombre de ressortissants étrangers victimes du terrorisme en Algérie au cours des six derniers mois.

Le jour même de ce dernier attentat, une marche contre le terrorisme islamiste avait été organisée, à Alger, à l'initiative des associations de femmes. Selon les estimations les plus fiables, cette manifestation aurait rassemblé entre 20 000 à 50 000 personnes, la radio nationale (service public) avançant, pour sa part, le chiffre de 150 000 participants. Deux chefs de parti, Saïd Sadi et Hachemi Chérif, respectivement secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et secrétaire général du parti Ettahaddi (communiste), défilaient dans les premiers rangs de la marche.

C'est aux cris de *« Trop de sang, trop de larmes, ensemble sauvons l'Algérie ! », « Les femmes sont dignes et n'acceptent pas la honte ! »*, ou encore *« Algérie libre et démocratique ! »*, que le cortège, parti de l'Ecole supérieure des beaux-arts (dont le directeur *a été assassiné, en compagnie de* son fils, le 5 mars), a lentement remonté le boulevard menant à la place Addis-Abeba, où est situé le siège du très officiel Observatoire national des droits de l'homme (ONDH).

Certains groupes de manifestantes scandaient des slogans plus précisément connotés : *« Pas de miséricorde ni de dialogue avec les tueurs ! », « Négocier avec le Front islamique du salut (FIS), c'est négocier la reddition de l'armée ! »*

C. S.

Lire la suite page 4

Malgré la persistance des protestations accompagnées de violences

M. Balladur refuse de céder sur le « SMIC-jeunes »



■ **M. Balladur face à la protestation des jeunes.** – Les résultats du premier tour des cantonales ont accordé au premier ministre le ballon d'oxygène dont il avait besoin. Aussi campe-t-il sur ses positions, n'envisageant pas de céder pour l'instant à des manifestants qui continuent de réclamer, parfois sur le mode violent, le retrait des dispositions organisant le contrat d'insertion professionnelle (CIP), qu'ils qualifient de « SMIC-jeunes ».

■ **Mobilisation syndicale.** – *Les principales confédérations* de salariés, plusieurs syndicats d'enseignants ainsi que les organisations étudiantes réaffirment leur hostilité au CIP. L'UNEF-ID reproche au gouvernement de vouloir *« passer en force »* et *« désespérer la jeunesse »*. Elle pourrait se joindre *à la manifestation prévue à* Paris le 25 mars, à laquelle les syndicats enseignants de la FSU appellent à participer de même que le SGEN-CFDT. La FEN est plus réservée.

■ **Les filières de l'enseignement supérieur court s'organisent face au chômage.** – Pour affronter la crise, accroître l'efficacité de leurs formations, quatre instituts universitaires de technologie (IUT) de la région Rhône-Alpes se sont constitués en réseaux. Que vaut aujourd'hui un diplôme de technicien supérieur ? L'âge d'or semble révolu, même si les BTS restent de bons passeports pour l'emploi.

Lire nos informations pages 8, 9, 10 et 24

Michel Noir et son double

Convoqué le 29 mars pour une nouvelle mise en examen, le maire de Lyon est pris au piège de son moralisme

LYON

de notre bureau régional

Et si c'était un autre que lui qui traversait cette mauvaise passe ? Michel Noir parle si souvent de lui à la troisième personne qu'il pourrait finir par le laisser croire. Il y aurait ainsi deux Michel Noir : l'un qui a grimpé à toute allure les escaliers de la politique, porté par des sondages flatteurs, de francs succès électoraux, et qui croiserait soudain, incrédule, l'autre, son revers, en train de dégringoler les mêmes marches, à la limite de la cabriole.

Michel Noir parlait déjà de lui à la troisième personne bien avant que l'affaire Botton ne devienne l'affaire Noir. Dans la conquête comme dans la contre-attaque, l'homme reste le même : *pugnace, volontaire*, déterminé, acharné et d'un aplomb rare. Il n'aime pas céder, tendu par la conviction que toute épreuve n'est qu'une parenthèse, comme une initiation, certes rugueuse et douloureuse, mais indispensable pour tanner le cuir d'une carrière publique.

Jusqu'alors, tout avait été presque si facile. Conseiller municipal de Lyon en 1977, député en 1978, membre du CERCLE, ce quarteron de jeunes députés de droite qui organisent le blocage de l'Assemblée nationale version 1981, Michel Noir croit férocement en ses chances. Jusqu'à viser, un peu précipitamment et contre l'avis du RPR, la mairie de Lyon, détenue par l'UDF. Sa tentative de 1983 se solde par un échec. La ville ne perd rien pour attendre.

Aux législatives de 1986, il mène la liste RPR du Rhône, qui fait jeu égal avec celle de Raymond Barre. Ce *« trois partout »* inespéré – Michel Noir emploie fréquemment des formules sportives – est récompensé par un maroquin dans le gouvernement de Jacques Chirac. De ces deux années de cohabitation, l'histoire retiendra peut-être du ministre du commerce extérieur cette phrase à la « une » du *Monde* : *« Serions-nous prêts à sacrifier notre âme pour ne pas perdre des élections ? »* L'interpellation trouble le gouvernement, froisse certains caciques du RPR disposés à des convergences avec le Front national, mais elle porte loin et pose le personnage.

BRUNO CAUSSÉ

Lire la suite page 6

(Publicité)

Cartier

12, AVENUE MONTAIGNE. PARIS. 47.20.06.73

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

REPROGRAPHIE

Menaces sur le savoir

A l'ouverture du 14e Salon du livre, *(lire page 14)* quinze intellectuels veulent attirer l'attention des pouvoirs publics sur les effets pervers de la reprographie sauvage, baptisée « photocopillage », qui menace, selon eux, l'avenir de l'imprimé.

COMME nombre d'écrivains, de chercheurs et d'enseignants, nous sommes préoccupés par les menaces que ferait peser sur l'avenir de l'écrit le déferlement des images audiovisuelles (télévision, jeux vidéo, disques optiques, etc.). Nous sommes en effet convaincus que l'écrit peut et doit rester à long terme le véhicule privilégié de la transmission des connaissances et de la création littéraire, quel que soit son support (livre, presse, informatique) : la force persuasive de l'image ne remplacera jamais l'extraordinaire plasticité de l'écrit, capable d'exprimer aussi bien les savoirs les plus complexes que les émotions les plus subtiles.

Or, aujourd'hui, la menace principale ne vient pas de la sphère de l'image. Elle vient du cœur même de la sphère de l'écrit dangereusement gangrenée par un phénomène dont l'importance est largement sous-estimée : le développement explosif de la reprographie sauvage ou « photocopillage ». De la maternelle à l'université, élèves et étudiants sont noyés sous un flot montant de pages photocopiées qui tendent à se substituer complètement aux livres, revues et journaux dont elles sont issues.

Certes, cette pratique, quand elle est utilisée à bon escient, comporte des aspects très positifs : grâce à sa souplesse, elle peut compléter utilement le dispositif classique constitué par l'enseignement oral associé aux livres ou manuels ; et elle offre l'immense avantage de rendre accessibles les ouvrages « introuvables » et épuisés ; enfin, la copie dite « privée » (en un seul exemplaire), qui est expressément autorisée par la loi, constitue un outil de travail irremplaçable pour l'étudiant comme pour le chercheur ou *le professionnel*.

Mais cette pratique a changé de nature avec la croissance vertigineuse du parc de photocopieurs (de 450 000 unités en 1984 à 1,2 million en 1992), et l'amélioration spectaculaire de leurs performances. Le nombre de photocopies destinées aux étudiants a ainsi doublé depuis trois ans à l'université et on estime à 6 milliards le nombre de photocopies illégales d'œuvres protégées par le droit d'auteur réalisées en France en 1992 (soit l'équivalent de 25 millions de livres !) ; près d'un tiers le sont dans les établissements d'enseignement.

Cet emballement incontrôlé a pris de telles proportions qu'il met directement en cause l'avenir de l'écrit imprimé comme mode de transmission du savoir, par la combinaison de trois effets pervers.

Le premier est la perversion des formes d'apprentissage : *habitués* dès l'enfance à travailler surtout sur des textes mutilés, les élèves désapprennent la lecture continue d'un livre. Désarçonnés par cette carence, les enseignants du supérieur réagissent trop souvent en l'aggravant : puisque beaucoup d'étudiants ne savent plus – ou ne veulent plus ? – lire un livre entier, plume en main, on leur distribue en quantités croissantes des photocopies de morceaux d'ouvrages. Outre que leur lecture est souvent difficile – car il peut s'agir de photocopies de photocopies, de plus en plus illisibles –, ce « zapping pédagogique » constitue un frein redoutable à l'accumulation raisonnée de connaissances : découpé en modules restreints, le savoir devient volatil, et ses articulations complexes *sont de plus en plus difficiles à* maîtriser.

Le deuxième effet pervers est la mise en cause du droit d'auteur, et en particulier de son droit moral. En effet, on l'oublie trop volontiers, le « photocopillage » est un vol : le code de la propriété intellectuelle interdit expressément toute photocopie à usage collectif d'une œuvre protégée sans autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit. Car l'auteur est parfaitement fondé à refuser la reproduction de son œuvre dans des conditions qui ne respectent pas son droit moral, ce qui est le cas le plus fréquent avec la reprographie sauvage (extraits tronqués, références incomplètes, etc.). De surcroît, cette pratique prive l'auteur ou ses ayants droit d'une rémunération légitime : pourquoi l'accès à une œuvre de l'esprit devrait-il être gratuit dès lors qu'elle est écrite, alors que le principe de sa rémunération est admis par tous quand il s'agit de musique ou d'image ? Laisser perdurer cet état de fait risque de profondément déstabiliser l'ensemble de la chaîne auteur-éditeur-libraire-lecteur, et donc de rendre beaucoup plus difficile la diffusion du savoir par l'écrit.

D'autant, et c'est le troisième effet pervers, que l'édition d'ouvrages de connaissance et de certains ouvrages littéraires est gravement menacée par le « photocopillage » : toujours plus reprographiés, ces livres et revues sont de moins en moins achetés. Leurs tirages diminuant, ils deviennent plus chers, incitant d'autant plus à la photocopie. Si ce cercle vicieux n'est pas brisé, les « photocopilleurs » n'auront bientôt plus de textes à reproduire, car les éditeurs ne pourront plus les publier, du moins au niveau de qualité qu'un auteur est en droit d'exiger. Cette évolution a pris aujourd'hui un tour particulièrement dramatique pour l'édition française d'ouvrages scientifiques, techniques et médicaux, car celle-ci est dans le même temps sévèrement touchée par la concurrence des livres en anglais que publient quelques grandes multinationales.

L'exemple des pays scandinaves

Mais la situation est presque aussi grave dans les autres secteurs de l'édition spécialisée – sciences humaines et sociales, droit –, et l'édition scolaire n'est pas épargnée.

Nous estimons de notre devoir d'attirer solennellement l'attention sur la gravité de cette situation. L'Etat ne peut plus continuer à couvrir une pratique illégale qui déstabilise en profondeur notre système d'enseignement, qui dévalorise l'écrit, qui menace la divulgation du savoir et de la création en langue française. Il est de la responsabilité du gouvernement de mettre en garde les enseignants sur ce point, d'appliquer et de faire appliquer immédiatement les conventions par lesquelles l'Etat s'est engagé auprès des ayants droit. Surtout, nous attendons du gouvernement qu'il propose dans les meilleurs délais au Parlement un renforcement des lois réglementant et limitant strictement le recours à la copie des livres et des revues.

Il nous paraît judicieux pour cela de s'inspirer des systèmes mis en œuvre avec succès dans les pays scandinaves, notamment en Norvège : sous peine de lourdes amendes, aucun établissement, qu'il s'agisse d'un lieu d'enseignement ou d'une entreprise, n'est autorisé à effectuer de telles photocopies s'il n'a pas passé une convention avec l'organisme représentant auteurs et éditeurs ; c'est cette convention qui précise les conditions auxquelles la reprographie en nombre est possible (déclaration précise des œuvres copiées, niveaux et modalités de rémunération des ayants droit, limitation du nombre de copies, etc.).

A moyen terme, une autre loi doit être préparée pour fixer les règles de la diffusion de l'écrit circulant sous une forme immatérielle, grâce à la numérisation (banques de données informatiques, disques optiques, « lecture assistée par ordinateur », etc.).

Il n'est pas excessif de voir là un véritable enjeu de civilisation : c'est aujourd'hui, dans l'urgence, que nous devons construire le cadre qui permettra à l'écrit de conserver sa place irremplaçable dans un monde dominé par le chiffre et par l'image.

► Ce texte est signé par Gilles Deleuze, François Furet, Jacques Ghestin, Yves Lacoste, Alain Lancelot, Edmond Malinvaud, François Nourissier, Jean d'Ormesson, Erik Orsenna, René Rémond, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Michel Tournier, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet.

SHOAH

La trace de la chose

Tous les films de fiction nous parlent de la Shoah avec des images, alors que ce qu'il y a à montrer doit l'être malgré les images.

par Eric Rochant

DANS le film *Shoah*, de Claude Lanzmann, il y a une séquence où l'on voit un coiffeur. L'homme coupe les cheveux d'un client et ses gestes sont si précis qu'on ne peut douter qu'il soit coiffeur de métier. Sans interrompre son travail, l'homme nous raconte que dans le camp d'Auschwitz il faisait partie d'une équipe qui avait la terrible tâche de raser les cheveux des femmes juste avant qu'elles entrent dans la chambre à gaz. Son récit est terrifiant. Comme le ton qu'il emploie. Un ton mécanique, quasi indifférent.

On ne peut s'empêcher d'en être impressionné. Cet homme, dont le témoignage fait suite à d'autres témoignages, aussi pénibles à entendre, et également livrés d'une voix neutre, cet homme nous semble d'une solidité à peine croyable. Comment peut-il rester aussi froid ? Nous n'en sommes pas choqués. Nous comprenons bien qu'il doit y avoir un rapport entre ce qu'il a vécu et cet aspect d'indestructibilité qui le caractérise maintenant. Et en fait il nous rassure. Le ton de sa voix, son débit lent et régulier nous préservent de l'émotion qui ne demande qu'à se déverser.

La fascination l'emporte. On se dit que les survivants sont des surhommes. Ce qu'ils ont vu, nos yeux ne pourraient le supporter, mais ils nous épargnent de voir la « chose » dans leur regard. On se dit qu'on ne peut entendre ce qu'ils nous racontent que parce qu'ils n'en paraissent pas eux-mêmes affectés. Eux, qui ont vécu ça.

Mais soudain le « coiffeur » se tait. Le silence est interminable. L'homme continue de couper les cheveux de son client mais il reste muet.

La vérité à travers les mots

Au début, on ne comprend pas. On pense qu'il a fini. Il a dit ce qu'il avait à dire. Mais le plan continue. Et on comprend peu à peu, parce que le silence dure si longtemps, on comprend que l'homme ne parle plus, parce que ce à quoi il vient de penser ne peut pas se raconter. Qu'est-ce qui peut être plus terrible que ce qu'on a déjà entendu ? Nous pensions avoir atteint les limites de l'horreur. Mais non. Cet homme nous indique, par son silence, qu'il y a pire encore. Et que ce pire n'est pas narrable.

Alors la terre vacille sous nos pieds. Cet homme était un rempart et le rempart s'écroule. Et nous nous trouvons face à l'indescriptible. Il fallait ce capitaine pour nous amener là, il fallait ce guide infaillible, surhumain, fascinant, pour que nous comprenions, au moment même où il abandonne, que rien de ce qu'il a vécu ne peut être symbolisé si ce n'est dans ce silence même.

C'est seulement à ce moment-là, après quelques heures de film, où nous voyons sombrer le plus solide de tous les hommes, que nous entrevoyons la trace de la « chose », monstrueuse, obscène.

Après cette séquence, nous avons d'autres témoignages, mais plus rien n'est pareil. Les mêmes mots, les mêmes descriptions, n'ont plus le même sens. Avant, nous les écoutions comme on écoute le récit d'un cauchemar, mais après, dialectisés par le silence énorme de cet homme, ils ne sont plus supportables parce qu'ils remplissent leur fonction, ils indiquent réellement ce qu'ils ont à indiquer, ils ne font plus écran. Ils ne sont plus universels, ils parlent véritablement de cette « chose » qu'a été la Shoah. Après, on ne peut plus entendre le mot « chambre à gaz », on ne peut plus entendre le mot « cri », le mot « terreur », le mot « enfant ». Parce qu'on entend à travers eux la vérité.

Ceux qui ont vu le film de Claude Lanzmann savent combien il est difficile de saisir de quoi on parle quand on parle du génocide. Ils le savent parce qu'ils ont suivi le chemin. Un chemin qui tourne en cercles concentriques autour de la chose indescriptible, non pour l'éviter mais parce que le centre est inaccessible. Ils savent qu'il leur a fallu ces neuf heures de film pour seulement entrevoir la trace de l'horreur. Une trace qui nous marque à jamais.

Tous les films de fiction ne peuvent que se situer avant ce silence. Avant la conscience. Ils ressemblent à des cauchemars, ils sont d'ordre onirique. Ils décrivent des situations par définition regardables. Ils nous parlent avec des images alors que ce qu'il y a à montrer doit être montré malgré les images. Ils manquent ce que *Shoah* réussit : circonscrire l'irregardable afin qu'on sache exactement ce que l'on dit quand on dit *« plus jamais ça »*.

► Cinéaste, Eric Rochant a réalisé *Un monde sans pitié*, *Aux yeux du monde* et *les Patriotes*, qui sortira en juin.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les « scandales » de la science

Avec l'affaire du sang contaminé ou les innovations stupéfiantes dues aux manipulations génétiques, la science devient de plus en plus objet de scandale. La responsabilité des médias est directement engagée dans la réflexion que cette évolution impose à notre société.

LES progrès – ou les faux pas – de la science font désormais partie de notre paysage quotidien, au point que les médias en ont fait leur nourriture ordinaire. Par l'ampleur des questions qu'ils soulèvent, *certains de ces débats reviennent* de façon récurrente à la « une » de l'actualité. Tel est le cas de la procréation artificielle et de la bioéthique. Les discussions qu'elles suscitent sur le thème de l'eugénisme et de la responsabilité de la société à l'égard des générations à venir se poursuivent depuis plusieurs années dans *Esprit*. En particulier depuis la publication, en novembre 1989, d'un dossier intitulé « La bioéthique en panne ? », où le politologue Pierre-André Taguieff dénonçait la *« phobie idéologique »* dont l'eugénisme ferait l'objet. Selon lui, la connotation raciste, voire nazie, qui accompagne le terme d'eugénisme a pour effet de discréditer les recherches légitimes menées par les scientifiques sur le diagnostic prénatal et la possibilité d'empêcher la naissance d'enfants anormaux.

Lancé sur le ton de la polémique, ce débat a pris un tour particulièrement violent avec la réplique du généticien Jacques Testart dans le numéro de février 1994, à laquelle Taguieff répond à son tour dans celui de mars. Cet échange de salves aura-t-il fait avancer le débat ? On peut en douter, dans la mesure où celui-ci se situe moins sur le terrain des faits (lui-même, il est vrai, extrêmement complexe et mouvant) que sur celui de la métaphysique.

Très schématiquement, les thèses en présence peuvent se résumer ainsi : pour Testart, les risques de dérives sont tels dès que l'on touche aux gènes humains que la morale et la prudence conduisent à s'abstenir de mettre le doigt dans cet engrenage infernal. Pour Taguieff, cette attitude de refus repose sur des peurs irrationnelles et revient à « sacraliser » le génome humain. C'est revenir à une conception passéiste de la nature, considérée comme divine et intouchable. Taguieff ne voit pas pourquoi l'homme devrait se priver des bénéfices que peut apporter à l'espèce le pouvoir qu'il s'est donné de transformer l'humain. Le refus d'intervenir sur le génome humain peut s'assimiler à de la non-assistance à personne en danger, puisqu'il interdit d'éliminer certaines souffrances ou d'éviter la naissance d'enfants condamnés à vivre gravement malades ou handicapés. Pour lui, les valeurs de l'individualisme démocratique qui règnent dans notre société sont des remparts suffisants contre d'éventuelles tentatives politiques visant à promouvoir des programmes d'« amélioration » de l'espèce humaine. *« La peur de la liberté et la resacralisation de la nature humaine »* lui paraissent plus dangereuses *« qu'une improbable prise de pouvoir politique par des généticiens scientistes convertis à la sombre religion faustienne »*.

Cette confiance en la science et cet optimisme démocratique font plaisir à entendre. Mais ils paraissent un peu trop beaux pour être vraiment crédibles, quand on sait l'inépuisable imagination des hommes pour faire leur propre malheur. C'est pourquoi on ne peut qu'approuver les prudentes conclusions d'*Esprit*, hésitant *« à s'en remettre tout bonnement à la sagesse des savants ou à la prudence des médecins »*. *« On a déjà eu des occasions de vérifier*, ajoutent avec raison les responsables de la revue, *qu'il ne s'agissait pas là de garanties suffisantes : si la perspective d'un eugénisme politique d'Etat est en effet peu probable, on voit bien comment la logique individualiste des sociétés démocratiques (sans parler de celle du marché) peut venir brouiller les repères moraux qu'on croyait les mieux établis. »*

C'est une des responsabilités de la société que de fixer les limites qu'elle assigne à ses propres recherches, à ses propres ambitions. Cette question de la responsabilité de la société face à la science vient de connaître une illustration dramatique avec l'affaire du sida et du sang contaminé. On a beaucoup parlé, à cette occasion, de la responsabilité des médecins, des chercheurs, de l'administration, des politiques. *Actes de la recherche en sciences sociales* aborde cette fois la responsabilité des médias, dans un numéro consacré à *« l'emprise du journalisme »*.

Patrick Champagne et Dominique Marchetti analysent à la fois le rôle de la presse dans *« le scandale du sang contaminé »* et les répercussions de cette affaire sur les médias eux-mêmes. En passant du « drame » au « scandale », cette affaire a quitté le territoire des journalistes spécialisés de la presse « sérieuse » pour celui de l'information générale et des médias « grand public », notamment audiovisuels. Les auteurs de l'article ont suivi le cheminement de ce sujet à l'intérieur de l'univers médiatique, pour voir comment ce passage dans la sphère « grand public » modifiait le contenu des messages, et donc le cours de l'affaire elle-même.

La responsabilité des journalistes

Le procès du sang contaminé et son traitement dans la presse posent à cette dernière des questions importantes, comme celles de la responsabilité des journalistes non spécialisés et de la hiérarchie des rédactions dans le traitement d'une affaire de ce genre ou de la transformation de l'information du fait de sa circulation entre des médias concurrents et soumis à des contraintes économiques fortes. Ce qui donne son poids à une information est la façon dont elle est reprise par des médias de nature et d'audience différentes. Or les préoccupations et les règles de fonctionnement de ces supports ne sont pas les mêmes, ce qui conduit à des distorsions importantes. En passant de la rubrique scientifique à la communication grand public, l'affaire du sang contaminé changeait de nature, les médias grand public étant d'abord guidés par l'idée qu'ils se font de l'opinion de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs.

La conclusion de cette étude rendra mélancoliques les lecteurs du *Monde* : d'après ses auteurs, l'affaire du sang contaminé aura marqué la primauté de la télévision sur notre journal. *« La position dominante qu'occupait* le Monde *dans ces mécanismes de reprise qui font l'actualité obligée tend à être supplantée par ces nouveaux médias*, écrivent-ils. *Il est significatif par exemple que, dans l'affaire du sang contaminé, les télévisions n'aient pas repris la position de ce journal, non par hostilité à l'égard de celui-ci ou par choix propre sur le fond de l'affaire, mais plus simplement, au terme parfois de quelques conflits dans les rédactions, pour prendre la version de ce drame qui était le plus conforme à leurs intérêts de grand média allant à la rencontre de son public. »* Les auteurs de l'article expliquent en partie ce décalage par le fait que les journalistes scientifiques d'un journal comme *le Monde* tirent leur légitimité de la reconnaissance des milieux scientifiques, alors que ceux de la télévision la puisent dans le plébiscite quotidien des téléspectateurs mesuré par l'Audimat.

On pourra trouver cette distinction quelque peu simpliste. Il n'en demeure pas moins que cette prise en main de la science par le système médiatique pèse de plus en plus lourd dans la réflexion que la société doit mener sur elle-même.

► *Esprit*, n° 3-4, mars-avril 1994, 78 F. 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

► *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, mars 1994, 90 F, Seuil.

Les «scandales» de la scien

Le PDS et Rifondazione comunista, qui s'étaient séparés lors de la mutation du PCI, en 1990-1991, se retrouvent au sein du Pôle progressiste, dans la campagne pour les élections législatives italiennes des 27 et 28 mars. L'union de la gauche est bien placée à Turin, bastion «rouge», mais le PDS doit faire face aux surenchères des «durs» de Rifondazione.

■ FIAT. La firme automobile Fiat fait vivre des centaines de milliers de personnes à Turin et, dans sa périphérie, des centaines de milliers de familles. Mais Fiat réduit son personnel et le chômage inquiète les Turinois.

■ POLÉMIQUE. Le magnat de la presse italien et fondateur du mouvement ultralibéral «Forza Italia» Silvio Berlusconi a demandé, mardi 22 mars, «la suspension immédiate» du président de la commission parlementaire anti-Mafia, Luciano Violante, qui avait accusé dans la presse, l'un de ses proches collaborateurs de collusion avec la Mafia. M. Violante, qui a démenti les propos qui lui étaient prêtés, est l'un des candidats du Pôle progressiste, à Turin et à Palerme, en Sicile.

La campagne pour les élections législatives et sénatoriales en Italie

Union de la gauche à Turin la rouge

Les frères ennemis de l'ex-PCI sont alliés au sein du Pôle progressiste, mais le PDS fait face aux surenchères des marxistes orthodoxes

TURIN

de notre envoyé spécial

Les premiers accents de l'*Internationale* éclatent, tandis que, du parterre, surgit une forêt de drapeaux rouges agités par les militants. Le secrétaire général salue, sous les applaudissements. Le premier orateur prend place derrière le podium frappé de la faucille et du marteau. Mais les drapeaux rouges sont désormais marqués du logo *Progressisti*, dans un cercle blanc pour ce meeting du PDS au Théâtre Alfieri de Turin en présence d'Achille Occhetto, numéro un du parti, comme dans les autres réunions de l'ex-PCI.

Au moment de la grande mutation de 1990-1991, la décision avait été prise de conserver quelque temps la faucille et le marteau. Trois ans après, ils sont toujours là, plus petits sous le chêne du PDS, mais bien visibles : le premier Parti communiste occidental qui ait choisi de rompre avec Moscou symbolise à lui seul cette subtile alchimie italienne, où l'ancien se mêle au neuf, où l'avenir se construit dans l'agitation et la douleur, mais sans renier le passé.

Turin, forteresse ouvrière, ville de Fiat et du Parti communiste, est l'un des lieux où s'incarne cette dialectique de l'avenir et du passé, à travers les retrouvailles, au sein du Pôle progressiste, des frères devenus ennemis du PDS et de Rifondazione comunista, depuis que les seconds ont refusé de suivre les premiers dans leur mue social-démocrate.

L'«aiguillon» Bertinotti

L'union de la gauche dans les huit *collegii* (circonscriptions) de Turin *intra muros* – où la bannière progressiste est tenue, notamment, par deux candidats à la députation de Rifondazione et deux du PDS – pourra-t-elle succéder, presque sans transition, à la défiance née d'une *«scission douloureuse»* marquée par *«beaucoup d'intolérance réciproque»*, selon la formule de Maria Grazia Sestero, députée sortante de Rifondazione et candidate du Pôle progressiste? C'est l'une des inconnues du scrutin, même si Mme Sestero célèbre la fraternité d'armes retrouvée : *«Si on se met à discuter politique, on va peut-être s'engueuler, mais je peux à nouveau dîner avec eux, en les considérant comme des camarades.»*

Malgré son recentrage, en effet, le PDS, surtout dans le Nord, ne peut négliger Rifondazione : lors des élections municipales partielles de juin 1993, Rifondazione – qu'il serait trop simple de comparer à l'actuel PCF – n'a-t-elle pas devancé les listes du PDS (1), à Milan comme à Turin? Et Marco Rizzo, son jeune secrétaire régional, n'a sans doute pas tort de souligner que *«le grand mérite de Rifondazione est d'éviter une situation à la française»*, en empêchant les *«électeurs désabusés»* de rejoindre les rangs de la Ligue du Nord – qui engrange des succès dans toute la région, sauf à Turin – ou de l'extrême droite.

Mais Rifondazione fait payer cher cette caution de gauche. Les «sorties» de son tout nouveau secrétaire général, Fausto Bertinotti, ancien syndicaliste turinois, font les délices de la presse : *«Le seul responsable du Front progressiste qui ait touché l'imaginaire des Italiens»*, note l'hebdomadaire *Epoca*, tandis qu'*Europeo* affirme qu'*«en un mois, il est devenu l'un des points cruciaux du scénario politique italien»*. M. Bertinotti, il est vrai, prône une politique économique qui fleure bon le socialisme non rénové, avec, entre autres, réduction de la durée du travail à 35 heures sans baisse de salaire, augmentation des impôts sauf pour les plus pauvres, taxation des bons du Trésor, détenus par des millions d'Italiens.

Cette dernière proposition, à l'évidence, a représenté *«un formidable cadeau pour la droite»*, comme le dit avec un large sourire Bruno Rambaudi, président de l'Union industrielle de Turin. C'est bien pourquoi Vincenzo Scudiere, le secrétaire général pour la ville de la centrale syndicale CGIL, proche du PDS, apprécierait – même s'il octroie à Rifondazione le rôle d'un *«aiguillon»* de la gauche – que M. Bertinotti, d'ailleurs candidat à Turin, s'abstienne de ses prises de position tonitruantes, qui risquent de coller aux propositions de la gauche l'image d'un *«programme de punition»* pour certaines classes sociales.

Achille Occhetto, lui, a une méthode toute personnelle pour contrer l'éloquence révolutionnaire de M. Bertinotti. Devant un apéritif, après le meeting du Théâtre Alfieri, il lance en éclatant de rire : *«A chaque coup de surenchère à gauche de Bertinotti, moi, je donne un coup de surenchère à droite, ça équilibre!»*

ÇA VOUS RAPPELLERA LE BON VIEUX TEMPS!...

PANCHO

Des questions en suspens

Fausto Bertinotti sourit, lui aussi, en s'entendant dépeindre comme un provocateur qui préférerait prendre le risque de l'échec plutôt que de renoncer à ses convictions. Ces reproches relèvent, répond-il, *d'une «erreur d'analyse sur la société italienne et l'essence de la crise»*. Pour vaincre, dit-il, la gauche doit convaincre qu'elle représente une *«alternative»* à la droite, notamment dans la lutte contre le chômage.

La divergence d'analyse avec l'option consensuelle du PDS, évidente, est vite écartée : il s'agit d'abord de gagner, et donc d'obtenir le respect de la *«discipline républicaine»*, dit M. Bertinotti en français. Formule pour formule, se retrouve-t-il, pour ses rapports avec le PDS, dans cette autre référence à l'histoire de la gauche française, *«l'union est un combat»*? Le dirigeant de Rifondazione rit franchement, approuve le parallèle. Dans *ce contexte*, la *participation de* Rifondazione à un éventuel gouvernement de gauche est l'un des sujets sensibles de la campagne. Pas plus que Fausto Bertinotti, Achille Occhetto ne veut exclure une telle hypothèse. Mais que fera Rifondazione si l'accession au gouvernement du PDS passe par une alliance avec une partie au moins des héritiers de la vieille DC? C'est l'une des nombreuses questions en suspens de l'après-28 mars, alors que le nom de Carlo Azeglio Ciampi, que Rifondazione avait combattu, est évoqué pour se succéder à lui-même à la présidence du Conseil.

Quant à la nature même d'un telle coalition, faudrait-il voir, dans l'alliance vingt ans après des anciens communistes – avec ou sans Rifondazione – et des ex-DC, la résurrection du *«compromis historique»* au nom duquel le PCI apporta, sans participer au gouvernement, son soutien à la politique de la DC (*le Monde* daté 12-13 septembre 1993)?

Peut-être parce que cet épisode a laissé de cuisants souvenirs aux communistes italiens, le secrétaire régional de Rifondazione est aussi catégorique que son homologue du PDS, Sergio Chiamparino, pour rejeter une telle comparaison. Une alliance avec le centre relèverait aujourd'hui, soutient M. Chiamparino, d'une *«philosophie politique complètement différente»*, infiniment plus *«démocratique»* que celle qui inspira l'idée du *«compromis historique»* : il s'agissait alors, résume-t-il, de former un *«bloc»* de pouvoir sans réelle opposition, ayant vocation à assurer sa propre pérennité à la tête de l'Etat. Aujourd'hui, au contraire, un tel accord s'inscrirait dans la logique d'alternance d'un système bipolaire : *«Le système politique italien a toujours fonctionné par cooptation. C'est la première fois qu'il fonctionnerait non plus par cooptation, mais par le choix des électeurs.»*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Les élections municipales mêlent désormais proportionnelle à un tour pour les votes sur les listes des partis et scrutin majoritaire à deux tours pour le choix des maires.

Le philosophe, le chef d'entreprise et le «communiste préhistorique»

TURIN

de notre envoyé spécial

L'un est aussi trapu, rond, jovial, que l'autre est grand, sec, discret. Le premier, Valerio Zanone, est philosophe et journaliste. Le second, Franco Debenedetti, frère de Carlo De Benedetti, est chef d'entreprise (1). Candidats au Sénat, ils chassent sur les mêmes terres : celles d'un *collegio* (circonscription) qui comprend une partie du centre-ville et la *«colline»*, de l'autre côté du Pô, havre de verdure où se cachent les belles villas de la bourgeoisie turinoise.

Ancien maire de la ville, M. Zanone est candidat du *«Pacte pour l'italie»* (centre droit). Son ami M. Debenedetti, lui, porte les couleurs de l'Alliance démocratique, mouvance de centre gauche du Pôle progressiste où il retrouve le PDS, mais aussi les Verts ou Rifondazione comunista, dont le secrétaire général, Fausto Bertinotti, est candidat à Turin.

Evidemment, M. Zanone ne se prive pas d'ironiser sur ces étranges fréquentations : un *«communiste préhistorique»* (Fausto Bertinotti), un *«Vert extrémiste»* (Edo Ronchi, ancien de l'extrême gauche) et, pour la Rete (parti anti-mafia), l'*ancien maire communiste*, Diego Navone, *«qui a toujours regardé avec horreur le développement de la ville de Turin»*... Mais l'ironie a ses limites : et si M. Debenedetti faisait des émules? M. Zanone arbore une grimace éloquente pour concéder : *«Il a beaucoup de relations dans le Turin qui comptent»*.

M. Debenedetti lui-même ne cache pas que sa situation est parfois incommode. Cela ne le prive pas de son humour pour décrire ses propres étonnements : *«Le plus bizarre, c'est que, après avoir travaillé trente-cinq ans dans l'industrie privée, je dois plutôt convaincre mes confrères que je suis pour la liberté du marché! Il y a moins de difficultés, pour l'extrême gauche, à me suivre sur un programme économique nettement conservateur.» «Mon vrai embarras,* ajoute pourtant M. Debenedetti, *c'est de ne pas pouvoir donner une réponse à court terme et crédible»* au problème du chômage.

Comme tant d'autres bastions de l'industrie, Turin se débat dans la crise. D'après Vincenzo Scudiere, responsable du syndicat CGIL, des centaines de milliers de personnes, en comptant les familles, vivent directement et indirectement de Fiat, dans Turin et sa périphérie. Autant dire que la ville a été frappée de plein fouet par la contraction du marché, mais aussi par la stratégie de délocalisation de la firme : son dernier modèle, la Punto, est fabriqué ailleurs.

«Maintenant qu'ils ont amené les Méridionaux ici, ils vont s'installer dans le Sud!» (2), grommelle en hochant la tête, dégoûté, un Turinois de vieille date. Après d'âpres négociations, un plan de restructuration vient d'être signé, qui prévoit la suppression en trois ans de seize mille emplois. Luciano Violante, célèbre ancien magistrat anti-mafia, candidat progressiste, en fait un argument de campagne, en affirmant qu'un gouvernement de gauche serait une garantie du respect de l'accord.

Une «alliance des producteurs»

Deux thèses s'opposent sur la relance de l'économie : diversification ou maintien de la *priorité à l'automobile*, à condition de prendre le virage de la haute technologie. Mais personne – à part peut-être *«Forza Italia»*, à qui M. Debenedetti reproche d'annoncer des *«miracles»*, ici comme ailleurs – ne se hasarderait à promettre la lune à des électeurs devenus méfiants.

Au-delà du *«réflexe de droite»*, comme le dit M. Debenedetti, certains chefs d'entreprise parieront-ils sur la capacité de la gauche à contrôler les mouvements sociaux? Le candidat espère que ses homologues turinois, *«traditionnellement les pieds sur terre»*, seront sensibles à l'idée d'une *«alliance des producteurs»*, à travers un *«Etat juste»*, pour *«un projet de long terme, fondé sur la paix sociale et la collaboration de tout le monde»*.

J.-L. A.

(1) Les deux frères orthographient leur nom de manière différente

(2) Allusion aux nombreux Italiens du Sud venus travailler à Turin pour Fiat dans les années d'expansion.

PROCHE-ORIENT

L'enquête sur le massacre d'Hébron

Les premiers témoins palestiniens ont été entendus par la justice israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«N'ayez pas peur, parlez sans crainte...» Une fois, deux fois, dix fois, le juge Meïr Shamgar, accablé par les regards de chien battu des Palestiniens d'Hébron qui défilent devant lui, essaie de les mettre en confiance. Peine perdue. Un Israélien qui pose des questions, pour un Arabe des territoires occupés, c'est toujours une vague menace. Au souvenir de ce qu'il a vécu dans la mosquée d'Hébron au matin du 25 février, Hamis Kfeisseh, la cinquantaine solide, éclate en sanglots. *«Il y avait des morts partout, du sang, je...»*

Le juge s'émeut, s'adresse à l'interprète : *«Donnez-lui un peu d'eau... S'il ne peut pas continuer, ce n'est pas grave, nous allons entendre quelqu'un d'autre...»* Pour la première fois depuis le début des auditions, il y a deux semaines, douze Palestiniens ont accepté, mardi 22 mars, de raconter à la justice israélienne le massacre de la mosquée d'Hébron. Ils l'ont fait de manière souvent confuse, approximative, et leurs témoignages, loin d'éclairer les circonstances du drame, contribueront sans doute à en épaissir le mystère.

Tous sont sûrs qu'il y avait un deuxième, voire un troisième homme en compagnie du tireur juif. Mais aucun n'est en mesure de le décrire. *«J'en suis sûr à 100 %,* déclare Mohamad Jabari, professeur d'anglais à Hébron, *il y avait au moins deux tireurs (...) Quand les premiers tirs ont cessé, il y en a eu d'autres à partir de la porte d'entrée de la mosquée.»* Le président de la commission interroge : *«Pourquoi n'avez-vous pas dit cela dans votre première déposition à la police, ni dans le témoignage que vous avez donné à Betselem* (principale organisation israélienne de défense des droits de l'homme)*?»* Le Palestinien *«ne se souvient pas»*. Il n'a peut-être pas *«jugé cela très important»*.

D'autres témoins affirment avoir entendu, en plus des tirs d'armes automatiques, *«une grosse explosion»*, peut-être une grenade. Ashraf Fahmi Karqi, douze ans, élève de sixième, en est d'autant plus certain qu'un médecin lui a extrait deux éclats du dos. *«Il te les a donnés?»* lui demande-t-on. *«Non. Je ne sais pas où l'hôpital les a mis. Mais j'en suis sûr. C'étaient des morceaux de cuivre, pas des balles.»*

Dernier personnage de la journée. Il s'appelle Abdel Hafez Jabari. Il a soixante-dix ans. Les autres disent qu'ils se sont rendus à la convocation des juges parce qu'on leur a dit que c'était obligatoire. Lui, il est venu parce qu'il n'avait pas revu cette partie de Jérusalem – la moderne, la juive – *«depuis 1946»*... Pour le reste, le témoin ne fait *«aucune confiance»* à la commission.

L'un de ceux qui l'ont précédé au micro a rappelé que *«pour un seul mort, Israël a expulsé quatre cent quinze Palestiniens»* au Liban l'an dernier. Il laisse entendre que pour trente morts arabes, les forces d'occupation refusent même de déplacer quatre cent vingt colons juifs du centre d'Hébron vers non pas un pays étranger, mais une ville israélienne voisine. Pour le vieux Jabari, il n'y a pourtant pas d'autre solution : *«Ou bien vous expulsez les Arabes d'Hébron, ou bien vous enlevez les colons, la coexistence entre nous est impossible.»*

Sa leçon faite, le bonhomme va se lever et tout à coup se souvient qu'il connaît un vague cousin d'Abdel Rahman Zouabi, le juge arabe de la commission : *«Comment va-t-il?»... «Bien, merci»*, répond l'interpellé dans un sourire. Ce fut le seul de la journée...

PATRICE CLAUDE

Médecins du monde dénonce l'attitude de Tsahal

Plusieurs Palestiniens blessés lors du massacre d'Hébron auraient pu être sauvés *«si les autorités israéliennes avaient assumé leurs responsabilités»*, affirme l'association humanitaire Médecins du monde, dans un rapport élaboré par une mission dépêchée sur place.

Médecins du monde souligne *«le déficit majeur de l'organisation des soins d'urgence»*, qui a entraîné la mort de nombreux fidèles sur place. L'organisation critique l'armée pour *«n'avoir pas su prendre conscience de la gravité de la situation»* et avoir bloqué les issues de la mosquée *«pendant plusieurs dizaines de minutes»*. Elle reproche également aux autorités israéliennes de n'avoir pas averti les hôpitaux ni mis en place aucune coordination. *«Cette déficience a provoqué un délai préjudiciable à la survie de plusieurs blessés»*, souligne le rapport, qui indique que, *«selon des témoignages précis et concordants»*, les soldats en poste aux points de contrôle militaire *«ont retardé, voire empêché, le passage des ambulances ou médecins»*. Et si Médecins du monde relève *«le remarquable niveau technique des personnels médicaux et infirmiers des hôpitaux palestiniens»*, elle déplore en revanche *«l'immense déficit en lits hospitaliers»* et rappelle que la santé publique *«relève de la responsabilité exclusive de la puissance qui assure l'occupation militaire du territoire»*.

EUROPE

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Les pourparlers croato-serbes sur la Krajina ont été suspendus

Commencés mardi 22 mars à Zagreb, les pourparlers entre les sécessionnistes serbes de Krajina – région de Croatie sous contrôle serbe – et le pouvoir croate ont été suspendus dans la soirée, après douze heures de discussions. Ils devraient reprendre mardi 29 mars.

BELGRADE

de notre correspondante

Cette rencontre, une « première » organisée à l'ambassade de Russie par l'émissaire russe Vitali Tchourkine, en coordination avec la diplomatie américaine, était destinée à parvenir à un véritable cessez-le-feu en Krajina, territoire croate que les séparatistes serbes ont érigé en *« République »* – dans l'espoir d'un futur rattachement à la Serbie – et que la Croatie veut réintégrer dans ses frontières. En fin de journée, aucun progrès n'avait été enregistré, les deux parties campant sur leurs positions. Il a donc été décidé que les négociateurs se retrouveraient dans une semaine.

Certes les pourparlers de mardi ne devaient pas aborder les questions politiques de fond, telles que le statut futur de la Krajina. Mais le simple fait de devoir parler d'un arrêt des hostilités et de *« la séparation des forces »* entre l'armée croate et les sécessionnistes serbes, qui s'affrontent sporadiquement dans le sud-ouest du pays, plaçait ces questions politiques au centre des débats.

Les Serbes réclament la signature d'un cessez-le-feu dans le cadre d'un accord de paix qui avaliserait l'existence de leur *« République »* autoproclamée sur près d'un tiers du territoire de la Croatie, et qui leur reconnaîtrait le droit à l'autodétermination. Pour sa part, Zagreb conçoit l'accord sur la séparation des forces comme un premier pas vers le rétablissement de son autorité en Krajina.

Pour essayer de créer un climat propice à un dialogue jusqu'ici impossible, Vitali Tchourkine et les médiateurs internationaux venus mardi à Zagreb pour l'assister ont été obligés, dans un premier temps, de traiter séparément avec chacune des parties. *« Il s'agit d'un problème très difficile »* à régler en raison des *« résistances »* de part et d'autre, a notamment expliqué John Mills, le porte-parole de la Conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie.

Le président croate, Franjo Tudjman, a rappelé, mardi à son retour des Etats-Unis, qu'il déniait aux Serbes de Croatie le droit à l'autodétermination en soulignant que la Krajina a *« toujours fait partie de la Croatie »*. De son côté, le leader des sécessionnistes serbes de Krajina, Milan Martic, présent mardi à Belgrade en *« consultation »*, a déclaré : *« Nous ne renoncerons pas à notre droit à l'autodétermination et nous ne permettrons pas que la RSK* [République serbe de Krajina] *soit réintégrée à la Croatie. »* Estimant que les Serbes de Krajina ne pouvaient *« pas être satisfaits de la tournure qu'ont prise les négociations »* de mardi, Milan Martic a affirmé que *« les Croates usent de menaces pour forcer les Serbes à accepter non seulement le désengagement de leurs troupes, mais leur désarmement unilatéral »*. *« Nous ne pouvons en aucun cas accepter, mais nous resterons à la table des négociations pour tenter de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ramener la paix »*, a ajouté le *« président »* de la Krajina, qui dispose du soutien de Belgrade.

FLORENCE HARTMANN

Le ministre yougoslave des affaires étrangères attendu à Paris. – Vladislav Jovanovic, ministre yougoslave des affaires étrangères, est attendu jeudi 24 mars à Paris, à l'invitation de son homologue français, Alain Juppé, a annoncé l'ambassade de Yougoslavie en France. M. Jovanovic doit s'entretenir de la reprise des discussions sur *« toutes les questions liées à la crise yougoslave »*, a pour sa part indiqué l'agence Tanjug de Belgrade. Le ministre a traduit cette invitation comme le signe d'une volonté de traiter la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) *« comme un partenaire et non comme un adversaire »*, selon Tanjug. – *(AFP.)*

Important don du financier George Soros à la Macédoine. – Le financier américain d'origine hongroise George Soros a annoncé, mardi 22 mars, qu'il faisait don de 4 millions de dollars à la Macédoine pour l'aider à surmonter l'embargo commercial que lui impose la Grèce. George Soros, qui dirige une fondation dépensant des millions de dollars pour l'Europe de l'Est, a soutenu la République de Macédoine dans la querelle qui l'oppose à Athènes au sujet de son nom et de son drapeau. – *(Reuter.)*

Des « casques bleus » turcs seront prochainement déployés en Bosnie

Après des semaines d'hésitation, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, mardi 22 mars, au Conseil de sécurité d'accepter l'offre de la Turquie d'envoyer des « casques bleus » en Bosnie. Cette proposition a immédiatement entraîné une protestation de la Grèce. La décision d'incorporer un contingent turc dans la FORPRONU revient au Conseil de sécurité.

De sources turques, on souligne qu'Ankara souhaite que ses 1 000 soldats soient déployés en Bosnie centrale pour surveiller la trêve entre Croates et Musulmans, les deux parties ayant donné leur accord à la présence turque. Le Conseil de sécurité devrait en principe suivre la recommandation de M. Boutros-Ghali dans la mesure où l'OTAN et la Russie ont apporté leur soutien à l'offre turque.

L'ONU a longtemps hésité à accepter d'intégrer des troupes turques au sein de la Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie en raison de ses liens historiques avec la région. Les Balkans ont été dominés pendant cinq cents ans par l'Empire ottoman. L'Italie et l'Allemagne, qui ont envahi la Yougoslavie durant la seconde guerre mondiale, sont également exclues de la FORPRONU.

L'ONU estime qu'il lui faut 11 000 « casques bleus » supplémentaires en Bosnie. Jusqu'à présent, 4 500 hommes seulement ont été offerts, notamment par la France, la Grande-Bretagne, l'Ukraine, la République tchèque. *« Nous estimons que, compte tenu des occasions de paix qui se présentent dans la région, ce serait criminel de les laisser passer parce que nous n'avons pas assez de ressources »*, a expliqué le porte-parole de M. Boutros-Ghali.

La Grèce a, de son côté, manifesté son opposition à *« l'implication de « casques bleus » provenant de pays balkaniques ou de pays ayant des intérêts »* dans la région, selon les termes du porte-parole du ministère grec de la défense. Athènes a immédiatement adressé une lettre en ce sens au président du Conseil de sécurité, Jean-Bernard Mérimée. Le 15 mars, le porte-parole du gouvernement grec, Evangélos Vénizélos avait estimé qu'il fallait *« empêcher »* l'envoi de « casques bleus » turcs en Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Mis au point pour le Haut-Commissariat pour les réfugiés

Un système informatique pourrait aider à réunir des familles dispersées par la guerre

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) va utiliser l'informatique pour tenter de réunir parents et enfants séparés par la guerre en ex-Yougoslavie. Présentée mardi 22 mars à Paris, l'opération « réUNir » (« UN » pour *United Nations*), consiste à mémoriser sur CD-Rom les fiches des 40 000 mineurs séparés de leurs parents et recensés dans les centres d'accueil du HCR dispersés dans une vingtaine de pays d'Europe. Ce système permet ensuite aux parents recherchant leur enfant de consulter facilement ces documents, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, grâce à l'informatique.

Les fiches, dont 450 ont déjà été stockées, mentionnent non seulement l'état civil complet des enfants perdus, mais aussi la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, ainsi qu'une photographie. Ces données et ces images numérisées sont répertoriées sur un disque compact de type CD-Rom qui pourrait, à terme, contenir à lui seul la totalité des 40 000 fiches potentielles. Le disque sera dupliqué puis diffusé auprès d'une quarantaine d'agences locales du HCR en ex-Yougoslavie et dans les autres pays accueillant des réfugiés.

Des ordinateurs de bureau ou portables fournis gratuitement par Bull permettront alors aux parents de consulter l'ensemble du fichier des enfants isolés à partir de n'importe quel critère, et d'afficher immédiatement à l'écran l'image des enfants correspondant.. Par souci de sécurité, le système leur indiquera alors non pas la localisation précise des enfants, mais l'agence du HCR dont ils dépendent.

A l'origine, le système a été conçu par la firme américaine EDS (Electronic Data Systems Corporation) pour favoriser les retrouvailles de vétérans du Vietnam. Cette société a proposé au HCR de l'utiliser pour le rapprochement des familles séparées par la guerre en ex-Yougslavie. Le « CD-Rom humanitaire » devrait entrer dans sa phase opérationnelle dans deux mois, a précisé, mardi, Darioush Bayandor, délégué en France du HCR. Le traitement des données a été confiée à la filiale française d'EDS, qui doit produire également une liste sur papier des enfants isolés, destinés à une diffusion par les médias locaux.

Ph. Be.

► Les contributions pour l'opération « réUNir » sont reçues au CCP 1033D Paris. Renseignements au HCR : (1) 40-70-92-12.

Le pont aérien sur Tuzla commencera dans une semaine

Le pont aérien de l'ONU sur Tuzla, où un avion de la FORPRONU s'est posé mardi 22 mars (*le Monde* du 23 mars), commencera peut-être dans une semaine, après un accord définitif entre le gouvernement bosniaque et les Serbes concernant la présence d'observateurs serbes à l'aéroport, a indiqué, mardi à Sarajevo, l'un des porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les forces serbes exigent la présence d'officiers de liaison serbes à l'intérieur même de l'aéroport, afin, selon eux, que les installations ne soient pas utilisées pour des livraisons militaires, exigence que refusaient jusqu'à présent les Bosniaques.

D'autre part, la FORPRONU et les forces serbes bosniaques ont accepté de régler par la négociation la question de la présence controversée d'armes lourdes dans la zone d'exclusion imposée par l'OTAN autour de Sarajevo (*le Monde* du 23 mars), a indiqué mardi l'un des porte-parole des « casques bleus ». Ces armes – découvertes dimanche à la limite de la zone d'exclusion – sont actuellement placées sous le contrôle d'une centaine de « casques bleus » canadiens, a précisé le porte-parole. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Fin de l'« indépendance » du Ciskei

A cinq semaines des premières élections multiraciales en Afrique du Sud, le chef de la junte militaire au pouvoir au Ciskei, le général Oupa Gqozo, a démissionné de ses fonctions, mardi 22 mars, au moment où il était destitué par les autorités sud-africaines qui avaient massé des troupes sur la frontière avec ce bantoustan, à la suite d'une grève des policiers. Mercredi matin, à Bisho, la capitale du Ciskei, ceux-ci retenaient quarante-deux personnes en otages – des officiers de police, accusés de corruption, et leurs épouses.

Le Ciskei (2,1 millions d'habitants) est l'un des dix bantoustans créés au cours de la période de l'apartheid et appelés à disparaître après les élections législatives des 26, 27 et 28 avril. En 1981, l'Afrique du Sud avait proclamé ce bantoustan « indépendant » – statut non reconnu par la communauté internationale. Le Conseil exécutif de transition (TEC), qui contrôle l'action du gouvernement sud-africain jusqu'aux élections, a déposé M. Gqozo, après qu'il eut sollicité l'aide de Pretoria pour réprimer le mouvement des mutins, qui réclament le paiement de leurs retraites avant la réintégration du Ciskei au sein de l'Afrique du Sud.

Le TEC a décidé d'envoyer deux administrateurs pour diriger provisoirement le Ciskei. Le général Gqozo – qui avait accédé au pouvoir en mars 1990 à la suite d'un coup d'Etat – a toutefois affirmé avoir lui-même démissionné *« pour éviter de partir de la même façon que Mangope »*. Allusion à la révolte populaire qui a récemment précipité la chute du président du Bophuthatswana, Lucas Mangope, et mis fin à l'« indépendance » de cet autre bantoustan.

D'autre part, des représentants du Congrès national africain (ANC) et du parti zoulou Inkatha (IFP) se sont rencontrés, mardi, à Johannesburg, pour discuter d'une médiation internationale sur leurs différends constitutionnels. Les dirigeants des deux formations, Nelson Mandela et Mangosuthu Buthelezi, étaient tombés d'accord sur le principe d'une telle médiation le 1er mars, à Durban, ville principale du Natal, fief des zoulous.

La rencontre des deux délégations est intervenue alors que la tension montait entre le bantoustan du KwaZulu et le gouvernement sud-africain d'une part, et l'ANC et l'IFP d'autre part, sur l'organisation des élections dans ce bantoustan enclavé dans la province du Natal. L'ANC a appelé mardi à un déploiement immédiat de l'armée au KwaZulu, pour que la campagne électorale puisse se dérouler régulièrement. Enfin, selon l'agence de presse sud-africaine SAPA, tous les détenus dans les prisons pourront participer aux prochaines élections, le TEC étant revenu, après une série de mutineries, sur sa décision de n'autoriser que les délinquants mineurs à y participer (*le Monde* du 23 mars). – (*AFP, Reuter.*)

AZERBAÏDJAN

L'avion iranien qui s'est écrasé dans le Haut-Karabakh aurait explosé en vol

L'avion iranien qui s'est écrasé le 17 mars dans le Haut-Karabakh (*le Monde* du 21 mars), faisant 34 morts, a explosé en plein vol, a déclaré, mardi 22 mars, un responsable iranien, semblant ainsi accréditer la thèse selon laquelle l'appareil aurait été abattu. Le chef du département juridique du ministère des affaires étrangères, Akhbar Amiani, présent dans la capitale arménienne avec d'autres Iraniens pour participer à l'enquête sur l'accident, a démenti que l'appareil ait connu des problèmes techniques. Bakou avait accusé les Arméniens d'avoir tiré sur l'avion, et les Arméniens avaient de leur côté lancé la même accusation contre les Azerbaïdjanais. – *(AFP.)*

Deux Français assassinés dans la banlieue d'Alger

Suite de la première page

Ces slogans faisaient ainsi directement écho aux prises de position d'une partie de la presse francophone, opposée à tout dialogue avec la mouvance islamiste et qui agite, de plus en plus ouvertement, le spectre d'un éclatement de l'armée. Dans une « Lettre ouverte », adressée au président de l'ONDH, les organisatrices de la marche ont d'ailleurs vivement reproché à ce dernier d'avoir exprimé sa *« satisfaction »*, après la libération de détenus islamistes des centres de détention du Sahara.

Dans un autre texte, adressé, celui-là, au « président de l'Etat », le général Liamine Zéroual, les manifestantes n'en ont pas moins plaidé pour *« une Algérie de progrès, démocratique, ouverte et tolérante »* et proclamé leur refus de *« l'exil »*, de *« la soumission »* ou de *« la compromission »*. De strictes mesures de sécurité avaient été prises pour protéger ce rassemblement, plusieurs fourgons de la brigade anti- émeute stationnant dans les environs, tandis que des policiers étaient postés sur les toits des immeubles pour surveiller la foule et les alentours. Des rassemblements similaires ont été organisés, le même jour, à Oran (ouest), Constantine, Annaba (est), Tizi-Ouzou et Bejaïa (Kabylie). Sans s'associer explicitement à ces manifestations de rue, les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), suivis par l'Union des entrepreneurs du secteur public (UNEP), avaient appelé à un arrêt de travail, en signe de *« deuil »* et d'hommage aux victimes du terrorisme islamiste. La plupart des administrations, mais aussi les banques et le secteur des transports ont été largement touchés par cette journée de grève, Alger prenant, une fois n'est pas coutume, les allures d'une ville morte.

Cette marche des femmes, comparée à celle, organisée il y a exactement un an, à l'initiative de l'UGTA, et qui avait rassemblé quelque 100 000 personnes, peut paraître numériquement décevante. L'escalade de la violence, très sensible depuis ces six derniers mois, et le climat de terreur qui règne, depuis début février, compte pour beaucoup dans cette moindre participation. Dans un éditorial commun, intitulé « Trois questions à ceux qui nous dirigent », treize quotidiens et périodiques ont publiquement interpellé le chef de l'Etat : *« Le dialogue concerne-t-il les intégristes ou les forces vives du pays? Sur quel projet de société ceux qui nous dirigent veulent-ils s'entendre? Jusqu'à quand va se poursuivre le bain de sang? »* Ils exigent une *« réponse officielle »* du président Zéroual. Les éditeurs de presse ont également décidé d'observer une grève, samedi et dimanche prochain, pour protester contre l'attaque meurtrière, lundi 21 mars, du siège de *l'Hebdo libéré*, où deux employés ont été tués.

C. S.

Trente-deux étrangers tués en six mois

La mort de deux Français dans la banlieue d'Alger, mardi 22 mars, porte à trente-deux – dont huit Français – le nombre d'étrangers assassinés en Algérie au cours des six derniers mois.

Plusieurs incidents ont eu lieu, au cours de ces dernières semaines, aggravant l'inquiétude des membres de la communauté française encore présents dans le pays. C'est ainsi qu'à Annaba, un gendarme français, en civil, a récemment été pris pour cible, en plein centre de la ville, échappant par miracle au feu de ses assaillants. A Alger, une ressortissante française a été kidnappée et retenue prisonnière pendant plusieurs heures, avant d'être relâchée, saine et sauve. L'un de ses agresseurs, qu'elle n'avait pas reconnu tout d'abord, s'est présenté comme *« son voisin »*, avant de lui rendre sa liberté.

C. S.

BURKINA : formation d'un nouveau gouvernement. – Le président Blaise Compaoré a annoncé, mardi 22 mars, la composition du deuxième gouvernement de la IVe République, dirigé par Marc-Christian-Roch Kaboré. Un ministère chargé de l'intégration et de la solidarité africaines a été créé pour Hermann Yameogo (opposition modérée), ministre d'Etat sans portefeuille dans le gouvernement précédent. La nouvelle équipe, dont ne fait partie Ousmane Ouedraogo, ministre sortant des finances et du plan, est dominée par l'Organisation pour la démocratie populaire-Mouvement du travail (ODP-MT, parti au pouvoir) et les mouvements qui lui sont proches. – *(Reuter.)*

BURUNDI : affrontements à Bujumbura. – Des Hutus ont échangé des tirs, mardi 22 mars, avec les forces armées burundaises, dominées par l'ethnie minoritaire des Tutsis, lorsque celles-ci ont pénétré dans des quartiers majoritairement hutus de Bujumbura, a-t-on appris de source militaire. Aucun bilan n'a été publié après ces heurts qui ont eu lieu le jour de l'arrivée au Burundi d'une mission d'évaluation de l'ONU, dépêchée par le secrétaire général des Nations unies. – *(AFP.)*

GUINÉE-BISSAU : report des premières élections pluralistes. – Dans un décret rendu public mardi 22 mars, le président Bernardino Joao Vieira, candidat à sa propre succession lors des premières élections pluralistes en Guinée-Bissau, initialement fixées au 27 mars, a avancé des *« raisons techniques »* pour souligner *« l'impossibilité »* d'organiser le double scrutin (présidentiel et législatif). Le texte indique que les élections auront lieu au cours du premier semestre, sans fixer de date. Le général Vieira, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en novembre 1980, avait déjà annulé ces élections en 1992. – (*AFP.*)

DIPLOMATIE

L'élargissement de l'Union européenne

La crise est ouverte entre les Douze sur la question de la minorité de blocage

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les chances que l'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède ait lieu à la date prévue du 1er janvier 1995 s'éloignent; celles de voir la construction communautaire s'enliser dans une crise durable s'accroissent. Une fois de plus, mardi 22 mars, les ministres des affaires étrangères des Douze ont été incapables de s'entendre sur les règles de vote à appliquer au sein du Conseil de l'Union après l'élargissement. La Grande-Bretagne et l'Espagne continuent à s'opposer aux dix autres Etats membres, en insistant pour qu'une minorité de blocage puisse être réunie plus facilement que dans le passé.

Les positions en présence se sont plutôt durcies, si bien que la prochaine réunion des Douze, le week-end prochain, à Ioanina, dans le nord de la Grèce, risque à nouveau d'échouer. Comme pour prévenir toute tentation de dérapage de la part des ministres, Jacques Delors, le président de la Commission européenne, a averti qu'il ne pourrait cautionner un compromis qui *«modifierait implicitement le traité ou les pratiques actuelles du Conseil»*.

Dix pays membres, ainsi que la Commission et le Parlement européen, estiment que, conformément à une résolution antérieure des Douze, l'élargissement doit s'opérer sans modification des règles institutionnelles existantes, aux termes desquelles la majorité nécessaire pour arrêter les décisions importantes dans l'Union se situe à 70 % des voix.

Compte tenu de la pondération en vigueur entre les différents Etats selon leur taille, cela impliquerait de porter la minorité de blocage de 23 voix aujourd'hui à 27 voix. La Grande-Bretagne et l'Espagne insistent au contraire pour maintenir la minorité de blocage à 23 voix, ce qui rendrait l'adoption de toute décision plus difficile qu'actuellement.

Les Espagnols redoutent les conséquences du déplacement vers le Nord du centre de gravité de l'Union et entendent, avec l'appui de l'Italie et de la Grèce (ces trois pays totalisant précisément 23 voix), pouvoir s'opposer à toute initiative qui mettrait en cause la politique méditerranéenne de l'Union. En outre, le gouvernement de Felipe Gonzalez doit faire face à des critiques grandissantes de l'opposition conservatrice, qui lui reproche de mal défendre les intérêts nationaux de l'Espagne à Bruxelles. M. Delors estime que dans les faits, c'est-à-dire compte tenu de la nature des décisions qui devront être prises d'ici à la fin 1996 (les cartes seront ensuite redistribuées puisqu'une conférence intergouvernementale est convoquée en 1996 pour délibérer de l'organisation de la «grande Europe» et des réformes institutionnelles qu'elle suppose), l'Espagne n'a pas de raison de craindre d'être marginalisée par une quelconque coalition nordiste.

M. Delors s'en prend aux Britanniques

Il a mis en garde les autorités de Madrid contre les dangers qui peuvent résulter pour elles de leur intransigeance : plusieurs Etats membres n'ont pas encore ratifié les décisions concernant les ressources budgétaires de l'Union, notamment les fonds structurels dont l'Espagne est le principal bénéficiaire, et pourraient hésiter à s'exécuter si l'élargissement se trouvait bloqué. Le gouvernement britannique, sous la pression des «eurosceptiques» (*le Monde* du 17 mars), veut pouvoir facilement contrer toute tendance intégrationniste. *«Nous ne bloquons pas l'élargissement, nous ne sommes pas inflexibles, nous recherchons un accord, mais tout accord suppose un mouvement de l'ensemble du Conseil que j'espère toujours possible. La Grande-Bretagne se considère comme au cœur de l'Europe, ce n'est pas une option parmi d'autres ou un luxe, mais un intérêt essentiel. Cependant, il est important qu'il s'agisse d'une Europe où nous nous sentions bien»*, a déclaré Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office.

Faisant valoir qu'ils prônent le maintien de la minorité de blocage au seuil actuel de 23 voix, et feignant d'oublier qu'il faut en bonne logique tenir compte dans son calcul des voix attribuées aux quatre nouveaux adhérents, les Britanniques essayent d'accréditer l'idée que ce sont les autres qui veulent modifier l'équilibre actuel.

Les dix autres Etats ont tenu à préciser leur position. Si compromis il y a, il se fera sur une formule proche de la proposition présentée par Théodore Pangalos, le ministre grec des affaires européennes, qui préside les débats. La minorité de blocage serait portée à 27. Cependant lorsqu'une proposition de la Commission, portant sur une affaire importante, rassemblerait entre 23 et 27 voix, le Conseil s'engagerait à poursuivre la discussion avant de passer au vote.

Il ne s'agirait cependant que d'une simple déclaration d'intention et non pas d'un protocole ayant force juridique, comme le voudraient les Anglais.

Surtout, la poursuite des négociations serait limitée dans le temps, M. Pangalos proposant un délai maximum de deux mois, ce que M. Delors semble déja trouver bien long. Insistant sur ces deux conditions, Alain Juppé a déclaré : *«Nous sommes sur le fil du rasoir; s'il n'y a pas d'accord à Ioanina, le processus d'élargissement va prendre six mois ou un an de retard»*, a constaté le ministre français.

PHILIPPE LEMAITRE

John Major essaie de se concilier l'aile des «eurosceptiques» dans son parti

LONDRES
de notre correspondant

Voici revenu le temps du «thatchérisme» conquérant, où Londres, sous la houlette de la «dame de fer», guerroyait contre Bruxelles afin que la Grande-Bretagne obtienne son «dû». La crise née du désaccord sur les règles de vote applicables par le conseil des ministres de l'Union européenne, s'est approfondie, mardi 22 mars, en raison du registre intransigeant choisi par John Major devant la Chambre des communes.

Provoquant l'étonnement ravi des «eurosceptiques» du parti conservateur, et la consternation des «pro-européens», le premier ministre a vertement répliqué aux partenaires de la Grande-Bretagne qui accusent celle-ci de mettre en danger l'élargissement de l'Union.

«Nous ne plierons pas devant de fausses menaces de retarder l'élargissement, a déclaré M. Major. *Il y a bien assez de temps pour achever ce processus. S'il y a retard, ce sera parce que certains Etats, deux en particulier, ont adopté une position inflexible et doctrinaire.»* Le premier ministre visait implicitement les Pays-Bas et la Belgique, pays qui, assure-t-on au 10, Downing Street, ont empêché qu'un consensus puisse se dégager à Bruxelles sur la base des propositions avancées par la Grande-Bretagne et l'Espagne.

Le ton très inhabituel de John Major est autant dicté par des convictions nationalistes que par des calculs politiques liés aux échéances électorales. La Grande-Bretagne est par nature réticente devant tout ce qui pourrait affaiblir sa capacité à résister aux directives de Bruxelles.

Mais en se conciliant – du moins en apparence – les bonnes grâces des «eurosceptiques», qui constituent *de facto* une opposition interne au sein du parti conservateur, M. Major espère réaliser un consensus dont il a besoin pour empêcher que les élections européennes de juin se transforment en une déroute électorale. D'un référendum sur sa propre autorité politique (qu'il a toutes chances de perdre), ce scrutin pourrait, selon ce calcul, se transformer en plébiscite pour la défense des intérêts britanniques.

Face à une opposition (partis travailliste et démocrate-libéral) très pro-européenne, M. Major a donné le ton de la campagne mardi, aux Communes, en traitant John Smith, le leader du Labour, de *«Monsieur Oui, le caniche de Bruxelles»*. Ce qui arrangerait bien le gouvernement britannique, c'est d'obtenir que le règlement de cette nouvelle querelle européenne soit renvoyé après le scrutin de juin.

Le premier ministre prend des risques. Celui, notamment, de s'aliéner le camp des «pro-européens» du parti, dont il a autant besoin que des «eurosceptiques» pour réaliser un consensus dans le parti. Michael Heseltine et Kenneth Clarke, respectivement ministre de l'industrie et du commerce et chancelier de l'Echiquier, dont chacun connaît l'ambition d'accéder un jour au 10 Downing Street, pourront exploiter à leur seul profit le registre pro-européen. Enfin, rien ne dit que cette nouvelle posture européenne de M. Major lui gagnera les faveurs de l'électorat.

LAURENT ZECCHINI

M. Toubon critique ceux qui opposent francophonie et Europe

Inaugurant, mardi 22 mars, à l'Elysée, aux côtés du président Mitterrand, la dixième session du Haut Conseil de la francophonie dont le thème est : «l'Europe et la langue française», Jacques Delors a déclaré : *«Il ne devrait pas y avoir de raison d'opposer projet européen et projet francophone. Pourtant il peut arriver que ces desseins se contredisent»*.

Le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, devait préciser : *«Il est inquiétant que dans l'esprit de certains responsables européens, la diversité linguistique soit perçue comme un obstacle. Certains Français opposent même Europe et francophonie, vivant le choix européen comme l'adhésion à un club de nations riches plus fréquentable et dénigrant la coopération francophone. Ils ont comme le sentiment que, pour être de vrais Européens, ils doivent expier le fait d'être Français»*.

Afin de lutter contre ces tendances, M. Toubon a annoncé cinq décisions : Paris vient de signifier à la Commission européenne de Bruxelles que *«chaque Etat a la responsabilité des dispositions nécessaires pour imposer chez lui l'utilisation de sa propre langue»*; la France a protesté auprès de la Commission contre *«les manquements graves au statut des langues»*; elle participera à un programme de formation en français de diplomates des nouveaux pays adhérant à l'Union européenne; elle va imposer aux services publics français accueillant les étrangers de ne pas utiliser uniquement l'anglais; enfin elle fera du plurilinguisme européen *«un des thèmes forts de la présidence française, à Bruxelles, début 1995»*.

Le Haut Conseil, organe consultatif français à composition internationale, se penche donc jusqu'au 24 mars sur les moyens de développer les liens entre Européens et francophonie. Selon ses documents de travail, environ 18 % des Européens de l'Ouest, 25 % des Maghrébins, 13 % des insulaires de l'océan Indien et 10 % des Africains parlent français. A Bruxelles, 62 % des fonctionnaires européens communiquent entre eux en français, 32 % en anglais et 6 % en allemand. 70 % des documents de la Commission européenne sont produits directement en français. Ces pourcentages sont honorables mais diminuent. Jacques Toubon vient donc de relancer la vieille idée française selon laquelle une Europe unie passant progressivement au «tout-anglais» ne serait pas vraiment «européenne».

JEAN PÉRONCEL-HUGOZ

REPÈRES

MEXIQUE

M. Camacho se retire de la course à la présidence

Manuel Camacho, commissaire du gouvernement pour le Chiapas, a décidé de se retirer de la course à la présidence, levant ainsi une hypothèque qui pesait de plus en plus sur le débat politique, à cinq mois de l'élection présidentielle du 21 août prochain. *«Entre chercher une candidature à la présidence et chercher la paix, je choisis de chercher la paix»*, a déclaré devant la presse M. Camacho, soulignant qu'il ne voulait pas *«mettre en danger le processus de paix au Chiapas»*. Il a ajouté qu'il ne chercherait pas non plus à être élu au Sénat.

Une candidature contre son propre parti de M. Camacho, membre éminent du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), aurait signifié un schisme sans précédent au sein de ce parti, au pouvoir depuis soixante-cinq ans. La décision de M. Camacho intervient dix jours à peine après qu'il eut dénoncé avec force devant près de quatre cents journalistes *«les pressions et les attaques»* dont ses collaborateurs et lui-même étaient l'objet. M. Camacho avait alors proposé un véritable programme et appelé à *«une transition résolue vers la démocratie»* (*le Monde* du 14 mars).

L'hypothèse de sa candidature avait pris force dès sa nomination en janvier par le président Carlos Salinas comme principal négociateur avec les guérilleros du Chiapas, cet Etat du sud du pays qui a connu une insurrection armée le 1er janvier. – *(AFP.)*

RUSSIE

Selon son premier ministre, Boris Eltsine n'est pas malade

Après avoir rencontré Boris Eltsine lundi 21 et mardi 22 mars à Sotchi, sur les bords de la mer Noire, le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, a démenti que le président russe soit malade. *«Quelqu'un cherche à déstabiliser la situation en en faisant courir le bruit»*, a ajouté M. Tchernomyrdine, qui a confirmé que Boris Eltsine regagnera Moscou *«vendredi ou samedi»* pour accueillir le président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaev.

«Personne n'a jamais envisagé de coup d'Etat en Russie», a affirmé, de son côté, Alexandre Routskoï, faisant allusion aux nombreuses rumeurs courant à Moscou (*le Monde* du 23 mars). L'ancien vice-président, l'un des principaux responsables de l'insurrection d'octobre 1993, a, par ailleurs, refusé la proposition de Boris Eltsine d'adopter un mémorandum sur la paix civile entre toutes les forces politiques. – *(AFP, Reuter.)*

La tension nucléaire dans la péninsule coréenne

Séoul et Tokyo souhaitent toujours éviter des sanctions contre Pyongyang

TOKYO
de notre correspondant

Tout en exprimant leur solidarité avec les Etats-Unis sur la question d'éventuelles sanctions à l'égard de la Corée du Nord à la suite de son refus de permettre une inspection complète de ses sites nucléaires, la Corée du Sud et le Japon continuent à chercher à éviter d'en arriver à une telle extrémité. A Séoul, le président Kim Young-sam a ordonné, mardi 22 mars, un renforcement du dispositif de défense. Des entretiens avec les Américains ont commencé à propos du déploiement de missiles Patriot. Séoul et Washington ont en outre décidé la reprise des manœuvres conjointes «Team Spirit». M. Kim a enfin exprimé son intention de soutenir *«les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies quelles qu'elles soient»*.

Le premier ministre Hosokawa a déclaré, de son côté, que le Japon était déterminé à *«assumer ses responsabilités»* et a demandé d'étudier les mesures qui pourraient être prises dans le cas de sanctions économiques. Question sensible, la communauté nord-coréenne de l'archipel étant l'un des principales sources en devises de Pyongyang. On estime que 500 à 800 millions de dollars passent chaque année du Japon en Corée du Nord. Avancés par les Américains et certaines sources au Japon, ces chiffres sont jugés *«exagérés»* par les services de renseignement nippons.

Entre Washington et Pékin

Derrière ces prises de positions officielles, Coréens et Japonais sont loin d'être unanimes sur les sanctions. D'une part, il ne leur semble pas certain qu'elles pourront convaincre le Nord de se plier aux exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En outre, *«toute action qui placera davantage la Corée du Nord le dos au mur peut avoir au contraire des effets négatifs»*, comme l'a déclaré le directeur de l'agence de défense japonais.

Dans l'hypothèse de sanctions, le Japon se trouverait en outre dans une position délicate : ses forces navales participeraient-elles à un blocus maritime? Etant donné les contraintes constitutionnelles et les divergences de vue au sein de la coalition gouvernementale, on peut craindre une crise politique.

Sur le plan diplomatique enfin, les approches sont différentes. Alors que Washington perd patience et que les autres pays occidentaux exigent des sanctions, la Chine et la Russie ont adopté des positions moins fermes. La récente proposition du ministre des affaires étrangères russe, Andreï Kozyrev, de discuter à trois (Chine, Etats-Unis et Russie) avec Pyongyang, en excluant par conséquent les puissances non nucléaires, a surpris les Japonais. De son voyage en Chine, M. Hosokawa a en outre retiré l'impression de profondes divergences de vue (*le Monde* du 23 mars).

Tant Séoul que Tokyo souhaitent éviter de placer Pyongyang le dos au mur. Les Sud-Coréens veulent à tout prix éviter une effondrement du régime du Nord, qui risquerait de provoquer une réunification «à chaud», déstabilisante et financièrement lourde. Comme les Japonais, ils entendent en outre ménager la Chine tant pour des considérations économiques que de stabilité régionale.

Tokyo est pris en tenaille entre Washington et Pékin. La position ambiguë de M. Hosokawa sur les droits de l'homme lors de sa récente visite à Pékin a témoigné de la position inconfortable de Tokyo, écartelé entre ses solidarités occidentales et asiatiques. Il en va de même sur la question de la Corée du Nord.

PHILIPPE PONS

Nouvelles menaces de Pyongyang. – L'ambassadeur nord-coréen à Pékin a déclaré, mercredi 23 mars, qu'il n'y aurait *«pas d'autre solution que la guerre»* si les Etats-Unis déployaient des missiles Patriot en Corée du Sud. *«Les Américains ne doivent pas tenter d'étouffer et d'effrayer le peuple coréen* [et] *doivent se souvenir de l'expérience historique de la guerre de Corée dans les années 50»*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Washington lève l'interdiction des fournitures d'armes à six pays d'Europe de l'Est. – Le président Bill Clinton a levé, mardi 22 mars, l'embargo sur les armes et équipements militaires jusque-là applicable pour six pays d'Europe de l'Est : les trois Etats baltes, la Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie. Ces Etats pourront donc désormais acquérir librement du matériel de défense américain et être éligibles pour recevoir éventuellement une aide militaire des Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

Israël dément la poursuite de contacts avec la Corée du Nord. – Le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a démenti, mardi 22 mars, la poursuite de contacts secrets avec la Corée du Nord. La radio militaire et le quotidien *Haaretz* avaient affirmé que de tels contacts s'étaient poursuivis en dépit des engagements pris en août dernier par l'Etat juif auprès des Etats-Unis. L'objectif d'Israël est de convaincre Pyongyang de ne pas fournir de missiles à l'Iran. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

De nombreux réfugiés fuient les combats autour de Païlin

BANGKOK
de notre correspondant

Plus de 25 000 personnes se sont refugiées en Thaïlande à la suite de la prise, le 19 mars, par les forces royales cambodgiennes, de Païlin, bourg auparavant contrôlé par les Khmers rouges à proximité de la frontière thaïlandaise. Mais l'issue des combats demeurait incertaine, mercredi 23 mars, les gouvernementaux ne semblant pas encore avoir dégagé les abords de la cuvette dominée par des hauteurs sous contrôle des Khmers rouges.

Même si l'agglomération n'est pas le quartier général de Pol Pot, le chef présumé des Khmers rouges, les forces royales ont néanmoins marqué quelques points en y pénétrant. Elles ont atteint Païlin plus vite que prévu. L'émetteur clandestin des Khmers rouges a repris ses émissions mardi après quarante-huit heures d'interruption, ce qui laisse penser qu'il a été déplacé vers une zone plus sûre. Des réfugiés ont également été évacués de Phnom-Malai, autre base khmère rouge sur la frontière thaïlandaise, à une quarantaine de kilomètres de Païlin, ce qui peut vouloir dire que ce repère n'est plus considéré comme sûr.

En revanche, les pertes paraissent relativement élevées : Phnom-Penh a donné lundi un bilan de cent morts chez les maquisards et de sept tués et vingt-deux blessés dans ses propres rangs. Les pluies des «mangues» – qui coupent la saison sèche en deux – ne facilitent pas les opérations de «ratissage». Phnom-Penh, qui a annoncé la capture de stocks d'armes et envoyé des renforts sur place, doute cependant que les Khmers rouges soient capables de passer rapidement à la contre-attaque ainsi qu'ils l'avaient fait, avec succès, le mois dernier à Anlong-Veng.

JEAN-CLAUDE POMONTI

POLITIQUE

Le maire de Lyon convoqué pour une nouvelle mise en examen pour détournement de fonds publics

Michel Noir est convoqué par le juge d'instruction Philippe Courroye, le 29 mars à 14 h 45, a annoncé l'un de ses avocats, Mᵉ Michel Guénaire, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris mardi 22 mars. A cette occasion, la mise en examen du député (non-inscrit) du Rhône et maire de Lyon devrait lui être signifiée à la suite des accusations de détournement de fonds publics figurant dans un document du parquet général. M. Noir est déjà mis en examen, dans le dossier Botton, pour recel d'abus de biens sociaux.

■ MENACES. Dans un entretien publié par *Globe-Hebdo*, le maire de Lyon menace de citer des noms de ministres impliqués, selon lui, dans le dossier Botton, si *«on* [le] *cherche sur la question des financements politiques»*. M. Noir réaffirme qu'il est la cible d'un *«complot»* politique à la suite de sa rupture avec le RPR il y a quatre ans.

[redacted]

Michel Noir et son double

Suite de la première page

Il séduit. Sa haute silhouette devient familière des plateaux de télévision, ses piètres qualités d'orateur sont compensées par des formules triées qui piquent un coup à droite, un coup à gauche. Avec, sur les photos, un visage travaillé à la manière de l'acteur américain Clint Eastwood, la politique devient Cinémascope. Qui pouvait alors lui résister? Lyon succombe, en 1989. Le voilà maire de la deuxième ville de France, avec une communication réglée comme du papier à musique, jusqu'à le voir jouer du violoncelle dans une émission de Michel Drucker.

Les sondages lui taillent de superbes cotes de popularité. Michel Noir taquine les sommets, rejette les Chirac-Giscard-Barre-et-consorts dans les limbes de la politique. Le 6 décembre 1990, sous les lustres de l'hôtel de ville de Lyon, dans une dramaturgie empruntant à celle de de Gaulle, il lance «son» appel : *«La France est malade.»* Parmi les symptômes relevés par le maire de Lyon, *«ce climat détestable autour des affaires»*...

Il claque la porte du RPR, remet son mandat de député en jeu, et se retourne pour compter ceux qui ont suivi son étendard. Ils ne seront que deux : Michèle Barzach, ancien ministre de la santé, et Jean-Michel Dubernard, son ami. C'est mince. Il est déjà bien loin le temps des cadets de la droite, cette bande de copains rénovateurs, prêts à en découdre avec la vieille garde. Elle est déjà oubliée, la Force unie, avec François Léotard. A-t-il, ce 6 décembre-là, visé trop haut, trop grand, trop fort? S'est-il laissé griser par son orgueil? Lui qui se targue de pratiquer l'art des échecs a-t-il choisi la mauvaise diagonale du fou? Ou bien, comme il le répète à l'envi, le RPR va-t-il chercher alors à lui faire payer sa tentative d'échappée solitaire?

Toujours est-il que ce 6 décembre 1990 est un jour de bascule pour le maire de Lyon. Après quatre ans de bonheur politique et médiatique, s'ouvrent quatre années de chroniques judiciaires. Mars 1991 : deux mois après la réélection de M. Noir, dans l'indifférence (70 % d'abstentions), comme député du Rhône, Bernard Sarroca, son chef de cabinet, doit donner sa démission, inculpé, avec quatre autres comparses, pour *«complicité et recel de vol par effraction et en réunion.»* L'équipe est soupçonnée d'avoir cambriolé, en janvier, lors des législatives partielles, la permanence électorale de M. Botton, candidat soutenu par le RPR. M. Botton qui fut son directeur de campagne pour les municipales, M. Botton qui lui a rendu tant de services, M. Botton, le mari de l'une de ses filles, M. Botton, ce gendre qu'il ne *«souhaite à personne»*. M. Botton bientôt en prison, poursuivi pour abus de biens sociaux, banqueroute, faux en écriture.

L'homme d'affaires justifie les nombreux et confus mouvements de fonds qui irriguent le maquis de ses sociétés par des participations à la mise en orbite politique de son beau-père. M. Noir dément, s'arc-boute contre ces *«accusations ignominieuses»* rendues publiques, et *«ce n'est pas un hasard»*, pendant la campagne des législatives de mars 1993. Le RPR et l'UDF ont investi contre lui l'industriel Alain Mérieux.

«On veut ma mort»

Furieux, le maire de Lyon dénonce les manœuvres des états-majors, qualifie l'attitude de M. Chirac d'*«amorale»*, parle déjà de complot, tout en donnant des gages de son appartenance à l'UPF, et en précisant même qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle. Surtout, il en appelle au sentiment antiparisien des Lyonnais.

Après une campagne assez rude, il est réélu haut la main. M. Noir n'est pas coupable puisque les électeurs lui ont rendu justice, explique, le 28 mars 1993, le maire de Lyon. Le lendemain, il est l'objet d'une demande de réquisitoire supplétif précédant sa mise en examen pour recel d'abus de biens sociaux. Puis le dossier Botton, qui s'ouvre comme une poupée russe, devient le dossier Noir. Le maire de Lyon s'emporte encore, menace de *«mettre les pieds dans le plat»* du financement de *«tous les partis politiques»*. Ce sont les transferts de subventions du groupe municipal Ensemble Lyon vers Nouvelle Démocratie, son «mouvement», ou *Opinions*, son organe de presse, qui lui valent aujourd'hui d'être de nouveau mis en cause.

Il y a quelques jours, il hurlait au complot, faisait du rapport du procureur général près de la cour d'appel de Lyon *«une affaire d'Etat»*. *«On veut ma mort»*, répète-t-il, lui qui a déjà menacé de se suicider si son nom était souillé. Encore une fois, face à la tourmente, M. Noir alterne affectivité et combativité, mais cette tactique lasse au sein même de la mairie. Le carré des premiers fidèles, de ceux qui ont fondé avec lui Nouvelle Démocratie, s'est réduit : M. Dubernard, adjoint aux affaires sociales, a réintégré le RPR dès sa réélection comme député, et Henry Chabert, adjoint à l'urbanisme, député européen, a adhéré au CDS. Il y a encore quelques mois, ces deux élus expliquaient que leur démarche n'enlevait rien à leur *«solidarité»* avec le maire. Ils ont bien pris soin de ne pas figurer sur la liste des soixante et onze conseillers municipaux et d'arrondissement qui ont demandé leur mise en examen. Seul Serge Guinchard, adjoint aux finances, qui fut un temps responsable départemental du RPR, a signé ce texte commun. Les autres signataires, c'est M. Noir qui les a «faits».

Comme Lyon a fait M. Noir. En février 1993, il avait envisagé de quitter son bureau de l'hôtel de ville, à la manière de François Léotard. Il avait finalement préféré se battre. La semaine dernière, il rejetait de nouveau cette hypothèse. Donner sa démission, c'est se reconnaître coupable, a-t-il répété. Il sait aussi que, sans la mairie de Lyon, il ne resterait de la médaille que son revers.

BRUNO CAUSSÉ

Selon un arrêt du Conseil d'Etat

Les subventions versées aux élus d'une communauté urbaine «ne présentent aucun caractère d'utilité communautaire»

Dans une libre opinion publiée par *le Monde* du 23 mars, Mᵉ Michel Guénaire, l'un des avocats de Michel Noir, a affirmé, en défense du maire de Lyon, que les subventions versées par une collectivité locale à des groupes d'élus sont légales. Il s'appuyait notamment sur une décision du Conseil d'Etat, en date du 6 décembre 1993, saisi par une requête de la Communauté urbaine de Lyon. Celle-ci lui demandait d'annuler un jugement du tribunal administratif annulant, à la demande d'Etienne Tête (élu écologiste), une délibération du conseil de la Communauté urbaine, le 11 septembre 1989, fixant le montant annuel de la subvention allouée aux groupes politiques. Or, comme il apparaît dans le texte de l'arrêt que nous publions ci-dessous, le Conseil d'Etat a rejeté cette requête en considérant que les subventions aux groupes politiques *«ne présentent aucun caractère d'utilité communautaire»*.

Considérant que, par délibération en date du 11 septembre 1989, le conseil de la Communauté urbaine de Lyon a fixé les conditions dans lesquelles seraient subventionnés les différents groupes politiques existant en son sein; que cette délibération n'a pas pour objet d'allouer des indemnités aux titulaires de fonctions électives; qu'il ne ressort pas des pièces du dossier qu'elle ait eu un tel effet; que, par suite, c'est à tort que le tribunal administratif de Lyon s'est fondé sur le fait que la délibération litigieuse allouant des indemnités aux titulaires de certaines fonctions électives était intervenue en violation des articles L. 123-1 à L. 123-9 du code des communes régissant cette matière pour en prononcer l'annulation;

Considérant toutefois qu'il appartient au Conseil d'Etat, saisi de l'ensemble du litige par l'effet dévolutif de l'appel, d'examiner les autres moyens soulevés par M. Tête devant le tribunal administratif de Lyon;

Sans qu'il soit besoin d'examiner les autres moyens de la demande de première instance :

Considérant que l'article L. 165-24 du code des communes dispose que : «Le conseil règle par ses délibérations les affaires qui sont de la compétence de la communauté»; que les subventions aux différents groupes politiques constitués au sein du conseil d'une communauté urbaine ne présentent aucun caractère d'utilité communautaire; que la délibération est, dès lors, intervenue en méconnaissance de l'article L. 165-24 précité du code des communes;

Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que la Communauté urbaine de Lyon n'est pas fondée à se plaindre de ce que, par le jugement attaqué, le tribunal administratif de Lyon a annulé la délibération de son conseil en date du 11 septembre 1989;

Article 1ᵉʳ : La requête de la Communauté urbaine de Lyon est rejetée.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à la Communauté urbaine de Lyon et au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

SAVEZ VOUS QUE VOUS POUVEZ VOUS ABONNER au Monde pour 165F / mois ?

Pour tout renseignement concernant l'abonnement réglé par prélèvement automatique:

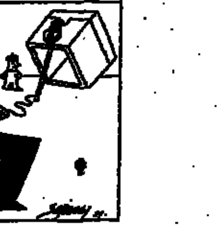
(1) 49.60.32.90

Dans un entretien publié par «Globe-Hebdo»

Le maire de Lyon menace de citer les noms de ministres impliqués selon lui dans l'affaire Botton

Michel Noir menace, dans un entretien, publié par *Globe-Hebdo* (daté 24 mars), de citer des noms de ministres impliqués, selon lui, dans le dossier Botton. Si *«on* [le] *cherche sur la question des financements politiques* (...), *on me trouvera. Je n'offrirai pas ma tête sur un plateau»*, déclare le maire de Lyon.

«Je n'ai jamais livré le moindre nom, y compris ceux de membres du gouvernement, affirme-t-il. *Je connais, pourtant, deux ou trois noms de ministres en exercice. Je prétends, simplement, que M. Méhaignerie* [ministre de la justice] *est d'une folle imprudence. En ouvrant cette information et en raison de ce que sont les pouvoirs d'investigation d'un juge, beaucoup d'autres noms peuvent apparaître. Et il n'y a pas que le juge qui soit en mesure de le faire. Si on me pousse à bout, je peux également l'exiger.»* Démentant toutes les accusations portées contre lui à propos des transferts de fonds entre diverses associations noiristes, le maire de Lyon se déclare convaincu d'être la cible d'un *«complot»* politique. *«Il y a une volonté délibérée de m'assassiner médiatiquement*, assure-t-il. *Aux yeux de l'opinion, l'affaire est entendue.* (...) *En quittant le RPR, en construisant une mosquée à Lyon, en disant «non» au Front national, j'ai agacé beaucoup de gens. Et puis, quand ce complot a commencé contre moi, je caracolais dans les sondages. Bref, j'étais l'homme à abattre.»* Evoquant l'hypothèse de son placement sous contrôle judiciaire, le maire de Lyon considère qu'une telle mesure relèverait *«de l'humiliation»*, mais affirme : *«Je ferai face.»*



La préparation du second tour des élections cantonales

«Front républicain» contre l'extrême droite sauf dans le Var

Au terme de la réunion de son bureau politique, lundi 21 mars à Paris, le Front national a décidé de maintenir ses candidats, au second tour, dans les quatre-vingt-treize cantons où il a recueilli au moins 10 % des suffrages des électeurs inscrits au premier tour. Le parti d'extrême droite s'est félicité d'avoir réussi «le pari de doubler» son score des cantonales de 1988.

Les membres du bureau politique du Front national ont salué, mardi, certains résultats individuels – la réélection de Fernand de Rachinel dans la Manche, les 43,15 % obtenus par Marie-France Stirbois en Eure-et-Loir, la percée d'Eliane Guillet de la Brosse face à Maurice Arreckx dans le Var –, mais l'ambiance de leur réunion, semble-t-il, n'était pas euphorique.

Si Philippe Adam, conseiller général sortant des Bouches-du-Rhône, est en situation délicate à Salon-de-Provence, en revanche, Mᵐᵉ de la Brosse est en mesure de faire souffrir le président sortant du conseil général, Maurice Arreckx, car elle bénéficie de l'absence de «front républicain» contre elle. Ni Marie-France Stirbois, face à Maurice Ravanne, conseiller sortant socialiste, ni Gérard Freulet, face à Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, n'ont cette chance, le PS et le RPR ayant l'un et l'autre choisi de faire barrage à l'extrême droite dans ces cantons. La candidate centriste, Christiane Sejai-Eckert, a décidé de se maintenir à Mulhouse, mais le député (RPR) du Haut-Rhin, Jean-Luc Reitzer, a lancé un appel *«à tous les démocrates pour qu'ils fassent bloc contre l'extrême droite»*. *«La recherche de la défaite de M. Bockel ne vaut pas le risque de faire élire un candidat qui bafoue les valeurs* (...) *sur lesquelles je n'accepte pas de transiger»*, a affirmé M. Reitzer.

Avec neuf cantons, le Var remporte la palme de la présence au second tour pour le Front national. Il est suivi par les Bouches-du-Rhône (huit), la Seine-Saint-Denis et la Seine-Maritime (sept), les Alpes-Maritimes et l'Oise (six), le Vaucluse (cinq), la Loire et le Nord (quatre), l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Gard, le Haut-Rhin, le Rhone, l'Yonne et le Val-d'Oise (trois). L'examen département par département montre que le Front national réalise ses meilleurs scores dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (quatre départements sur six le placent au-dessus de 15 %) et en Ile-de-France, la Seine-Saint-Denis étant la première collectivité territoriale pour le lepénisme avec 18,23 %. Le Front national est ainsi au-dessus de 15 % dans neuf départements, entre 10 % et 15 % dans vingt-quatre autres, 5 % et 10 % dans quarante-cinq, à moins de 5 % dans dix-sept. La Corse, l'Aveyron et le Cantal offrant la plus forte résistance à l'extrême droite.

Le PCF se désiste à gauche

De son côté, le Parti communiste est parvenu, à une exception près, à faire appliquer la discipline républicaine. A Moyeuvre-Grande (Moselle), le candidat communiste a décidé de se maintenir dans une triangulaire face au conseiller socialiste sortant, René Drouin, qui avait enlevé, en 1981, un siège de député au PCF. A Marseille-5, en revanche, le candidat communiste, Jean Dufour, qui avait affirmé qu'il serait présent au second tour *«dans tous les cas de figure»*, a accepté de se retirer au profit de Bernard Tapie. De même, à Saint-Denis-Nord-Est (Seine-Saint-Denis) et à Orly (Val-de-Marne), les candidats communistes se sont retirés au bénéfice d'un candidat «refondateur», Didier Paillard, et d'un ancien communiste, Gaston Viens. Ce dernier a même salué, à ce propos, *«l'attitude de Robert Hue* [qui] *se situe en totale rupture avec les positions précédemment adoptées»*.

Enfin, de leur côté, les écologistes seront présents, le 27 mars, dans seize cantons, parmi lesquels, le président de Génération Ecologie, Brice Lalonde, à Dinard (Ille-et-Vilaine). Plusieurs de ces candidats ne sont membres ni des Verts ni de GE. C'est le cas de Michel Moreau à Champagnolle (Jura), qui menace le président sortant du conseil général, le sénateur (RPR) André Jourdain, et de Michel Lamarre à Honfleur (Calvados), arrivé en tête au premier tour devant le conseiller sortant (divers droite) soutenu par la majorité.

O. B. et J.-L. S.

A Marseille

M. Tapie met en demeure le PS de se déterminer «pour ou contre lui»

MARSEILLE
de notre correspondant régional

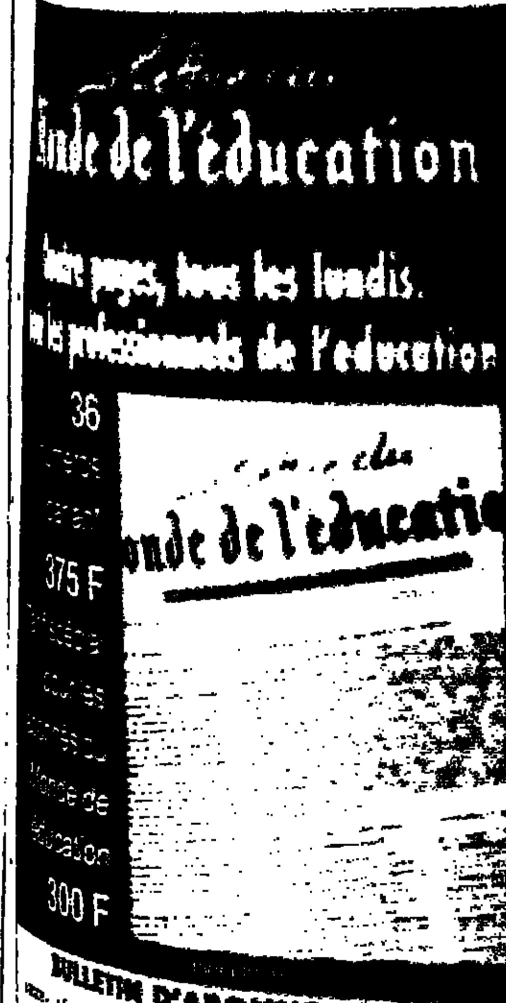
Après le retrait du communiste Jean Dufour, dans le cinquième canton de Marseille, au profit de Bernard Tapie, celui-ci a annoncé, mardi 22 mars, que le MRG appliquera également, de son côté, la règle du désistement républicain, pour le second tour des élections cantonales, au profit des candidats du PCF arrivés en tête dans les cantons Marseille-8, 14-A et 15. Ces cantons sont les seuls, dans l'ensemble du département (avec les quatrième et cinquième cantons de Marseille, dans lesquels les autres partis de gauche n'ont plus de représentant), où les candidats qui se présentaient sous l'étiquette Energie radicale étaient en mesure de se maintenir.

«Cette décision, a précisé M. Tapie, *a été prise sereinement, sans contrepartie et en dehors de toute consigne de Paris.»* Le député des Bouches-du-Rhône s'est attardé sur le cas particulier de Marseille-15, où le candidat du MRG, Armand Paggiolo, n'avait été devancé que de 33 voix par le candidat communiste, Roland Joly. Tous les autres candidats ont été éliminés, y compris le maire vigouriste (ex-PC, soutenu par le PS) du huitième secteur municipal, Lucien Vassal, arrivé en troisième position. *«Là, on était embêté, car notre candidat était absolument sûr de gagner, mais nous avons préféré avoir un élu de moins*, a expliqué M. Tapie. *Sinon, on n'aurait pas pu prétendre faire partie de la majorité du conseil général et on se serait privé de ses moyens d'action en faveur de nos électeurs.»*

M. Tapie a exprimé l'espoir que son attitude permettra, *«une fois pour toutes, de bien nous situer, politiquement, là où l'on doit nous situer»*. A ce sujet, toutefois, il a vivement critiqué une déclaration faite, le jour même, au quotidien *le Méridional* par Lucien Weygand, président (PS) du conseil général, qui s'interrogeait sur l'attitude du député des Bouches-du-Rhône. *«Fera-t-il partie de notre majorité?*, demandait-il. *C'est à lui de le dire* (...). *J'ai toujours eu beaucoup de mal à le comprendre* (...) *et je ne sais toujours pas si on peut compter sur lui, mais il fait partie de la majorité présidentielle et, à ce titre, nous pouvons travailler ensemble.»* Réaction, excédée, de M. Tapie : *«Maintenant, ça suffit! Les socialistes doivent dire s'ils sont contre moi ou avec moi. Il ne reste pas beaucoup de jours pour que M. Weygand m'explique si je suis du côté de la gauche ou si je n'y suis pas.»*

GUY PORTE

GERS : retrait d'Elisabeth Mitterrand. – Elisabeth Mitterrand, arrivée en troisième position avec 22,35 % des voix, le 20 mars, dans le canton de Nogaro (Gers), se retire. La fédération socialiste du Gers a annoncé, mardi 22 mars, qu'elle ne présentera pas de candidat au second tour à Nogaro, ajoutant qu'elle soutient, *«conformément à la logique républicaine, la candidature de Jean-Pierre Pujol (divers gauche), arrivé en tête au premier tour»* avec 28,86 % des suffrages. M. Pujol, maire de Nogaro, avait donné sa démission du PS après la désignation par la base du parti d'Elisabeth Mitterrand, belle-fille du président de la République, qui tentait de succéder à son père, Jean Dupuy (PS).



POLITIQUE

En raison de leur proximité de la présidentielle

Les élections municipales pourraient être reportées de mars à juin 1995

Charles Pasqua (RPR), ministre de l'intérieur, a annoncé, mardi 22 mars, au sortir du déjeuner hebdomadaire de la majorité, à Matignon, que *« la décision de principe »* d'un report des élections municipales avait été prise par le gouvernement. Après avoir longtemps éludé le problème en invoquant une consultation du Conseil d'Etat, à laquelle il n'a pas procédé pour l'instant, Edouard Balladur semble avoir enfin tranché. Un projet devrait être déposé au cours de la prochaine session parlementaire.

Soucieux d'épargner à Jacques Chirac, maire de Paris et candidat officiel du RPR à l'élection présidentielle, la charge d'une double campagne au printemps, le RPR avait demandé, en juin 1993, un report des élections municipales prévues en mars 1995, soit un mois avant l'élection présidentielle, prévue pour la fin avril et le début mai. En dépit de l'accord du Parti républicain, lui aussi favorable à un report, l'UDF, peu soucieuse de répondre avec empressement aux vœux de M. Chirac, s'était prononcée, dans un premier temps, pour le maintien du calendrier, avant de se rallier progressivement à un report, qu'elle entend monnayer au plus fort en investitures UDF communes à la majorité. Celles-ci sont déjà à l'étude.

La surcharge électorale de l'année prochaine (municipales en mars, présidentielle en avril et mai, sénatoriales en septembre) rend aussi délicat le déplacement des municipales, qui ne peut être que de quelques mois, que leur maintien. L'incidence institutionnelle de ces élections sur la présidentielle, puisque les candidats officiels doivent être parrainés, notamment, par les maires, n'arrange rien à l'affaire.

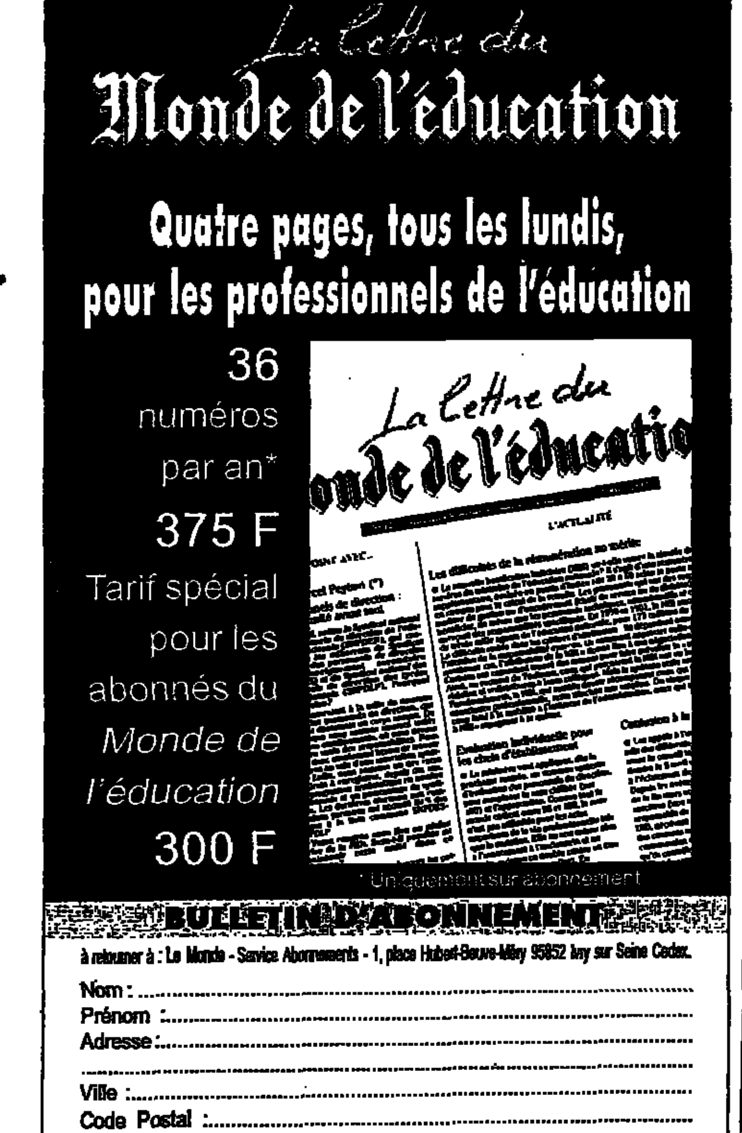
S'il est gênant, politiquement, de raccourcir un mandat en fixant ces élections au début de l'année (ce qui ne règle pas le problème que pourraient poser aux parrainages les recours en annulation de certains scrutins), le report au-delà de l'été entraîne un déplacement des élections sénatoriales. Les grands électeurs, qui constituent le corps électoral de cette élection indirecte, sont en effet, pour l'essentiel, les maires et une partie des conseillers municipaux. Une loi organique serait alors nécessaire, alors qu'une loi simple suffirait pour le seul déplacement des municipales.

M. Pasqua a indiqué trois hypothèses : le mois de septembre, *« difficile »* pour cause de sénatoriales, dont ne veut pas René Monory, président du Sénat ; le mois de février, *« difficile »*, selon le ministre, *« parce qu'il fait froid »* ; et le mois de juin, qui aurait donc la faveur du gouvernement et qui compliquerait, de surcroît, une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale après la présidentielle. Or cette dissolution est redoutée par les députés de la majorité élus de justesse en 1993.

Au cours du déjeuner, toutefois, Valéry Giscard d'Estaing a émis le souhait de ne pas *« perturber les premiers mois d'un nouveau septennat par des élections municipales »*. *« Ouverte »* sur ce chapitre, dont elle n'entend pas faire *« un sujet de conflit »*, l'UDF observe que la décision de satisfaire ou non le souhait de M. Chirac appartient désormais à M. Balladur. Elle attend, pour se prononcer, d'être saisie d'un projet en bonne et due forme, et s'efforce de faire encore monter les enchères.

GILLES PARIS

NORD-PAS-DE-CALAIS : menace d'une dissolution du conseil régional. – Une semaine avant l'examen, en deuxième lecture, de son projet de budget pour 1994, la présidente (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, a affirmé, mardi 22 mars, à Boulogne (Pas-de-Calais), qu'elle demandera aux groupes politiques de *« se prononcer sur la dissolution »* de l'assemblée régionale. Dans l'hypothèse d'un nouveau rejet par la droite du projet de budget régional, les Verts souhaitent *« s'en remettre à l'arbitrage des habitants du Nord-Pas-de-Calais »*.



COMMUNICATION

Le « Livre vert » sur l'audiovisuel

La Commission veut bâtir une industrie européenne de l'image

Après les difficiles négociations du GATT qui ont placé l'audiovisuel hors du champ de la libéralisation économique obligatoire, l'Europe est désormais libre de bâtir une industrie de l'image. C'est dans cette perspective que la Commission de Bruxelles s'apprête à rendre public, à l'intention des professionnels et des gouvernements, le « Livre vert sur la politique audiovisuelle de l'union européenne », un ensemble de propositions destinées à provoquer un large débat financier et réglementaire.

Quels moyens réglementaires et financiers faut-il réunir pour bâtir une industrie européenne de programmes audiovisuels ? Cette question sera au cœur du débat que la Commission européenne souhaite provoquer dans les prochaines semaines à l'aide du « Livre vert sur la politique audiovisuelle de l'union européenne ». Ce document, qui sera rendu public sous peu, s'inscrit dans la suite logique du « Livre blanc, croissance, compétitivité, emploi », qui accorde une importance stratégique au secteur de l'information au sens large du terme (câble, satellites, autoroutes de l'information, réseaux de télécommunications, logiciels, etc.). La logique de cette publication quasi simultanée est claire : il faut éviter que les réseaux électroniques du futur acheminent uniquement des programmes non européens. En d'autres termes, les industries des réseaux en Europe ne doivent pas faire le lit des producteurs d'Hollywood.

Consciente du degré très inégal de réflexion des Etats membres sur la question de l'industrie audiovisuelle, la Commission a donné à ce « Livre vert » un caractère à la fois démonstratif et consultatif. Pour la démonstration, un long préambule part du constat que les industries de l'image en Europe (cinéma et télévision) sont aujourd'hui morcelées au sein même de marchés locaux, souffrent d'un manque permanent d'investissement et sont affligées d'un déficit chronique. Compte tenu du fait que la *« révolution numérique »* et la technologie de la compression vont renforcer le rôle financier du téléspectateur (chaînes à péage, par abonnement) et internationaliser l'industrie des programmes tout en donnant un rôle croissant aux catalogues d'images, le Livre vert formule plus de questions que de réponses.

Trois axes de questions y sont donc développées : la réglementation, les finances et la convergence des systèmes nationaux d'aide aux programme.

■ **Quelle réglementation ?** Les professionnels et les gouvernements devront se prononcer sur la nécessité d'accélérer ou non la mise en œuvre d'infrastructures technologiques (autoroutes de l'informations, satellites...) dans le but d'aider une demande intérieure à se formuler. Ils devront aussi dire si la directive « Télévision sans frontières » – qui oblige les chaînes à consacrer une proportion majoritaire de leur temps de diffusion à des œuvres européennes, à promouvoir la production indépendante et à respecter une chronologie des médias dans l'exploitation des œuvres (en salles, en vidéo, en télévision) – devra être maintenue ou renforcée.

Des choix devront être opérés, car la directive, si elle a contribué à consolider certaines industries nationales de programmes, n'a en rien encouragé la coopération européenne. En outre, les données manquent sur l'état de la production indépendante et sur sa capacité à négocier d'égal à égal avec un diffuseur. Enfin, la chronologie des médias instituée par la directive souffre de lacunes concernant notamment la vidéo. Le Livre vert ajoute également un volet de questions sur le contrôle des réglementations existantes et à venir, ainsi que sur les sanctions encourues. Enfin, il invite à réfléchir à des règles supplémentaires pour les nouveaux services qui surgiront du numérique (péage à la séance, vidéo à la demande par exemple).

■ ***Quels financements ?*** Ce dossier concerne essentiellement le destin du programme Media (330 millions de francs par an), lancé en 1991 pour cinq ans. Faut-il continuer à saupoudrer ces crédits sur une foule de secteurs indépendants les uns des autres (cinéma, dessin animé, etc.) ou les concentrer sur quelques secteurs jugés prioritaires ? Et lesquels ? Sans préjuger des réponses qui seront apportées, la Commission propose quatre domaines essentiels : l'aide au développement d'œuvres susceptibles de viser un large public et d'être exploitées sur tous les supports multimédias, le renforcement de réseaux de distribution à taille européenne (il existe actuellement 900 distributeurs pour 500 films produits par an en Europe), la mise en place de mécanismes d'ingénierie financière susceptibles d'attirer des investisseurs privés, et enfin un plan de formation orientée vers le marché pour les professionnels du cinéma et de la télévision.

Etant donné que les programmes (films, téléfilms...) sont chaque fois des prototypes, le Livre vert se demande ensuite si l'aide financière doit se concentrer sur un maximum de projets, sans tenir compte de la taille des entreprises qui les portent, ou si, au contraire, les aides ne doivent pas aller aux entreprises déjà puissantes pour mieux les aider à répartir les risques inhérents à la production audiovisuelle. Les pays à aire linguistique limitée (Grèce, Flandres) doivent-ils être concernés par les mécanismes de soutien ? Quelles passerelles créer avec les pays d'Europe centrale, leur évitant d'être inondés de programmes américains ? Autant de questions que l'on imagine, à l'avance, houleuses...

■ **Quelle convergences des systèmes nationaux de soutien ?** Réformer la directive, mieux répartir les aides du programme Média aurait peu d'effet sans une harmonisation volontaire des aides nationales. Le système de taxes parafiscales institué par la France tout au long de la filière image (taxe sur les billets de cinéma, taxe sur le chiffre d'affaire des chaînes de télévision...) peut-il et doit-il être généralisé à l'ensemble des Etats membres de l'Union ? Pour éviter le saupoudrage, faut-il au contraire demander aux Etats de réformer leurs propres systèmes d'aides en fonction de secteurs dits prioritaires ? Et lesquels ? De quelle manière l'Union européenne peut-elle contribuer à cette convergence des politiques financières nationales ? Autant de questions qui vont obliger les Etats membres à *« un changement d'attitude »*.

Les difficiles négociations du GATT, qui avaient placé provisoirement l'audiovisuel à l'abri de tout plan de libéralisation, ont aussi été l'occasion d'un électrochoc. Beaucoup de gouvernements ont découvert, à la fin 1993, l'importance culturelle mais aussi industrielle de ce secteur. Qu'ils passent aux actes dépendra beaucoup du degré de mobilisation des professionnels de l'image dans chacun des pays membres de l'Union.

YVES MAMOU

TÉLÉ EMPLOI émettra du 28 mars au 17 avril. – La *« chaîne de l'information pour l'emploi et la formation »*, Télé Emploi, mise en œuvre par France Télévision, occupera de 7 heures à 19 heures (et dès midi en fin de semaine) le cinquième réseau, avant ARTE, du 28 mars au 17 avril. En présentant ce projet, mardi 22 mars, le ministre du travail Michel Giraud a souligné son rôle de relais des *« Forums locaux pour l'emploi »* et des *« Rencontres pour l'emploi »* qui se tiennent dans les régions. Le ministre de la communication, Alain Carignon, a, quant à lui, insisté sur la *« caisse de résonance de l'esprit d'entreprise »* que pouvait constituer cette initiative, *« voulue et décidée »* par le premier ministre, Edouard Balladur, qui permettra à la télévision de *« mesurer sa capacité à mener une action de communication sociale »* et doit *« mobiliser le téléspectateur-citoyen »*.

Après l'émotion suscitée par une séquence de « Perdu de vue »

TF 1 devrait diffuser un nouveau reportage sur Fécamp

TF 1 devrait diffuser prochainement un nouveau reportage sur Fécamp, après que de nombreux Fécampois aient protesté contre l'émission « Perdu de vue » du lundi 14 mars, qui prenait prétexte de la disparition d'un adolescent, Tony, pour présenter la ville sous un aspect négatif (*le Monde* du 22 mars). Le PDG de TF 1, Patrick Le Lay se serait engagé auprès de Frédérique Bredin, maire (PS) de Fécamp, à faire réaliser un nouveau reportage sur sa ville. Gérard Carreyrou, directeur de l'information de la chaîne, nous a indiqué qu'il *« n'avait pas vu l'émission »*, et n'était pas *« le pompier de service »* voué à réparer d'éventuelles erreurs. *« Je ne me suis engagé à rien d'autre qu'à regarder l'émission et à donner mon avis à la direction de la chaîne »*, ajoute M. Carreyrou.

Une émission rectificative ressemblerait à un désaveu pour le reality show « Perdu de vue », produit par Pascale Breugnot. Dans un communiqué à l'AFP du 21 mars, la directrice des magazines et documentaires de TF 1 affirmait que seule l'intervention de la télévision avait poussé les autorités locales à s'intéresser à la disparition du jeune Tony. *« Mme Bredin ferait donc bien de mettre son énergie dans une aide efficace aux familles plutôt que dans des déclarations à la presse intempestives sur l'image de sa ville »*, a déclaré Mme Breugnot. A la mairie de Fécamp, on se refusait à commenter les propos de la productrice, en indiquant toutefois qu'il s'agissait d'un *« amalgame laissant croire qu'un maire peut se substituer à l'autorité parentale et à l'autorité judiciaire »* et que Mme Bredin avait d'ailleurs *« invité »* la mère du jeune Tony à la rencontrer. La mairie a souligné *« l'intelligence de la direction de TF 1 qui avait accepté la diffusion d'un autre reportage sur la ville »*.

Y-M. L.



LE DÉBAT AUTOUR DU CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le maintien des dispositions sur le «SMIC-jeunes» continue

M. Balladur campe sur ses positions

Tout au long de la journée du mardi 22 mars, des manifestations, souvent improvisées, parfois violentes, ont eu lieu dans une vingtaine de ville de province parmi lesquelles, Lyon, Toulouse, Nantes, Bordeaux et Rennes. Les élèves des IUT ont été rejoints, dans plusieurs villes, par de nombreux lycéens et par des étudiants des universités, comme à la faculté de lettres de Nantes, en «grève illimitée» depuis mardi matin. A Lyon, on dénombre, selon la préfecture, onze blessés parmi les forces de l'ordre et 70 interpellations parmi les manifestants.

■ DURCISSEMENT SYNDICAL. Après la publication au *Journal officiel* du décret complémentaire sur le contrat d'insertion professionnelle (CIP), FO dénonce la «provocation» et la CGT appelle toujours à la mobilisation. La CFDT a annoncé le dépôt d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Confirmant la création d'un comité d'observation et de suivi, auquel seront associées les organisations d'étudiants, Michel Giraud et Nicolas Sarkozy ont lié le sort du dispositif au bilan qui en sera fait au 30 septembre. Les deux ministres ont affirmé que le gouvernement engagerait le dialogue avec les jeunes.

■ ASSIDUITÉ. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a exprimé la détermination du gouvernement en estimant que «les parents devraient se préoccuper un peu plus de ce que font leurs enfants». Il a ajouté, sous forme de question : «Mais que font les chefs d'établissements?»

La rue contre les urnes? Les lycéens et les «casseurs» de banlieue contre la «sagesse» de la France profonde, celle des cantons ruraux? La tentation est grande de considérer que, par leurs votes, les électeurs du premier tour des cantonales ont donné raison au gouvernement et, ainsi, désavoué tous ceux qui s'opposent au contrat d'insertion professionnelle. Elle est si grande que nombreux sont ceux qui y succombent dans les milieux de la majorité. Tous, pourtant, ne commettent pas cette erreur, conscients qu'ils sont que tant que dureront les manifestations contre le «SMIC-jeunes», elles peuvent être le détonateur de cette révolte de la jeunesse que redoutaient déjà les socialistes du temps où ils étaient au pouvoir, de cette explosion sociale que veut à tout prix éviter Edouard Balladur, pour qui le souvenir de mai 1968 est traumatisant.

La victoire du gouvernement aux cantonales est peut-être par défaut, tant elle n'est réelle que parce que la majorité n'a pas été battue (la droite républicaine avait déjà obtenu 44,89 % des suffrages exprimés aux précédentes élections de la même série, en 1988), mais cela suffit à redonner au premier ministre un «oxygène» dont il avait le plus grand besoin. Sa discrétion durant toute la campagne, et la transformation évidente de ce scrutin en «test», le met dans la position du joueur qui n'aurait misé que 100 francs alors que ses adversaires jetaient sur le tapis une plaque de 1 000 francs et qui ramasserait la mise.

Ce «jackpot» est le bienvenu pour Edouard Balladur, tant cette arrivée inespérée du printemps fait oublier les bourrasques de l'hiver. Pendant un mois et demi, le premier ministre a vécu les semaines les plus dures depuis son installation à l'hôtel Matignon. La bévue de François Léotard et de Simone Veil, souhaitant avant terme sa candidature à la présidence de la République, a permis à Jacques Chirac de sortir du bois, de commencer à lancer, ou de faire lancer, des flèches contre son «ami» devenu un «rival», et ainsi de perturber une majorité qui n'avait guère envie de voir s'ouvrir une nouvelle «guerre des chefs».

La chute d'Edouard Balladur dans les sondages est venue rajouter à cette perturbation, les députés du RPR et de l'UDF commençant à se demander si la vague des législatives n'allait pas se retirer en les laissant sur le sable. La renaissance de l'unité syndicale et le succès des manifestations contre le CIP ne pouvaient qu'ajouter à cette inquiétude.

Le CIP comme la loi Falloux

Un temps, les parlementaires, qui furent pourtant bien discrets dans la défense d'une mesure qu'ils avaient voulue, ont même redouté que le gouvernement ne cède pour la troisième fois, après Air France et la loi Falloux, à la pression de la rue.

Les reculs mal gérés du gouvernement sur ce dossier avaient en effet de quoi perturber une majorité plus sensible à l'ordre qu'à la justice. D'autant que, pour défendre ce CIP, Edouard Balladur, Michel Giraud et Nicolas Sarkozy furent bien seuls. Traumatisé par leurs échecs récents, François Bayrou, ministre des lycéens, et François Fillon, ministre des étudiants, se réfugièrent dans un silence aussi assourdissant que celui de Michèle Alliot-Marie qui, théoriquement, a la responsabilité de la jeunesse.

Dans un tel climat, le premier ministre se devait de reprendre sa majorité en main. Il avait envisagé de le faire par quelques gestes forts à l'occasion de l'anniversaire de son installation à Matignon. Le résultat des cantonales rend cette obligation moins pressante. Il lui a même permis de signifier que le temps des reculades était clos : maintenant que le décret complémentaire a été publié, que la création d'un «observatoire» des résultats du CIP a été annoncé, le gouvernement ne changera plus d'attitude. Mais ce faisant M. Balladur ne commet-il pas la même erreur que lorsque, au lendemain de son succès au GATT, il avait ressorti du tiroir la réforme de la loi Falloux?

La rue continue à crier son rejet du «SMIC-jeunes». Cela, bien entendu, inquiète Matignon qui, se souvenant de ce qui était survenu au gouvernement de Jacques Chirac après la mort de Malik Oussékine, redoute un incident grave, dont certains des collaborateurs du premier ministre se demandent même si ce n'est pas ce que cherchent ceux qu'ils accusent de s'efforcer de tirer les ficelles des contestataires.

Cette vision policière surprend. Edouard Balladur lui-même ne cesse de souligner la fragilité du tissu social, expliquant que c'est celle-ci qui rend nécessaire la prudence dans l'action réformatrice qu'il juge indispensable. Il fait sienne cette crainte de ses prédécesseurs au gouvernement d'une explosion des banlieues du désespoir. La réforme du code de la nationalité aurait pu servir de détonateur; ce ne fut pas le cas, contrairement à ce que redoutaient certains socialistes. Aujourd'hui le «SMIC-jeunes» paraît bien remplir cette fonction, tant il unit dans un même rejet toutes les «classes sociales» d'une jeunesse persuadée, non sans raison, que la société la rejette.

Des aînés plus chanceux

Comme s'étonner de la révolte des enfants de l'immigration, écartelés entre deux cultures et à qui trop de Français font comprendre qu'ils ne sont pas des citoyens à part entière? Comment s'offusquer qu'ils deviennent des «casseurs», alors qu'on ne leur laisse guère d'autre moyen d'expression et que, pour les occuper, on ne leur offre que des spectacles sportifs où la violence a aussi droit de cité? Comment être surpris que des étudiants élevés dans le culte du diplôme n'acceptent pas que celui-ci soit dévalorisé? Comment ne pas comprendre que les jeunes ne peuvent pas accepter qu'on semble les accuser d'être au chômage simplement parcequ'ils exigeraient d'être payés comme leurs aînés?

Ce malaise de la jeunesse ne date pas de mars 1993. Celle-ci ne peut que constater que, la crise aidant, ses aînés sont plus chanceux qu'elle. Héritiers des années fastes de la croissance économique, les retraités d'aujourd'hui, comme l'a constaté le dernier rapport du Centre d'études des revenus et des coûts, disposent de revenus supérieurs à ceux des actifs. Or, en souvenir de l'époque ancienne où trop de personnes âgées étaient dans la misère, il est toujours politiquement impossible de les mettre à contribution. Une nouvelle preuve vient d'en être donnée avec l'hésitation du gouvernement à imposer une augmentation de leur contribution sociale, pourtant plus faible que celle des actifs, pour financer l'allocation dépendance. Les jeunes, à qui on prétend proposer un salaire au rabais, ne peuvent que mal supporter cette différence de traitement.

La France de 1993 pourrait être dessinée comme une caricature où les grands-parents font du tourisme, où les parents sont en pré retraite ou redoutent d'être licenciés, et où les petits-enfants espèrent simplement pouvoir toucher un jour le RMI! Comme s'étonner alors que la jeunesse se révolte?

De cette évolution de la société française, Edouard Balladur n'est pas responsable. Mais par l'invention de ce CIP, ressenti comme un «SMIC-jeunes», il a permis qu'un sentiment diffus devienne une certitude. C'est donc à lui qu'il appartient de soigner ce mal aussi ancien que profond. S'il y parvient, il aura définitivement prouvé ses capacités d'homme d'Etat. Sinon...

THIERRY BRÉHIER

Un recours en annulation de la CFDT

La publication du décret complémentaire sur le contrat d'insertion professionnelle, au lendemain de la consultation des partenaires sociaux (*le Monde* du 23 mars), a provoqué un durcissement de certains syndicats. «*Provocation*», écrit FO dans un communiqué, qui considère que «*le gouvernement démontre ainsi que les consultations du 21 mars n'étaient qu'une formalité de bienséance*».

Pour FO, «*en passant en force, le gouvernement confirme sa volonté de mettre en place un SMIC jeunes pour les non-diplômés et un salaire raboté pour tous les diplômés*». Son secrétaire général, Marc Blondel, a déclaré que, «*juridiquement, il y a des contestations fort possibles*» du décret, soulignant que celui-ci ne peut pas «*l'emporter sur les conventions collectives*».

La CFDT a annoncé, mardi 22 mars, qu'elle va «*déposer un recours en annulation des trois décrets sur le contrat d'insertion professionnelle devant le Conseil d'Etat*», estimant que ce dispositif constitue une «*dérogation*» non réglementaire «*au principe du SMIC*». Selon la CFDT, «*nul texte ne peut déroger*» à un principe général de droit, tandis que la loi quinquennale institue de fait «*un deuxième SMIC spécial pour les jeunes*», qui serait «*contraire au principe de l'égalité de traitement*». Sur la rémunération des jeunes diplômés, elle objecte que le gouvernement ne peut pas «*fixer un minimum de rémunération appuyée sur une référence aux salaires minimum conventionnels*» et ne peut pas «*s'arroger le droit d'intervenir dans le champ de la négociation collective*».

«*La décision gouvernementale de publier son décret ne change rien à la situation*», a déclaré la CGT, qui continue à appeler «*à l'action unie et rassembleuse pour imposer l'abrogation du SMIC jeunes*».

La «paupérisation» des classes moyennes

Au-delà des manifestations des jeunes et des syndicalistes contre ce qu'ils appellent le «SMIC-jeunes», et qui font mieux que de révéler l'ampleur d'un malaise social profond, le projet gouvernemental a publiquement *consacré la casse d'un mécanisme*, jusqu'ici essentiel de la société française. Durablement, le mal est fait, que les péripéties en cours ou à venir, autour d'un contrat d'insertion professionnelle, ne modifieront plus.

Depuis toujours, sous couvert de l'idéologie du progrès, chacun s'était persuadé que l'ascension sociale – la promotion – faisait partie du possible et que l'école de la République participait naturellement de ce mouvement. D'où l'importance accordée aux diplômes et l'effort accompli de génération en génération, dont atteste l'élévation continuelle du niveau. Les classes supérieures maîtrisaient bien le système, dans lequel le sociologue Pierre Bourdieu voyait le triomphe des «héritiers», capables de reproduire sans fin des élites, quasiment nées avec l'assurance de posséder, à terme, les diplômes les plus enviés et, donc, les postes prestigieux. Mais les classes moyennes partageaient, elles aussi, cet espoir, et l'entretenaient, soit pour elles-mêmes, soit pour leur progéniture, avec, plus ou moins confusément, la possibilité d'une revanche en tête.

Avec la crise, depuis maintenant vingt ans, c'est ce processus de progression constante qui est battu en brèche. Et le fort développement du chômage des cadres, depuis 1991, n'a fait que démontrer que le risque de perte d'emploi et de statut n'épargnait plus personne, nulle part.

Les premiers, les dirigeants et leurs enfants ont commencé de se lamenter, stigmatisant ce que certains s'aventuraient à qualifier de «*paupérisation*». En d'autres termes, les parents connaissaient une situation patrimoniale et professionnelle moins confortable que celle de leurs aînés, et il devenait clair que leurs descendants continueraient de reculer lentement. Maints exemples sont là pour le prouver, et expliquent l'attitude de grands patrons, à l'automne dernier, découvrant *que leurs fils ou filles, pourtant* excellents élèves, pouvaient être menacés de l'ANPE.

Un moyen d'échapper au chômage

Aujourd'hui, les classes moyennes font le même constat, *alors qu'elles avaient, à force de* volonté, cultivé l'illusion plus longtemps. D'ailleurs, le discours ambiant sur l'importance de la formation et la valorisation permanente des filières professionnelles, en pleine croissance, les avait conduits à persévérer, le diplôme étant conçu comme un moyen d'échapper au chômage. Signe des temps, le volume des entrées dans les classes préparatoires pour les écoles commerciales a baissé, parfois dans des proportions importantes (–20 %), certaines écoles de commerce éprouvent des difficultés de recrutement, et il apparaît que, y compris pour des raisons économiques, des parents ont recours aux admissions parallèles à bac+2 pour abaisser le coût d'une scolarité dans une sup de co par exemple...

Qu'est-ce que cela signifie? En proie à des difficultés, inquiètes de leur propre avenir, des familles tergiversent avec leur fonction traditionnelle d'accompagnateur de l'ascension sociale. D'une certaine façon, elles doutent de la validité du mécanisme. Or c'est dans ce contexte, déjà inquiétant, que survient l'affaire du «SMIC-jeunes». Ce qui était en germe a été officialisé, proclamé comme un fait. Et c'est le gouvernement qui a pris la responsabilité de rompre avec un mythe, c'est par lui que le scandale arrive.

ALAIN LEBAUBE

CLÉS/ *Le CIP*

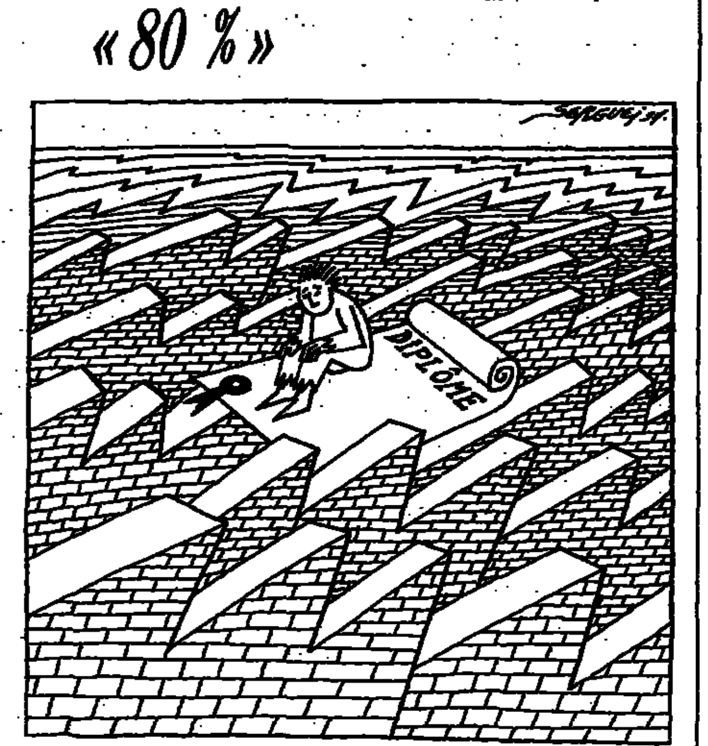
Voici les principales dispositions qui régissent le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Le décret du 21 mars publié au *Journal officiel* du mardi 22 mars a précisé les dernières modifications apportées à cette mesure.

■ **FORMATION.** L'entreprise a le choix entre deux formules. Si le CIP est assorti d'une formation *équivalente à 15 % de la durée du* contrat, le jeune perçoit une rémunération en pourcentage du SMIC calculée suivant son âge : 30 % de 16 à 17 ans, 50 % de 18 à 20 ans et 65 % à partir de 21 ans. Si le CIP ne comprend pas de formation, un tuteur choisi dans l'entreprise doit assurer obligatoirement auprès du jeune une formation pratique. Dans ce cas, 80 % du temps de travail du jeune est consacré à des activités exclusivement productives et 20 % est réservé à des actions de formation. Le temps de formation doit correspondre en moyenne à un jour de travail par semaine. Chaque mois, un bilan entre le jeune et son tuteur est effectué et consigné dans un carnet de suivi. Le jeune atteste de cet entretien par sa signature.

■ **SALAIRE.** Le salaire du jeune est fixé en fonction de son diplôme. Il est au moins égal à 80 % du salaire minimum fixé par la convention collective applicable dans l'entreprise, sous réserve que cette rémunération ne soit pas inférieur, au SMIC, pour les jeunes ayant au moins le niveau bac + 2 (DEUG, DUT, BTS...) et qui sont inscrits à l'ANPE depuis au moins six mois et pour ceux ayant un diplôme niveau 4 et 5 (bac, brevet de technicien, BEP, CAP). *Pour les* jeunes sans diplôme, le salaire reste égal à 80 % du SMIC.

■ **SUIVI.** *Un suivi est assuré par* les directions du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Tout CIP sera précédé par la conclusion d'une convention entre l'Etat et l'entreprise. L'administration pourra dénoncer la convention. Un «*comité d'observation et de suivi*», composé de représentants syndicaux, patronaux et étu*diants, remettra au ministre du* travail un rapport sur l'expérience du CIP au 30 septembre 1994.

«80 %»



Au fil des semaines et des manifestations, l'onde de choc déclenchée par l'instauration du Contrat d'insertion professionnelle (CIP) se nourrit de toutes les inquiétudes françaises : une société minée par le chômage, des banlieues en déshérence, une jeunesse en mal d'avenir et un pouvoir en panne de projets. A quoi s'ajoute le déphasage des générations, entre un premier ministre qui choisit la posture du père de famille et des étudiants ou lycéens qui multiplient les pied-de-nez, se mobilisent pour Fun Radio et se répandent sans crier gare dans toutes les rues de France et de Navarre.

Au-delà de ces ressorts prévisibles, le désarroi ou la colère provoqués par cette affaire du «SMIC-jeunes» sont trop perceptibles et trop persistants pour ne pas relever d'une symbolique particulière. Qui tient en un chiffre : 80 %.

Un télescopage des symboles

Ce fut le chiffre fétiche de la décennie écoulée, quand les gouvernements successifs, de gauche puis de droite, bon gré mal gré, invitaient 80 % des jeunes à accéder au niveau du baccalauréat et aux portes de l'enseignement supérieur. Depuis dix ans, chacun s'est persuadé que la formation était le seul remède sérieux au chômage, la clé de répartition entre l'espoir social et l'exclusion : les jeunes et leurs familles, engagés dans cette course au diplôme; le système d'éducation, au risque d'être submergé et déstabilisé; ou encore les collectivités locales, qui ont fait de leurs investissements scolaires et universitaires la vitrine de leur dynamisme. Le résultat est à la hauteur de cette mobilisation. En dix ans, le budget annuel de l'éducation nationale a augmenté de plus de 100 milliards de francs, le pourcentage de bacheliers par rapport à chaque classe d'âge est passé de 30 % à 53 %, et le nombre d'étudiants a pratiquement doublé pour atteindre deux millions cette année.

Or c'est précisément à ce moment-là que 80 % devient le chiffre-couperet. De 80 % des jeunes au niveau du bac, le gouvernement de M. Balladur passe brutalement, selon les moutures successives du projet de CIP, à 80 % du SMIC à l'embauche sur un premier emploi ou à 80 % du salaire conventionnel. Hier «nouvelle frontière» de l'accès au savoir et à l'emploi, les 80 % apparaissent, désormais, comme une nouvelle barrière dans la course d'obstacles de l'insertion professionnelle.

Ce télescopage des symboles est d'autant plus détonant et imprévisible qu'il touche le cœur du système social, scolaire et professionnel. Avec leurs effectifs sélectionnés, leur formation moins académique et leur ouverture vers l'entreprise, les fameux «bac+2» (instituts universitaires de technologie et sections de techniciens supérieurs) sont en effet devenus, en vingt ans, un secteur-clé de stratégie des bacheliers, moins huppé que les classes préparatoires aux grandes écoles mais plus prisé que les premiers cycles universitaires, anonymes et bondés.

Au risque de forcer le trait, ces filières à bac+2 accueillent plutôt les enfants des classes moyennes, bon élèves sans être «héritiers». Enfin, ce niveau de formation à bac+2, et le statut de technicien supérieur qui y est attaché, constitue (avec le niveau des ingénieurs à bac+5) l'un des deux grands points d'articulation entre diplôme et emploi, sur lesquels sont calés convention collective, statut et salaire d'embauche. Bousculer tout cela sans autre perspective que de créer des emplois à la portion congrue présente le risque, en définitive, de fabriquer 80 % de jeunes déçus, frustrés ou furieux. Nonobstant le *résultat des élections cantonales*.

GÉRARD COURTOIS

... dispositions sur le « SMIC-jeunes » contin[ue] de susciter les protestations des étudiants et des lycéens

« Ras le bol de tout »

LYON

de notre bureau régional

« Je n'ai pas envie de me faire exploiter en sortant de l'école ». Aurélien, élève en première année de BEP vente dans un lycée lyonnais privé sous contrat, participe depuis jeudi 17 mars à toutes les manifestations spontanées contre le contrat d'insertion professionnelle. Il a passé son mardi après-midi sur la place Bellecour, devenue le rendez-vous quotidien des jeunes manifestants. Assis ou debout, au rythme des charges de CRS, il se dit prêt à revenir demain et après-demain. *« J'en ai marre de ce système pourri, à quoi ça sert les diplômes ? »,* s'interroge-t-il.

Dans son établissement, tous les élèves grévistes ont reçu une lettre du proviseur leur indiquant qu'ils ne sont pas autorisés à manquer les cours sans l'accord des parents. Au lycée public Diderot, dans le quartier de la Croix-Rousse, le mot d'excuse est aussi obligatoire. *« Sinon c'est la colle »,* explique une élève de première. Mais peu importent pour elle ces menaces de sanction. C'est la première fois que Laurence manifeste. *« Au-delà du CIP, c'est tout le système scolaire qu'il faut changer. Aujourd'hui, le niveau d'études n'a plus de sens. Mais pour que tout change, il faut que ça pète un bon coup ».* Elèves en seconde au lycée privé Belmont de la Guillotière, Maude et Sylvie veulent, disent-elles *« défendre leur cause ». « On nous demande de faire le plus d'études possible mais au bout du compte, nous serons toujours payées pareil ».*

Le bouche à oreille

Regardant les nombreux CRS qui bloquent les rues adjacentes, elles sont persuadées que cette présence policière marque le succès du mouvement. *« Ce n'est pas prêt de s'arrêter. Les jeunes en ont trop marre de tout. Le chômage, l'école, le sida, les flics, rien ne tourne rond... ».* Mais les casseurs les inquiètent. *« Ils profitent des manifs pour tout foutre en l'air. Cette violence discrédite notre mouvement »,* considère Sylvie. *« C'est un moyen pour eux de s'exprimer. Avec ce qui se passe dans les banlieues, il ne faut pas s'étonner »,* explique Laurent, plus âgé, salarié sous contrat de qualification, venu soutenir les lycéens *« par solidarité ».*

La plupart des adolescents manifestants se tiennent informés des rassemblements grâce au bouche à oreille. *« Nous n'avons qu'à demander, nous trouvons toujours quelqu'un qui connaît le prochain rendez-vous ».* Cette improvisation en désole certains : *« Il faudrait que tout cela soit mieux organisé, avec des slogans, des chants, des banderoles »,* estime Cyril. *« Cette spontanéité est le signe d'un véritable ras-le-bol »,* constate, le regard triste, un lycéen pour qui *« la situation est grave parce que la jeunesse n'a plus d'espoir, plus d'idéal, plus rien. Elle se bat, dès quinze ans, pour des salaires, c'est fou ».*

Dans certains lycées de banlieue, des élèves commencent à mettre en place de véritables services d'ordre afin que les casseurs ne se mélangent pas aux manifestants. Pour le responsable d'un établissement de Villeurbanne, où l'absentéisme a atteint 80 % lundi, *« il n'est pas question d'empêcher les gosses de manifester. Surtout quant les syndicats enseignants et une fédération de parents d'élèves sont d'accord sur le retrait du CIP ».* Mais ce proviseur avoue sa peur *« face au malaise social ».*

Marie-Hélène, qui passera son baccalauréat hôtelier à la fin de l'année souligne que le directeur de son école aussi *« encourage les élèves à manifester et à faire respecter leurs droits ».* Elle souhaite une véritable coordination lycéenne. *« Entre la provocation des flics et celle des casseurs, on a parfois peur. Mais il ne faut pas baisser les bras, ceux qui cassent sont une minorité ».*

SANDRINE BLANCHARD

En province, les manifestants ne désarment pas

Dans une vingtaine de villes de province, notamment à Lyon, Toulouse, Nantes, Nancy, Bordeaux, Tarbes, Besançon et Rennes, mais aussi à Saint-Etienne, Caen, Lorient, Perpignan, Carcassonne et Valence, des manifestations rassemblant des centaines ou des milliers de jeunes se sont multipliées, mardi 22 mars, les lycéens prenant souvent le relais des étudiants.

C'est à Lyon que les incidents les plus violents ont eu lieu mardi, tout au long de l'après-midi et jusque vers 20 heures. Pour la quatrième fois en une semaine, forces de l'ordre et groupes de jeunes se sont opposés, toute la journée, dans différents quartiers de la ville. En fin d'après-midi, des scènes de vandalisme, magasins pillés et véhicules endommagés, ont été observées, principalement sur la rive gauche de Rhône. Une trentaine de magasins auraient ainsi été endommagés ou pillés par des groupes de « casseurs ». Des incidents ont été également signalés près de la gare de la Part-Dieu et, selon des témoins, des voitures auraient été renversées devant l'université Lyon-III. Avec 1 200 gendarmes mobiles et CRS déployés, les effectifs de police avaient pourtant été doublés.

Dans la matinée, environ 3 000 lycéens lyonnais avaient défilé dans le calme, bien encadrés par leur service d'ordre, réclamant le retrait des décrets sur le CIP. Les premiers incidents sérieux ont eu lieu en début d'après-midi, après la dispersion de la manifestation. Des centaines de jeunes, rassemblés sur la place Bellecour, la plus grande place de la ville, devenue au fil des jours le lieu de ralliement des jeunes manifestants, se sont mis à harceler CRS et gendarmes mobiles qui avaient pris position à proximité. Jets de pierres et de bouteilles : les forces de l'ordre ont riposté, noyant à plusieurs reprises la place Bellecour et ses environs de gaz lacrymogènes, avant d'avoir recours aux canons à eau. Les affrontements ont pris fin vers 20 heures. Selon la préfecture, ils auraient fait onze blessés parmi les forces de l'ordre et entraîné 70 interpellations.

Annuler les condamnations

A Toulouse, cinq mille à dix mille personnes se sont également rassemblées pour demander l'abrogation des décrets sur le CIP. En fin d'après-midi, cinq cent jeunes ont convergé vers la gare et bloqué le trafic ferroviaire. Dans la matinée, la coordination des IUT de Toulouse avait appelé à un *« durcissement du mouvement ».* Des manifestations de moindre ampleur ont eu lieu dans les villes de la région : à Auch (Gers), 500 lycéens ont défilé, à Albi (Tarn) et Cahors (Lot), des sit-in ont réuni plusieurs centaines de lycéens comme à Montauban (Tarn-et-Garonne) et à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

A Perpignan, 800 lycéens ont défilé dans le calme dans les rues de la ville avant de se rendre à la gare où ils ont retardé le trafic ferroviaire en s'asseaynt sur les voies. A Bordeaux, c'est le trafic autoroutier qui a été interrompu par quelques 250 étudiants qui ont improvisé une opération « péage gratuit » sur l'autoroute A 62 (Bordeaux-Toulouse). Les manifestants, pour la plupart des étudiants en IUT, ont fait signer aux automobilistes une pétition *« pour le retrait inconditionnel des décrets sur le CIP »* et organisé une « opération escargot », avec leur petite centaine de véhicules, sur le chemin du retour vers Bordeaux.

Dans l'Ouest, à Rennes, 300 étudiants et lycéens ont manifesté sans incident et occupé brièvement la gare SNCF. A Nantes, la journée a été assez calme après les violentes manifestations de lundi. En fin de journée, quelques centaines de jeunes ont harcelé les forces de l'ordre, postées devant la préfecture et le palais de justice. A la faculté des lettres, les étudiants avaient, le matin, voté la grève illimitée, pour réclamer l'annulation des dix condamnations en procédure de comparution immédiate, prononcées samedi 19 mars.

Création d'un comité d'observation et de suivi

La constitution d'un *« comité d'observation et de suivi »* du CIP a été confirmée dans le décret « complémentaire » publié le 22 mars au *Journal officiel*. Edouard Balladur l'avait en effet annoncé le 17 mars dans *« sa Lettre aux jeunes »* publiée dans *Libération*, en invitant les organisations étudiantes à y participer.

Composé de représentants des organisations syndicales, patronales et étudiantes et des délégués à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, ce comité devra, d'ici au 30 septembre, remettre au ministre du travail, un *« rapport sur l'expérience du CIP ».*

Interpellé, mardi 22 mars sur France 2, sur l'avenir du CIP, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, a, de son côté, précisé qu'*« on verra à ce moment-là ». « Si la formule* [du contrat d'insertion professionnelle] *ne marche pas, on trouvera autre chose »,* a-t-il indiqué en ajoutant que *« le CIP n'est pas la solution miracle ».*

MM. Giraud et Sarkozy dialoguent avec les jeunes

Michel Giraud, ministre du travail, a assuré, mardi 22 mars, que le gouvernement réfléchissait *« à de prochaines initiatives »* en direction des jeunes. Des *« initiatives »* et non *« des mesures nouvelles »,* précisait-on plus tard, l'objectif étant *« d'écouter et de comprendre »* les jeunes en *« établissant des passerelles ».* Cette démarche concernerait tous les ministres dont les fonctions ont un rapport avec les jeunes, éducation nationale, jeunesse et sports et travail, notamment. Le ministre du travail a dîné, lundi 21 mars, avec un groupe d'étudiants pour dialoguer avec eux. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a discuté en direct sur France 2, au cours du « 20 heures », avec quatre étudiants ou lycéens qui se trouvaient en studio à Lyon.

M. Giraud a souligné le caractère *« expérimental du contrat d'insertion professionnelle (CIP) et promis qu'un bilan sera fait du dispositif, sans pour autant lui tenir le pouls pour savoir s'il respire ».*

▶ *Lire également page 23 la chronique « Images » de Daniel Schneidermann.*

Une panoplie policière à risques

Agitant des restes de projectiles en direction de la caméra, une étudiante lyonnaise a vivement interpellé le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, mardi soir 22 mars en direct sur France 2, sur sa manière de *« dialoguer ».* L'image ne donnait qu'une information confuse sur la nature des projectiles, que l'étudiante disait avoir ramassés dans la rue après qu'ils eurent été tirés par les forces de l'ordre. Renseignements pris auprès de la rédaction lyonnaise de la chaîne, il s'agissait *« de douilles de quelques centimètres de haut, du type de celles des fusils-mitrailleurs, ainsi que de restes de grenades lacrymogènes ».*

Si M. Sarkozy a esquivé la question, et si les responsables policiers lyonnais ont, depuis lors, vérifié qu'aucun coup de feu n'a été tiré par les forces de l'ordre, la scène a eu le mérite de poser une nouvelle fois la question de la violence légitime en matière de maintien de l'ordre. Le gouvernement et les forces de police se trouvent en effet à nouveau confrontés au « syndrome Malik Oussekine », du nom de cet étudiant ayant trouvé la mort au cours de son arrestation brutale par des policiers lors des manifestations de l'hiver 1986. Un souvenir d'autant plus vivace que l'actuel ministre de l'intérieur était déjà, alors, aux commandes place Beauvau. Aussi M. Pasqua vient-il de demander de réduire le plus possible les « charges » policières contre les manifestants.

Appareils photo et camescopes

« Séparer le bon grain des manifestants de l'ivraie des casseurs n'est pas facile », a commenté Marcel Leclerc, préfet délégué à la sécurité et à la défense en région Rhône-Alpes. Lundi 21 mars à Lyon, par exemple, trois cents grenades lacrymogènes ont été tirées en direction des manifestants. Presque toutes étaient des grenades du type normalement utilisé en maintien de l'ordre, qui sont peu bruyantes et qui dégagent une fumée blanche.

Une poignée de grenades à effet de souffle – des « GLI » : grenades lacrymogènes instantanées – ont cependant été lancées dans la capitale rhodanienne, après que le « feu vert » nécessaire a été donné par les autorités préfectorales. Ces grenades sont très rarement employées, car elles peuvent être dangereuses pour les manifestants : traumatismes au tympan, chutes provoquées par l'effet de souffle, et incidents cardio-ventilatoires provoqués par un nuage de gaz incolores et plus corrosifs que dans le cas des grenades ordinaires. Des douilles de pistolets à grenailles ont bien été retrouvées par les policiers de la sécurité publique lyonnaise, mais elles provenaient sans doute des rangs des trublions.

Même face à des « casseurs » très violents, des gestes de violence inadmissibles de la part des forces de l'ordre ont été observés ces derniers jours. A Paris, des coups de pied sur des manifestants maîtrisés et maintenus au sol ont ainsi été portés par des policiers en civil. En province, notamment à Lyon, des grenades lacrymogènes ont été envoyées à « tir tendu ». Or cette pratique est formellement interdite aux CRS, qui ont pour consigne de tirer vers le ciel afin d'éviter les blessures provoquées par des trajectoires directes.

« On tombe sur des gens venus pour casser du flic », remarque Joaquim Masanet, responsable du syndicat majoritaire chez les CRS (SNIP-FASP), qui vient d'obtenir divers aménagements des méthodes et des techniques utilisées. Les sections de protection et d'intervention (SPI) refont ainsi leur apparition au sein de chaque compagnie républicaine de sécurité. Composée d'une petite dizaine de CRS sélectionnés pour leurs qualités « sportives », chaque section est chargée, surgissant de la rangée de boucliers, de se saisir des « casseurs ». Des essais sont en cours pour tester de nouvelles armes de type *flash ball* : celles-ci envoient, à grande vitesse, des projectiles en caoutchouc de la taille d'une balle de squash afin d'assommer, sans les blesser, les personnes visées.

A Paris, des policiers équipés d'appareils photo à téléobjectifs et de caméscopes ont aussi été placés sur le parcours des dernières manifestations. Sur le macadam, sur des toits ou dans des appartements, ces policiers en civil filment les trublions afin de fournir des *« moyens matériels destinés au plan judiciaire à l'administration de la preuve »,* comme le recommandait un rapport récent de la « police des polices » (*le Monde* du 2 mars). Cette source policière ne suffit apparemment pas, puisque des perquisitions ont visé, mardi 22 mars, les sièges parisiens de France 2 et TF 1. Aux côtés du juge d'instruction Brigitte Pellegrini, des policiers ont saisi des cassettes vidéo sur la manifestation du 10 mars contre le CIP et sur les incidents qui l'avaient émaillée.

ERICH INCIYAN

François Bayrou souhaite le respect des « règles d'assiduité »

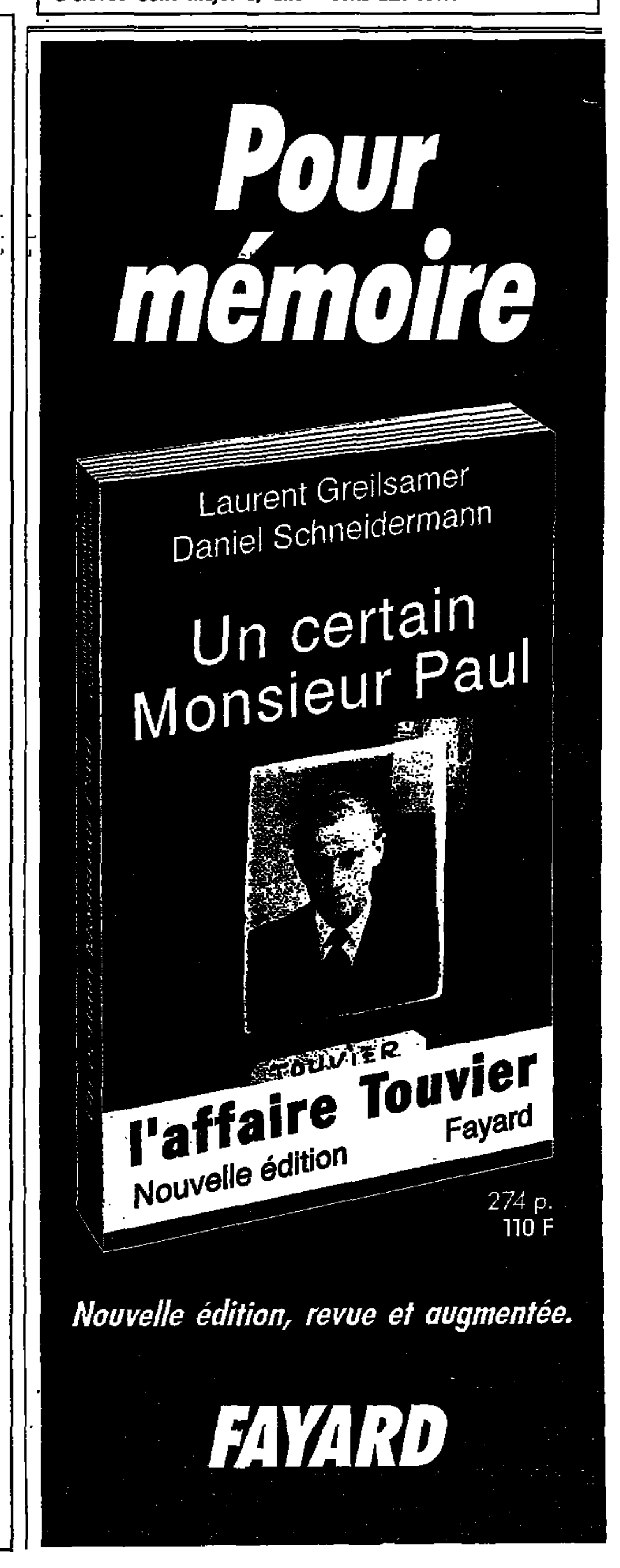
C'est le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui a ouvert le ban en déclarant, mardi matin 22 mars, sur Europe 1 *« que les parents devraient se préoccuper un peu plus de ce que font leurs enfants »* et en interrogeant : *« Mais que font les chefs d'établissements ? » « Chacun doit exercer ses responsabilités, tout ne peut pas être fait par l'Etat ni par la police »* a poursuivi Charles Pasqua.

Prenant le relai, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, renchérissait quelques heures plus tard en déclarant, en arrivant à l'hôtel Matignon pour le traditionnel déjeuner du mardi des chefs de la majorité : *« Les proviseurs des lycées et les principaux de collèges ont le devoir de ne pas laisser sortir les élèves quand ils n'ont pas à le faire ». « Nous avons des informations selon lesquelles il y aurait, dans les manifestations, des élèves très jeunes, visiblement des collégiens,* nous a déclaré François Bayrou. *Ces élèves sont confiés par leurs familles aux établissements scolaires. Ces derniers doivent les mettre à l'abri des intrusions d'éléments extérieurs et des dangers de la rue. Dans les lycées, où un certain nombre d'élèves sont majeurs, une marge d'appréciation est laissée aux proviseurs, mais ces derniers doivent faire respecter les règles d'assiduité et de respect de la vie collective, auquelles tous les lycéens sont soumis. Pour les collèges, le problème ne se pose évidemment pas ».*

Stupéfaction des chefs d'établissements

Les propos des deux ministres ont immédiatement suscité la réaction du syndicat des chefs d'établissements, le SNPDEN (FEN) qui s'est dit *« stupéfait »* des propos du ministre de l'intérieur. Le SNPDEN rappelle qu'il est *« soucieux de voir respecter le droit de tout citoyen, y compris élève, à exprimer son opinion et ses inquiétudes »* et qu'il attend *« des directives claires sur ce qui est l'expression de la démocratie, sur ce qui est désordre intolérable, sur ce qui doit être sanctionné ».*

L'appel a été entendu puisque François Bayrou devait, par l'entreprise des recteurs, adresser mercredi 23 mars aux proviseurs des lycées et aux principaux de collège, une circulaire leur rappelant les règles en vigueur, en ce qui concerne, notamment, l'assiduité aux cours.



positions

Un recours en annulation de la CFDT

« 80 % »



THIERRY BRÉHIER

Les IUT font de la résistance

Quatre instituts universitaires de technologie de l'académie de Lyon se constituent en réseau pour améliorer leurs formations et leur ancrage dans le milieu économique local

DANS le tout nouveau bâtiment de l'IUT de Roanne (Loire), situé à deux pas du centre-ville, derrière une ancienne caserne qui sert de vitrine et d'accueil au centre universitaire Pierre-Mendès-France, l'écho des remous provoqués par le contrat d'insertion professionnelle (CIP) est arrivé bien amorti. Ici, les étudiants sont restés calmes. Et si près de deux mille jeunes sont descendus dans la rue aux côtés des organisations syndicales, vendredi 18 mars, c'étaient essentiellement des élèves et des BTS du lycée Albert-Thomas. *« La plupart d'entre nous ont l'intention de poursuivre des études. On se sent moins concerné »*, indique Christophe Suchet, vingt et un ans, étudiant de seconde année, plus occupé à préparer son tout prochain partiel de mathématiques. Bien qu'inquiet des *« effets démobilisateurs »* du CIP auprès des jeunes, Robert Philippe, le directeur de cet établissement de 448 étudiants, professeur de thermodynamique, se veut plutôt rassurant : *« Je compte sur le bon sens des entreprises. Pour motiver les jeunes au travail, il leur faudra bien proposer des salaires correspondant à leur qualification. »*

Avec bientôt vingt-cinq ans d'expérience dans les IUT, M. Philippe a appris à bien connaître le milieu des entreprises locales. Plus que tout autre, il sait que dans cette ville moyenne en pleine recomposition industrielle, l'IUT bénéficie d'un soutien puissant des collectivités locales, soucieuses de développer l'enseignement supérieur, mais aussi de la chambre de commerce et des différentes branches professionnelles. Depuis sa création en 1985, avec deux départements tertiaires de techniques de commercialisation puis de gestion et administration des entreprises, cet établissement, tout comme les onze sections de BTS publiques et privées de la ville, permet aux jeunes bacheliers, notamment à ceux qui sont titulaires d'un bac technologique tertiaire, de poursuivre leurs études sur place. Les *« dutiens »* de Roanne sont pour 48 % originaires de la Loire et 30 % trouvent ensuite un emploi *« au pays »*.

Programmes modulables

La création de diplômes universitaires (DU) en prolongement des DUT, par la voie de l'apprentissage et de l'alternance, est un autre témoignage de l'*« ancrage »* de l'IUT dans l'économie locale. A titre d'exemple, le directeur de l'IUT cite le diplôme de conception informatique appliquée à la gestion mis en place à la demande de l'Association roannaise de bureautique appliquée. Pour preuve aussi, la toute récente formation en techniques de commercialisation avec Michelin, qui possède une unité sur place.

Des exemples comme ceux-là, Jacques Mazeran, directeur de l'IUT de Saint-Etienne, un établissement de 1 500 étudiants répartis dans six départements secondaires et tertiaires, peut en évoquer beaucoup d'autres. *« La force des IUT*, explique-t-il, *est de proposer une formation adaptable, avec des programmes modulables en fonction des besoins locaux. »* Adepte de la *« flexibilité »* et partisan farouche de la coopération avec les PME, M. Mazeran s'est aligné sur la création des nouveaux pôles de l'eau et de la mécanique. Grâce à d'importants investissements en matériel, l'IUT servirait ainsi de base d'appui à la formation continue et aux activités de recherche et développement des PME.

« Même si la conjoncture ne s'y prête guère, mon ambition reste que les deux tiers des étudiants se placent rapidement sur le marché du travail, indique M. Mazeran. *Sur 50 % des diplômés poursuivant leurs études, 25 à 30 % vont perdre leur temps et leur technicité dans des formations universitaires refuges. »* Pour tenter de freiner *« cette inexorable fuite en avant »* encouragée par les difficultés du marché de l'emploi, l'IUT de Saint-Etienne s'est lui aussi engagé dans les filières de troisième année, soit en alternance, soit par le biais des échanges internationaux.

Standard européen

Pour justifier ces extensions, Jacques Gielly, directeur de l'IUT A de Lyon, rattaché à la puissante université scientifique Claude-Bernard (Lyon-I), invoque, de son côté, les évolutions internes des entreprises. *« Le bagage scientifique délivré par les IUT est bel et bien reconnu. Mais l'environnement des entreprises, leur organisation sociale et humaine, ont changé. Nous devrions en tenir compte. »* Jusqu'à présent, la pression exercée par les directeurs d'IUT pour obtenir une troisième année de formation est restée sans résultat. Pourtant, la tentation est grande de faire sortir les IUT du cadre strict de la filière courte à bac+2.



Renforcer la culture générale des étudiants, proposer des stages plus étalés et plus fréquents : les responsables des instituts voudraient bien s'aligner sur le modèle des *Fachhochschule* allemandes, et plus généralement sur le niveau standard bac+3 qui a cours en Europe. Ceux des quatre instituts de l'académie de Lyon (IUT A et B de Lyon, Saint-Étienne et Roanne) viennent d'opérer une nouvelle tentative. Unissant leurs forces et sous couvert d'une structure informelle, le Comité de développement des IUT de l'académie de Lyon (CODIAL), ils se sont constitués en réseau, en proposant la création d'une *« licence professionnelle »*, ouverte en poursuite d'études aux diplômés des IUT, des STS, voire des DEUG ou des DEUST (sciences et techniques), ainsi qu'aux salariés justifiant de trois années de vie professionnelle. Un cahier des charges et un schéma de formation (16 semaines dans l'entreprise et 500 heures de formation avec un double tutorat enseignant professionnel) ont été préparés, prenant appui sur les neuf filières déjà existantes.

Comme ils l'ont une nouvelle fois vérifié lors de leur dernière rencontre, vendredi 18 mars, à Roanne, ce projet, soumis au ministre de l'enseignement supérieur ainsi qu'au président du conseil régional, doit encore franchir de nombreux obstacles. Il reste à définir l'organisation, notamment pédagogique, de ce réseau, éclaté dans quatre lieux différents, qui bouscule les frontières traditionnelles internes aux universités. Cette perspective n'est pas pour déplaire à ces *« patrons »* d'IUT qui se sentent parfois mis à l'écart de leurs établissements de rattachement et qui revendiquent haut et fort leur liberté d'action.

Pour l'instant, toutefois, les remous suscités par le contrat professionnel d'insertion leur paraissent autrement plus inquiétants. *« Le bastion des IUT est ébranlé »*, affirme Jacques Gielly. *« Les professeurs sont humiliés »*, surenchérit Jacques Mazeran, avec une note d'amertume et de *« lassitude »*. Très récemment, le comité technique de direction de l'IUT de Saint-Etienne s'est ému *« d'une mise en accusation implicite de l'institution et du diplôme ressenti comme médiocre, insuffisant ou inadéquat puisqu'il ne permettrait pas une bonne accession à l'emploi »*. Il y a ajouté la crainte d'une *« démotivation des étudiants pour les études technologiques, qui pourrait se traduire dans le recrutement, en quantité et en qualité »*.

MICHEL DELBERGHE

REPÈRES

AIDES SOCIALES. Le centre régional des œuvres universitaires (CROUS) de l'académie de Créteil lance une campagne d'information sur l'aide sociale aux étudiants. Jusqu'à la fin du mois de mars, les élèves de terminale des lycées et les 92 000 étudiants de l'Est parisien (Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne et Val-de-Marne) peuvent se procurer, dans leurs établissements, le *Cahier social de l'étudiant*, où sont recensées les diverses bourses, aides au logement et aides médicales auxquelles ils ont droit. La liste des adresses utiles ainsi qu'un agenda devraient les aider à remplir leur dossier. Les demandes doivent, *pour la plupart, être déposées* avant le 1er avril.

► Renseignements au CROUS, académie de Créteil, 7, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex ou 3615 INFO-CROUS.

APPRENTISSAGE. A l'occasion d'une journée consacrée à l'apprentissage, dimanche 20 mars à Créteil (Val-de-Marne), la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC-JOCF) a rendu public un nouveau Livre blanc national des apprentis. A travers de nombreux témoignages, recueillis depuis novembre 1991, la JOC dénonce certaines formations *« inadaptées ou médiocres »*, des conditions de travail et de sécurité *« déplorables »*, des horaires de travail excessifs, et même des cas de violence physique. La JOC réclame *« un meilleur accès à l'inspecteur d'apprentissage pour les apprentis »* et *« le doublement du nombre de ces inspecteurs »*. Un travail salutaire alors que les pouvoirs publics, par le biais de la loi quinquennale sur l'emploi, viennent de supprimer le contrôle préalable de l'agrément des maîtres d'apprentissage.

► JOC-JOCF, 246, bd Saint-Denis, BP 36, 92403 Courbevoie Cedex. Tél. (1) 47-88-78-00. La JOC a par ailleurs publié un *Guide de l'apprentissage*, très pratique et concret, aux Editions ouvrières (50 francs).

ENQUETE. L'Observatoire de la vie étudiante, organisme consultatif placé auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, engage une enquête nationale auprès de quatre-vingt-dix mille étudiants des universités, des classes préparatoires aux grandes écoles et des sections de techniciens supérieurs (STS). Adressé par voie postale, le document comprend cent quinze questions portant sur les parcours de formation des étudiants, leur emploi du temps, leurs revenus, les contacts internationaux, leur pratique de la lecture, des transports, du logement, la santé et les relations familiales... Les auteurs de cette enquête, la première de cette ampleur, espèrent recueillir quinze mille réponses et diffuser les premiers résultats en janvier 1995.

ÉTUDES VÉTÉRINAIRES. Un arrêté du 8 mars, paru au *Journal officiel* du 13 mars, modifie l'organisation des études vétérinaires (recrutement et contenu). Le nouveau cursus distingue trois cycles d'études. Le premier cycle, d'une durée de deux ans, est centré sur l'acquisition des connaissances scientifiques de base. Dans la continuité de la réforme des classes préparatoires, à partir de la rentrée 1997, les titulaires d'un DEUG sciences, mention sciences *de la vie, ainsi que les titulaires de* certains BTS et DUT pourront accéder directement en deuxième cycle (troisième année) par le biais de concours spécifiques. Le second cycle, d'une durée de trois ans, sanctionné par un diplôme d'études fondamentales, est maintenu en l'état. En revanche, le troisième cycle laisse désormais aux étudiants la possibilité de se spécialiser, dans les quatre écoles vétérinaires ou à l'université, vers les études doctorales et la recherche. Cette réforme s'inscrit dans un projet de réforme d'ensemble de la filière d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, sur laquelle une mission a été confiée par Jean Puech, ministre de l'agriculture, au sénateur Pierre Lafitte.

VIOLENCE. S'appuyant sur l'expérience d'un « réseau pilote » d'établissements constitué à la rentrée 1992, les *Cahiers de l'académie de Lille* publient un numéro consacré à la prévention de la violence et des phénomènes d'agressivité dans et autour des établissements scolaires. La revue rend compte d'un certain nombre de projets pédagogiques : soutien scolaire, suivi individualisé des élèves, éducation à la santé, écoute des élèves, formation des délégués-élèves, la constitution de comités de prévention...

► Les *Cahiers de l'académie de Lille*, 20, rue Saint-Jacques, BP 709, 59033 Lille Cedex.

La fin de l'âge d'or pour les techniciens supérieurs

Les brevets de technicien supérieur sont fragilisés par la crise. Mais ils restent un bon passeport pour l'emploi

DIFFICULTÉS d'insertion et déqualification à l'embauche : les bac+2 seraient en première ligne parmi les diplômés victimes de la crise. Particulièrement les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) formés sur des « créneaux » plus étroits que les étudiants des instituts universitaires de technologie (IUT), donc moins adaptables et victimes désignées du rétrécissement du marché de l'emploi. Les remous provoqués par la création du contrat d'insertion professionnelle (CIP), dont le dernier décret a été publié mardi 22 mars au *Journal officiel*, ont braqué les projecteurs sur les étudiants des IUT, principaux initiateurs des manifestations de ces dernières semaines. Ceux des sections de techniciens supérieurs (STS), pourtant trois fois plus nombreux et qui représentent à eux seuls environ 17 % de l'ensemble des étudiants de premier cycle universitaire, sont davantage restés dans l'ombre. Moins nombreux à poursuivre des études après leur diplôme, même si plus de 30 % des titulaires d'un BTS tentent d'acquérir un complément de formation et ne cherchent pas immédiatement un emploi, ils sont pourtant particulièrement concernés par l'instauration du contrat d'insertion professionnelle.

Baisse des offres d'emploi

Ce dernier ouvre la possibilité aux entreprises d'embaucher des jeunes diplômés au chômage depuis au moins six mois, avec une rémunération égale à 80 % du salaire conventionnel. Un dispositif qui, même s'il a été largement amendé au cours des négociations successives avec les organisations syndicales, continue à être dénoncé par les étudiants pour ses effets pervers sur l'image de leurs formations (qui inclut déjà dix semaines au moins de stages en entreprise), leurs perspectives de salaire et leur insertion sur le marché du travail.

A tout le moins, l'instauration du CIP suggère implicitement que les entreprises n'ont spontanément plus grand-chose à offrir aux diplômés de niveau III (bac+2). L'âge d'or des BTS est-il bel et bien révolu ? *« Jusqu'en 1992, les offres d'emploi émanant des entreprises suffisaient largement à fournir un emploi à tous nos étudiants*, souligne Bernard Prudot, proviseur du lycée technique Viette de Montbéliard (Doubs), qui accueille des sections de BTS productique, maintenance automobile et audiovisuel. *A tel point qu'elles nous reprochaient de ne pas leur fournir suffisamment de techniciens. Aujourd'hui, il y a un fléchissement qui se traduit par une baisse du nombre d'offres d'emploi qui passent par notre établissement. Mais comme nos diplômés commencent par effectuer leur année de service militaire avant de se lancer sur le marché du travail, il est encore trop tôt pour mesurer exactement leurs difficultés d'insertion. »*

Les outils d'évaluation suffisamment récents pour être vraiment fiables manquent cruellement, ce dont on peut s'étonner. La dernière étude nationale du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) a certes été publiée en septembre 1993, mais elle porte sur la promotion 1988 des diplômés à bac+2 (1). Autrement dit, elle est antérieure à la période de brusque accentuation du chômage. Examinant leur situation deux ans et demi après leur sortie du système scolaire – c'est-à-dire à la mi-1991 –, le CEREQ notait que leur insertion sur le marché de l'emploi s'était effectuée *« dans des conditions globalement satisfaisantes »*. Les titulaires d'un BTS étaient alors 82 % (75 % pour les diplômés d'IUT) à avoir trouvé leur premier emploi en moins de six mois. Cette rapidité d'accès à l'emploi, notait encore le CEREQ, s'accompagnait toutefois d'une déqualification relativement importante, notamment pour les filières tertiaires, malgré une *« nette amélioration »* par rapport aux années antérieures. Ainsi, dans les filières finances-comptabilité, secrétariat et tourisme-publicité, la majorité des diplômés de 1988 avaient en 1991 un statut d'employé. La question centrale est, bien sûr, de savoir si la situation s'est dégradée, et dans quelle mesure, pour les promotions suivantes. Pour cela, on dispose d'une enquête régionale, sur Rhône-Alpes, réalisée par les services académiques d'information et d'orientation (SAIO) des rectorats de Grenoble et de Lyon, en collaboration avec le CEREQ. L'étude, portant sur les promotions 89, 90 et 91 diplômés du secteur tertiaire a été publiée (2), le deuxième volet, sur les titulaires de BTS industriels, est en cours.

Une image d'excellence

En Rhône-Alpes, les effectifs des diplômés des sections de techniciens supérieurs tertiaires ont été multipliés par 3,5 ces dix dernières années. *« L'offre de formation en STS publiques n'a pas, jusqu'en 1988, suivi la croissance du nombre de bacheliers*, souligne l'enquête. *Ce désajustement a contribué, par un renforcement de la sélection, à façonner une image d'excellence pour ce type de filières. »* Jusqu'en 1991 au moins, l'accès au premier emploi semblait relativement facile puisque neuf diplômés sur dix l'avaient trouvé en moins de six mois. Et dans plus de la moitié des cas, il s'agissait d'un contrat de travail à durée indéterminée. Néanmoins le niveau d'embauche variait fortement en fonction des spécialités. Plus de 85 % des diplômés de bureautique (quasi exclusivement des femmes) devaient se contenter de fonctions d'employées, tandis que ceux du groupe « gestion et commerce » occupaient, dans près de la moitié des cas, une fonction « intermédiaire ». Trente mois après l'obtention du diplôme, la situation du premier groupe avait peu évolué, et les postes occupés *« semblaient correspondre davantage à des niveaux de formation BEP ou bac professionnel »*.

Dans la filière industrielle, pour les promotions 89, 90 et 91, 80 % avaient trouvé un premier emploi en moins de trois mois. *« Il n'y a pas eu, globalement, pour ces générations, de déqualification à l'embauche*, explique Sylvia Didier-Bichon du SAIO de Grenoble. *Mais si l'on examine la situation de la promotion 91, elle semble effectivement moins favorable. En témoigne le nombre de diplômés employés au niveau ouvrier, qui a nettement augmenté. »*

Faut-il, pour autant, disqualifier des formations qui subissent, aujourd'hui, un contrecoup brutal, mais finalement d'autant plus cruellement ressenti qu'il se mesure à l'engouement suscité ces dernières années ? *« Quand on part d'une situation de quasi pleine embauche*, souligne un observateur averti de ces formations, *la moindre difficulté est très mal ressentie. Il reste qu'on peut affirmer que les BTS sont parmi ceux des diplômés qui se sortent plutôt bien de la crise actuelle. »* Impression confirmée par Sylvia Didier-Bichon : *« En Rhône-Alpes, au niveau BTS, les emplois de dessinateurs en bureaux d'étude ou encore l'informatique souffrent aujourd'hui beaucoup. Mais sur le long terme, ces diplômés restent bien adaptés aux besoins de l'industrie. En tout cas, les difficultés qu'ils rencontrent, très liées à la conjoncture, n'ont rien à voir avec la crise à plus long terme que connaissent, dans notre région, des secteurs comme le cuir et le textile. »*

CHRISTINE GARIN

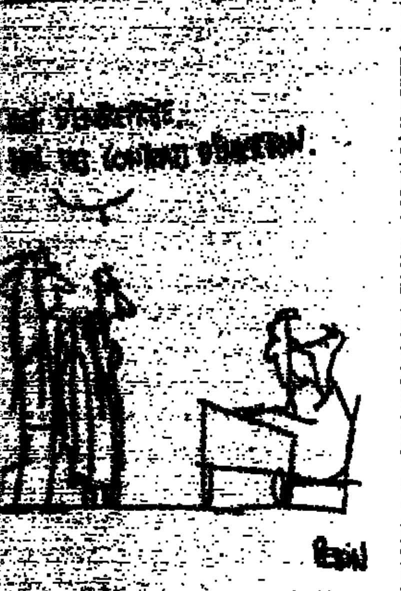
(1) *Après un DUT ou un BTS : poursuite d'études ou entrée dans la vie active*, par Mireille Dubois, CEREQ, Documents de travail n° 87, septembre 1993.

(2) *Les sections de techniciens supérieurs tertiaires. Insertion et trajectoires professionnelles en région Rhône-Alpes*. ONISEP, novembre 1992.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

istance

r les techniciens supé



Après la polémique autour d'un contrat entre des chercheurs français et une firme américaine sur la génétique du diabète et de l'obésité

Les pouvoirs publics veulent une transparence des recherches sur le génome humain

Un conflit opposant deux chercheurs du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) – le professeur Daniel Cohen et le docteur Philippe Froguel – agite depuis plusieurs semaines la communauté scientifique française. A la clé, l'avenir de la recherche en génétique du diabète et de l'obésité.

■ QUESTIONS INÉDITES. A cette occasion, plusieurs problèmes qui n'avaient jusqu'à présent guère été portés sur la place publique ont brusquement émergé : à qui appartiennent les banques d'ADN constituées à partir des cellules de malades ? Quel est le rôle exact des sociétés de *start up*, ces petites entreprises de biotechnologies de pointe financées par des capitaux à risques qui se multiplient outre-Atlantique ? Quels liens les chercheurs français appartenant à des laboratoires publics peuvent-ils entretenir avec ces firmes ?

Bien davantage qu'un conflit opposant deux chercheurs, une affaire – révélée par *le Canard enchaîné* du 9 mars – illustre le profond bouleversement que connaît actuellement la recherche mondiale en biologie et en médecine. Elle est résumée par la lettre qu'a adressée, le 7 mars, au premier ministre le docteur Philippe Froguel, directeur du laboratoire d'étude génétique du diabète et de l'obésité au Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH). *« Monsieur le Premier ministre,* écrit-il, *permettez-moi de faire appel à vous pour sauver le programme français d'étude génétique du diabète et de l'obésité. Ce projet scientifique unique au monde par son ampleur (plus de 5 500 personnes de 800 familles différentes y ont participé, avec l'aide de 2 500 médecins et de plusieurs dizaines de chercheurs), mais aussi exemplaire par ses résultats exceptionnels (plusieurs gènes identifiés en deux années), devrait permettre la mise au point de nouvelles thérapeutiques plus efficaces dans les prochaines années. Or ce projet est actuellement menacé de disparition par la volonté de la direction du Centre d'étude du polymorphisme humain de supprimer le laboratoire d'étude génétique du diabète et de l'obésité (...) ».*

Le ton est grave, la démarche inhabituelle, à la mesure de l'enjeu : l'avenir de la recherche sur les sciences du vivant, entre appétits marchands et réflexion éthique. *« Notre seul tort,* explique en effet le docteur Froguel, *a été de nous opposer à un contrat d'exclusivité entre le CEPH, fondation largement subventionnée par l'Etat, et une société de capital-risque américaine qui a été récemment créée aux Etats-Unis (entre autres par le directeur général du CEPH, M. Daniel Cohen) et dont l'objectif est d'identifier et de breveter à son profit exclusif les gènes du diabète et de l'obésité en utilisant les données recueillies grâce à la mobilisation des diabétiques français. »*

Pour bien comprendre les enjeux de cette affaire, un rapide retour en arrière s'impose. 11 mars 1992 : les chercheurs du CEPH (hôpital Saint-Louis, Paris) annoncent qu'ils viennent de mettre en évidence le rôle d'un gène impliqué dans la survenue du diabète non-insulino-dépendant. Publiés dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* par une équipe que dirigent le docteur Philippe Froguel et le professeur Daniel Cohen (directeur du CEPH), ces travaux avaient été financés en grande partie par l'Association française de lutte contre les myopathies (AFM) grâce aux dons du Téléthon. Cette publication faisait suite à la création, en juin 1990, par les chercheurs du CEPH, d'un projet national d'étude génétique du diabète. Pour ce faire, ils avaient constitué la première « banque chromosomique » de diabétiques du monde en demandant aux familles de diabétiques, par l'intermédiaire d'un numéro vert, de prendre contact avec eux. En vingt mois, cet appel, largement relayé par les médias, avait permis la collecte de l'ADN de 492 familles de diabétiques.

Quelques mois après ce premier article, le professeur Daniel Cohen faisait la « une » de la presse internationale en publiant, à nouveau dans *Nature*, la première carte physique du génome humain (*le Monde* du 17 décembre 1993). Dans le même temps, on apprenait qu'il quittait la direction du programme Généthon à l'origine de cette découverte. Tout en restant à la tête du CEPH, le professeur Cohen faisait savoir qu'il comptait poursuivre ses recherches génétiques en cherchant à s'associer à une société de *start up* très connue outre-Atlantique, Millennium, dont il est actionnaire et consultant.

Un contrat « inique »

Dans sa lettre au premier ministre, le docteur Froguel précise que le contrat – qu'il qualifie d'*« inique »* – entre le CEPH et Millennium prévoyait le transfert des banques d'ADN et de données cliniques vers cette société et la disparition de l'essentiel de son équipe. Il ajoute que la signature de ce contrat ayant été abandonnée à la suite des *« très grandes réserves »* émises par le ministère de la recherche, la direction du CEPH avait décidé de supprimer son laboratoire et de mettre en vente des banques de familles diabétiques et d'obèses. S'élevant contre une *« décision injuste et arbitraire »*, le docteur Froguel s'indigne : *« Cette politique mercantile sélective permettra surtout à la société Millenium d'obtenir, sans aucune contrepartie ni contrainte, ce patrimoine national, et de l'exploiter à sa guise grâce à un contrat de plusieurs dizaines de millions de dollars avec une société pharmaceutique internationale. »* Bref, *« l'intérêt personnel de quelques chercheurs attirés par le monde des affaires »* l'aurait emporté *« sur l'intérêt général ».*

Bien que légitime, cette inquiétude ne correspond pas tout à fait à la réalité, du moins telle qu'on peut la reconstituer à la lecture du procès-verbal du conseil d'administration du 12 octobre 1993 de la Fondation Jean Dausset. Au cours de cette réunion à laquelle participaient, outre MM. Dausset et Cohen, les représentants de trois ministères (recherche, santé et intérieur) et de l'Assistance publique, a été largement évoqué le projet de collaboration avec Millennium.

Insistant sur l'avance indéniable mais fragile prise par la Fondation dans le domaine de la recherche génétique, Daniel Cohen avait expliqué, dans un texte écrit remis à chaque membre du conseil, que la recherche des gènes responsables des maladies multifactorielles nécessite des financements que ni l'Etat ni des structures comme l'AFM ne peuvent apporter à eux seuls. Précisant qu'il est conseiller fondateur de Millennium et qu'il en détient 2 % du capital, il avait indiqué que cette société lui semble pouvoir jouer un rôle positif dans le passage de la recherche fondamentale à la thérapeutique.

Subventions et royalties

Après l'approbation de ce texte par le représentant du ministère de la recherche, un projet de contrat fut soumis à chacun des membres du conseil d'administration. Millennium proposait de verser à la Fondation une subvention de 400 000 dollars par an sur trois ans, assortie d'un bonus de 100 000 dollars supplémentaires dans l'hypothèse où elle parviendrait à contracter une alliance stratégique avec un ou plusieurs laboratoires pharmaceutiques. En un second temps, dans le cas où de nouveaux traitements seraient mis au point, des royalties de l'ordre de 0,75 à 2 % seraient proposées à la Fondation.

Prenant ensuite la parole, le conseil de la Fondation, Mᵉ Frédéric Lerner, estima que ce contrat n'était pas suffisamment clair. Selon lui, il fallait obtenir de Millennium des engagements financiers plus importants. Il était également essentiel de préserver les intérêts de la Fondation en ce qui concerne la définition des recherches et l'exploitation éventuelle de brevets. A l'exception de l'AFM, qui préféra s'abstenir, les membres du conseil d'administration estimèrent à l'unanimité qu'il n'y avait pas d'opposition de principe à poursuivre des négociations avec Millennium.

Sur le fond, cette crise au sein du CEPH a valeur d'exemple. Elle illustre les possibilités extraordinaires de développement de la recherche en génétique et la gigantesque bataille scientifico-industrielle que s'apprêtent à se livrer sur ce terrain les principales firmes pharmaceutiques mondiales (récemment, Bernard Barataud, président de l'AFM, estimait que cette compétition était susceptible d'engendrer en l'an 2000 un marché de l'ordre de 200 milliards de dollars). Grâce aux extraordinaires progrès de la biologie moléculaire et des technologies d'analyse de l'ADN (utilisées et développées notamment au Généthon), il est possible d'espérer, à terme, la mise au point de nouveaux médicaments contre plusieurs maladies très répandues (diabète, obésité, mais aussi hypertension artérielle et maladies coronariennes).

Vis-à-vis des laboratoires de recherche publics ou académiques (appartenant, par exemple, aux grandes universités américaines), les firmes pharmaceutiques adoptent en général l'une ou l'autre de ces stratégies : soit elles les subventionnent directement moyennant essentiellement une information « au jour le jour » de l'état d'avancement des recherches, dans l'espoir d'être les premiers à mettre au point de nouveaux médicaments à partir de ces découvertes ; soit elles préfèrent traiter avec des petites sociétés de biotechnologies *a priori* très performantes – appelées sociétés de *start up* – situées en quelque sorte à l'interface entre la recherche fondamentale et les applications proprement industrielles de ces recherches.

De plus en plus nombreuses aux Etats-Unis, ces sociétés sont souvent dirigées par des chercheurs prestigieux (ainsi Millennium compte-t-elle parmi ses nombreux consultants un scientifique aussi réputé que David Baltimore, Prix Nobel de médecine). Moyennant des accords passés d'une part avec une firme pharmaceutique, d'autre part avec un grand laboratoire sur un thème bien précis, ces sociétés de *start up* s'engagent, par exemple, à fournir au plus vite, « clé en main » et en exclusivité, les gènes responsables d'une maladie, ouvrant ainsi la possibilité de mettre au point de nouveaux médicaments.

Intérêt des malades ou intérêt national

Selon Philippe Froguel, rejoint en cela par de nombreux chercheurs français, les dangers potentiels d'une telle situation sont nombreux : utilisation des fonds publics pour des intérêts particuliers ; pillage de la recherche médicale française dans un domaine où elle est particulièrement compétitive ; mise en difficulté de l'industrie pharmaceutique nationale et européenne. *« Il faut,* estime-t-il, *tout à la fois permettre aux équipes de recherche une souplesse de collaborations et de financement (public et privé) tout en érigeant des garde-fous réels et en maintenant un contrôle ferme de l'Etat. »*

Daniel Cohen n'est pas de cet avis : *« Si les grandes compagnies pharmaceutiques s'adressent à ces structures souples que sont les sociétés de* start up, *en général financées par des capitaux à risques, c'est d'abord et avant tout dans un souci d'efficacité. Certains des meilleurs chercheurs sont consultants dans ces firmes. Certains en sont actionnaires, d'autres pas. »* Et de se défendre d'être mû par le profit : *« N'allez pas croire que je vais faire fortune chez Millennium. Ne serait-ce que mon appartenance à l'Assistance publique m'interdit de plus que doubler mon salaire. En outre, chacun, Assistance publique, faculté, conseil d'administration, était au courant de mon appartenance à Millennium. Personne ne m'a jamais dit de refuser de participer à cette société. »* Pour Daniel Cohen, l'enjeu est autre : *« C'est l'intérêt des malades de voir ainsi rassemblés dans une même structure les meilleurs chercheurs mondiaux dans une discipline. Il faudra bien un jour trancher cette question du choix entre l'intérêt national (et ses à-côtés protectionnistes) et l'intérêt des malades. »*

Outre la question du devenir des banques de cellules et d'ADN de malades et de leurs familles (*lire l'article de Catherine Vincent*), les pouvoirs publics auront, très vite, à élaborer une doctrine sur cette question. Il ne suffit pas en effet d'encourager cette politique de contractualisation visant à associer plus étroitement les laboratoires de recherche et les firmes industrielles. Parce que la science doit demeurer avant tout, selon l'expression du directeur général de l'INSERM, Philippe Lazar, *« une construction collective de l'esprit humain fondée sur l'échange et la coopération »*, il est essentiel d'être très vigilant sur les termes mêmes de ces accords.

Dans l'attente des conclusions d'un groupe de réflexion qui sera mis en place début avril sur ces problèmes sous la présidence de Pierre Louisot, on indique dans l'entourage de François Fillon, ministre de la recherche et de la technologie, que le maximum de transparence est ici la première garantie. Dans cet esprit, nous a expliqué le professeur Claude Griscelli, conseiller auprès de M. Fillon, le plus simple ne serait-il pas de recourir à la procédure classique de l'appel d'offres ? Une autre solution consisterait à s'inspirer de l'attitude prônée par la plupart des universités américaines et par le National Institute of Health (NIH) des Etats-Unis qui autorisent les chercheurs à faire partie de sociétés de *start up*, mais en leur demandant de ne pas passer de contrats entre leur institut ou leur laboratoire et cette société. Ainsi s'en trouve considérablement réduit le risque de conflit d'intérêts.

Un nouveau conseil d'administration de la Fondation Jean Dausset, qui se réunira le 31 mars, pourrait être amené à trancher cette question. Quoi qu'il en soit, le Comité national d'éthique a, semble-t-il, d'ores et déjà été saisi pour avis des différents problèmes posés par cette affaire.

FRANCK NOUCHI

A qui appartiennent les banques d'ADN ?

A qui appartiennent les banques d'ADN (acide désoxyribonucléique, support de l'hérédité) que constituent les chercheurs à partir de cellules de malades ? Les données issues de ces banques sont-elles brevetables en tant que telles ? Et si non, comment garantir à ceux qui les ont exploitées qu'ils profiteront des retombées commerciales de leur travail ? En proposant que les banques d'ADN du CEPH (Centre d'étude du polymorphisme humain) soient mises dans le domaine public *« pour accélérer les recherches dans l'intérêt même des malades »*, Daniel Cohen vient de lancer une bombe au Carrefour des biotechnologies et de la recherche médicale.

Le professeur Jean Dausset, président du CEPH, résume le problème dans une lettre adressée le 3 mars dernier à François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. *« Comme vous le savez, nous travaillons sur l'ADN provenant de cellules sanguines de malades et de leurs familles,* écrit-il. *(...) Pourriez-vous m'indiquer quelle est la position du gouvernement sur le devenir de ces banques de cellules et d'ADN ? Quelle attitude adopter vis-à-vis de ces malades et de leurs familles, de leurs médecins, de la collectivité scientifique et des industries ? Si une doctrine officielle n'était pas rapidement élaborée, j'aimerais recevoir de votre part des recommandations à ce sujet. »* Des recommandations auxquelles réfléchit actuellement une commission d'experts du ministère, et qui soulèvent des questions dont les aspects techniques, juridiques et éthiques sont étroitement mêlés.

« Le génome ne peut être objet de commerce »

Première question soulevée par cette pratique : quels sont, vis-à-vis de ces banques d'ADN, les droits des malades qui en sont les pourvoyeurs ? Si la loi reste floue dans ce domaine (1), le Comité consultatif national d'éthique s'est clairement prononcé sur ce point, il y a bientôt trois ans, dans un avis sur *« l'application des tests génétiques aux études individuelles, familiales et de population »*.

Publié le 24 juin 1991, ce texte précise notamment que la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés implique que toute personne participant à la constitution d'une banque d'ADN : 1) soit *« dûment avertie de la faculté qu'elle a de s'opposer à la transmission des renseignements (donc de l'ADN prélevé) la concernant »*, et n'y ait pas *« manifesté d'opposition »* ; 2) *« ait accès à tout moment, par l'intermédiaire d'un médecin de son choix, aux renseignements enregistrés »* ; 3) *« soit avertie de son droit de demander, si elle a un motif sérieux de le faire, la suppression du registre des renseignements la concernant, donc le retrait de la banque de son ADN »*.

Préconisant ainsi un droit de regard inaliénable des malades sur l'analyse de leur ADN, le Comité d'éthique rappelle également, dans le même avis, que *« le génome d'un individu, parce qu'il relève de son être plutôt que de son avoir, ne peut pas être l'objet de commerce, tout comme les autres composants physiques de sa personne »*. Mais il reste muet, en revanche, sur l'exploitation commerciale à laquelle les données issues de ces banques peuvent donner lieu.

A qui doivent profiter les retombées financières d'un test de diagnostic, d'un produit pharmaceutique ou de tout autre traitement obtenu à partir des travaux menés sur une banque d'ADN ? Aux industriels qui l'ont développé ? Aux chercheurs ou à l'organisme qui ont conduit les recherches de base ? Aux malades fournisseurs des cellules ? Plus généralement, comment définir les conditions d'accès à ces données, de manière à reconnaître le travail de ceux qui les ont constituées sans pour autant freiner leurs éventuelles retombées médicales ou technologiques ? Un casse-tête d'autant plus insoluble que ces banques d'ADN ne peuvent être considérées comme des « objets » brevetables, puisqu'elles ne répondent pas à proprement parler aux trois critères classiques de la « brevetabilité » : nouveauté, activité inventive et application industrielle.

« En l'état actuel des techniques, une banque d'ADN (ou de cellules) constitue un cas limite entre « découverte » et « invention », pour lequel le droit des brevets ne fournit aucune précision », résume Alain Gallochat, directeur juridique de l'Institut Pasteur et professeur au Centre d'étude international de la propriété industrielle (CEIPI) de Strasbourg.

Le projet de loi sur la bioéthique relatif au corps humain, qui devrait être adopté par l'Assemblée nationale lors de sa prochaine session, prévoit en effet que *« les organes, tissus, cellules, génomes et produits du corps humain ne peuvent pas en tant que tels faire l'objet de brevets »*.

Ce qui fait dire à M. Gallochat qu'*« à trop vouloir exclure de la brevetabilité certains éléments biologiques qui seront de toute manière exploités commercialement, on risque d'aboutir à des dérives plus grandes encore »*.

CATHERINE VINCENT

(1) La loi Huriet-Sérusclat (1988) relative à la *« protection des personnes dans la recherche biomédicale »* ne fait pas état de ce problème particulier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration d'IMMOBANQUE, réuni le 16 mars 1994 sous la présidence de Monsieur Gérard BILLAUD, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1993.

Dans un contexte caractérisé par le faible niveau de l'investissement productif et par l'augmentation du nombre des défaillances d'entreprises, IMMOBANQUE s'est montrée particulièrement sélective dans le choix des dossiers de crédit-bail dont la production a été limitée à F. 116 millions. En revanche, la Société a concentré ses efforts sur la gestion active de son patrimoine propre ; c'est ainsi qu'elle a cédé la majeure partie du Centre Commercial Italie 2, dégageant une plus-value brute de F. 236 millions, et acquis parallèlement 4 immeubles de bureaux pour un montant de F. 312 millions.

Le montant total des engagements de l'exercice 1993 s'élève à F. 428 millions ; les engagements bruts cumulés ressortent au 31 décembre 1993 à F. 5.379 millions.

Les recettes locatives de l'exercice 1993 se sont établies à F. 670 millions contre F. 657 millions en 1992 ; le résultat financier courant a été porté de F. 151 millions en 1992 à F. 156 millions en 1993.

Après enregistrement des éléments exceptionnels, (plus-values de cessions, provisions - dont le montant reflète le faible taux de contentieux - suramortissements, impôt sur les sociétés -), le résultat net comptable fait apparaître un bénéfice de F. 267.671.718,55.

CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 1993 (en millions de francs)

	1992	1993
Résultat brut d'exploitation	351	386
Résultat courant	151	156
Plus-values de cessions	*324*	*236*
Résultat financier net	469	358
Suramortissements	*74*	*58*
Impôt sur les sociétés	*49*	*32*
Résultat net comptable	346	268
Réserve latente cumulée	**386**	**432**

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 mai 1994, la distribution d'un dividende de F. 62 par action, en progression de 3,3 % par rapport à celui de l'exercice 1992 qui s'élevait à F. 60.

Le Conseil d'Administration a arrêté le principe d'émission d'emprunts permettant à la Société, dès qu'elle le jugera utile et pour autant que les conditions du marché s'y prêtent, d'assurer la couverture de la production de crédit-bail et le développement des opérations patrimoniales.
Le Conseil d'Administration sollicitera de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le même jour l'autorisation d'émettre des obligations de diverses nature, en renouvellement des autorisations existantes.

Le Monde DES LIVRES

هكذا عن الأصل

JUSTICE

Le procès de l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier fait la grève de la mémoire

A la cour d'assises des Yvelines, les échanges sont devenus plus vifs, mardi 22 mars, au quatrième jour du procès de Paul Touvier, entre le président Henri Boulard et Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, l'avocat de l'ancien milicien. Les débats se sont poursuivis sur les activités de Paul Touvier au sein de la Milice de Lyon d'octobre 1943 à la libération de la ville en septembre 1944. Les témoignages lus de victimes, *décrivant Touvier comme un homme* sans scrupules, ont soulevé les protestations de Mᵉ Trémolet de Villers, invoquant le climat de l'époque de l'épuration et la prescription des actes.

Des interrogations sont soulevées par l'attitude et le système de défense de Paul Touvier, dont les réponses sont souvent hachées. Il invoque la fatigue et la perte de mémoire pour éviter de répondre à certaines questions des parties civiles. Il est, en revanche, capable de rectifier une date ou *des faits précis évoqués par le président de* la cour.

Le président de la République a rendu hommage, mardi 22 mars, pour le cinquantième anniversaire de sa mort, à Pierre Brossolette, *« l'un des tout premiers résistants »*, au cours d'une cérémonie au lycée Janson-de-Sailly, dont l'ancien organisateur de la Résistance en zone nord fut l'élève de 1914 à 1921.

Arrêté en février 1944, torturé, Pierre Brossolette s'était jeté par la fenêtre le 22 mars.

Pour la première fois, sa main tremble. Pour la première fois, il se penche vers le micro, s'agite, donne des signes d'impatience. Pour la première fois, sa voix se fait légèrement plaintive, comme portée par une immense lassitude : *« Je ne peux pas continuer. Je veux partir. Je suis trop fatigué aujourd'hui. Mᵉ Trémolet peut répondre à ma place... »*

Paul Touvier, mardi 22 mars, a très clairement manifesté son irritation. Il n'entend pas être pressé de questions embarrassantes, ni sommé d'ouvrir tout grand le triste placard des souvenirs des temps anciens, quand la Milice française pillait, rançonnait, rackettait, frappait, torturait et suppliciait. Alors, l'accusé exerce ce discret chantage au départ et observe une curieuse grève de la mémoire.

Comme si les images des exactions commises, avec leurs taches de sang, se dérobaient. Comme si ne surnageaient que les moments glorieux où il ordonnait la distribution de lait concentré aux familles dans le besoin ou la libération de tel ou tel de ses prisonniers. Comme si la machine à se remémorer les années passées calait devant le trou noir de ces neufs mois lyonnais, d'octobre 1943 à la Libération, quand il dirigeait le service de renseignement de la Milice régionale.

Pillages et rackets

Conscient de l'effet produit par cette mémoire sélective, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers a aussitôt réagi et demandé à la cour d'assises l'audition du juge d'instruction Jean-Pierre Getti, afin que ce dernier témoigne que son client se souvenait de tout entre 1989 et 1992, durant l'information judiciaire. *« La déperdition de mémoire de mon client tient à son âge et à sa condition physique »*, a plaidé le défenseur.

Mais, dans la minute suivante, Touvier dément son avocat en reprenant du tac au tac le président Henri Boulard sur la date de la Libération de Lyon, le 3 septembre 1944. Un *passing-shot* redoutable. Le trouble de l'ancien chef milicien n'est pourtant pas qu'une feinte. Son élocution parfois hésitante, légèrement pâteuse, révèle la prise d'antidépresseurs. Ainsi hésitera-t-il, durant toute l'audience, entre la précision déroutante et les balbutiements d'un vieillard : *« J'ai perdu le fil... ah ! c'est terrible... »*

Etrange succession d'aveux et d'esquives. Paul Touvier reconnaît sa position de chef milicien, son rôle d'organisateur et de recruteur d'agents de renseignement : *« On n'a jamais fait de la police avec des enfants de chœur. »* Il admet que son caractère le porte naturellement aux extrêmes : *« Oui, je suis extrêmement violent de nature, mais je n'ai jamais traduit ma violence en actes. »* Il irait jusqu'à s'accuser d'avoir foulé aux pieds toute légalité, mais se reprend au dernier moment : *« En cas de révolution, les textes de lois passent à... Excusez-moi, je suis trop pris par ce que je dis ! »*

Mais l'ancien milicien refuse totalement d'être impliqué dans les pillages et les rackets dont il est accusé. Durant une heure, le président Boulard lit des plaintes de victimes. Durant une heure, Paul Touvier dément, nie, se reprend devant une cour d'assises sidérée. *« Après l'appartement des Lehman, vous avez habité chez M. Jean Franck*, indique le président. – *Non. – Cette déposition l'indique nettement. – Oui, mais avec un bulletin de réquisition ! – Un procès-verbal relève qu'un* « certain Monsieur Paul a forcé la porte avec des Allemands ». – *C'est du roman, c'est une confusion. Il y avait quatre Monsieur Paul à Lyon. – Mais c'est quand même vous qui y avez habité »*, s'impatiente le président.

D'autres documents relatent l'arrestation de Joseph Picon. *« C'était un commerçant*, indique le président. – *Non, un homme d'affaires*, répond Touvier. – *Un juif. – Pas juif du tout. Je l'ai vu dans sa cellule réciter son chapelet. Je me suis dit, ce n'est quand même pas un... Il a fait un don de 300 000 francs à la Milice. C'est toujours le même problème, après-guerre il a voulu se faire rembourser, recevoir des indemnités. »*

L'avocat général se dresse : *« Je trouve particulièrement mal venu de parler de don. Vous l'avez libéré contre de l'argent. Après-guerre, vous êtes revenu le voir pour lui extorquer à nouveau de l'argent. »* Touvier prend le temps de boire une gorgée d'eau minérale. Mᵉ Trémolet riposte que les faits sont prescrits. *« Une dispense de peine, ce n'est pas une dispense de parler »*, réplique l'avocat général.

Touvier reprend la parole, fouille sa mémoire : *« C'était en 1946. J'étais dans la misère. J'ai pensé à M. Picon. Comme je l'avais libéré, je me suis dit : peut-être va-t-il m'aider maintenant. Mais à peine avait-il ouvert sa porte qu'il a crié :* « Un milicien ! Un milicien ! ». *Je me suis sauvé. »*

Et comme suivent d'autres exemples, l'accusé continue de démentir de sa voix douce. *« C'est frappant*, remarque le président Boulard, *pour vous, tout le monde ment, exagère. Il n'y a que vous qui dites la vérité. – Pour moi, il y a beaucoup de choses... je ne trouve pas le mot. – Inexactes. – Oui. »*

L'évocation de sa personnalité par des miliciens interrogés à la Libération déclenche de sa part les mêmes réactions. *« Un milicien de votre service, Henri Gonnet, vous dépeint comme acharné contre les juifs*, lance le président. – *La déclaration remonte à quand ?* demande l'accusé. – *A 1945. – A cette époque, les gens disaient n'importe quoi pour sauver leur peau. »*

A partir de là, sa mémoire défaille terriblement. La cour étudie les cas de sévices recensés dans le service de Paul Touvier. Mais lui n'entendait pas les cris, lui ne voyait pas les détenus raccompagnés à leur cellule le visage tuméfié. De sa voix douce, il recommandait aux tortionnaires d'arrêter de frapper. Le président Boulard précise : *« Je tiens à dire qu'il n'est absolument pas établi que vous ayez participé à ces tortures. »* Touvier souffle : *« Merci »*. Le président enchaîne : *« Mais vous étiez le chef, un chef est responsable de ses hommes. »* Touvier glisse : *« Un chef ne voit pas tout... »*

« Le fameux Barbie »

L'avocat général Hubert de Touzalin proteste. Il évoque les déclarations de l'abbé Vautherin, proche de l'accusé et de la Milice, pour qui, selon les prisonniers, un appareil électrique était destiné à *« brûler les parties sexuelles »*. Mᵉ Trémolet s'indigne : *« Je conteste toutes ces pièces qui ont été citées devant une cour de justice. Il risquait sa vie. C'était une justice d'exception qui n'avait rien de juste ! »*.

Mᵉ Alain Lévy lance : *« Il n'est pas contesté que Médina a été torturé et s'est jeté par la fenêtre ! »* Mᵉ Trémolet réplique : *« Un non-lieu a été rendu. »*

L'audience apaisée de la veille semble n'avoir jamais eu lieu. Désormais, toute la cour se crispe et vibre. Le président Boulard lui-même s'irrite, coupe les avocats, bouscule l'accusé. Mᵉ Trémolet en oublie son urbanité et se fâche.

Entre passion et tension, comme si un demi-siècle ne s'était pas écoulé, le président convoque l'ombre de Klaus Barbie, chef du service de renseignement de la Gestapo à Lyon, jugé et condamné en 1987, décédé depuis. *« Le connaissiez-vous ? – Non*, répond Touvier. – *Il le dit. – Il avait le droit de le dire. – Dans un procès-verbal du 27 mars 1991, il déclare vous avoir rencontré. Il indique que la Milice a participé à des opérations contre les résistants avec lui, qu'elle s'est également battue aux côtés du Sipo-SD contre le maquis des Glières. Il ajoute :* « La Milice nous a communiqué des renseignements concernant notamment la Résistance. Elle arrêtait aussi des juifs. » *Qu'en pensez-vous ? – Tout cela est bien vague. »*

Mᵉ Lévy s'étonne et cite la confession de Paul Touvier à son ami Mgr Charles Duquaire, dans les années 60, dans laquelle l'accusé raconte qu'il s'est un jour rendu au siège de la Gestapo avec un milicien et qu'ils *« ont été reçus par Barbie, le fameux Barbie »*. Le président : *« Vous avez entendu ? – J'ai entendu, oui, mais j'ai déjà tout oublié. Je suis formel : je n'ai jamais eu de rapport avec un Allemand, quel qu'il soit. »*

Mais trente secondes plus tard, Touvier se dément lui-même et reconnaît qu'il a rencontré à deux reprises le commandeur Werner Knab, responsable de la Gestapo à Lyon, un Allemand *« très bien et très poli »* selon un aide-mémoire rédigé voilà quelques années.

L'armée des ombres en accusation

A ce stade, seules les archives peuvent pallier les oublis volontaires et involontaires. Ainsi, l'avocat général Hubert de Touzalin lui rappelle-t-il cette journée du 5 juin 1944 qui vit Joseph Darnand, le chef de la Milice, lui rendre visite à Lyon : *« C'était un éloge, une marque de considération ! – Oui, mais je n'étais ni un petit chef, ni un personnage de grande importance. »*

Le président note cependant que Darnand finit par dissoudre tous les services de renseignement, sauf celui de Paul Touvier en raison de son efficacité. *« Je n'ai pas à m'expliquer, mais je vous remercie de m'avoir rappelé ce détail »*, dit l'accusé, sans que l'on distingue nettement de l'ironie dans sa voix. La cour cherche alors à connaître son point de vue sur l'impopularité de la Milice parmi la population française et ses difficultés à recruter de nouveaux cadres en 1944.

Touvier soupire : *« C'est à cause des assassinats. Quand vous vivez en pleine révolution et qu'on tue au coin des rues, ce n'est pas encourageant...* « Tuez les miliciens comme des chiens », *voilà ce qu'on entendait sur Radio-Londres. Cela n'empêchait pas la population d'écouter tous les jours à la radio les éditoriaux de Philippe Henriot, même François Mauriac. »*

Mᵉ Trémolet intervient en renfort et cite le journal de Paul Touvier à la date du 5 juin 1944 pour égrener une liste de miliciens tués par la Résistance. Et sans que le président puisse l'arrêter, le voilà engageant le procès passionné de l'armée des ombres : *« Le devoir est clair : il faut assassiner les miliciens et leurs familles. C'est une réalité. Tenez, la famille Jourdan à Voiron, dont le chef de famille était milicien, j'ai les photographies. Toute une famille assassinée, de la grand-mère de 82 ans au bébé de 2 ans. Il était pas milicien le bébé ! Et c'est pourquoi ce procès n'aurait pas dû avoir lieu ! »*

L'avocat se rassied dans un silence total. Il a pris tout le monde de court. *« Laissons les morts enterrer les morts, je vous en prie »*, lance-t-il à l'adresse des parties civiles.

LAURENT GREILSAMER

La Résistance face aux hommes de Darnand

« Plus mauvais que les Allemands »

Les exécutions et les assassinats de miliciens dans la France occupée interviennent à partir de l'automne 1943 et surtout en 1944 lorsqu'il apparaît clairement à la Résistance que la Milice est devenue un réservoir d'auxiliaires des nazis. Le signe le plus éclatant en avait été donné par le chef de la Milice lui-même, Joseph Darnand, lorsqu'il avait prêté serment à Hitler en 1943 avant d'entrer dans la SS avec le rang de Sturmbannführer.

L'heure d'une guerre totale a sonné. Les miliciens, armés par les Allemands, sont engagés à faire usage de leurs armes. *« Le temps n'est plus où nous devions nous efforcer d'arrêter les gens pour les faire parler*, déclare Darnand le 21 janvier 1944 à ses troupes. *Le président lui-même, je pense que vous le savez, est absolument catégorique : il faut répondre au feu par le feu, immédiatement ! Je ne vous demande pas d'amener des gens, je vous demande de dire :* « Nous avons abattu des terroristes ».

Dans le Nord de la France, le numéro deux de la Milice, Max Knipping, devient le valet des SS : *« Je rendais compte aux Allemands de l'activité de la police française pour la semaine écoulée et je recevais des ordres précis pour la semaine suivante »*, dira ce dernier lors de son procès.

Pour la Résistance, les miliciens représentent dès lors un grave danger. *« Ils font un travail de rabatteurs pour l'occupant »*, explique l'historien Jean-Pierre Azéma. Les rapports des Renseignements généraux font du reste état d'une méfiance considérable de la population à l'égard de la Milice et même d'un dégoût prononcé. Le sentiment le plus largement répandu est que les miliciens *« sont plus mauvais que les Allemands »*.

Sur les ondes de Radio-Londres et Radio-Alger, Maurice Schumann lance le slogan : *« Miliciens assassins, fusillés de demain. »* Dans plusieurs départements comme l'Isère, les consignes sont d'exécuter tout milicien arrêté les armes à la main. Jean-Pierre Azéma évalue que de 2 500 à 3 000 collaborateurs ont ainsi été passés par les armes avant la Libération dans une logique de défense contre l'occupant.

L. G.

▶A lire : l'article de Jean-Pierre Azéma dans le numéro 28 (octobre-décembre 1990) de la revue *Vingtième siècle.*

Christian Van Geloven devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales

Un cas d'exception

Après s'être longuement penchée, mardi 22 mars, sur la personnalité de Christian Van Geloven, accusé d'avoir violé puis tué en 1991 deux fillettes à Elne (Pyrénées-Orientales), la cour d'assises des Pyrénées-Orientales devait en venir, mercredi 23, à l'analyse des faits.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Pas malade, mais pas « normal » non plus, Christian Van Geloven – les experts sont tous au moins d'accord sur ce point – fait partie des pédophiles hystéro-pervers. Est-ce une maladie ? L'enjeu est important. Au regard de la loi un malade mental peut être exonéré de sa responsabilité pénale. *« La perversion n'est pas une maladie, c'est un trouble du comportement*, précise le docteur Pouget. *On voit des pervers partout : en médecine et même dans la politique »*... Et d'ajouter ce terrible sophisme : *« On ne peut pas le soigner, donc il n'est pas malade ! »*

« Jamais de certitudes »

Soigner Van Geloven. La cause du trouble des experts (à dire, pour certains, qu'il n'est pas malade mais à parler de soins éventuels) est là. Personne n'a oublié qu'en 1983, deux rapports d'expertise, commandés à la suite d'une affaire d'attentat à la pudeur à Orléans, avaient conclu à la névrose (par laquelle le patient résoud ses problèmes en se faisant souffrir lui-même) plutôt qu'à la perversité (il les résoud en faisant souffrir autrui). Une légère atténuation de responsabilité avait alors été concédée à Van Geloven. Le tribunal avait assorti sa peine de quatre ans de prison, dont trente mois avec sursis, d'une mise à l'épreuve de cinq ans avec obligation de soins, à laquelle il s'était d'ailleurs plié (en prenant notamment une anti-hormone mâle inhibant les désirs sexuels). Dix ans plus tard le constat d'échec est, tragiquement, probant.

« Nous n'avons jamais de certitudes, juste des présomptions de certitude. Van Geloven exprimait ses inquiétudes sur des pulsions qu'il critiquait. Il avait une réelle demande de soins », dit le docteur Jusseaume, qui a expertisé Van Geloven en 1983. Pour lui, Van Geloven demeure toujours *« d'abord un malade »*. Le docteur Jean-Pierre Masson, qui a également examiné Van Geloven en 1983, renchérit : *« Nous n'avons pas traité l'événement par-dessus la jambe. Nous avons tout fait pour qu'il soit soigné. Des événements, familiaux, sociaux, se sont produits depuis. Van Geloven a passé au travers plusieurs filtres, médicaux, judiciaires. Il est une exception sociale, médicale, criminologique. »*

Le clivage est net. Il y a ceux pour qui la cause est entendue. *« On ne peut rien sur une constitution perverse »*, estime le docteur Jacques Leyrie, qui effectua une contre-expertise en juin 1992. En revanche le docteur Azjenberg, qui fut commis pour une affaire d'attentat à la pudeur pour laquelle Van Geloven fut condamné en 1992, souhaite *« qu'on puisse un jour prendre en charge des cas tels que celui-ci en milieu carcéral »*.

Mᵉ Figueroa-Jullen, avocat de la défense, apportera, plus tard, cette précision : depuis son incarcération, il y a deux ans, dans des quartiers d'isolement, Christian Van Geloven n'a jamais été pris en charge, à ce jour, par aucun psychothérapeute.

JEAN-MICHEL DUMAY

Relançant l'enquête sur le financement du Parti républicain

Le juge Van Ruymbeke a perquisitionné au conseil régional de Lorraine

Le juge Renaud Van Ruymbeke a repris ses investigations sur le financement du Parti républicain (PR) en effectuant, lundi 21 et mardi 22 mars, plusieurs perquisitions, dont une au siège du conseil régional de Lorraine. Le magistrat rennais, qui avait défrayé la chronique en janvier 1992, lors de sa perquisition au siège parisien du Parti socialiste, s'est intéressé aux domiciles et bureaux de *Jean-Pierre Thomas, député des* Vosges et trésorier du PR, ainsi qu'à deux sociétés proches de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, président du PR et président du conseil régional de Lorraine.

Le magistrat rennais, qui cherche depuis des mois la trace d'un pot-de-vin dans la comptabilité du PR, a relancé ses investigations avec, en ligne de mire, les deux trésoriers qui se sont succédé, depuis une dizaine d'années à la tête des finances du PR : Gérard Longuet et Jean-Pierre Thomas.

La série de perquisitions a commencé, lundi matin, au domicile de Jean-Pierre Thomas, à Neuilly-sur-Seine. Elle s'est poursuivie par la visite d'une résidence que le député possède à Sartes (Vosges). Mardi, le juge s'est rendu au conseil régional de Lorraine, que préside Gérard Longuet et où M. Thomas, vice-président chargé des affaires financières, possède un bureau. Il s'est ensuite intéressé à deux sociétés proches de M. Longuet : Archimest, dirigée par le conseiller régional Bertrand Pancher, et Union pour la vie locale. Enfin, il s'est rendu à la permanence que Gérard Longuet partage, à Bar-le-Duc (Aube), avec plusieurs élus du Parti républicain, dont M. Pancher. On ignore encore le résultat de ces perquisitions. Mais le juge n'a pas tardé à riposter à l'attitude de M. Thomas qui avait récemment refusé de répondre à ses questions concernant les finances du PR. Parti d'une commission de 4,4 millions de francs versés, en 1988, par la société Pont-à-Mousson à l'homme d'affaires nantais, René Trager, le juge avait rapidement abouti au réseau de financement du PR au niveau national et à certaines opérations immobilières de ses dirigeants (*le Monde* du 5 novembre 1993). Des vérifications avaient fait apparaître des remises en argent liquide s'élevant à 28 millions de francs, dont une partie postérieure à la loi de 1990 réglementant le financement des partis.

Les enquêteurs avaient également mis au jour un Groupement des régies Réunies (GRR), dirigé par M. Thomas et chargé de négocier les contrats de publicité avec les grandes entreprises. *« La petite Urba du PR »*, indiquait-on alors, dans les milieux proches de l'enquête, par allusion au bureau d'études chargé du financement du PS.

A la suite de ces découvertes, les dirigeants du PR, estimant que le magistrat allait trop loin, avaient saisi le garde des sceaux et demandé à M. Thomas de ne pas se rendre à une nouvelle convocation du juge. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait tranché, le 27 janvier, en ordonnant sa comparution. Le 2 février, le trésorier s'était toutefois refusé à révéler les noms des personnes et des sociétés qui auraient contribué au financement occulte de son parti. *« Je n'ai révélé aucun nom. C'est une question de déontologie et de morale »*, avait alors déclaré M. Thomas.

R.-P. P.

Christian Van Geloven
devant la cour d'assises des Pyrénées-Orien...

Un cas d'exception

Relançant l'enquête sur le ...
du Parti républica...

Le juge Van Ruymbeke a perqui...
au conseil régional de Lorr...

JUSTICE

L'assassinat de l'avocat Jacques Perrot devant la cour d'assises de Paris

Le duel des parties civiles

La cour d'assises de Paris, qui juge depuis le 2 mars Mme Elisabeth Cons pour complicité dans l'assassinat de son gendre, l'avocat Jacques Perrot, a écouté, *mardi 22 mars*, les arguments des parties civiles avant d'entendre le réquisitoire de l'avocat général, Jacques Mouton, qui devrait être prononcé dans l'après-midi du mercredi 23 mars.

Le duel de deux parties civiles est un *spectacle rare*. Si l'intérêt des victimes peut parfois diverger sur quelques points de détail, la différence d'objectif ne va jamais jusqu'à la contradiction absolue. Mais il s'agit en la circonstance d'une caractéristique du dossier, révélatrice d'une famille déjà déchirée par une procédure de divorce avant l'assassinat de Me Jacques Perrot. Me Olivier Schnerb représentait la veuve, Darie Boutboul, qui a toujours soutenu les thèses de sa mère, Mme Elisabeth Cons. Avec un sens de la logique déconcertant, Me Schnerb navigue rapidement dans le dossier. L'affaire est *enchevêtrée*, et c'est avec aisance que l'avocat évoque pêle-mêle toutes les pistes que l'instruction aurait négligées : des armes trouvées chez ses confrères, un visa pour l'Arabie saoudite figurant sur le passeport de Jacques Perrot, la mafia des courses, la politique... Il ne conteste pas que Mme Cons ait souvent pris des libertés avec la vérité. *« Mais dans cette affaire, tout le monde ment ! »*, observe l'avocat, qui ne conteste pas non plus le faisceau de coïncidences réunies par l'accusation. Mais si l'on veut jouer au jeu des coïncidences, Me Schnerb remarque que le nombre des gauchers dans le jury est si élevé qu'il ferait mentir la statistique. Certains éléments de l'accusation sont pour lui *« des situations aberrantes, anormales, sur lesquelles on ne fonde pas une conviction »*.

La lettre à Adrien

L'assassin *« qui est toujours en liberté »* serait un familier, selon Me Schnerb, qui écarte la thèse du tueur à gages. L'un des principaux arguments qui revient plusieurs fois dans sa plaidoirie consiste à démontrer *qu'un tueur à gages, payé par* Mme Cons, ne pouvait pas savoir que Me Perrot serait seul puisqu'il était prévu qu'il aurait la garde de son fils à partir du 27 décembre, à 19 heures. Or il a été tué à 20 h 20, et pour Me Schnerb, s'il tenait sa cigarette de la main gauche, c'était parce que son assassin lui donnait *du feu*. Evoquant l'affaire Dassac, il fustige les policiers du Havre *« qui sont venus dire que quelqu'un avait vu quelqu'un qui avait peut-être vu l'ours »*. Enfin l'avocat piétine l'accusation, qui hésite sur les mobiles : *« Trois mobiles, c'est comme s'il n'y avait pas de mobile du tout ! »*

C'est sur un ton tout différent que s'exprime Me Henri Leclerc, qui se présentait au nom de la famille Perrot. Les propos sont graves lorsqu'il lit *« la lettre à Adrien »* que Me Perrot avait préparée pour son fils. *« Il paraît que je dois t'oublier, mais je ne suis plus qu'une mémoire »*, écrivait l'avocat. Puis Me Leclerc s'attache à détruire les théories de son adversaire : *« Mme Cons n'est pas une mythomane. Elle ment efficacement. Ce dossier, cette ambiance, c'est la plus habile des défenses. »* Il raille *« la bonne chrétienne, l'agent secret du Vatican »*.

Me Leclerc brosse soigneusement chaque détail, en s'attardant notamment sur le rôle de Bruno Dassac, en le présentant comme un intermédiaire qui a *« mangé l'argent »* que Mme Cons lui aurait donné pour payer l'assassin. Concernant le mobile, l'avocat évoque *« le dossier en béton »* réuni par Jacques Perrot, qui aurait en outre revendiqué la garde d'Adrien. *« Si vous doutez raisonnablement, si vous vous dites : je ne suis pas sûr que c'est elle, vous devez l'acquitter. Vous devrez interroger votre raison. Quoi que vous décidiez, la famille repartira avec au cœur la conviction que si Jacques est mort, c'est que Mme Cons l'a voulu et décidé »*, déclare enfin Me Leclerc.

Le duel est fini. Les deux avocats ne sont tombés d'accord qu'un seul instant, un instant bref mais si intense que le sourire éternel de Darie Boutboul a brusquement disparu derrière un sanglot silencieux, à l'évocation de l'amour qui l'avait unie à Jacques Perrot.

MAURICE PEYROT

L'enquête sur le meurtre de Yann Piat

Les policiers toulonnais vérifient les accusations d'un marginal

TOULON

de notre correspondant régional

Eric Johannel, qui avait déclaré, en août 1993, aux gendarmes de Brignoles (Var), avoir été contacté pour exécuter un contrat visant une *« personne hyèroise »* a été entendu comme témoin, mardi 22 mars à Toulon, par les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat de Yann Piat. Ce marginal âgé de vingt-trois ans, originaire des Yvelines, est arrivé en début d'après-midi à l'aéroport d'Hyères, venant de La Réunion où il s'est installé depuis octobre dernier. Il a été aussitôt transporté à l'hôtel de police de Toulon, sans avoir de contact avec la presse. Au terme de son audition, qui a duré près de quatre heures, les policiers l'ont accompagné, toujours avec un maximum de discrétion, au palais de justice où il a rencontré le juge d'instruction Thierry Rolland.

Devant les gendarmes de Brignoles, Eric Johannel avait parlé d'un « contrat » proposé par des *« gens »* qu'il affirmait ne pas connaître et visant une personne dont le nom devait lui être révélé ultérieurement. Il devait piloter une moto, mais ses commanditaires ne lui avaient plus *« donné de nouvelles »*. A l'époque, cependant, Eric Johannel avait été identifié comme l'un des perturbateurs d'un meeting de Yann Piat en compagnie de Michel Guigou, un restaurateur dont il était alors l'employé et d'Epiphanio Péricolo, l'un des deux auteurs présumés de l'assassinat du député du Var.

Il avait également mis en cause Michel Guigou au sujet d'un attentat à la grenade commis contre la permanence de Yann Piat (l'instruction de ces deux affaires n'est toujours pas close). Condamné à trois mois de prison pour détention illégale d'armes et de munitions, Eric Johannel avait jugé bon, après avoir purgé sa peine, de quitter le Var pour La Réunion...

Dans une interview accordée, le 18 mars, au *Quotidien de la Réunion*, Eric Johannel a toutefois minimisé ses confidences spontanées de l'été dernier. *« Ce n'était pas*, a-t-il déclaré, *pour exécuter un contrat ni exécuter personne, mais pour faire des pressions. On m'en avait juste glissé un mot* (...) *puisque je possédais une moto et que je conduisais bien* (...). *Mais je n'ai pas accepté. »* Il a également démenti que la « cible » ait été une personnalité hyèroise.

G. P.

Deux rapports de gendarmerie publiés par « Globe-Hebdo »

Le juge Jean-Pierre, le secret et le journaliste

Le juge Thierry Jean-Pierre, qui a toujours affirmé respecter le secret de l'instruction, a-t-il rencontré un journaliste, début 1993, juste avant que n'éclate l'affaire du prêt de Pierre Bérégovoy, révélée par les investigations du magistrat ? C'est ce qu'affirme *Globe-Hebdo* qui, *dans son édition du 23 mars*, publie deux rapports de gendarmerie selon lesquels le juge manceau aurait rencontré notre confrère du *Point*, Jean-Marie Pontaut, à cette époque.

Daté du 5 février 1993, soit trois semaines après la parution, dans le *Point*, de l'article de *Jean-Marie Pontaut* évoquant une partie de l'enquête judiciaire, le premier document est signé par le lieutenant-colonel Recordon, commandant de la section de recherches de Paris. Adressé au directeur général de la gendarmerie nationale, ce rapport fait état des remarques du chef d'escadron Yves Daumur (1) : selon M. Daumur, « [les officiers de police judiciaire délégataires], note M. Recordon, *avaient rendu compte qu'au cours d'un déplacement au cabinet du magistrat du Mans, ils avaient vu en ce lieu un journaliste de l'hebdomadaire* le Point, *Monsieur Pontaut. »*

Dans son édition du 3 février 1993, soit deux jours avant la date officielle du rapport, *le Canard Enchaîné* avait déjà signalé l'existence de ce document sans toutefois en révéler le contenu. *« Au début de la semaine dernière, au palais de justice du Mans, un* [gendarme trop scrupuleux] *assiste à la fin d'une conversation entre le magistrat et un journaliste*, écrivait alors l'hebdomadaire. *Rentré à la caserne, le pandore rédige un rapport pour ses supérieurs. Détails à l'appui, il y raconte comment, selon lui, le secret de l'instruction vient d'être violé. »* Malgré cet élément concernant la violation du secret de l'instruction, le garde des sceaux, Michel Vauzelle, avait à l'époque renoncé à *poursuivre* le juge Jean-Pierre de peur d'être accusé de règlements de compte politiques.

Le second document publié par *Globe-hebdo* est un rapport établi le *18 juin 1993*, soit six mois plus tard, par le général Guillaume, sous-directeur de l'organisation et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie à la demande de l'inspecteur général des armées et de la gendarmerie, le général d'armée Hérisson. *« Vers 12 h 30, l'officier supérieur précité* [le lieutenant-colonel Recordon] *est dans mon bureau. Il me présente son compte-rendu dans lequel il précise que son officier adjoint lui a bien affirmé, le vendredi 29 janvier, que les enquêteurs avaient vu monsieur Pontaut, journaliste au* Point, *dans le cabinet du juge Jean-Pierre. A ma question, il répond qu'il ne se souvient pas exactement des paroles de son adjoint concernant les circonstances de cette rencontre ou les éventuels paroles échangées. »*

(1) Le commandant Daumur, numéro deux de la section de recherches de la gendarmerie de Paris de 1989 à 1994, a été sanctionné d'une peine d'arrêt après la révélation du « montage » d'un cambriolage dans l'Essonne (*le Monde* du 23 mars).

ENVIRONNEMENT

Avant de soumettre un projet au Parlement

Le gouvernement lance une série de débats sur l'énergie

Six colloques nationaux sont, notamment, au programme du débat sur l'énergie, organisé d'avril à la fin de l'été. Cette vaste consultation devrait déboucher sur des textes législatifs.

Le débat sur l'énergie, prévu par le gouvernement de M. Balladur dès son entrée en fonctions, a été lancé, mercredi 23 mars devant la presse, *par les trois ministres* concernés, Gérard Longuet (industrie, postes, télécommunications et commerce extérieur), Michel Barnier (environnement) et François Fillon (enseignement supérieur et recherche). Ils en ont présenté le calendrier, d'ici à la fin de l'été, et les grandes lignes, en affirmant : *« Deux décennies après le premier choc pétrolier, une telle consultation doit permettre d'affermir le consensus national sur le nécessaire équilibre qui doit exister entre les préoccupations écologiques et économiques qui inspirent la politique de l'énergie. »*

« Portes ouvertes »

Selon les trois membres du gouvernement, l'objet de ce débat est double : d'abord *« informer plus largement la population et les élus locaux de la situation et des enjeux de l'énergie en France »*, ensuite *« rassembler les interrogations, les recommandations ou les attentes formulées par les élus, les représentants socio-économiques (...) en la matière. »*

Dans la première quinzaine d'avril, un comité de pilotage sera mis en place dans chaque région. Composé de représentants du conseil régional, de la préfecture de région, de la DRIRE et de l'ADEME (1), ce comité est chargé d'organiser un *« débat régional »*, commencé au début du mois de mai et coprésidé par le président du conseil régional et le préfet de région.

Parallèlement aux débats régionaux, une *semaine* « portes ouvertes » aura lieu *« dans les grands équipements énergétiques »* avec le concours d'EDF-GDF, de la COGEMA, de Charbonnages de France, de sociétés pétrolières, etc. Les établissements scolaires sont invités à programmer des séances d'initiation aux problèmes de l'énergie et de l'environnement et l'initiative de débattre dans ces domaines est laissée au niveau départemental. Ainsi, Michel Barnier a annoncé que le conseil général de Savoie, qu'il préside, fera cette démarche.

Sur la base des contributions régionales, six colloques nationaux seront mis sur pied, fin juin-début juillet, et auront lieu en région sur les thèmes suivants : la maîtrise de l'énergie (Rhône-Alpes), les énergies renouvelables (Lorraine), le transport d'énergie (Midi-Pyrénées), les grands équipements d'énergie et le cycle du combustible nucléaire (Basse-Normandie), énergie et métropole (Ile-de-France) et collectivités territoriales et énergie (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Une mission, présidée par Jean-Pierre Souviron, ingénieur en chef des mines, et composée de deux magistrats de la cour des comptes et de cinq rapporteurs désignés par MM. Longuet, Barnier et Fillon, animera ces débats nationaux et élaborera un rapport de synthèse, qui devra être remis au gouvernement à la fin de l'été. Le Parlement pourra être ensuite saisi, pour un débat sur une loi d'orientation ou sur des projets de loi, concernant, par exemple, la relance des énergies renouvelables et la sûreté nucléaire.

(1) DRIRE : direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement. ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

DROITS DE L'HOMME

A Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise)

Trois mille cartes d'électeur portaient la mention « étranger »

Près de trois mille habitants de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), nés hors de France, doivent recevoir, d'ici au second tour des élections cantonales, une nouvelle carte d'électeur. Elle remplacera la carte que certains, en particulier des « pieds-noirs », s'étaient émus de recevoir, puisqu'elle portait la mention « étranger » dans la case « commune de naissance ». L'affaire a été utilisée politiquement, dans cette commune récemment théâtre d'émeutes, contre le maire, Henri Cukierman, conseiller général sortant (PCF) du canton de Garges-lès-Gonesse-Ouest, en ballottage difficile à la veille du second tour. Au point que le maire a adressé une lettre à toutes les personnes concernées, dans laquelle il affirme : *« Je partage totalement votre émoi et j'aurais réagi avec la même vigueur si cela m'était arrivé* (...) *Je ne cesse de combattre tout ce qui peut avoir un caractère xénophobe ou discriminatoire. J'en ai trop souffert moi-même pour qu'il en soit autrement »*.

Il semble que cette bavure soit liée à la volonté de la société informatique IMSII chargée par Garges-lès-Gonesse de l'édition des cartes d'électeur, d'inscrire « en clair » le lieu de naissance des titulaires qui apparaissait auparavant sous forme de code. La mention « étranger » correspond donc à un lieu de naissance situé à l'étranger, et non pas à la nationalité du titulaire, comme le souligne un informaticien de l'entreprise.

Le maire de Garges dénonce *« l'exploitation politicienne et malhonnête de cette affaire par ceux qui recherchent les voix de Le Pen »* et l'accusent de détenir un fichier *« étrangers »*. *« Ce qui n'a pas de sens*, soulignent tant la préfecture que la CNIL, *puisqu'un électeur possède par définition la nationalité française et qu'on peut aller voter avec seulement sa carte d'identité »*.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE : Philippe Candeloro deuxième du programme technique des championnats du monde. – Le Français Philippe Candeloro, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Lillehammer, s'est classé deuxième du programme technique de l'épreuve masculine des championnats du monde de patinage artistique derrière le Canadien Elvis Stojko, mercredi 23 mars à Chiba-Makuhari (Japon). Le champion olympique russe Alexeï Urmanov est en quatrième position, le second Français, Eric Millot, occupe le cinquième rang avant le programme libre, décisif, qui aura lieu jeudi soir. – *(AFP.)*

FOOTBALL : la France bat le Chili en match amical. – L'équipe de France a facilement battu, 3-1, celle du Chili, privée de la plupart de ses meilleurs joueurs, mardi 22 mars à Lyon, lors d'une rencontre amicale. Les buts français ont été marqués par Jean-Pierre Papin, qui effectuait son retour dans la sélection quatre mois après avoir annoncé sa retraite internationale, Youri Djorkaeff et Corentin Martins. Le but chilien a été inscrit par l'attaquant du Real Madrid, Ivan Zamorano.

REPÈRES

ASTRONOMIE

Les astéroïdes ont aussi des lunes

La sonde spatiale Galilée, en route pour Jupiter, qu'elle atteindra en décembre 1995, a fait une bien curieuse découverte depuis son départ de la Terre. Alors qu'elle traversait l'été dernier la ceinture des astéroïdes qui se trouve entre Jupiter et Mars, Galilée a pris, le 28 août, des images de l'astéroïde Ida, qui ne sont parvenues au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) qu'en février de cette année.

Après traitement, ces photos ont laissé apparaître l'existence d'une petite lune, dix à vingt fois plus petite qu'Ida, tournant autour de l'astéroïde. Cet étonnant cliché, le premier du genre, confirme donc l'hypothèse qu'avançaient les spécialistes de ces corps, presque aussi vieux que le système solaire, à savoir que des satellites naturels en orbite autour d'astéroïdes, à l'image des planètes et de leur cortège de lunes, étaient une réalité. – *(Reuter.)*

CATASTROPHE

Soixante-quinze morts dans l'accident d'un Airbus A-310 d'Aeroflot

Les sauveteurs n'ont trouvé aucun survivant dans les débris de l'Airbus A-310 de la compagnie russe Aeroflot tombé, le 23 mars, près de Mejdouretchensk (Sibérie) alors qu'il effectuait la liaison Moscou-Hongkong. Livré en décembre 1992 et affrété dans le cadre d'une location auprès de banques allemandes, l'appareil transportait 63 passagers – essentiellement des Russes et des Chinois – et 12 membres d'équipage. Les causes de l'accident demeurent inconnues. Toutefois, selon Iouri Vorobiev, premier vice-ministre pour les situations d'urgence, cité par l'agence Interfax, « l'hypothèse d'un acte terroriste » ne peut être exclue.

Le 3 janvier, un Tupolev 154 s'était écrasé près d'Irkoutsk (Sibérie) à la suite d'une panne de réacteur, faisant 125 morts ; l'équipage avait décidé de décoller malgré une anomalie signalée sur ce moteur. Sur les douze accidents aériens recensés dans le monde depuis le début de 1994, cinq se sont produits sur le territoire de l'ex-URSS.

Il s'agit du deuxième Airbus *A-310 détruit, après celui qui* s'était écrasé près de Katmandou (Népal), le 31 juillet 1992 avec 113 personnes à bord. L'A-310 est un biréacteur long-courrier fabriqué, depuis 1983, à 246 exemplaires. – *(AFP, Reuter.)*

ISLAM

Arrêté d'expulsion à l'encontre de l'imam de Lunel (Hérault)

Mohamed Elidrissi, l'imam marocain de la mosquée de Lunel (Hérault), âgé de soixante-cinq ans, à qui on reproche d'avoir tenu publiquement des positions délibérément intégristes, a été placé mardi 22 mars en rétention administrative dans les locaux de la gendarmerie de Lunel, dans l'attente de son expulsion. Les renseignements généraux qui surveillaient le centre de culte musulman de Lunel réunissant chaque vendredi une centaine de pratiquants auraient constaté que cet imam appelait dans ses prêches à la Jihad, la guerre sainte.

Le ministère de l'intérieur a saisi l'occasion de la demande de renouvellement de la carte de séjour de Mohamed Elidrissi pour demander à la préfecture de l'Hérault de prononcer un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre, en vertu de l'article 12 de l'ordonnance de 1945 qui stipule qu'une *« carte de séjour peut être refusée à tout étranger dont la présence peut constituer une menace pour l'ordre public »*. L'imam a annoncé son intention d'en appeler au tribunal administratif de Montpellier qui devait statuer sur son cas le 23 mars.

L'ouverture des quatre salons du parc

La Rolls et l'autobus



« On était habitué à une Rolls-Royce. Mais quand elle est tombée en panne, on a été bien content de se faire dépanner par un autobus. » La Rolls-Royce en question, c'est, bien sûr, le Grand Palais, et l'autobus, les vastes mais anonymes constructions du Parc des expositions. Ces réflexions désabusées émanent de l'un des commissaires aux expositions qui se tiennent porte de Versailles. Elles sont quatre à se partager l'immense hall (50 000 mètres carrés) qui borde les boulevards des maréchaux : deux sont dédiés aux arts plastiques, l'une à la musique et la dernière, qui se taille la part du lion, aux livres.

Couleurs de la moquette – rouge –, hauteur de plafond, taille, tout indique sa prééminence. Comme on passe facilement de l'un à l'autre, la confrontation est instructive. A côté des artisans-bricoleurs de *Musicora, on trouve les poids* lourds de l'édition et les galeristes de Saga et de Découvertes font figure de chevau-légers, encore amaigris par la crise.

Pour traîner les exposants, habitués au somptueux aquarium des bords de Seine, *dans* le voisinage du périphérique, il a fallu toute la diplomatie du ministère de la culture et quelques arguments supplémentaires. Le prix d'entrée des quatre salons est de 25 francs, alors qu'en 1993 les visiteurs devaient débourser le double pour chacun d'entre eux. La différence est due à la générosité de Jacques Toubon et de ses collègues, dont les stands sont bien visibles : Bibliothèque de France, Radio-France, AFAA (Association française d'action artistique), francophonie, etc. Il était indispensable, dit-on rue de Valois, que la réputation de Paris capitale culturelle ne pâtisse pas d'une fermeture intempestive.

La rénovation du Grand Palais

Il fallut, en effet, trouver très vite une solution de remplacement pour caser les principales manifestations culturelles qui se tenaient au Grand Palais. On s'aperçut alors du manque flagrant, à Paris, d'espaces suffisamment vastes, et bien placés pour les accueillir. Le parc de la Villette? Trop investi par les Salons professionnels. Le Champ de Mars? Les riverains et la Ville de Paris refusent de voir leur esplanade (où se déroule actuellement le Salon de mars) réduite trop longtemps en aire d'exposition.

Le Carrousel du Grand Louvre? Il est trop cher et la proximité du musée interdit les expositions d'arts plastiques. Reste le Parc des expositions de la porte de Versaille, plus familier des produits de l'agriculture et des arts ménagers. Du succès de la quadruple manifestation, inaugurée par Jacques Toubon le 22 mars dans la soirée, dépendra le retour sous les portiques métalliques des arts, des lettres et de la musique.

D'autant qu'une alternative existera dès 1995. Les pouvoirs publics entendent faire construire sur le terrain du quai Branly, laissé vacant par l'abandon du Centre de conférences *internationales, une structure* provisoire de 13 000 mètres carrés capable d'abriter, quelques années durant, les grandes manifestations culturelles. On ne sait pas, en effet, combien de temps durera la rénovation du Grand Palais. En juin, après une auscultation approfondie de toutes les parties du bâtiment, un diagnostic définitif devrait être rendu.

Les travaux indispensables sont estimés à plus de 200 millions de francs et devraient durer deux ans environ. Mais il *s'agit là d'une rénovation a minima*. Pour pallier l'impossibilité du stationnement et les difficultés de livraison, certains envisagent de creuser un parking et d'aménager des accès pour les camions. La note sera d'autant plus élevée, et le temps des travaux allongé.

Qui paiera l'addition? Sans doute pas la Ville de Paris, propriétaire du terrain et qui le loue à l'Etat. Celui-ci doit renégocier son bail dans deux ans. Le ministère de la culture, sûrement. Mais il voudra sans *aucun doute associer son* collègue du ministère de l'éducation nationale, dont l'une des universités occupe sous la verrière 6 000 mètres carrés et dont le Palais de la découverte s'étend sur les 13 000 mètres carrés de l'aile d'Antin. La rue de Grenelle acceptera-t-elle de débourser une somme non négligeable (le coût de l'opération devrait dépasser les 400 millions de francs) alors que pendant le temps des travaux – deux ou trois ans – elle devra reloger ses protégés?

Derniers problèmes engendrés par des travaux plus lourds qu'une simple remise à niveau de l'édifice : les exposants seront-ils pénalisés par l'Etat, désireux de rentrer dans une partie de ses dépenses? Ce sera difficile. Le monde culturel n'est pas très riche. *Pour rivaliser avec Francfort ou* Bâle, voire Madrid, largement sponsorisé par l'Etat espagnol, le prix de location des stands doit rester relativement faible, autour de 1 200 francs le mètre carré. Et en dépit des dénégations répétées de l'organisateur, l'OIP, les galeristes de Saga et Découvertes affirment que des rabais importants leur ont été consentis cette année. Et qu'en sera-t-il des dix-sept salons d'artistes, des Indépendants à ceux de « la Peinture à l'eau », drapés dans leur passé glorieux mais particulièrement impécunieux?

EMMANUEL DE ROUX

SALON DU LIVRE

Prudent optimisme

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les éditeurs se sont donc installés porte de Versailles en prenant leur parti d'une décision qu'ils avaient été nombreux à critiquer. Apprenant que le 14e Salon du livre ne se tiendrait plus au Grand Palais, mais au Palais des expositions de la porte de Versailles, plusieurs d'entre eux avaient crié au scandale, quelques-uns prenant la décision de ne pas y participer (*« le Monde des livres »* du 21 janvier). En définitive, les défections n'ont pas été aussi massives que prévu puisque le hall no 1 accueille neuf cent soixante-treize éditeurs, dont beaucoup font preuve d'un prudent optimisme.

Bien sûr, le faste des Champs-Elysées n'y est pas, les bâtiments n'ont pas le cachet du Grand Palais, où se sont tenus la plupart des Salons du livre depuis 1981. Bien sûr, il a fallu retailler quelques stands pour les adapter à la nouvelle configuration des lieux, ce qui a coûté cher à certaines maisons. Mais après tout, les locaux sont spacieux (18 000 mètres carrés), les allées assez vastes, et le quinzième arrondissement *n'est finalement pas tout* à fait le bout du monde – quoi qu'aient pu en dire les plus farouches adversaires de la Porte de Versailles.

Le champagne a donc coulé, mardi 22 mars, jour d'inauguration, dans une atmosphère d'effervescenee mondaine aussi soutenue que les autres années. Sans crier au miracle, les éditeurs voient les avantages de la proximité avec d'autres manifestations. *« Ça n'est pas désagréable, après tout, d'arriver ici au milieu des accords de musique »*, constate une éditrice. Les éditeurs d'art, placés à la frontière entre le Salon du livre et l'exposition Découvertes, ne disent pas autre chose.

Et des voix s'élèvent pour suggérer que le regroupement de plusieurs pôles d'attraction – fût-ce sous la banderole pompeuse de « Grand Paris culturel » – permettra peut-être d'intéresser à l'écrit des visiteurs qui n'y seraient pas forcément venus autrement.

Amortir la location des stands

La plupart des participants attendent donc de voir quelles *seront les réactions* du public dans ce lieu dont ils conservent un souvenir cuisant. Les éditeurs de littérature sont ceux qui frémissent le plus au souvenir de leurs précédents passages porte de Versailles. En 1988 et 1989, déjà, le Salon du livre avait été transféré du Grand Palais vers les locaux plus spacieux, mais nettement moins prestigieux, du quinzième arrondissement. Une expérience qui s'était soldée par une désaffection très marquée du public, tout particulièrement la seconde année.

A leur grand dépit, les responsables des maisons de littérature générale avaient constaté que le *lieu drainait des visiteurs plus* jeunes et nettement moins acheteurs qu'au Grand Palais. Or le Salon du livre a la particularité, par rapport à d'autres manifestations comme celle de Francfort, d'être une gigantesque librairie où les éditeurs entendent sinon rentabiliser, du moins amortir la location de leur stand par la vente de leurs ouvrages.

Plusieurs éditeurs, parmi les plus renommés, avaient donc décidé, cette année, de bouder la Porte de Versailles. Une manière aussi, pour certains, de mettre en cause l'utilité globale d'une manifestation jugée onéreuse en temps de crise. Albin Michel, qui avait mené la fronde à ses débuts, s'est finalement laissé convaincre de faire acte de présence, mais Flammarion, Plon, Julliard, Robert Laffont, Payot ou les Presses universitaires de France sont absents, ce qui ne va pas sans créer quelques situations cocasses. Les éditions Payot, qui doivent se voir attribuer un prix du réseau de librairies l'Œil de la lettre en cours de Salon, iront ainsi recevoir leur récompense sur le stand d'un confrère... Preuve, s'il en fallait, *que le Salon du livre n'est pas* tout à fait dépourvu de charme.

RAPHAËLLE RÉROLLE

▶ Quatorzième Salon du livre, Grande Nef du Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, ouvert jusqu'au 27 mars, tous les jours de 10 heures à *19 h 30; nocturne jeudi 24 jusqu'à* 22 h 30.

Rencontres à l'italienne

Invitée d'honneur du Salon, l'Italie est représentée par de nombreux écrivains, éditeurs et critiques, participant à une série de « rencontres italiennes ». Dès le mercredi 23 mars : *le Cosmopolitisme de l'Italie face à l'Europe; Structures et tendances de l'édition italienne; la Critique littéraire.*

Puis sont prévues le 24 mars :

• *Les sources de financement de l'édition en Italie et en France*, de 11 heures à 13 heures.

• *Les échanges franco-italiens : réflexions comparées sur les politiques éditoriales*, de 15 heures à 17 heures.

• *Le phénomène des éditions économiques « Mille Lire »* [environ 3,70 francs] *en Italie et des livres à 10 F en France*, de 17 heures à 19 heures.

• *Rencontre avec des écrivains italiens*, de 20 h 30 à 22 h 30, avec Suzanna Tamaro, Daniel del Giudice, Andrea de Carlo, Luciano Erba, Luigi Malerba, Rosetta Loy, Alberto Arbasino, Antonio Tabucchi et Nanni Ballestrini. *Rencontre animée par* Jean-Paul Manganaro.

Hommage à Voltaire : on fête cette année le tricentenaire de la naissance de Voltaire. Plusieurs débats lui seront consacrés, dont *Voltaire 1994, quelle actualité?*, jeudi 24 mars de 20 h 30 à 22 h 30, avec Rémi Bijaoui, René Pomeau, Daniel Roche, Philippe Sollers et Jacques Van den Heuvel (animé par Pierre Lepape).

A signaler la présence au Salon de la Bibliothèque nationale de Russie, qui possède entre autres les sept mille volumes de la bibliothèque privée de Voltaire, ainsi que d'une librairie-Voltaire organisée par la Fondation Voltaire de l'université d'Oxford, qui proposera l'intégralité de ses œuvres.

Le forum des auteurs : cinq journées à thèmes et de nombreuses tables rondes rassembleront des romanciers, des historiens, des scientifiques, des journalistes... Parmi celles-ci (outre le mercredi 23 mars, patronné par *le Magazine littéraire*) :

– Jeudi 24 mars : « L'écrivain dans son siècle », sous le parrainage de *Libération* :

• *L'information, mais quelle information?*, de 11 heures à 12 h 30, une réflexion sur la presse et ses images, avec Jérôme Bourdon, Jean-Marie Charon, Jean Hatzfeld, Jean-François Lacan, Maurice Lever, Edwy Plenel et Jean-Claude Perrier.

• *Libres pensées, libres lectures... Pour Rushdie et quelques autres*, de 16 heures à 17 h 30, avec Etienne Balibar, Fethi Benslama, Breyten Breytenbach, Rachid Mimouni, Olivier Mongin, Ibrahim Souss.

– Vendredi 25 mars : « Le plaisir du texte », sous le parrainage de la Société des gens de lettres, avec notamment :

• *Il n'y a plus d'écrivains français, dit-on...*, à partir de 11 heures, avec de nombreux auteurs, éditeurs et critiques.

– Samedi 26 mars : « Rêves d'ailleurs », sous le parrainage de *la Croix* :

• *Stevenson, le raconteur d'histoires*, de 11 heures à 12 h 30, avec Michel Le Bris.

• *La littérature de voyage est-elle un genre en soi?*, de 14 heures à 15 h 30, avec Jean Blot, Paul-Louis Rossi, Jean-Pierre Sicre et André Velter.

• *L'ethnologie, un autre regard*, de 18 heures à 19 h 30, avec Olivier Delavault, Joël Farge, Jacques Meunier, Tobie Nathan, et Patrick Williams.

– Dimanche 27 mars : « Pages intimes », sous le parrainage du *Figaro littéraire* :

• *La vogue des biographies*, de 15 heures à 16 h 30, avec Jean Bothorel, Jean Chalon, Eric Deschodt et Eric Roussel.

• *La littérature revient-elle au réel?*, de 17 h 30 à 19 heures, avec Jean-Louis Curtis, Geneviève Dormann, Annie Ernaux et Patrick Grainville.

MUSICORA

Au rendez-vous des mélomanes

Neuf ans après sa première édition, Musicora confirme son ambition de devenir le rendez-vous de toutes les professions de la musique. Fidèles des fidèles, les grands marchands d'instruments de musique et de partitions sont venus à la porte de Versailles : des théories de pianos droits et à queue offrent leurs claviers à la tentation des visiteurs en compagnie des clavecins, des violons, des guitares, des flûtes à bec et des instruments à vent.

Autre supporter qui n'a jamais failli, France-Musique a installé ses studios d'où la chaîne réalisera ses émissions en direct. Les festivals ont tenu à avoir leur stand, ainsi que quelques grandes institutions dont *l'Institut national de l'audiovisuel*, la Cité de la musique de La Villette, la Ville de Crémone, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, la SACEM, etc.

Quelques petites maisons de disques ont répondu présent (Auvidis, Musidisc, Lyrinx, *Schott...*), *mais les grandes* centrales seront une fois de plus absentes de la fête. Quelques travées plus loin, les visiteurs du Salon du livre remarqueront que les grands éditeurs sont venus avec leurs auteurs. Ne saurait-il être question pour les *majors du disque, et pour leurs* stars, de condescendre à rencontrer le public qui achète leurs disques et se rend à leurs concerts?

Tant pis pour les mélomanes qui aimeraient être prévenus de leurs projets, qui seraient intéressés par des expositions sonores et visuelles retraçant des histoires parfois centenaires (EMI et Deutsche Grammophon), et qui seraient heureux de rencontrer quelques-uns de leurs artistes préférés.

Musicora est une petite ville qui attire de plus en plus d'ex*posants venus de l'étranger et se* plaît à mélanger les genres : musique classique, bien sûr, mais aussi jazz, musique extra-européenne et chanson. Cette dernière sera d'ailleurs à l'honneur à travers une exposition qui en retracera l'histoire depuis les trouvères et les troubadours jusqu'au music-hall des années 1914-1930. Pas une exposition statique, mais une suite de concerts et de récitals répartis durant les six jours du Salon.

Une mission de service public

Musicora ambitionne également d'être un rendez-vous pour tous les professionnels venus de loin et qui, sans prendre un stand, trouveront un bureau où ils pourront rencontrer leurs homologues. Entreprise à but lucratif, Musicora remplit aussi une mission de service public en offrant la possibilité aux artistes d'aller au-devant du public. Ne serait-ce que de ce point de vue, Musicora est un événement attendu par des dizaines de musiciens.

La réunion sur le même lieu de quatre Salons a également permis de créer une passerelle entre eux grâce à un prix décerné par la chambre syndicale de la facture instrumentale. Le 24 mars, à 17 heures, le jury devait remettre, en direct sur *l'antenne de France-Musique*, un prix récompensant le meilleur ouvrage publié par un exposant du Salon du livre ayant la musique pour thème principal. Ce prix de 25 000 francs sera un bon à utiliser pour l'achat d'une ou de plusieurs œuvres exposées au Saga ou à Découvertes.

ALAIN LOMPECH

▶ Musicora, Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, hall 1; du 23 au 27 mars, tous les jours de 10 heures à 19 h 30; nocturne jeudi 24 jusqu'à 22 h 30; journée professionnelle le 28. Le catalogue, 50 francs avec un CD gratuit.

Grands concerts gratuits

Quatre grands concerts sont organisés par Musicora au Théâtre des Champs-Elysées durant le Salon et dans les jours qui suivront sa fermeture. Pour y avoir accès, il suffit de présenter son billet d'entrée au Salon Musicora.

« Le piano dans tous ses états », le 26 mars, 20 heures. Le répertoire classique, avec Olivier Beaumont (clavecin), Alain Planes (pianoforte), Jean-Philippe Collard, Michel Béroff, Martial Solal, Brigitte Engerer et François-Frédéric Guy (pianos); le jazz et son *histoire, avec Martial Solal*, Louis Mazetier, Laurent De Wilde, Jean-Marie Machado, Stéphane Kochoyan, Benoît Sourisse et Jason Rebello (piano), un gag musical avec André Gorog dans la *Deuxième Rhapsodie hongroise* de Liszt et François Merville (batterie), et Patrice Caratini (contrebasse). A la fin du concert, création d'une œuvre composée par Martial Solal pour dix pianos, commande du fonds d'action SACEM.

« Le chant d'amour », le 29 mars, 20 heures. Une sélection des plus beaux chants d'amour du répertoire classique, de Bach aux chansons d'amour japonaises par l'Ensemble baroque de Limoges, le Chœur de chambre Accentus, Lidjia Horcat-Dunkjo et Akiko Nakajima (sopranos).

« La fête fortissimo », le 30 mars, 20 heures. Une sélection des artistes, toutes *disciplines confondues, ayant* reçu quatre clefs, la récompense suprême accordée par *Télérama* à un disque. Se succéderont le Concert spirituel d'Hervé Niquet, Richard Galliano et Birelli Lagrene, Alain Chamfort, Françoise Pollet, Anatol Ugorski, Raoul Barboza, Geoffrey Gryema, Nina Morato, les Désaxés et le Quatuor.

« Hommage à Xavier Darasse » par le Conservatoire de Paris, le 6 avril, 20 heures. L'Orchestre des étudiants du CNSMP, placé sous la direction de Gilbert Amy, interprétera le *Concerto pour piano et instruments à vent* de Stravinsky (soliste, Frédéric Vaysse-Knitter), *Instants passés* de Xavier Darasse et la *Lulu Suite pour orchestre et voix* (soliste, Cécile Besnard).

▶ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 49-53-27-00.

Le Monde EDITIONS
PLANTU
Cohabitation à l'eau...
En vente en librairie

des Expositions de la porte de Versailles

SAGA

Surtout pour Dubuffet

D'un côté, une suite de galeries italiennes rassemblées sous la houlette de l'Institut italien pour le commerce extérieur, de l'autre la collection d'estampes de la Fondation Jean-Dubuffet. Tout autour, les stands des éditeurs et des galeristes, disposés dans un désordre qui n'aide guère à la contemplation. La contemplation n'est du reste pas favorisée par la huitième édition du SAGA (Salon de l'estampe et de l'édition d'art). Espaces étroits sous un plafond trop haut, moquette gris triste, accrochage serré jusqu'à l'encombrement, disparité des talents et des formats : le regard circule, glisse, fuit et se perd. Sauf dans les salles Dubuffet et le couloir italien.

Dans les premières sont réunies les lithographies et sérigraphies des années 40 aux années 80 dans lesquelles le peintre de *l'Hourloupe* s'ingénie à soumettre ces techniques à des épreuves inattendues. Il attaque la pierre au lieu d'y déposer des couleurs, il grave des bois nullement faits pour être gravés, il fait craquer les vernis, il tente des mélanges volatiles et dangereux et obtient, après ces exercices de chimie amusante, des matériologies étranges, crevées de déchirures, parsemées de craquelures et de gouttelettes – noces joyeuses du hasard et de la virtuosité. Un peu plus tard, à partir de 1981, cédant à l'envie de diffuser un style, Dubuffet a pratiqué la lithographie de façon moins aventureuse, comme un adjuvant de la peinture. Ce ne sont pas là ses planches les plus accomplies, mais l'ensemble n'en demeure pas moins d'une puissante cohérence.

On ne saurait en dire autant des galeries italiennes, du moins en matière de cohérence. Le spectacle a de quoi surprendre : les exposants jouant le jeu du multiple alternent avec ceux qui, plus désinvoltes, exposent ce qu'ils ont eu envie d'exposer, peintures et dessins autant qu'eaux-fortes et lithos. Ainsi, chez Morone, un petit dessin de Schwitters – à vendre pour 200 000 francs, côtoie un beau Miro tardif, encore à vendre, mais au prix de 600 000 francs.

Reste l'essentiel, auquel il faut se résoudre à venir : le flot des estampes déversées pêle-mêle sur les murs, estampes d'un peu tous les styles, abstraites lyriques, abstraites géométriques, quasi figuratives, ultrafiguratives, oniriques, érotico-surréalistes, érotico-morbides, néodadaïstes, postmodernes, naïves, primitives... Toutes les formules servent, tous les procédés que l'art de ce siècle a expérimentés et, peu à peu, une impression assez accablante de ressassement s'impose. Ces Warhol ? Non, ce ne sont pas des Warhol, mais des portraits d'Andy par un de ses admirateurs, trop docile. Ces griffures ? Non, ce ne sont ni des Hartung ni des Fautrier, mais des produits dérivés, très dérivés. Nulle singularité là-dedans, ni même une attention suffisante accordée à la spécificité du cuivre, du bois et des papiers.

Quelques marchands, quelques artistes sauvent seuls la foire de la trivialité et de l'ennui. La galerie Berggruen expose, comme d'habitude, des eaux-fortes admirables et rarissimes, dont la *Nature-morte à la bouteille de marc*, de Picasso, estimée 360 000 francs – prix qui fait d'elle la gravure la plus chère du salon. (Le record inverse est détenu semble-t-il par des lithographies de Speedy Graphito à 500 francs.) Des Matisse, des Ernst, un bel autoportrait de Chagall, des Bram Van Velde presque bon marché à 6 000 francs se reconnaissent de-ci de-là – et c'est un soulagement que de les découvrir et de rester un moment en si bonne compagnie. Il en va de même, par chance, de quelques-uns de nos contemporains. A découvrir les Alberola et les Traquandi récents chez Item, les Garouste et les Pincemin édités par l'atelier Tanguy Garric, les lithographies d'Armando tirées par Nancy Sulmont à Nantes, on se dit que le SAGA mérite tout de même une visite – mais une visite courte.

PHILIPPE DAGEN

▶ **SAGA, Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, hall 1 ; du 23 au 28 mars, tous les jours de 10 heures à 19 h 30, nocturne jeudi 24 jusqu'à 22 h 30.**



D.R. *Jean Dubuffet, « Nez carotte », 1961*

Le Monde EDITIONS

PLANTU

Cohabitation à l'eau de rose

En vente en librairie

DÉCOUVERTES

Quelques beaux restes

L'habitué du Grand Palais risque des surprises, à Découvertes : enclavé parmi ses grands frères, le Salon des jeunes artistes semble bien étriqué. En quelques enjambées, on est passé dans Saga. Pour les exposants, peu nombreux, c'est une chance : qui serait venu les voir à la Porte-de-Versailles ? Ils profiteront, on l'espère, de la curiosité des amateurs d'estampes et de livres.

Où sont donc passés les galeries de 1993 ? Où sont ceux qui faisaient de Découvertes le fer de lance des jeunes marchands face aux anciens crispés sur leurs positions ? A consulter les catalogues de cet automne, il semble bien qu'ils aient rejoint opportunément, pour la plupart, leurs aînés à cette FIAC dont ils vilipendaient naguère l'ostracisme et qui, pour cause de crise, s'était faite soudain accueillante.

Découvertes essaye cependant d'attirer de nouveaux chalands : aides à la première exposition (sept galeries l'ont obtenue), mécénat de la Fondation Peter Stuyvesant – qui peuvent, l'une et l'autre, couvrir la moitié du prix d'un stand –, sans parler des diverses bourses et réductions. Si on peut s'étonner de cette interprétation élargie de l'aide à la première exposition, l'idée du fabricant de tabac est plus subtile : une toile de chaque artiste rejoint sa célèbre collection d'art contemporain, et les dix galeries sélectionnées sont amenées à exposer à tour de rôle les lauréats de leurs neuf confrères. Stuyvesant s'offre ainsi, en même temps qu'aux artistes, une exposition itinérante dans dix villes de province, pour un budget minime, et un an de retombées médiatiques locales. Les galeries y trouvent aussi leur compte.

De merveilleux moutons

Certains d'ailleurs, ne viennent à Découvertes que pour se réconforter, en ces temps de frimas économiques, avec leurs collègues. Ainsi, Pascal Gabert, qui montre Olivier Le Bars, un jeune peintre au talent déjà affirmé, fonde pourtant peu d'espoirs sur les ventes : *« En ce moment, l'aspect commercial est mis de côté. Je viens plus pour me faire connaître que pour réaliser du chiffre d'affaires. Je rencontre d'autres marchands, des institutionnels, des journalistes... »*

Pourtant les prix sont peu élevés, même si quelques-uns, lassés d'entendre le client-roi réclamer une ristourne, prennent l'habitude de majorer les tarifs affichés, pour satisfaire à moindre frais ce vice récent des collectionneurs. Et puis, à Découvertes, il y en a – presque – pour tous les goûts. Du conceptualo-rigolo avec le *Mur-pain* en moellons de pain de mie, chez Lil'Orsay, à la déjà sempiternelle et toujours aussi indigeste « New new painting » chère à Piltzer. Qui expose aussi d'autres artistes, plus parisiens, et l'excellent Patrick Lanneau. De la même génération, Laurent Betremieux montre une synthèse surprenante d'homogénéité en intégrant dans son travail actuel des dessins de jeunesse. Ceci à la galerie Aréa, qui présente aussi, en rotation, trois très jeunes peintres.

L'ensemble du Salon oscille ainsi entre les œuvres convenues, voires inspirées (intéressante Carmen Morales, mais si proche des reliquaires de Niki de Saint-Phalle...), les gags technico-ludiques (une imprimante d'ordinateur agitant vigoureusement son socle de mousse chez le Genevois Andata Ritorno) ou plus critiques (le savoureux Musée Lolita Romanov, chez Down Town, pied de nez aux galeries tentées par les rebuts du réalisme socialiste) ; et, pour l'essentiel, les travaux sages et sans surprises d'une majorité laborieuse. Difficile de dégager une tendance, même si l'abstraction géométrique et ses dérivés sont sous-représentés, à l'exception de Poirot-Matsuda (entre Perrot et Domela), chez Dorval, des collages un peu trop jolis de Guy Mansuy (Jean-Christian Fradin), ou le très intéressant Dominique Dehais (La Ferronnerie).

Mais comme d'habitude, les œuvres les plus savoureuses sont aussi les moins spectaculaires, et il faut un certain temps pour dénicher les merveilleux moutons déclinés par Emmanuel Fournier (Pierre Colt), les toiles subtiles de Florence Lucas (*dans le très beau stand-couloir* de Françoise Palluel), le duo Leo Baron et Claire de Tonnac chez Bruno Delarue (une galerie dynamique qui tente de survivre dans un endroit impossible, Étretat...) et surtout, le travail somptueux, et dense, de Uschi Klaas, montré par la galerie Ute Brummel, de Dortmund, qui fait regretter à elle toute seule la faible participation étrangère.

HARRY BELLET

▶ **Découvertes 94, Parc des expositions de Paris, Porte-de-Versailles, Hall 1. Jusqu'au 28 mars, tous les jours de 10 heures à 19 h 30. Nocturne le 24 mars, jusqu'à 22 h 30. Catalogue 150 p., 100 F.**

La photographie au compte-gouttes

Découvertes se présente comme le salon de « l'art actuel et de la photographie ». Est-ce encore le cas ? On peut en douter devant la baisse spectaculaire d'images fixes présentées porte de Versailles par rapport aux années précédentes.

La photographie, on en trouve dans quatre galeries : Baudoin Lebon, Pons, Sonia Zannettacci, Private View. Et c'est quasiment tout, si l'on excepte quelques œuvres éparses, comme ce nu de Roland Fischer présenté chez Sollertis (Toulouse). Plus grave, les galeries traditionnelles de la photographie sont absentes : Agathe Gaillard, Zabriskie, Bouqueret+Lebon, Le Réverbère 2, la Galerie du Jour, Jean-Pierre Lambert, Contrejour... Michèle Chomette, pilier de Découvertes, présente des sculptures d'Henri Foucault. Et les galeries étrangères comme Spectrum (Espagne) et Hamilton's (Grande-Bretagne), ont déserté le salon français. Le hall de la porte de Versailles sert de repoussoir : *« On ne peut présenter de la photographie dans un lieu aussi peu noble. »* Ces absences traduisent surtout un tassement du marché de la photographie, déjà fragile. *« Entre 30 % et 40 % des galeries photos dans le monde ont disparu en cinq ans »*, affirme Baudoin Lebon. La location d'un stand à Découvertes coûte trop cher pour des galeries aux chiffres d'affaires modestes.

Cet échec prouve aussi que les galeries françaises de photographie n'ont jamais réussi à s'entendre autour d'un événement fédérateur. *« La photo, c'est Découvertes, nous dit-on, mais comment une galerie fragile peut-elle présenter de jeunes artistes dans un salon déserté par les vrais collectionneurs ? »*, demande un absent. La plupart des marchands déplorent que la photographie y côtoie *« une peinture plutôt médiocre »*. Faut-il alors créer un salon spécifique où l'on retrouverait les galeries du monde entier ? Faut-il mélanger la photo historique et le contemporain ? Les galeries spécialisées font surtout les frais de l'éclatement de la photographie dans les années 80 : la photographie, on la trouve maintenant à la FIAC, dans des galeries comme Yvon Lambert, Durand Dessert ou Samia Saouma...

Restent les œuvres. On remarquera, chez Baudoin Lebon, à côté des Mapplethorpe et Witkin (de 25 000 francs à 50 000 francs), un superbe nu féminin des années 30 en couleur de Paul Outerbridge. Le prix est élevé (150 000 francs), justifié par le tirage unique. Baudoin Lebon présente aussi une curiosité que l'on découvrira dans le prochain Mois de la photo à Paris, à l'automne prochain : David Mc Dermott et Peter McGough, un tandem américain, nostalgique du XIXe siècle au point de vivre et de produire au passé. Ils s'habillent en costumes anciens, prennent le bateau pour traverser l'Atlantique, téléphonent avec des appareils rustiques. Leurs œuvres sont truffées de références : les avant-gardes tchèques, Man Ray et les surréalistes, Kertész, Outerbridge... Distrayant. Private View présente des valeurs sûres : un nu et une nature morte en couleur d'Irving Penn (autour de 35 000 francs) et de beaux nus blancs de Paolo Roversi.

La bonne nouvelle vient de chez Jean-Luc Pons, dont la galerie parisienne de la rue de Montreuil ne donnait plus de nouvelles. Il réapparaît à Découvertes tout en annonçant l'ouverture, en avril, d'un espace de 60 mètres carrés rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris. Il présente des portraits de toreros (Christian Courrèges) ; un tryptique de Jean-Jacques Salvador – superpositions d'un corps de femme, entre extase et souffrance – et des portraits de surréalistes – un superbe Desnos – par un opérateur par ailleurs inconnu, Henri Martinie, disparu dans les années 40.

MICHEL GUERRIN

Trois disparitions

Le dessinateur Walter Lantz

L'Américain Walter Lantz, auteur de nombreux dessins animés, est mort le 22 mars à Los Angeles des suites d'un infarctus. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

Outre le célèbre pivert, Woody Woodpecker, Walter Lantz a imaginé les personnages d'Andy Panda, Oswald le lapin, Sugarfoot, Cootie Bug et Eight Ball. Le dessinateur a fait ses débuts dans l'animation en 1916. Il a réalisé, en 1930, le premier « cartoon » comportant des séquences en technicolor, inséré dans le film *King of Jazz*. C'est en 1941 que Woody Woodpecker voit le jour. La série est diffusée par Universal pour rivaliser avec les Tom et Jerry de la MGM. Walter Lantz l'aurait imaginé avec sa femme, l'actrice Gracie Stafford, lors de leur lune de miel : *« Nous entendions tout le temps de petits coups sur le toit. Je suis sorti et j'ai vu ce pivert »*, racontait-il, en 1993, dans un entretien au *Los Angeles Times*. Mel Blanc fut le premier à prêter sa voix au pivert, avant que le « rôle » ne soit repris, pour les quarante années suivantes, par l'épouse de Walter Lantz.

En 1954, Walter Lantz produit la série des Chilly Willy, dont quelques épisodes sont dirigés par Tex Avery. Il se consacre par la suite essentiellement aux films publicitaires et à la télévision. Il restera actif jusqu'à la fin de ses jours, peignant et soutenant financièrement des écoles de dessinateurs.

L'actrice Giulietta Masina

L'actrice italienne de cinéma Giulietta Masina, veuve de Federico Fellini, est morte mercredi 23 mars dans une clinique romaine. Elle était âgée de soixante-treize ans. Révélée par *la Strada* de Fellini en 1954, elle a tourné sous sa direction ses principaux films : *les Nuits de Cabiria* (1957), *Juliette des esprits* (1965) puis, vingt ans plus tard, dans *Ginger et Fred* aux côtés de Marcello Mastroianni. Très affectée par la mort de Fellini le 31 octobre 1993, elle avait, depuis, fait plusieurs séjours à l'hôpital.

L'écrivain Joseph Barry biographe de George Sand

Nous apprenons la mort de l'écrivain américain Joseph Barry, mardi 15 mars, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

Journaliste et écrivain débarqué en France avec l'armée américaine en 1944, Joseph Barry avait tout simplement « oublié » de rentrer au pays. Amoureux de la France, de son histoire et de sa littérature, il avait su, avec une finesse toute anglo-saxonne, comprendre et recréer de l'intérieur les mentalités et les « passions françaises ».

C'est en 1982 que paraît son premier ouvrage traduit, *George Sand ou le Scandale de la liberté* (Seuil), l'une des biographies les plus documentées de l'auteur de *la Mare au diable* et qui montrait, dans les détails les plus ténus, tout ce que cette manière de vivre avait d'impardonnable pour une femme de son temps. Plus tard, avec la même intelligence généreuse, il donna une histoire de Versailles, intitulée *Versailles, passions et politiques* (Seuil, 1987), un tableau tout en finesse d'une aristocratie ivre d'elle-même.

De livre en livre, depuis *A la française : le couple à travers l'histoire* (Seuil, 1985), *Ma sœur, ma douce sœur, Lord Byron et Augusta* (Seuil, 1989), jusqu'à *Bonne nuit, Œdipe*, une histoire du complexe d'Œdipe dans la littérature, parue l'année dernière, Joseph Barry ne cessait d'étonner par la diversité de ses intérêts et de son talent.

Fl. N.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

EN BREF

TABLEAU DE VAN GOGH : l'Etat condamné à verser 422 millions à Jacques Walter. – Le tribunal d'instance du premier arrondissement de Paris a condamné l'Etat, mardi 22 mars, à verser 422 millions de francs d'indemnités à Jacques Walter, propriétaire du tableau *Jardin à Auvers* de Vincent Van Gogh. L'Etat a fait appel de ce jugement et demandera la levée de la décision d'exécution provisoire qui l'accompagne. Le fils de Jacques Walter avait fait état de tractations et de demandes de commission intervenues à l'occasion du classement de ce tableau (*le Monde* du 10 février). – *(AFP.)*

AUDIOVISUEL : LMK-Images est réorganisée. – LMK-Images, filiale audiovisuelle du groupe cinématographique MK2 et du *Monde* vient de procéder à une recomposition de son capital. Après avoir racheté les actions de la banque Worms, MK2 détient 65 % du capital de LMK, *le Monde* en conservant 35 %. Véronique Cayla, qui dirige depuis 1992 le groupe cinématographique de Marin Karmitz, devient président-directeur général de LMK-Images, sur proposition et en remplacement de Lisette Mayret, qui reste administrateur de la société. Martin Even, ancien responsable des pages culturelles du *Monde* et collaborateur d'Hervé Bourges pour l'audiovisuel a rejoint LMK-Images comme conseiller éditorial du président.

ÉCONOMIE

Alors qu'un million de personnes étaient inscrites sur des listes d'attente en 1993

Le rapport Erignac propose d'accorder plus de pouvoir aux maires dans l'allocation des logements sociaux

Dans un entretien au *Monde*, Hervé de Charette, ministre au logement, indique que les maires vont disposer de plus de pouvoirs dans les attributions de HLM, ainsi qu'ils le demandaient. Ils pourront présider une « conférence communale du logement » et conclure une charte fixant les principes et les règles à suivre en matière d'attribution.

■ ORIENTATION. Une loi d'orientation va être préparée d'ici à la fin de l'année. Elle sera l'occasion d'une remise à plat de la politique du logement, élaborée au milieu des années 70 en période de prospérité et de forte inflation.

Comment donner plus de pouvoir aux maires dans l'attribution d'HLM tout en préservant le droit au logement des populations les plus fragiles? Claude Erignac, préfet des Yvelines, chargé par le ministre du logement d'un rapport sur ce thème, avançait en terrain miné tant la crise et les problèmes de certaines banlieues ont exacerbé les passions. Réussir à décrocher un logement social relève du parcours du combattant surtout dans les régions « tendues » où le logement est rare, notamment l'Ile-de-France. En 1993, un million de personnes étaient inscrites sur des listes d'attente dans l'Hexagone.

Pour avoir droit à une HLM, il faut avoir des revenus inférieurs à un certain plafond. Mais cette condition est loin d'être suffisante. Les attributions, décidées lors de réunions de « commissions d'attribution », relèvent toujours, en dernier ressort, de la seule compétence des organismes d'HLM qui se réservent le droit de refuser les candidatures. Celles-ci sont proposées, en amont, par le préfet, les collectivités locales, les employeurs ou d'autres organismes qui disposent de « droits de réservation » sur les logements. Des contingents maximaux sont fixés à chaque intervenant : 20 % au profit des collectivités locales (en contrepartie de leur soutien à l'effort de construction) et 30 % pour l'Etat (dont 5 % au bénéfice de ses agents civils et militaires). Mais, en contrepartie d'apports financiers supplémentaires, d'autres réservations peuvent être négociées, au profit des collectivités territoriales, des collecteurs du 1 % logement, des chambres de commerce...

Selon le rapport Erignac, le contingent préfectoral est généralement peu utilisé, sauf en région parisienne et dans certaines grandes agglomérations où les préfets se heurtent fréquemment au refus des HLM. La situation est plus satisfaisante pour les collectivités locales mais parfois leurs contingents sont bas. La gestion de la réservation par les collecteurs du 1 % ne pose guère de problèmes en province mais dans les zones tendues, on assiste à des sur-réservations.

La proposition du préfet des Yvelines de créer une conférence communale du logement donnera aux maires qui le souhaitent plus de pouvoir. En permettant une gestion commune des contingents préfectoraux et communaux, elle apporte aussi une réponse à la principale critique faite aux interventions préfectorales : le « parachutage » aveugle de familles fragiles dans des communes connaissant déjà des difficultés. Mais la démarche devra être honnête si l'on veut éviter de jouer « à la patate chaude » et de se renvoyer d'une commune à l'autre les problèmes les plus délicats.

F. V.

Un entretien avec le ministre du logement

Hervé de Charette : « Nous avons l'intention de changer sensiblement le dispositif d'attribution des HLM »

« Les maires réclament plus de pouvoir dans l'attribution des HLM. Vous avez demandé un rapport au préfet des Yvelines, Claude Erignac. Où en est-on?

– Ce rapport révèle clairement que l'effondrement de l'accession sociale à la propriété et le rythme insuffisant de la construction HLM depuis cinq ans, dont les gouvernements précédents portent la responsabilité, sont à l'origine de la crise, de la pénurie et des files d'attente dans le secteur HLM.

» La pénurie a entraîné une baisse du taux de rotation des locataires, de 13 % en 1986 à 10,2 % en 1992. Concrètement, cela représente chaque année 84 000 HLM anciens disponibles en moins. Ce chiffre dépasse largement ceux construits entre 1988 et 1992 (en moyenne 60 000 par an). Le problème est général, mais n'est pas uniforme : plus aigu en Ile-de-France et dans les grandes agglomérations.

– On accuse certains maires de refuser de construire des HLM.

– C'était sans doute vrai il y a quinze ans. Il y avait des préférences politiques pour ou contre les HLM. Aujourd'hui, c'est plus un élément de polémique qu'autre chose. Je vois beaucoup de maires me réclamer des HLM. Je n'en connais pas qui m'en refusent. Le débat a souvent porté sur le pouvoir des maires dans les attributions. Je voudrais rappeler qu'ils disposent, en droit, de plus de pouvoir qu'on ne le croit. D'abord, il y a le contingent communal, en général de 20 % des logements disponibles. Ensuite, ils participent aux commissions d'attribution mises en place dans les organismes. En outre, un maire peut être entendu par leurs conseils d'administration quand il le veut. Enfin, chaque année, les organismes ont l'obligation de consulter les maires.

» Les maires peuvent donc peser sur les décisions mais cela suppose qu'ils s'investissent personnellement. Reste que tous les problèmes ne sont pas résolus. En particulier, le contingent communal est lié à la participation de la commune à l'effort de construction de logements sociaux.

– Quelles mesures allez-vous prendre?

– Nous avons l'intention de changer sensiblement le dispositif d'attribution. Je propose que, chaque fois qu'un maire le souhaite, une *« conférence communale du logement »* soit constituée. Elle comprendra tous les partenaires : les organismes HLM, le maire, le représentant de l'Etat. Elle sera présidée par le maire, et son secrétariat tenu par les services de la commune. Elle fixera les objectifs généraux, et le cas échéant quantifiés, à appliquer en matière d'attribution, par rapport aux demandes prioritaires, ou bien elle pourra déterminer le pourcentage de logements attribués aux habitants de la commune...

« Charte communale »

» Ses travaux pourront déboucher sur une *« charte communale des attributions »* fixant les principes et les règles à suivre. La conférence devra se réunir fréquemment car les organismes devront lui rendre compte de l'application de la charte dans leurs attributions.

» Les maires qui adopteront cette démarche et qui, pour des raisons historiques, ne disposaient que d'un faible contingent seront assurés que le contingent communal ne sera pas inférieur à 20 %. Dès lors, le préfet et le maire seront autorisés à décider de gérer en commun tout ou partie des contingents communaux et préfectoraux, soit 50 % au moins des logements à attribuer. Ce dispositif – qui sera fixé par circulaire et donnera lieu à un bilan à la fin 1995 – repose sur deux critères : la souplesse et la transparence mutuelle. J'ajoute que les organismes voient leurs responsabilités de bailleurs entièrement maintenues : on leur propose des candidats mais ce sont toujours eux qui attribuent nominativement le logement car ils sont et doivent rester responsables des rapports locatifs.

– Que se passera-t-il si les maires ne demandent pas cette conférence?

– Le système actuel est maintenu.

– Les nouvelles dispositions étant facultatives, la question des communes qui ne construisent pas de HLM reste entière.

– Le nouveau système est de nature à rassurer les communes ayant des réticences. La réforme proposée pallie les inconvénients qui résultent d'un système fondé sur la gestion des attributions organisme par organisme, privant le maire d'une vision globale de la politique du logement dans sa commune. En outre, elle permet aux partenaires – et notamment aux préfets – d'appliquer des politiques différenciées en fonction des problèmes propres à chaque commune.

– Pour accroître la rotation dans les HLM, ne faudrait-il pas appliquer plus souvent des surloyers?

– La politique du logement social doit reposer sur trois idées : construire, dynamiser et diversifier. Le gouvernement a conscience qu'il faut construire beaucoup. C'est la raison pour laquelle, nous avons financé deux ans de suite cent mille HLM, chiffre jamais atteint. Il faut construire là où il y a des problèmes, pour contrer le cumul des situations d'exclusion, surtout en région parisienne. Dans la situation de crise dans laquelle nous nous trouvons, la construction neuve est la priorité.

» C'est dans cet esprit que l'Etat a signé un accord avec la Ville de Paris sur le logement social qui va permettre un effort d'une ampleur sans précédent. Je constate, avec plaisir, que la Ville de Paris a pris des décisions très importantes en faveur des personnes les plus défavorisées : 1 300 places d'hébergement supplémentaires, réalisation de 750 prêts locatifs aidés d'insertions, 15 % des logements neufs réservés aux familles à ressources modestes.

– Sa politique d'attribution est pourtant contestée...

– Pas par moi en tout cas. Cela relève du faux procès fait, en cette matière comme en d'autres, par la gauche à la Ville de Paris.

» Le souci de dynamiser concerne aussi la vente de logements HLM à leurs occupants, que nous souhaitons développer. C'est une volonté gouvernementale nette. J'écarte toute idée de vente forcée, mais je veux que l'on réponde à la demande des locataires qui désirent acheter leur logement. Les organismes HLM doivent intégrer la politique des ventes dans leur stratégie et leur gestion. Je sais que cela leur demande une évolution des mentalités et un changement culturel profond. Je souhaite que nous parvenions à fixer avec l'Union des HLM un cadre et des objectifs communs.

» Dans le projet de loi relatif à l'habitat que je proposerai ce printemps au Parlement figureront un certain nombre de dispositions. L'acquéreur d'une HLM ne sera plus tenu de l'occuper pendant cinq ans comme résidence principale. L'obligation faite au vendeur de consentir un paiement échelonné sera supprimée. L'organisme HLM ne sera plus obligé de rembourser par anticipation le prêt de trente-deux ans qui lui a été consenti pour construire le logement, sous réserve que celui-ci continue d'être garanti. Enfin, le logement pourra être vendu aux enfants et aux parents des locataires.

– Les HLM pourront-ils refuser une vente?

– Je préfère un dispositif contractuel et consensuel à une vente forcée.

– Et les surloyers?

– Les compléments de loyers relèvent de la responsabilité des organismes. Quand les plafonds étaient trop bas, il était difficile de les appliquer car cela pénalisait les familles modestes. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : ils ont été revalorisés et indexés. Les organismes sont donc fondés à appliquer une politique de compléments de loyer.

» Reste un problème : nous avons diversifié les plafonds en fonction de la zone géographique et de la composition de la famille, l'idée étant de favoriser les familles nombreuses. Il nous faudra réfléchir sans trop tarder à une revalorisation complémentaire pour les ménages sans enfants, dans toute la France.

– Pensez-vous qu'il faut revenir sur le maintien dans les lieux?

– La question porte sur les familles dont les ressources viennent à excéder les plafonds. Il y a entre un logement et la famille qui l'occupe des liens de caractère affectif qui doivent être respectés. Je ne vois pas pourquoi il faudrait rompre de façon unilatérale.

« Loi d'orientation »

– Allez-vous faire plus en faveur du logement des plus pauvres en HLM?

– J'ai engagé une politique pour le logement très social d'une ampleur sans précédent. Nous avons déjà fait un travail considérable en fixant en commun avec l'Union des HLM des objectifs supplémentaires. Je vais, dans les jours qui viennent, adresser aux préfets une circulaire sur la mise en application des décisions prises et je les réunirai sans tarder pour leur parler de l'engagement personnel que j'attends d'eux. Mais j'attends aussi du secteur privé sa contribution, qui est déjà importante, à l'effort et j'ai pris des mesures en ce sens : exonérations fiscales, versement des aides au logement en tiers payant.

– Les HLM s'interrogent sur leur métier. Dans certains quartiers, ils dépassent leur simple fonction de bailleur...

– Les HLM ont une responsabilité économique très importante : trois millions et demi de logements à gérer, c'est un patrimoine considérable et un changement d'échelle dans leur mission. Il faut réfléchir aux conséquences qu'implique un tel gigantisme en termes d'efficacité et de souplesse! Dans le même temps, ils ont une responsabilité sociale qu'ils ne sauraient perdre – et qu'ils ne perdent pas – de vue. Concrètement, cela veut dire qu'il faut répondre à une demande diversifiée. On ne peut rejeter les uns au nom des autres, ni l'inverse.

– C'est une mission de service public...

– Oui, mais dans des structures décentralisées. L'Etat étant dans sa mission en fixant les priorités. L'Etat a une responsabilité éminente et première dans la politique du logement social mais celle-ci se met en œuvre sur le terrain avec la participation des partenaires. C'est le concours des uns et des autres qui doit permettre que les vrais problèmes soient résolus.

– Après la loi sur l'habitat, quelle forme prendra votre action?

– Nous allons préparer d'ici la fin de l'année une loi d'orientation sur la politique du logement. Une remise à plat générale est nécessaire. Quelques axes s'imposent, comme sur le logement des classes moyennes pour lequel le financement privé doit être la règle. Il faut prévoir des modalités qui le rendent attractif pour l'épargne privée. Les aides personnelles au logement ont un rôle essentiel en termes d'équilibre financier et de cohésion sociale, mais il faut se demander si une gestion de proximité accrue n'améliorerait pas leur efficacité sociale... Deux réflexions ont déjà été lancées sur le foncier et les aides personnelles au logement. Il faut poursuivre, amplifier et généraliser la réflexion.

» Trois problèmes dominent la vie sociale : l'emploi, la sécurité et le logement. Je suis convaincu que les candidats à l'élection présidentielle placeront ces trois sujets au cœur des propositions aux Français. S'agissant du logement, croyez-moi, je ne resterai pas muet, et mon intention est bien de nourrir le débat ».

Propos recueillis par
FRANÇOISE VAYSSE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALREAL
La SICAV monétaire de référence

Son antériorité, son statut de SICAV de place et la rigueur de sa gestion font de VALREAL la SICAV monétaire de référence.

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 11 février 1994 a arrêté les comptes du 12e exercice clos le 31 décembre 1993.

Il a constaté que l'actif net de la SICAV s'élevait à 4.535.896.349,04 francs, la valeur liquidative de l'action à 61.038,54 francs et que la performance réalisée ressortait à 8,33 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le jeudi 28 avril 1994, à 11 heures, d'approuver les comptes de ce 12e exercice.

Le Conseil d'Administration a également décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire sur première convocation le jeudi 14 avril 1994, à 11 heures 30, et, au cas où cette assemblée ne pourrait valablement délibérer faute de quorum, elle sera à nouveau convoquée le jeudi 28 avril 1994, à 11 heures 15, afin de leur soumettre une nouvelle version des statuts mise à jour conformément à l'Instruction COB du 27 juillet 1993 relative aux OPCVM.

Pour tout renseignement,
écrire au siège social : 7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75507 Paris Cedex 15 ou téléphoner au (1) 42 79 55 00

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

REXEL

DESCOURS & CABAUD

ACQUISITION DE GDFI, FILIALE DE REXEL PAR LE GROUPE DESCOURS ET CABAUD

Le groupe REXEL a cédé au groupe DESCOURS ET CABAUD sa filiale de distribution de fournitures industrielles, GDFI.

GDFI a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 685 millions de francs, et emploie 611 collaborateurs au travers de 42 points de vente. Il se situe au tout premier rang des distributeurs techniques français.

Pour le groupe DESCOURS ET CABAUD, déjà présent dans ce secteur, cette acquisition lui permettra de constituer le premier ensemble français de distribution de fournitures industrielles. Spécialisé dans le négoce professionnel, DESCOURS ET CABAUD a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de l'ordre de 7.100 millions de francs.

Pour le groupe REXEL, cette cession correspond à la volonté stratégique de concentrer son développement dans la distribution de matériel électrique. Le chiffre d'affaires de REXEL en 1993 s'est établi à 14.325 millions de francs.

CONJONCTURE

La réunion de la Commission des comptes de la nation

Le dérapage des finances publiques et sociales inquiète les marchés financiers

Ralentissement confirmé de la hausse des prix, reprise de la croissance à un rythme très modéré, faible progression des salaires : les prévisions économiques soumises, mardi 22 mars, par le gouvernement à la Commission des comptes de la nation ne justifient pas *a priori* la nervosité des marchés financiers, ni la remontée d'environ 0,8 point des taux d'intérêt à long terme en France depuis le début de l'année.

Contrairement aux Etats-Unis, dont la reprise économique date maintenant de plus de deux ans et s'est nettement accélérée à la fin de 1993, l'économie française est à peine sortie de la grave récession qui l'a éprouvée entre l'automne 1992 et le printemps 1993. Les chefs d'entreprise sont plus optimistes, et les *instituts de conjoncture* privés ont révisé à la hausse leurs prévisions d'activité (*le Monde* du 23 mars). Cette amélioration du climat général n'est pas telle, cependant, qu'elle puisse susciter la crainte d'une accélération des hausses de prix comme aux Etats-Unis.

Nous sommes très loin de la situation américaine, qui elle-même, malgré une forte progression de la production industrielle (presque 5 % en rythme annuel en janvier), ne devrait pas engendrer de tensions inflationnistes avant un an. La production industrielle en France (hors énergie) a *baissé de 4,4 % en volume* l'année dernière, ce qui est considérable, ramenant le taux d'utilisation des équipements à 80 % début 1994. Encore ce pourcentage moyen dissimule-t-il des capacités de production inemployées encore plus grandes, comme dans l'automobile, qui, avec 75,6 %, devrait *répondre sans difficulté à la forte* demande suscitée par les mesures gouvernementales.

S'il est un risque que ne court pas avant longtemps l'économie française, c'est bien celui d'une accélération de la hausse des prix : la preuve en est que le gouvernement, qui avait prévu un taux d'inflation de 2,2 % pour cette année (après + 2,1 % effectifs en 1993), a fortement corrigé son chiffre pour le ramener à 1,6 %. On avait rarement vu cela. Pour 1995, le calme presque plat nous est encore promis avec une hausse des prix de 1,7 %.

Au lieu de s'inquiéter, les marchés financiers devraient logiquement trouver leur compte dans cette conjoncture : assurance d'une hausse des actions avec la reprise de la croissance, garantie de plus-values sur les obligations avec une inflation basse justifiant une baisse des taux longs. Les tensions sur les taux à long terme, qui apparaissent déraisonnables, peuvent-elles alors s'expliquer par la convergence des marchés américains et européens, maintenant qu'a disparu tout contrôle des changes, rendant possibles les ajustements internationaux de portefeuille ? C'est une hypothèse qu'avancent avec prudence les économistes de *la Banque Neuflize-Schlumberger-Mallet.* Les taux longs aux Etats-Unis ayant augmenté d'un point et demi depuis octobre 1993, les hausses en France ne seraient donc pas terminées.

Mesures de redressement

Mais ces justifications de la hausse des taux longs des deux côtés de l'Atlantique ne sont pas satisfaisantes parce qu'elles oublient l'essentiel : à savoir qu'il n'existe pas – avant longtemps en tout cas – de risques inflationnistes. Il faut peut-être alors chercher d'autres explications à la nervosité des marchés. En France, l'impérieuse nécessité de soutenir une activité économique déclinante a poussé l'Etat à laisser filer un déficit budgétaire qui a avoisiné 4,5 % du PIB (produit intérieur brut) en 1993. Malgré les promesses faites et les engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht, le déficit budgétaire va rester considérable pendant des années. Sa réduction risque d'être beaucoup plus lente que prévu : peut-être un demi-point de baisse chaque année, même si la croissance économique ramène des recettes fiscales plus abondantes. Encore faudra-t-il rééquilibrer les comptes de la Sécurité sociale, déficitaires à un point tel que l'Etat a repris à sa charge un trou de plus de 110 milliards de francs.

Les prévisions présentées le 22 mars à la Commission des comptes de la nation par M. Alphandéry tablent sur un *« besoin de financement des administrations publiques »* de 5,4 % du PIB en 1994 et de 4,2 % en 1995. En clair, un déficit du budget de l'Etat mais aussi des comptes de la Sécurité sociale et des collectivités locales (entités retenues par le traité de Maastricht), qui, globalement, à partir d'un niveau élevé, commencerait à se réduire de plus d'un point en un an. Or les prévisions affichées dans ce domaine par les instituts privés de conjoncture sont infiniment moins optimistes, s'établissant en moyenne à un déficit de 6,2 % du PIB cette année et de 5,7 % l'année prochaine.

Double divergence qui porte sur le rythme de réduction des déficits (du simple au double) et sur le niveau de ces déficits. A l'évidence, les pouvoirs publics – contrairement aux instituts privés de conjoncture – ont retenu dans leurs prévisions des mesures de *redressement de la Sécurité* sociale : hausse des cotisations ou de la contribution sociale généralisée (CSG), réduction des prestations. Hypothèses bien peu vraisemblables jusqu'à l'élection présidentielle de 1995. La reprise apparaissant maintenant à l'horizon, le dérapage des finances *publiques et sociales,* longtemps ignoré, commence à faire peur. Comme fait peur l'impossibilité de le maîtriser avant longtemps. Ce sont là des incertitudes qui font douter de la réalisation d'une Union monétaire en Europe. Et alimentent la nervosité des marchés.

ALAIN VERNHOLES

INDICATEURS

FRANCE

■ **Mises en chantier : + 21,6 % en deux mois.** – Les mises en chantier de logements neufs ont progressé de 21,6 % au cours des deux premiers mois de 1994 par rapport à la même période de 1993, et de 0,2 % sur les douze derniers mois, selon les dernières statistiques du ministère de l'équipement. Elles se sont élevées à 53 400 sur deux mois, à 81 000 sur trois mois (+25,4 %) et à 266 200 sur les douze derniers mois.

■ **Prix de détail : + 0,3 % en février.** – La hausse des prix de détail a atteint 0,3 % en février. En un an (février 1994 sur février 1993), elle est de 1,8 %. La hausse des produits alimentaires a été de 0,2 % en un mois, comme en un an. Celle des produits manufacturés du secteur privé, de 0,1 % en un mois et de 0,4 % en un an. Enfin, les prix des services privés ont augmenté de 0,3 % en un mois et de 3,2 % en un an. Cette augmentation inclut des reliquats de hausses intervenues en janvier : tabac le 10 janvier (+3,3 %), TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) le 11 janvier (+0,4 %), télécommunications le 15 janvier (+0,6 %), SNCF grandes lignes le 23 janvier (+1,3 %). Le prix de l'eau a augmenté sensiblement (+ 1,6 % en un mois, + 10,8 % en un an) en raison d'une politique de revalorisation des compagnies de distribution.

FINANCES

Avec l'aide de la Caisse des dépôts et de Thomson

L'Etat se porte au secours du Crédit lyonnais

« L'Etat remplira son devoir d'actionnaire du Crédit lyonnais », a indiqué, mardi 22 mars, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. A défaut d'avoir joué son rôle de censeur et de contrôle de la plus grande banque française, l'Etat, contraint et forcé, va donc se porter à son secours. M. Alphandéry a précisé qu'il y aura à la fois une recapitalisation et une opération dite de *« defeasance »* (sortie d'actifs du bilan) pour les engagements immobiliers.

« Le gouvernement ne prendra aucune décision définitive tant que les comptes du Crédit lyonnais ne seront pas publiés », a ajouté M. Alphandéry. De fait, les détails du renflouement de la banque publique devraient être connus avant la fin de la semaine, puisqu'elle présentera ses résultats annuels jeudi 24 mars. Les pertes de la banque pourraient dépasser pour 1993 4 milliards de francs. En 1992, la banque avait déjà enregistré des pertes de 1,8 milliard de francs, et, au premier semestre 1993, son *déficit* atteignait 1,045 milliard.

Les négociations serrées entre les dirigeants du Crédit lyonnais et les pouvoirs publics, qui se prolongent depuis plusieurs semaines, auraient quasiment débouché sur un accord portant sur une recapitalisation proche de 5 milliards de francs, à raison de 3,5 milliards pour l'Etat et de plus de 1 milliard pour la Caisse des dépôts et Thomson, deuxième actionnaire après l'Etat du Lyonnais avec plus de 19 % du capital. Les pouvoirs publics devraient garantir jusqu'à 15 milliards de francs de pertes sur les créances immobilières de la banque sorties de son bilan (entre 25 et 40 milliards de francs). Au total, l'engagement de l'Etat dans le sauvetage du Crédit lyonnais sera à peu de chose près équivalent à celui – de 20 milliards de francs – d'Air France.

En parallèle, et pour limiter les mouvements d'humeur des autres banques françaises et de la Commission de Bruxelles, la banque publique va procéder au cours des deux prochaines années à des cessions d'actifs pour un montant de quelque 20 milliards de francs, sur un portefeuille de participations évalué à 55 milliards de francs. Pour 1994, les ventes devraient atteindre 8 à 9 milliards de francs. M. Alphandéry a tenu, toujours à destination de Bruxelles, à distinguer la recapitalisation du Lyonnais – qui est du devoir d'actionnaire de l'Etat – d'une aide proprement dite, qui pourrait introduire des distorsions de concurrence. Il n'est pas sûr que les grands banquiers français soient convaincus. Marc Viénot, président de la Société générale, avait déclaré à la fin de 1993 qu'*« il serait choquant que le Crédit lyonnais soit tiré des difficultés où il s'est mis sans en payer un peu le prix ».*

E. L.

SOCIAL

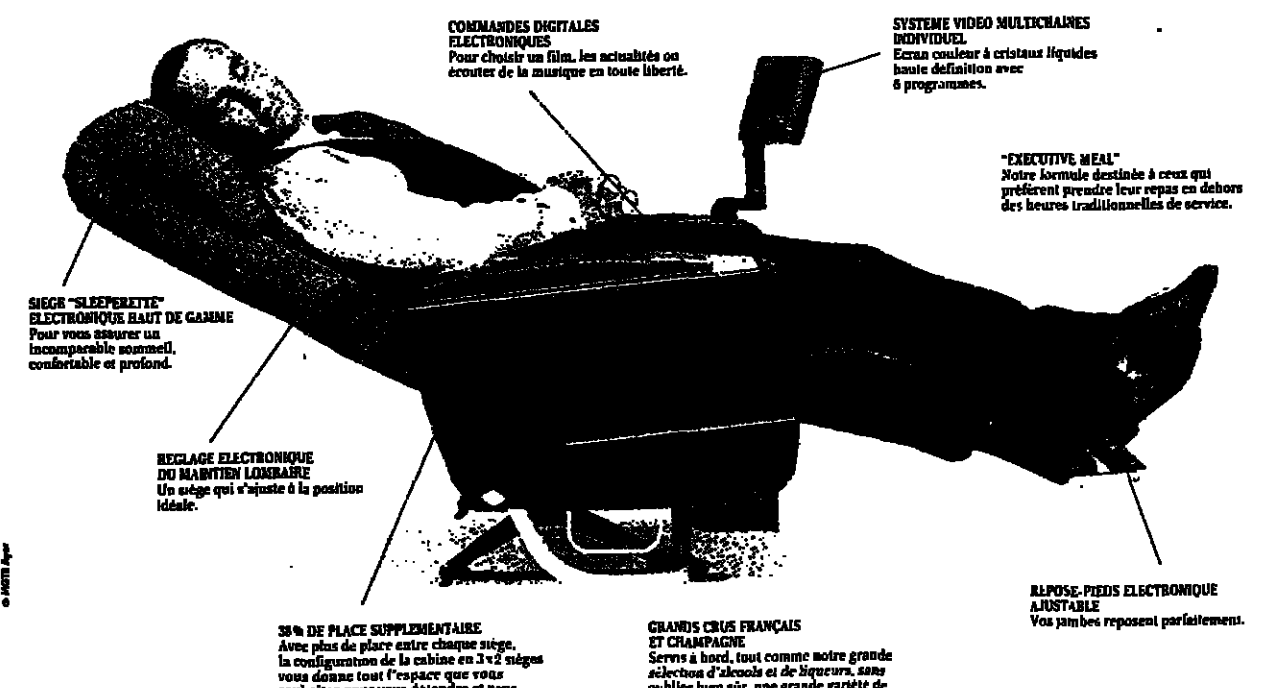
Les syndicats critiquent le projet de loi sur la famille

Réagissant à la présentation du projet de loi relatif à la politique de la famille, les syndicats et les associations familiales ont regretté, mardi 22 mars, à l'instar de FO, que *« pour intéressantes qu'elles soient »,* ces mesures *« restent conditionnées par un développement hypothétique des ressources »* de la Caisse nationale des allocations familiales. *« L'essentiel des mesures annoncées par Mme Veil peuvent se caractériser comme des promesses pour des jours meilleurs »,* a renchéri la CFDT, en faisant allusion à l'extension du versement des prestations jusqu'à *20 ans puis* 22 ans. De même, la CFTC estime qu'*« il ne faut pas croire »* que la séparation de la gestion financière des branches de la Sécurité sociale, présentée comme une garantie des ressources de la CNAF, *« interdira tout transfert entre les caisses ».*

TRANSPORTS : accord aérien entre les Etats-Unis et l'Allemagne. – Les Etats-Unis et l'Allemagne ont conclu, vendredi 18 mars, après de longues et difficiles négociations, un accord qui va autoriser leurs compagnies aériennes respectives à développer leurs activités au-dessus de l'Atlantique. Cet accord permettra notamment à l'arrangement sur le partage du système de réservation électronique entre Lufthansa et son partenaire américain United Airlines (UAL) d'entrer en vigueur à partir du 1er mai. Lufthansa pourra ainsi proposer à ses clients cent quarante destinations américaines en utilisant les avions d'UAL. La veille, Washington avait autorisé la prolongation pour un an d'un accord similaire entre British Airways et l'américain USAir. – *(AFP.)*

BUSINESS FIRST

LA REFERENCE



BusinessFirst, la classe affaires qui n'a rien à envier à une première.

Avec le lancement de BusinessFirst sur ses lignes transocéaniques ainsi que de New York vers Los Angeles et San Francisco en 1993, Continental Airlines a transformé avec succès les normes du voyage en classe affaires.
Un véritable siège couchette électronique équipé d'un système vidéo, la qualité d'un service attentionné, le confort de notre salon "Presidents Club" à Orly, l'assistance de nos "concierges" pour faciliter toutes vos démarches au départ comme à l'arrivée sont parmi les principaux atouts de cette classe plébiscitée par la presse internationale et les voyageurs d'affaires.
Grâce à ses vols directs d'Orly vers New York/Newark ou Houston, Continental Airlines vous ouvre les portes de plus de 160 destinations en Amérique du Nord et en Amérique centrale.
De plus, avec OnePass, le programme de fidélisation reconnu aux Etats-Unis comme le plus performant pour la sixième année consécutive (source magazine "Inside Flyer"), Continental Airlines vous offre un moyen facile d'obtenir très rapidement des billets gratuits pour de multiples destinations dans le monde.
Autant de différences qui, pour le prix d'une simple classe affaires, ont réussi à faire de BusinessFirst "la référence".

Continental Airlines, 92 Champs Elysées, 75008 Paris.
Tél.: (1) 42 99 09 09 ou chez votre Agent de Voyages.

36 15 CONTINENTAL





ÉTRANGER

Pour prévenir la reprise de l'inflation

La Réserve fédérale américaine a relevé ses taux

NEW-YORK

de notre correspondant

La Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé, mardi 22 mars, un léger relèvement des taux d'intérêt à court terme (les taux sur les fonds fédéraux, les *federal funds*) pour lutter préventivement contre une reprise de l'inflation. Déjà porté de 3 % à 3,25 % le 4 février, le taux à court terme sur les *federal funds* a atteint mardi 3,5 % sans entraîner cette fois de *réaction des marchés financiers*. A Wall Street, l'indice Dow Jones – le thermomètre de la Bourse – est resté quasiment stable, les taux à long terme n'ont pas vraiment bougé, et le dollar ne s'est pas trop écarté de ses cours de la veille. Les opérateurs avaient été beaucoup plus nerveux la semaine dernière lorsque, vendredi, le président américain Bill Clinton avait *«convoqué»* à la Maison Blanche Alan Greenspan. Certains y avaient vu le signe d'une crise entre les deux têtes de l'exécutif économique américain. Les démentis qui avaient suivi cette réunion, dite «de routine» et consacrée à une *«analyse en commun de la conjoncture américaine, particulièrement saine»*, n'avaient guère convaincu.

Mardi, les dirigeants du Fed ont donc décidé – en toute indépendance – de poursuivre la politique de resserrement du crédit qu'ils avaient engagée le 4 février (*le Monde* daté 6-7 février). Depuis, aucun signe d'un retour de l'inflation n'a été relevé dans l'économie américaine, et le déficit budgétaire est en forte contraction. Le Fed s'inquiète cependant de tensions *qui pourraient* naître d'une situation de surchauffe : le taux d'utilisation des capacités de production atteint aux Etats-Unis un niveau très élevé, le chômage continue de baisser et le déficit commercial de s'accroître (en janvier, il atteignait 6,3 milliards de dollars, soit 36 milliards de francs). Après la croissance très forte du dernier trimestre 1993 (un rythme annuel de 7,5 %), le Fed redoute *la poursuite* d'un rythme trop élevé au début de 1994.

La politique des petits pas finalement adoptée par le Fed présente cependant des risques. Elle contribue notamment à alimenter, chez les Américains, la crainte d'un retour réel à l'inflation. Elle a ainsi provoqué une envolée inattendue *des taux d'intérêt à long* terme, laquelle devrait se répercuter sur les petites entreprises et les particuliers *via* un relèvement du *prime rate* (le taux de base bancaire, actuellemnent à 6 %) par les grandes banques. Dans ces conditions, *certains experts craignent* que la croissance américaine ne s'essoufle. C'est l'une des préoccupations de la Maison Blanche, même si l'administration Clinton reste confiante. Elle avait retenu dans ses hypothèses économiques *pour 1994 des taux à court terme* autour de 4 %. Ils n'y sont pas encore.

ERIK IZRAELEWICZ

Après avoir obtenu des assurances de Moscou

Le FMI accorde à la Russie un crédit de 1,5 milliard de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a donné son accord de principe, mardi 22 mars, pour débloquer un prêt de 1,5 milliard *de dollars (8,6 milliards de francs)* à la Russie. Après cinq jours de difficiles négociations, le directeur général du FMI, Michel Camdessus, et le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, sont parvenus à aplanir les dernières divergences qui empêchaient le déblocage de la seconde tranche de la «facilité de transformation systémique» (FTS).

Cet accord, dont il reste à finaliser *quelques points de détail*, a pu être obtenu après les assurances de la part de Moscou que le budget de rigueur, dévoilé début mars, serait respecté et ajusté sur certains points. Ce projet de budget qui sera présenté à la Douma (Chambre basse) avant le 1er avril, *«est une base solide pour la lutte contre l'inflation»*, a déclaré M. Camdessus. Le ministre de l'économie, Alexandre Chokhine, a précisé que le gouvernement avait pris l'engagement de ramener le rythme mensuel d'inflation à 7 %-8 % à la fin de l'année.

Le gouvernement et la Banque centrale de Russie vont préparer une déclaration commune, sur le modèle de celle qui avait été signée en mai 1993 et qui avait permis le déblocage de la première tranche de 1,5 milliard de dollars de la FTS, où ils s'engagent par une série de mesures à faire respecter les objectifs budgétaires. Le déficit budgétaire devrait ainsi être égal à 9 % du PIB. Le satisfecit du FMI conditionne les renégociations de la dette extérieure de la Russie, qui se monte à près de 80 milliards de dollars, ainsi que le déblocage d'un crédit stand-by de 4,1 milliards de dollars.

La Bundesbank ramène ses prises en pension à 5,80 %

La Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a abaissé, mercredi 23 mars, pour la quatrième semaine consécutive, le taux de ses prises en pension à court terme (REPO). Le REPO est revenu au taux marginal de 5,80 %, soit une baisse de huit centièmes de point par rapport au point bas de l'adjudication de la semaine passée (5,88 %). La prise en pension a été accordée majoritairement au taux de 5,81-5,83 %, contre 5,89-5,90 % la semaine passée. A force de petits pas, le taux des prises en pension allemand est revenu en un mois de 6 % à 5,80 %. Jusqu'à présent, la Banque de France n'a pas emboîté le pas à la Bundesbank, son taux *d'appel d'offres est resté à 6,10 %*.



Japon : la pire récession depuis près de vingt ans

Le Japon a connu en 1993 sa plus mauvaise année économique depuis le premier choc pétrolier de 1974, avec une croissance de son produit intérieur brut limitée à 0,1 %. Au cours du quatrième trimestre de l'année, il a baissé de 0,6 %, soit en rythme annuel une chute de 2,2 %. «L'économie continue de stagner», a commenté l'Agence japonaise de planification (l'EPA, équivalent de l'INSEE français), avant de pronostiquer qu'elle allait «revenir sur les rails de la croissance» au cours de l'année fiscale 1994, qui commence le 1er avril.

INDUSTRIE

Projet de raffinerie en Allemagne de l'Est

Accord en vue entre Elf et la Treuhand

Après plusieurs semaines de rencontres souvent tendues, un accord se profile entre Elf Aquitaine et la Treuhandanstalt sur la construction d'une raffinerie à Leuna dans l'ex-Allemagne de l'Est. Si les responsables du groupe pétrolier français se refusent à tout commentaire, les dirigeants de l'office chargé des privatisations se montrent plus diserts. *«Des progrès ont été enregistrés»*, indiquait un communiqué publié lundi 21 mars dans la soirée à Berlin. Depuis les discussions se poursuivent le lendemain.

Lundi 21 mars, la présidente de la Treuhand, Birgit Breuel, a annoncé un dénouement avant la fin de la semaine. *«Les discussions avec Elf durent depuis plusieurs semaines, nous devons maintenant conclure un accord»*, a-t-elle affirmé, ajoutant qu'une prolongation des négociations *«n'est pas acceptable»*. Deux partenaires pourraient s'associer à Elf Aquitaine, la compagnie pétrolière russe Rosneft, qui aurait 20 ou 25 % du capital, puis, dans un second temps, le chimiste allemand Buna en remplacement de Thyssen.

En 1992, Elf Aquitaine s'est engagée à construire avec Thyssen une raffinerie à Leuna dans l'ex-RDA, en échange de l'obtention du réseau de stations-service Minol.

Opérateur industriel

Ce projet est présenté comme *«l'investissement franco-allemand le plus significatif depuis 1945»*. Les deux partenaires décident d'investir au total d'ici à 1996, *«plus de 6 milliards de deutschemarks»* (près de 20 milliards de francs), dont l'essentiel dans la construction d'une raffinerie d'une capacité de 10 millions de tonnes. La part la plus importante du financement incombe à Elf, actionnaire à 66 %. Son partenaire allemand ne participe qu'à hauteur de 33 % et annonce déjà son retrait une fois la construction achevée.

L'importance de cet engagement amène, dès l'automne dernier, le nouveau président d'Elf Aquitaine, Philippe Jaffré, à *reconsidérer cet* investissement et à chercher d'autres partenaires, avec l'idée de ramener sa participation aux alentours de 33 % en restant opérateur industriel. Le pétrolier, devenu privé, engage un bras de fer avec les autorités allemandes. Ce différend risque alors d'affecter les relations entre les deux pays lorsque les travaux ne démarrent pas à la date prévue du 28 février (*le Monde* du 2 mars).

Selon la Treuhand, un partenaire a *été finalement trouvé pour* la construction de cette raffinerie : la compagnie pétrolière russe Rosneft, à qui Elf céderait 20 ou 25 % du capital. Rosneft paierait cette part en nature, au moyen de livraisons de brut. Dépendant du ministère russe de l'énergie, cette entreprise (1 million de salariés) assure l'extraction, la transformation et la vente de pétrole et de gaz. De son coté, Thyssen, une fois la construction de l'unité de production achevée, envisagerait de céder sa participation à l'entreprise chimique est-allemande Buna. Cette dernière, encore propriété de la Treuhand, serait cédée partiellement à Thyssen et à une autre entreprise russe (la compagnie de gaz Gazprom), la majorité du capital restant publique.

Au bout du compte, la nouvelle raffinerie de Leuna appartiendrait à Elf pour 41 % ou 46 %, à Rosneft pour 20 % ou 25 % et à Buna pour 33 %. Soucieux d'en finir rapidement avec cette affaire, l'office de privatisation allemand a fait un nouveau pas en acceptant une réduction de la taille du projet dont la capacité pourrait être ramenée à 8 ou 8,5 millions de tonnes contre les 10 millions de tonnes annoncés.

D. G. et E. L. B. (*à Francfort*)

Depuis le second semestre 1993

Le carnet de commandes de RVI est reparti à la hausse

Le marché des poids lourds fut l'un des premiers secteurs brutalement touchés par la récession. Il pourrait être aussi l'un des premiers à remonter la pente. Les *commandes* de Renault Véhicules industriels (RVI) se sont accrues en Europe de 8 % dès le second semestre 1993, et les immatriculations de véhicules de plus de 5 tonnes ont progressé en France de 11 % sur les deux premiers mois de l'année. Aux Etats-Unis, où RVI est représenté par sa filiale Mack, le marché des poids lourds de fort tonnage (classe 8) devrait approcher en 1994 le record historique de 200 000 immatriculations, qui n'avait pas été atteint depuis la fin des années 70.

Muni de ces données encourageantes, Shemaya Levy, nouveau président de la filiale poids lourds de Renault depuis le départ de Jean-Pierre Capron en début d'année, tient un discours de battant. Certes, RVI affiche encore des pertes conséquentes (– 1,4 milliard de francs en 1993, succédant à une perte nette de 1,6 milliard de francs en 1992), pour un chiffre d'affaires de 25,13 milliards de francs. Mais le retour à l'équilibre est en vue pour 1994, malgré l'abandon de la fusion avec Volvo. *«En Europe comme aux Etats-Unis, RVI a fait la preuve de sa capacité à surmonter les crises les plus dures. Il est clair que RVI n'a aucun handicap structurel ou lié à sa taille qui pourrait peser sur son avenir.»* Shemaya Levy compte sur un accroissement des synergies techniques et industrielles avec Mack pour compenser partiellement le retrait de Volvo. Il s'affirme ouvert à toute coopération ponctuelle ou à un partenariat global avec un autre constructeur, mais précise n'*«avoir aucune connaissance de contact entre RVI et Iveco»* (filiale poids lourds de Fiat), comme la rumeur en a couru.

A. K.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : L'Union européenne a adopté le quatrième programme cadre. – Le quatrième programme cadre communautaire pour la recherche et le développement a été adopté lundi 21 mars. D'un montant global de 12,3 milliards d'écus (81 milliards de francs), il couvre la période de 1994 à 1998. Les propositions de programmes spécifiques devraient être précisées dans les prochains jours afin que ces programmes puissent être approuvés avant la fin de l'année.

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CARRIÈRES

Cabinet de traduction RECHERCHE TRADUCTEUR TECHNIQUE langue mater. grecque. Ecrire au Monde Publicité sous n° 8739. 133, av. Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Institut privé recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES EXPÉRIMENTÉS DROIT PUBLIC, DROIT PRIVÉ. Ecrire au Monde Publicité sous n° 8746. 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

RÉCOLTANT CHAMPAGNE cherche VRP multicarte, références. TEL. 26-58-32-10

DOM-TOM – ÉTRANGER Nbrx emplois disponibles. Dem. une doc. sur la revue. Fonctions (04) BP 344 75365 Paris Cedex 08

Réseau national radio FM recherche ANIMATEURS(TRICES). Envoyer lettre + CV + maquette sous n° 8728 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Etablissement privé catholique sous contrat. Est Paris, RECHERCHE POUR RENTRÉE 1994 PROFESSEURS de physique, français, histoire géographie, mathématiques, anglais. Hébergement, cuisine, restauration. SURVEILLANTS d'internat et d'externat. Adresser lettre, CV, photo sous réf. n° 8749 Le Monde Publicité 133, av. Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

CADRE COMMERCIAL ET MANAGER CENTRE DE PROFIT INGÉNIERIE
RECHERCHE
POSTE A RESPONSABILITÉ DANS LE SUD DE LA FRANCE
M. Gérard Régent, résidence Les Terres-Marines Bâtiment 42, 13260 CASSIS – Tél. : 42-01-37-85.

DEMANDES D'EMPLOI

COMPTABLE 28 ans BTS 5 ans exp. cherche emploi; Bruno Renault 46-61-37-58 ou Danièle Boucher 40-65-04-48

Ancien chef de cabinet d'un ministre. Président de région ; exp. journalistique et sociale ; recherche emploi dans domaine de la communication sur Paris. TEL. : 87-50-51-77 – FAX : 87-50-56-07

Rédactrice publicitaire-traductrice américaine. 25 ans exp. dont 20 prod. de luxe export. Réf. prestigieuses free lance. (1) 43-25-38-87.

H. 54 ans, cadre secteur électronique, stage qualité récent (1993). Expérience assurance qualité, connaissances normes ISO 9001-2, manuels qualité, procédures, MSP, AMDEC... Recherche emploi dans ce domaine. Etudie toutes propositions. Tél. : (1) 34-72-51-57.

Couple ayant tenu campements en Afrique recherche emploi similaire tt pays accepté. Exp. de protection faune et accueil touristique. H. bricoleur et F. trilingue. TEL : 79-56-23-37

Cadre expatrié bilingue français-anglais, 16 ans exp., dévelop. Afrique, exp. direction de orga. internationale mondialt réputée. Concepteur de projets ts domaines santé (SIDA), activité éco., environ. etc. du milieux rural et urbain. cherche poste de domaines public ou privé. Ecrire sous réf. : 8743 Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

COMMUNICATION écriture, mise en pages conception de documents suivi d'impression (16) 56-87-32-85

JOURNALISTE INDÉPENDANTE 15 ans expérience cherche missions rédaction, enquêtes, rel. presse Tél. : 43-59-68-04

CABINET CONSEIL INTERNATIONAL recherche des CHEFS PROJET EUROPE-EST pour appui à la création et développement PME-PMI Expérience SDR ou Ch. de Commerce souhaitée. Langues : ANGL/RUSSE LET + CV à PUBLIVAL/3043 27, route des Gardes 92190 MEUDON

L'AGENDA

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS LE PLUS FORMIDABLE CHOIX. « Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Livres
A vendre « l'Ile des Pingouins » d'Anatole France, illustrée par Louis Jou (vingt pointes sèches originales, cent trente et un dessins en couleurs gravés par l'artiste) ; tirage sur papier Hollande pur chiffon (exemplaire numéro 437/500), deux volumes, Éditions Lapina, décembre 1926. A céder également huit tomes de la revue typographique « Caractère Noël » (dont les années 1923, 1935). Tél. : 46-42-71-02 - 40-65-25-06

Minéraux
RENNES NEUVIÈME BOURSE EXPOSITION - VENTE MINÉRAUX ET FOSSILES samedi 26 et dimanche 27 mars 1994 de 9 heures à 19 heures salle Rennes Congrès 27, boulevard Solférino exposition les ammonites

Vacances, tourisme, loisirs
Particulier loue villa, piscine, pour cinq personnes, à 17 km Croisette à Cannes, juin 35 000 FF, juillet 40 000 FF, août 45 000 FF. Tél. : (16) 90-72-11-14
A Gordes (Luberon), grand mas pour 8 personnes, piscine, pour août 50 000 FF, septembre 40 000 FF. Tél. : 90-72-11-14

Édition
Auteurs, un éditeur attend de lire vos manuscrits : envoyez-les à Éditions EXCALIBUR, 4/6 EFFIE ROAD, LONDRES SW6.

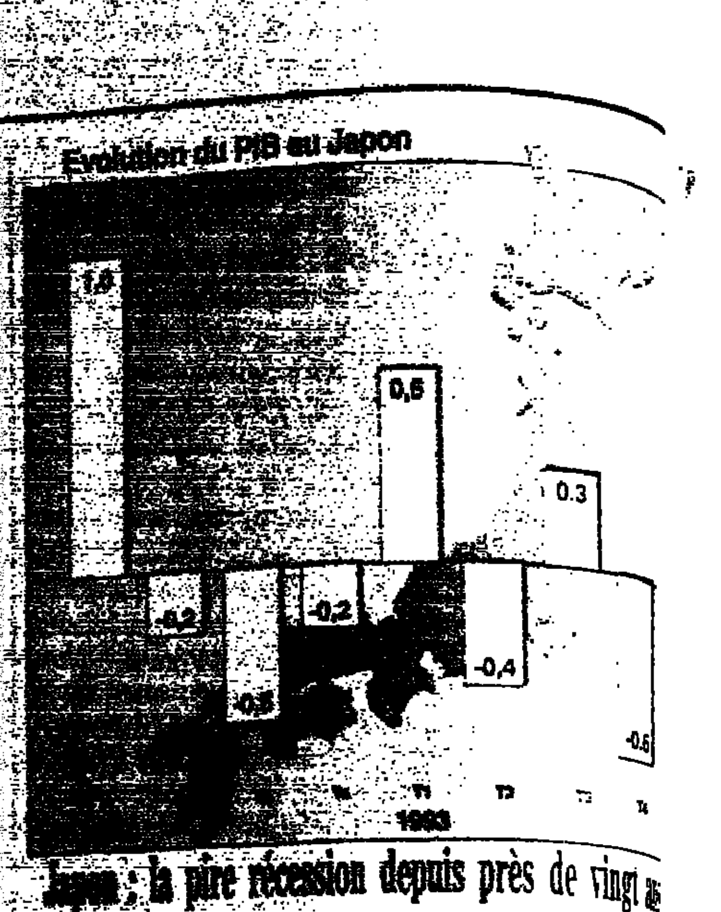
capitaux propositions commerciales
Entreprise SA, négoce de vins, recherche partenaire financier pour développement à Bercy Expo. Les Chais de Bercy. 44-67-80-80

Le Monde L'IMMOBILIER

bureaux
BOURSE-VICTOIRE 212 m², à saisir Pptaire : 42-66-51-15
Locations
AU CŒUR DE PARIS DOMICILIATIONS et secrétariat. 43-31-40-70
VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

fonds de commerce
Ventes
Notre-Dame-de-Lorette, chaussures Franchi, magasin 30 m² + mezzanine + cave. Prix : 380 000 F. Tél. : 43-21-60-35
Rueil, vd murs bar-hôtel 20 ch., 2 park., jard. 1 245 m²/295 hab., près château. 47-49-46-57

locaux commerciaux
Locations
Burx/Bout. RER JAVEL, 45 m² + 15 m² ss sol. 6 300 F par mois HT. Pte cession. GESTIMA 42-18-16-51
ST-SABIN BASTILLE Local 47 m² refait neuf, décoré bureaux design, allée privative, fleurie, charme. Style architecte publicité. 7 000 net. Tél. HB : 42-72-36-16



Japon : la pire récession depuis près de vingt ans

LE MONDE DES CARRIÈRES

CADRE COMMERCIAL
MANAGER CENTRE DE PROFIT
INGÉNIERIE

DEMANDES D'EMPLOI

L'AGENDA

Le Monde L'IMMOBILIER

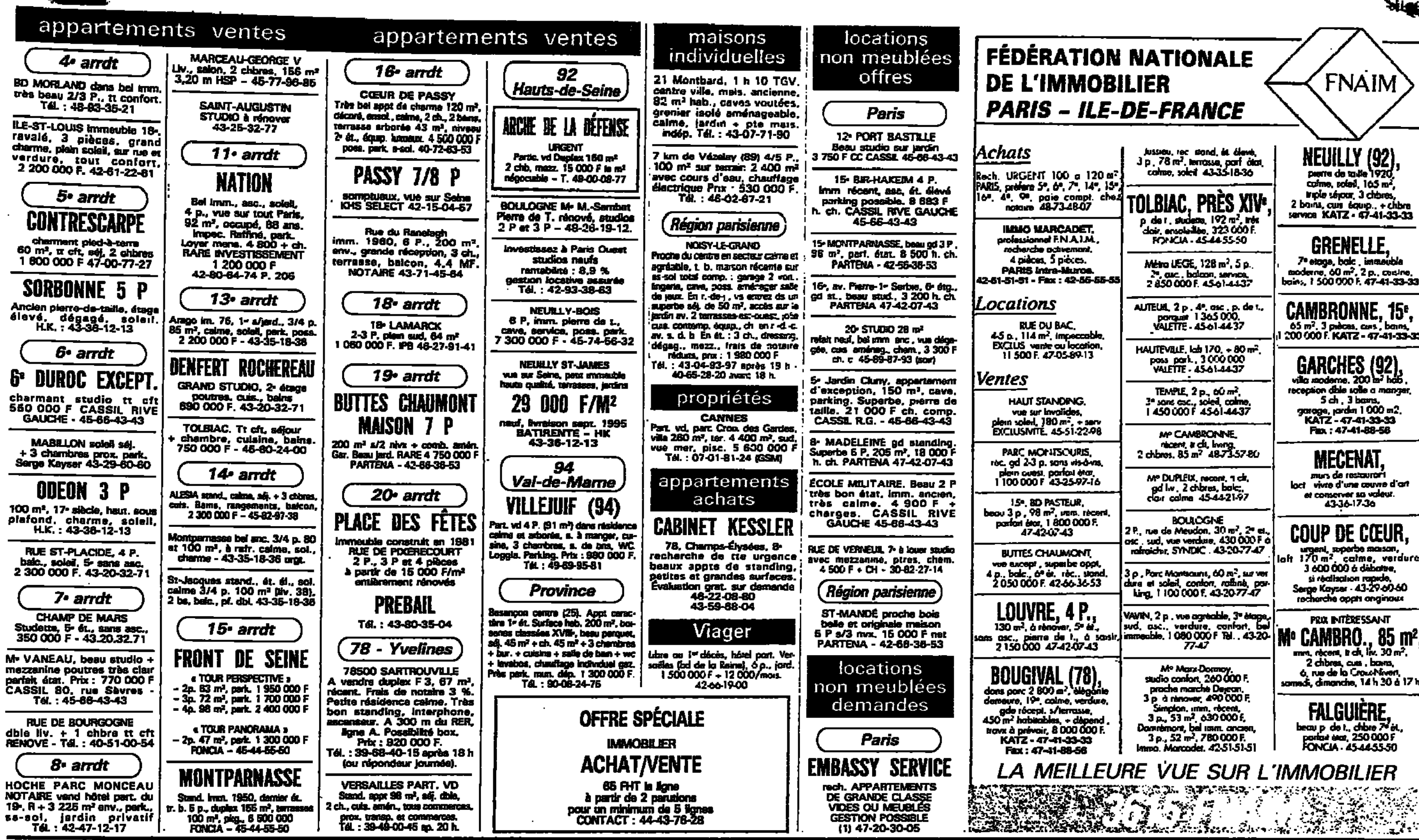


REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

BD MORLAND dans bel imm. très beau 2/3 P., tt confort. Tél. : 48-83-35-21

ILE-ST-LOUIS immeuble 18e, ravalé, 3 pièces, grand charme, plein soleil, sur rue et verdure, tout confort. 2 200 000 F. 42-61-22-61

5e arrdt

CONTRESCARPE
charmant pied-à-terre 60 m², tt cft, séj. 2 chbres 1 800 000 F 47-00-77-27

SORBONNE 5 P
Ancien pierre-de-taille, étage élevé, dégagé, soleil. H.K. : 43-36-12-13

6e arrdt

6e DUROC EXCEPT.
charmant studio tt cft 550 000 F CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

MABILLON soleil séj. + 3 chambres prox. park. Serge Kayser 43-29-60-60

ODEON 3 P
100 m², 17e siècle, haut. sous plafond, charme, soleil, H.K. : 43-36-12-13

RUE ST-PLACIDE, 4 P. balc., soleil, 5e sans asc. 2 300 000 F. 43-20-32-71

7e arrdt

CHAMP DE MARS
Studette, 5e ét., sans asc., 350 000 F - 43.20.32.71

Me VANEAU, beau studio + mezzanine poutres très clair parfait état. Prix : 770 000 F CASSIL 80, rue Sèvres - Tél. : 45-66-43-43

RUE DE BOURGOGNE
dble liv. + 1 chbre tt cft RENOVE - Tél. : 40-51-00-54

8e arrdt

HOCHE PARC MONCEAU NOTAIRE vend hôtel part. du 19e, R + 3 225 m² env., park., ss-sol, jardin privatif Tél. : 42-47-12-17

MARCEAU-GEORGE V
Liv., salon, 2 chbres, 156 m² 3,20 m HSP - 45-77-96-85

SAINT-AUGUSTIN
STUDIO à rénover
43-25-32-77

11e arrdt

NATION
Bel imm., asc., soleil, 4 p., vue sur tout Paris, 92 m², occupé, 88 ans. Impec. Raffiné, park. Loyer mens. 4 800 + ch. RARE INVESTISSEMENT 1 200 000 F 42-80-64-74 P. 206

13e arrdt

Arago im. 76, 1er s/jard., 3/4 p. 85 m², calme, soleil, park. poss. 2 200 000 F - 43-35-18-36

DENFERT ROCHEREAU
GRAND STUDIO, 2e étage poutres, cuis., bains 690 000 F. 43-20-32-71

TOLBIAC. Tt cft, séjour + chambre, cuisine, bains. 750 000 F - 45-80-24-00

14e arrdt

ALESIA stand., calme, séj. + 3 chbres, cuis. Bains, rangements, balcon, 2 300 000 F - 45-82-97-38

Montparnasse bel anc. 3/4 p. 80 et 100 m², à rafr. calme, sol., charme - 43-35-18-36 urgt.

St-Jacques stand., ét. él., sol. calme 3/4 p. 100 m² (liv. 38), 2 bs, balc., pf. dbl. 43-35-18-36

15e arrdt

FRONT DE SEINE
« TOUR PERSPECTIVE »
– 2p. 63 m², park. 1 950 000 F
– 3p. 72 m², park. 1 700 000 F
– 4p. 98 m², park. 2 400 000 F

« TOUR PANORAMA »
– 2p. 47 m², park. 1 300 000 F
FONCIA – 45-44-55-50

MONTPARNASSE
Stand. Imm. 1950, dernier ét. tr. b. 5 p., duplex 155 m², terrasses 100 m², pkg., 6 500 000 FONCIA – 45-44-55-50

16e arrdt

CŒUR DE PASSY
Très bel appt de charme 120 m², décoré, ensol., calme, 2 ch., 2 bains, terrasse arborée 43 m², niveau 2e ét., équip. luxueux. 4 500 000 F poss. park. s-sol. 40-72-63-53

PASSY 7/8 P
somptueux, vue sur Seine KHS SELECT 42-15-04-67

Rue du Ranelagh
imm. 1960, 6 P., 200 m², env., grande réception, 3 ch., terrasse, balcon, 4,4 MF. NOTAIRE 43-71-45-84

18e arrdt

18e LAMARCK
2-3 P, plein sud, 64 m² 1 080 000 F. IPB 46-27-91-41

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT MAISON 7 P
200 m² s/2 nivx + comb. amén. Gar. Beau jard. RARE 4 750 000 F PARTENA - 42-66-36-53

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERECOURT 2 P., 3 P et 4 pièces à partir de 15 000 F/m² entièrement rénovés

PREBAIL
Tél. : 43-80-35-04

78 - Yvelines

78500 SARTROUVILLE
A vendre duplex F 3, 67 m², récent. Frais de notaire 3 %. Petite résidence calme. Très bon standing, interphone, ascenseur. A 300 m du RER, ligne A. Possibilité box. Prix : 920 000 F. Tél. : 39-68-40-15 après 18 h (ou répondeur journée).

VERSAILLES PART. VD
Stand. appt 98 m², séj. dble, 2 ch., cuis. amén., tous commerces, prox. transp. et commerces. Tél. : 39-49-00-45 ap. 20 h.

92 Hauts-de-Seine

ARCHE DE LA DÉFENSE
URGENT
Partic. vd Duplex 160 m² 2 chb, mezz. 15 000 F le m² négociable - T. 49-00-08-77

BOULOGNE Me M.-Sembat
Pierre de T. rénové, studios 2 P et 3 P – 48-26-19-12.

Investissez à Paris Ouest studios neufs rentabilité : 8,9 % gestion locative assurée Tél. : 42-93-38-63

NEUILLY-BOIS
6 P, imm. pierre de t., cave, service, poss. park. 7 300 000 F - 45-74-56-32

NEUILLY ST-JAMES
vue sur Seine, petit immeuble haute qualité, terrasses, jardins

29 000 F/M²
neuf, livraison sept. 1995 BATIRENTE – HK 43-36-12-13

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF (94)
Part. vd 4 P. (91 m²) dans résidence calme et arborée, s. à manger, cuisine, 3 chambres, s. de bns, WC. Loggia. Parking. Prix : 980 000 F. Tél. : 49-69-95-81

Province

Besançon centre (25). Appt caractère 1er ét. Surface hab. 200 m², boiseries classées XVIIIe, beau parquet, séj. 45 m² + ch. 45 m² + 3 chambres + bur. + cuisine + salle de bain + wc + lavabos, chauffage individuel gaz. Près park. mun. dép. 1 300 000 F. Tél. : 90-08-24-75

OFFRE SPÉCIALE
IMMOBILIER
ACHAT/VENTE
65 FHT la ligne
à partir de 2 parutions
pour un minimum de 5 lignes
CONTACT : 44-43-76-28

maisons individuelles

21 Montbard, 1 h 10 TGV, centre ville, mais. ancienne, 82 m² hab., caves voutées, grenier isolé aménageable, calme, jardin + pte mais. indép. Tél. : 43-07-71-90

7 km de Vézelay (89) 4/5 P., 100 m² sur terrain 2 400 m² avec cours d'eau, chauffage électrique Prix : 530 000 F. Tél. : 46-02-67-21

Région parisienne

NOISY-LE-GRAND
Proche du centre en secteur calme et agréable, t. b. maison récente sur ss-sol total comp. : garage 2 voit., lingerie, cave, poss. aménager salle de jeux. En r.-de-j., vs entrez ds un superbe séj. de 50 m², accès sur le jardin av. 2 terrasses est-ouest, pte cuis. contemp. équip., ch en r.-d.-c. av. s. d. b. En ét. : 3 ch., dressing, dégag., mezz., frais de notaire réduits, prix : 1 980 000 F Tél. : 43-04-93-97 après 19 h - 40-65-28-20 avant 18 h.

propriétés

CANNES
Part. vd, parc Croix des Gardes, villa 280 m², ter. 4 400 m², sud, vue mer, pisc. 5 600 000 F Tél. : 07-01-81-24 (GSM)

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-08-80 43-59-68-04

Viager

Libre au 1er décès, hôtel part. Versailles (bd de la Reine), 6 p., jard. 1 500 000 F + 12 000/mois. 42-66-19-00

locations non meublées offres

Paris

12e PORT BASTILLE
Beau studio sur jardin
3 750 F CC CASSIL 45-66-43-43

15e BIR-HAKEIM 4 P.
Imm récent, asc, ét. élevé parking possible. 8 683 F h. ch. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

15e MONTPARNASSE, beau gd 3 P., 96 m², parf. état. 8 500 h. ch. PARTENA - 42-56-38-53

16e, av. Pierre-1er-Serbie, 6e étg., gd st., beau stud., 3 200 h. ch. PARTENA 47-42-07-43

20e STUDIO 28 m²
refait neuf, bel imm anc., vue dégagée, cuis aménag., chem., 3 300 F ch. c 45-89-87-93 (soir)

5e Jardin Cluny, appartement d'exception, 150 m², cave, parking. Superbe, pierre de taille. 21 000 F ch. comp. CASSIL R.G. - 45-66-43-43

8e MADELEINE gd standing. Superbe 6 P, 205 m², 18 000 F h. ch. PARTENA 47-42-07-43

ÉCOLE MILITAIRE. Beau 2 P très bon état, imm. ancien, très calme. 4 900 F + charges. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

RUE DE VERNEUIL 7e à louer studio avec mezzanine, ptres, chem. 4 500 F + CH - 30-82-27-14

Région parisienne

ST-MANDÉ proche bois belle et originale maison 5 P s/3 nvx. 15 000 F net PARTENA - 42-66-36-53

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS GESTION POSSIBLE (1) 47-20-30-05

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Achats

Rech. URGENT 100 a 120 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, paie compt. chez notaire 48-73-48-07

IMMO MARCADET, professionnel F.N.A.I.M., recherche activement, 4 pièces, 5 pièces. PARIS intra-Muros. 42-61-51-51 - Fax : 42-56-55-55

Locations

RUE DU BAC,
4-5 p., 114 m², impeccable. EXCLUS vente ou location, 11 500 F. 47-05-89-13

Ventes

HAUT STANDING,
vue sur Invalides, plein soleil, 180 m², + serv EXCLUSIVITÉ. 45-51-22-98

PARC MONTSOURIS,
réc. gd 2-3 p. sans vis-à-vis, plein ouest, parfait état, 1 100 000 F 43-25-97-16

15e, BD PASTEUR,
beau 3 p., 98 m², imm. récent, parfait état, 1 800 000 F. 47-42-07-43

BUTTES CHAUMONT,
vue except., superbe appt, 4 p., balc., 6e ét. réc., stand. 2 050 000 F. 42-66-36-53

LOUVRE, 4 P.,
130 m², à rénover, 5e ét., sans asc., pierre de t., à saisir, 2 150 000 47-42-07-43

BOUGIVAL (78),
dans parc 2 800 m², élégante demeure, 19e, calme, verdure, gde récept. s/terrasse, 450 m² habitables, + dépend., travx à prévoir, 8 000 000 F. KATZ - 47-41-33-33 Fax : 47-41-88-56

Jussieu, rec stand, ét. élevé, 3 p., 78 m², terrasse, parf état, calme, soleil 43-35-18-36

TOLBIAC, PRÈS XIVe,
p. de t., studette, 192 m², très clair, ensoleillée, 323 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

Métro LIEGE, 128 m², 5 p., 2e, asc., balcon, service, 2 850 000 F. 45-61-44-37

AUTEUIL, 2 p., 4e, asc., p. de t., parquet 1 365 000. VALETTE - 45-61-44-37

HAUTEVILLE, loft 170, + 80 m², poss park., 3 000 000 VALETTE - 45-61-44-37

TEMPLE, 2 p., 60 m², 3e sans asc., soleil, calme, 1 450 000 F 45-61-44-37

Mo CAMBRONNE,
récent, tt cft, living, 2 chbres, 85 m² 48-73-57-80

Mo DUPLEIX, recent, tt cft, gd liv., 2 chbres, balc., clair calme 45-44-21-97

BOULOGNE
2 P., rue de Meudon, 30 m², 2e ét., asc., sud, vue verdure, 430 000 F à rafraichir. SYNDIC . 43-20-77-47

3 p., Parc Montsouris, 60 m², sur verdure et soleil, confort, raffiné, parking, 1 100 000 F. 43-20-77-47

VAVIN, 2 p., vue agréable, 3e étage, sud, asc., verdure, confort, bel immeuble, 1 080 000 F Tél. . 43-20-77-47

Mo Marx-Dormoy,
studio confort, 260 000 F. proche marché Dejean. 3 p. à rénover, 490 000 F. Simplon, imm. récent, 3 p., 53 m², 630 000 F, Damrémont, bel imm. ancien, 3 p., 52 m², 780 000 F. Immo. Marcadet. 42-51-51-51

NEUILLY (92),
pierre de taille 1920, calme, soleil, 165 m², triple séjour, 3 chbres, 2 bains, cuis. équip., + chbre service KATZ - 47-41-33-33

GRENELLE,
7e etage, balc., immeuble moderne, 60 m², 2 p., cuisine, bains, 1 500 000 F. 47-41-33-33

CAMBRONNE, 15e,
65 m², 3 pièces, cuis., bains, 1 200 000 F. KATZ - 47-41-33-33

GARCHES (92),
villa moderne, 200 m² hab., réception dble salle a manger, 5 ch., 3 bains, garage, jardin 1 000 m2. KATZ - 47-41-33-33 Fax : 47-41-88-56

MECENAT,
murs de restaurant loct. vivre d'une œuvre d'art et conserver sa valeur. 43-36-17-36

COUP DE CŒUR,
urgent, superbe maison, loft 170 m², calme, verdure 3 600 000 à débattre, si réalisation rapide, Serge Kayser - 43-29-60-60 recherche appts originaux

PRIX INTÉRESSANT
Mo CAMBRO., 85 m²,
imm. récent, tt cft, liv. 30 m², 2 chbres, cuis., bains, 6, rue de la Croix-Nivert, samedi, dimanche, 14 h 30 à 17 h

FALGUIÈRE,
beau p. de t., chbre 7e ét., parfait état, 250 000 F FONCIA - 45-44-55-50

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES DUPLEX 70 m², 1er étage possib. park.	6/8 rue des Guillemites ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	7 250 + 959 5 490
3 PIÈCES 77 m², 3e ét.	18, rue Quincampoix SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	6 930 + 1 274,99 4 989,60
5e ARRONDISSEMENT		
7 PIÈCES 199 m², 2e étage park.	31, rue Claude-Bernard AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	25 870 + 3 552 18 409,09
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 5e ét.	44, av. de Saxe ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires location	4 180 + 1 155 3 280
8e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 86 m², 5e ét. cave	48, rue de Berri PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	8 050 + 450 5 728
13e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. park.	27/29, av. Stéphen-Pichon GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	8 750 + 1 994 346
4 PIÈCES 82 m², 4e ét. park.	18, rue des Frères-d'Astier-de-la-Vigerie AGIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	6 100 + 972 4 340,76
14e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 4e ét. cave + park.	149/153, rue Raymond-Losserand PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	5 100 + 1 200 3 629

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 94 m², RC cave	3, rue Jacques-Offenbach PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	7 600 + 1 438 5 408
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 77 m², RC cave	11, rue Faraday PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	6 100 + 1 145 4 340
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m² 1er ét. possib. park.	75, rue Philippe-de-Girard ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 380 + 971 2 704
4 PIÈCES 81 m², 1er ét. park.	55, rue Genneron SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Commission	5 681 + 1 271 4 090
19e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 83 m², 6e ét. cave + park.	12, rés. Belleville PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	5 459 + 1 181 3 884
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m² + terras. 7e ét. poss. park.	52-56, rue des Haies ESPACE G.T.F. – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 328 + 1 133 4 106
3 PIÈCES 70 m², 2e étage park.	107, rue Villiers-de-L'Isle-Adam AGIFRANCE - 43-61-54-59 Frais de commission	4 946 + 662 3 871,53
5 PIÈCES, DUPLEX 107,15 m², 7e/8e ét. park.	Avenue Gambetta PHENIX GESTION « Diamant Vert » - 40-30-23-27 Frais de commission	8 360 + 1 182 5 948,97

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
92 – HAUTS-DE-SEINE		
STUDIO 56 m² 2e ét., park.	BOULOGNE rue Anna-Jacquin PHENIX GESTION – 48-25-39-65 Frais de commission	3 900 + 1 300 2 775,24
2 PIÈCES 42 m², 5e ét. park.	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-71 Frais d'actes	3 745 + 540 242,35
3 PIÈCES récent 70 m² 1er ét., park.	CLAMART 1, rue de Bièvres SAGGEL VENDOME – 46-08-80-36 Commission d'agence	4 600 + 1 114 3 312
STUDIO 38 m², 3e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Gal-Leclerc GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-68 Frais d'actes	4 600 + 588 295
4 PIÈCES 145 m², 4e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GENERALI IMMOBILIER – 40-16-28-68 Frais d'actes	18 400 + 3 340 750
3 PIÈCES 103 m², 4e ét.	SAINT-CLOUD 30, rue du Calvaire AGIFRANCE – 49-03-43-02 Frais de commission	9 000 + 1 586 6 404,40
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
3 PIÈCES 66 m², 3e ét. park. + cave près lac Enghien	ÉPINAY-SUR-SEINE 2, av. Galliéni SAGGEL VENDOME – 46-93-91-63 Commission	4 320 + 808 3 110
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 89,93 m² 3e ét. park.	VINCENNES Avenue du Petit-Parc Résidence du Parc PHENIX GESTION – 43-65-68-53 Frais de commission	7 275 + 1 111 5 176,89

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











VIE DES ENTREPRISES

TCE renoue avec l'équilibre d'exploitation

Le nouveau «meccano» de Thomson SA

Le PDG de Thomson SA, Alain Gomez, a remis au ministre de l'industrie, il y a plus d'un mois, le rapport que le gouvernement *lui avait demandé sur la* privatisation du groupe d'électronique. Une privatisation qui, *bien que prévue par la loi,* ne sera pas immédiate, mais que le redressement sensible de la *filiale grand public,* TCE, rend désormais moins problématique.

Il y a plus d'un mois, maintenant, qu'Alain Gomez, PDG de Thomson SA, a remis le rapport que le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, lui avait commandé en juillet 1993. Le ministre lui avait demandé *«comment faire pour réunir en un seul ensemble CSF et TCE»*, les deux grandes filiales du groupe. En réalité, ce n'est pas d'un *rapprochement à proprement parler* qu'il s'agit, mais d'une reconfiguration du groupe Thomson SA et de ses deux filiales : Thomson-CSF, la branche militaire bien dotée, et Thomson Consumer Electronics (TCE), l'activité «téléviseurs» désargentée. *La première,* malgré une participation dans le Crédit lyonnais qui lui vaut bien des déboires, est riche d'une abondante trésorerie et, surtout, d'une importante capacité d'emprunt, quand la seconde est encore lestée de plus de 10 milliards de francs d'endettement.

Or le groupe public détient 100 % de TCE, mais 60 % seulement de *la branche militaire,* le solde étant en Bourse. Une situation dissymétrique qui multiplie les questions. Comment privatiser Thomson SA quand le groupe, pris dans son ensemble, est moins attractif que sa seule filiale cotée? Comment pallier le déséquilibre existant entre les filiales sans spolier les actionnaires minoritaires de CSF?

Une fusion Thomson SA-CSF

«Imaginer un seul instant une fusion ou un rapprochement entre CSF et TCE n'avait pas de sens», remarque un proche du dossier. La «philosophie» du montage envisagé est toute différente, confirme-t-on *dans les allées du pouvoir : il* s'agit de la fusion de Thomson SA avec sa filiale militaire, le nouveau groupe demeurant actionnaire à 100 % de TCE. L'opération est compliquée, puisqu'il faudra convaincre les actionnaires minoritaires de CSF d'échanger leurs titres contre ceux de la nouvelle entité. Mais elle offre bien des avantages, comme de permettre à la trésorerie de CSF de participer à la recapitalisation de TCE.

Le redressement des comptes de la filiale grand public était un préalable indispensable à la crédibilité du montage. C'est, aujourd'hui, en bonne voie. Après quatre ans de baisse (36 milliards de francs en 1989, 30,5 milliards en 1992), le chiffre d'affaires de TCE s'est enfin redressé l'an dernier (33,48 milliards de francs). Le résultat d'exploitation est redevenu positif à 155 millions de francs (il était de –335 millions en 1992). Mais, creusée par les frais financiers (1,01 milliard de francs), la perte *nette, même réduite de moitié,* atteint encore 973 millions de francs.

«Ne boudons pas notre plaisir», s'exclame le PDG de TCE, Alain Prestat, tout en convenant que le rétablissement du groupe est plus avancé aux Etats-Unis qu'en Europe, et que la montée du dollar a contribué – un peu – à l'amélio*ration des comptes. Outre-Atlanti*que, où le groupe a vendu 4,5 millions de téléviseurs en 1993 (3 millions seulement sur le Vieux Continent), TCE a reconquis des parts de marché en télévison, notamment dans le haut de gamme.

«En Europe, dans un marché en recul en volume comme en valeur, TCE, pour la première fois depuis huit ans, regagne des parts de marché en télévision et en magnétoscope», souligne aussi la société. Mais, cette fois, la reconquête a été payée au prix fort, ou plutôt, en cassant les prix de certaines marques du groupe. *«Quand on a la chance d'avoir plusieurs marques, on peut en jouer,* reconnaît M. Prestat. *Pendant des années, tout a été axé sur les produits à forte marge. On ne peut pas rester le troisième ou le quatrième au monde sans être présent dans le bas et moyen de gamme. Moi aussi, je sais vendre à Auchan, Conforama et Carrefour.»* Désormais, TCE se bat aussi sur les «premiers prix».

Réel, le retour de Thomson Consumer Electronics ne s'est pas fait non plus sans une cure d'austérité. Les effectifs (50 000 salariés) ont fondu de 10 %, et les salaires des cadres européens sont bloqués pour deux ans (1993 et 1994). L'essai devra toutefois être transformé, avant que le «meccano» imaginé par Alain Gomez puisse devenir réalité.

A moins que le patron de Thomson ne fasse jouer un autre atout. Sollicité pour contribuer à la reca*pitalisation du Crédit lyonnais, il* pourrait réclamer, en échange, un coup de pouce à son «meccano».

PIERRE-ANGEL GAY
et CAROLINE MONNOT

En attendant de la céder à un repreneur «lointain»

Prague rachète pour 27 millions de dollars la part d'Air France dans CSA

PRAGUE
de notre correspondant

Deux ans après s'être mariée *avec la compagnie* aérienne tchécoslovaque CSA, Air France revendra, pour 27 millions de dollars (160 millions de francs), ses parts à la banque d'Etat pragoise, Konsolidacni Banka. L'accord, qui doit encore être approuvé par le *troisième actionnaire* de CSA, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a été conclu, mardi 22 mars à Prague, entre Air France et le ministre tchèque des transports, Jan Strasky, au terme de deux mois d'âpres *négociations* (*le Monde* du 11 janvier).

Air France, la Caisse des dépôts et *consignations (CDC) et la* BERD avaient investi, en mars 1992, chacune 30 millions de dollars en échange de 19,1 % des actions de la compagnie nationale tchèque, détenue majoritairement par l'Etat tchèque (61 %) via le Fonds du patrimoine national. La Konsolidacni Banka, spécialisée dans l'assistance aux entreprises *en difficulté, va également* acquérir une pleine option sur le rachat de la part détenue par la BERD, *valable* jusqu'en 1999.

Le gouvernement ultra-libéral tchèque, qui n'a jamais caché son *désaccord sur le mariage* CSA-Air France approuvé par son prédécesseur, envisage de vendre *«dans les prochains mois»* toutes les parts en sa possession à un repreneur étranger *«de préférence de contrées lointaines»,* selon M. Strasky. Parmi les favoris figurent l'américain Delta Airlines et le groupe financier japonais Nomura International qui avait participé à l'achat par CSA de deux Airbus A-320, dont le paiement était une des pommes de discorde entre Air France et Prague.

Les relations entre les deux *actionnaires s'étaient* détériorées à la fin de l'année dernière avec la confirmation d'importantes pertes pour l'exercice 1993 (environ 40 millions de *dollars*) et après le refus de Prague de recapitaliser la société. Une expertise comptable, commandée par Air France et la BERD à Ernst & Young, avait mis en valeur une surévaluation de CSA de 26 millions de dollars.

MARTIN PLICHTA

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATIONS

LE CRÉDIT AGRICOLE et LAZARD créent une société commune à Londres. – Le Crédit agricole et Lazard vont créer une société commune à Londres baptisée Crédit agricole-Lazard *Financial Products Ltd, spécialisée* dans les financements structurés. La nouvelle société sera détenue à 75 % par la Caisse nationale de crédit agricole et à 25 % par les Maisons Lazard de Londres, Paris et New-York. Elle offrira aux groupes internationaux (entreprises ou institutions financières) des services financiers à forte valeur ajoutée. La complémentarité entre les deux établissements devrait favoriser les opérations engagées par la nouvelle entité : Lazard apportera ses relations clientèle internationale, le Crédit agricole sa capacité et sa *taille de bilan.*

NOVELL fusionne avec WordPerfect pour devenir l'un des tout premiers éditeurs mondiaux de logiciels. – La société informatique Novell a annoncé, lundi 21 mars, sa fusion avec WordPerfect, créant ainsi une des premières sociétés mondiales de logiciels. Selon les termes de l'accord, les titres de WordPerfect seront échangés contre quelque 59 millions d'actions de Novell, ce qui met le montant de la fusion à environ 1,4 milliard de dollars (environ 8 milliards de francs). Surtout connu pour ses logiciels de gestion de réseaux d'ordinateurs avec ses produits Netware, Novell acquiert avec WordPerfect le troisième éditeur mondial de programmes bureautiques, qui a enregistré en 1993 un chiffre d'affaires record de 750 millions de dollars. Novell a également annoncé le rachat des activités «Quattro Pro» (logiciels financiers) de Borland International pour environ 145 millions de dollars.

PRIVATISATION

UAP : prochain lancement d'un appel d'offres. – Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a annoncé mardi 22 mars qu'un appel d'offres sera lancé *«dans les prochains jours»* pour renforcer l'actionnariat stable de l'Union des assurances de Paris (UAP) dans le cadre de sa prochaine privatisation. Cet appel d'offres portera sur 10 % du capital. La BNP avec 19 % du capital, Suez avec 5 % et le suisse Winterthur avec 2,7 % composent le noyau dur de la compagnie d'assurances. Le ministre a précisé qu'il n'avait *«pas d'objection de principe»* à ce qu'une augmentation de capital intervienne avec la mise sur le marché de l'assureur. Elle avoir lieu entre la mi-avril et la mi-mai.

CONFLIT

DIGITAL France : les syndicats appellent à une grève le 24 mars. – L'intersyndicale (*CFDT, CFTC, CGC, CGT*) de la société Digital Equipment France (3 990 salariés en 1993) a appelé les salariés de la filiale du groupe informatique américain à *«un arrêt de travail le jeudi 24 mars sur tous les sites de France».* Selon la *CFDT,* majoritaire aux élections professionnelles de Digital Equipment France, ce mouvement de grève sera le premier dans l'histoire de l'entreprise. Il se tiendra à la veille d'un comité central d'entreprise qui doit voir la présentation *d'un cinquième plan social* programmant 471 nouvelles suppressions d'emplois.

NOMINATION

L'AIR LIQUIDE : Yves Lyon-Caen nommé délégué général. – L'ancien président du Crédit national, Yves Lyon-Caen, a rejoint le groupe L'Air liquide comme *délégué général, chargé de l'activité* santé qui représente près de 11 % du chiffre d'affaires du numéro un mondial du gaz industriel (30,3 milliards de francs en 1993). Agé de quarante-trois ans, il prendra ses fonctions le 11 avril auprès du directeur général Alain Joly. Il avait été nommé à la tête du Crédit national en 1990, alors qu'il était directeur adjoint au cabinet du premier ministre Michel Rocard. A l'échéance de son mandat en octobre 1993, M. Lyon-Caen a été remplacé à la tête du Crédit national par Jean-Yves Haberer, qui lui-même laissait sa place à la tête du Crédit lyonnais à Jean Peyrelevade.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPÉENNE DE PROPULSION

Résultats hors plus-values en progression
Augmentation du dividende

Poursuivant sa stratégie dans les domaines de l'Espace, de la Défense et du Développement Industriel, la SEP a réussi a améliorer ses résultats sociaux et consolidés en 1993, hors plus-values.

Depuis la clôture de l'exercice, un changement important est intervenu dans la composition de l'actionnariat de la SEP : la SNPE et AEROSPATIALE ont vendu la quasi totalité des actions qu'elles détenaient (environ 23 % du capital) à des acheteurs pour la plupart investisseurs institutionnels.

Autre élément à souligner en 1994 : à la suite de l'échec du 63[e] tir d'Ariane le 24 janvier 1994, qui faisait suite à 26 tirs réussis depuis 1990, la SEP, comme l'ensemble de la communauté spatiale concernée par Ariane 4, est engagée dans un programme d'actions intenses en vue *de reprendre les vols à la fin du mois de mai 1994,* et pouvoir assurer les 30 lancements prévus pour l'ensemble de 1994, 1995 et 1996.

Le Conseil d'Administration réuni le 15 mars 1994 sous la présidence de Monsieur Roger VIGNELLES a arrêté les comptes de l'exercice 1993 qui seront soumis le 14 juin prochain à l'Assemblée Générale des Actionnaires et qui sont résumés ci-après :

Dans les comptes sociaux :

• Le chiffre d'affaires est de 4 266 millions de francs, en légère diminution par rapport à 1992. Il a été réalisé à hauteur de 81 % dans le domaine civil et de 19 % dans le domaine militaire.

• Le résultat est de 111,1 millions de francs, y compris une plus-value sur la vente des actions SFIM que détenait la SEP. Il était de 150,8 millions de francs en 1992 avec des plus-values importantes.

• Hors plus-values des deux années, le résultat passe de 102,8 millions de francs en 1992 à 108,0 millions de francs en 1993, soit une augmentation de 5,1 %.

Dans les comptes consolidés :

• Le chiffre d'affaires atteint 4 556 millions de *francs, ce qui est à peu près egal aux 4 562 millions* de francs de 1992.

• Le résultat consolidé (part du groupe) est de 112,1 millions de francs y compris la plus-value sur la vente des actions SFIM. Il était de 140,5 millions de francs en 1992 avec des plus-values importantes.

• Hors plus-values des deux années, le résultat consolidé (part du groupe) passe de 101,8 millions de francs en 1992 à 109,1 millions de francs en 1993, soit une augmentation de 7,2 %. Ce résultat *représente 2,4 % du chiffre d'affaires en 1993.*

• Les bénéfices par action correspondants évoluent de 30,42 F en 1992 à 32,59 F en 1993, soit une *augmentation de 7,2 %.*

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires un dividende de 11,5 F par action, soit avec l'avoir fiscal de 5,75 F, un revenu global de 17,25 F. Ce dividende est en augmentation de 4,5 % par rapport à celui qui a été distribué au titre de l'exercice 1992 (11 F par action). Le revenu global de 17,25 F par action représente un rendement de 4,3 % par rapport au cours de l'action du 15 mars 1994.

En 1994, de manière consolidée, le chiffre d'affaires et les résultats (part du groupe) devraient être du même ordre de grandeur que ceux de 1993, comparaison faite hors plus-values.

sep – les nouveaux espaces

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 mars ⬇ Fermeté

La Bourse de Paris faisait preuve de fermeté, mercredi 23 mars. Après une ouverture en hausse de 0,91 %, les valeurs françaises affichaient une heure et demie plus tard une progression de 0,52 %. Aux alentours de 13 h 30, les gains accumulés par l'indice CAC 40 avoisinaient *0,58 %* à 2 213,74 points. Le volume d'activité, à mi-séance, était relativement important avec 2,2 milliards de francs *échangés sur le marché à règlement* mensuel.

La baisse de 8 centièmes de points sur le taux de prise en pension alle*mand soutenait le marché parisien* qui anticipe maintenant avec de plus en plus de conviction une détente monétaire jeudi lors de la réunion du Conseil de politique *monétaire* de la Banque de France, a indiqué un analyste.

L'annonce, mardi soir, par la Reserve fédérale, après une journée de suspens, d'un relèvement du taux interbancaire au jour le jour d'un quart de point à 3,50 %, n'a en revanche pas perturbé les opérateurs parisiens, ce mouvement ayant été déjà largement intégré dans les cours, a-t-il ajouté.

Sur le marché parisien, le contrat juin sur le MATIF progressait à *124,04, soit une hausse de 28 centièmes* par rapport à la veille.

Du côté des valeurs, le titre Société générale était, à la mi-journée, toujours très demandé et représentait la valeur la plus échangée du marché. Le titre progressait de 0,30 % avec 196 millions de francs échangés. En hausse également, on relevait Matra-Hachette (2,6 %) et UAP (2,1 %).

NEW-YORK, 22 mars, = Pause

La Bourse de New-York a marqué une pause, mardi 22 mars, la hausse d'un *quart de point des taux interbancaires* ayant laissé de marbre les investisseurs qui l'avaient largement anticipée. L'indice Dow Jones a terminé à 3 862,55 points, en baisse de 2,30 points, soit un repli symbolique de 0,06 %. L'atmosphère a été moyennement active, avec quelque 283 millions de titres échangés. Les titres en hausse *ont été plus nombreux* que les valeurs en baisse (1 165 contre 926) et 665 actions sont restées inchangées.

«Le marché a été soulagé que la hausse des taux n'ait pas dépassé un quart de point», a commenté James Solloway, responsable chez Argus Research Corp.

Les investisseurs avaient déjà liquidé la veille pour se protéger contre l'éventualité d'un relèvement des taux par la *Réserve fédérale.* Une augmentation des taux a *généralement* un effet baissier sur *la Bourse, car elle rend plus attrayants* les investissements à taux fixe.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, *principale référence, a chuté* à 6,85 % contre 6,95 % la veille.

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 22 mars
Alcoa	77 1/8	78 3/8
Allied Signal Inc.	38 5/8	39 3/4
American Express	30	29 7/8
ATT	53 5/8	53 1/2
Bethlehem Steel	21 3/8	22 1/8
Boeing	46	46
Caterpillar Inc.	118 3/8	118 3/4
Chevron	90 7/8	90 7/8
Coca-Cola	42	42 1/8
Disney Corp.	46 1/8	46 3/4
Du Pont de Nemours	57 7/8	57 1/2
Eastman Kodak	45 1/4	45 1/4
Exxon	66 1/2	66 5/8
General Electric	104	103 1/4
General Motors	59 5/8	59 5/8
Goodyear Tyre	44 5/8	44 1/8
IBM	58 1/2	58 1/4
International Paper	68 5/8	69 1/8
McDonnell Douglas	113	114 7/8
Merck and Co	32 1/8	30 1/2
Minnesota Mining	101 3/8	101
Morgan (J.P.)	66 1/4	65 3/8
Philip Morris	54	52 1/8
Procter Gamble	56 7/8	56
Sears Roeb. and Co.	47 7/8	47 3/8
Texaco	68 3/8	67 1/4
Union Carbide	26 3/4	26 7/8
United Tech.	68 1/4	67 3/4
Westinghouse El.	13	13 1/8
Woolworth	19 3/4	19 3/4

LONDRES, 22 mars, ⬆ Petite hausse

Le Stock Exchange a effectué un rétablissement de dernière minute mardi 22 mars, après l'annonce que la Réserve fédérale américaine (Fed) avait laissé ses taux inchangés lors de ses opérations quotidiennes sur le marché. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 3,5 points, soit 0,1 %, à 3 201,5 points, alors qu'il perdait 6,5 points à 16 heures. Environ 671 millions de titres ont été échangés contre 504,8 millions la veille.

L'indice est cependant resté au-dessous des niveaux de la matinée, lorsqu'il avait gagné jusqu'à 22,1 points, les opérateurs redoutant toujours une hausse des taux d'intérêt américains dans les prochains jours. La Fed a d'ailleurs indiqué après la clôture que son comité directeur, actuellement réuni, n'avait pas *encore discuté de la politique monétaire.*

VALEURS	Cours du 21 mars	Cours du 22 mars
Allied Lyons	6,12	6,18
BP	3,70	3,77
BTR	3,81	3,82
Cadbury	4,94	4,92
Glaxo	6,81	6,68
GUS	5,68	5,75
ICI	7,82	8,07
Reuters	20,15	20,44
RTZ	8,60	8,65
Shell	8,68	8,74
Unilever	10,57	10,62

TOKYO, 23 mars, ⬇ Net recul

La Bourse de Tokyo, affectée par une vague de ventes tardive liée au recul des *contrats à terme, a terminé en baisse,* mercredi 23 mars. L'indice Nikkei a fini en dessous des 20 000 points pour la première fois depuis quinze jours à *19 962,10 points soit un recul* de 1,44 %. Les transactions ont porté sur environ 400 millions de titres contre 371 millions mardi.

Les prises de bénéfice des institutions soucieuses de garantir leurs plus-values avant la fin de l'exercice fiscal, le 31 mars, ont également pesé sur la ten*dance.*

Selon Roland Hinterkoerner de Deutsche Bank Capital Markets, le marché est préoccupé par les ventes d'actions des compagnies d'assurance-vie qui compensent leurs pertes sur les obligations.

Un boursier a estimé que la tendance haussière à court terme avait pris fin et que le marché entamait maintenant une phase de correction. «Si le Nikkei casse *la barre des 19 800 points, ce sera* mauvais», a-t-il déclaré.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 670	1 670
Fuji Bank	2 290	2 330
Honda Motors	1 770	1 750
Matsushita Electric	1 770	1 720
Mitsubishi Heavy	678	672
Sony Corp.	6 100	6 090
Toyota Motors	2 040	2 030

CHANGES

Dollar : 5,7757 F ⬆

Mercredi 23 mars, le deutschemark restait ferme à 3,4161 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4155 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait à 5,7757 francs, contre 5,7630 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	22 mars	23 mars
Dollar (en DM)	1,6905	1,6912
TOKYO	**22 mars**	**23 mars**
Dollar (en yens)	105,95	106,13

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 mars)	6 3/16 % - 6 5/16 %
New-York (22 mars)	3 3/8 %

BOURSES

PARIS

	21 mars	22 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 202,69	2 200,68
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 529,70	1 527,36
Indice SBF 250	1 478,99	1 478,50

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	21 mars	22 mars
Industrielles	3 864,85	3 862,55

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	21 mars	22 mars
100 valeurs	3 198	3 201,50
30 valeurs	2 527,50	2 526,90

FRANCFORT

	21 mars	22 mars
Dax	2 131,28	2 141,34

TOKYO

	21 mars	22 mars
Nikkei Dow Jones	20 253,53	19 962,10
Indice général	1 628	1 614,42

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7690	5,7710	5,8035	5,8075
Yen (100)	5,4311	5,4357	5,4836	5,4919
Ecu	6,5830	6,5882	6,5817	6,5904
Deutschemark	3,4155	3,4165	3,4191	3,4219
Franc suisse	4,0300	4,0343	4,0512	4,0576
Lire italienne (1000)	3,4555	3,4588	3,4369	3,4418
Livre sterling	8,5813	8,5873	8,6059	8,6155
Peseta (100)	4,1677	4,1723	4,1462	4,1537

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8
Deutschemark	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, *nous sont* communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 23 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,04 % (2199,79)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 22 mars

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 22/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7885	5,7630	5,50	6
Ecu	6,5755	6,5825	—	—
Allemagne (100 dm)	340,7000	341,5500	329	352
Belgique (100 F)	16,5400	16,5735	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,1300	303,7800	292	313
Italie (1000 lires)	3,4470	3,4540	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	86,9000	86,9600	83	91
Irlande (1 iep)	8,2575	8,2545	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5825	8,5665	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3355	2,3390	2,05	3,35
Suisse (100 f)	402,5400	403,2900	389	411
Suède (100 krs)	73,3300	73,2700	69	78
Norvège (100 k)	78,5500	78,6300	74	83
Autriche (100 sch)	48,4230	48,5510	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1830	4,1845	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3150	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,2314	4,2152	4	4,45
Japon (100 yens)	5,4455	5,4378	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 22/03
Or fin (kilo en barre)	72000	71950
Or fin (en lingot)	72200	71950
Napoléon (20f)	412	410
Pièce Fr (10 f)	324	—
Pièce Suisse (20 f)	413	411
Pièce Latine (20 f)	413	410
Souverain	521	520
Pièce 20 dollars	2610	2470
Pièce 10 dollars	1320	1382,50
Pièce 5 dollars	788	—
Pièce 50 pesos	2675	2680
Pièce 10 florins	431	430

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
✆ 44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)

22 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 268 926

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	124,30	123,78	123,28
Précédent	124,24	123,74	123

CAC 40 A TERME
Volume : 21 805

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2212	2220,50	2243
Précédent	2209	2219,50	2223

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Caroline BRIZARD,
Xavier MATHARAN
et Juliette,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise,

le 15 mars 1994.

13, rue de Montreuil,
94300 Vincennes.

Anniversaires de naissance

24 mars 1994. Meylan.

Bon pied, bon œil, quatre-vingts ans et beaucoup de petites-filles.
Marianne, Sophie et Constance,
Cécile et Stéphanie,
souhaitent à leur

grand-père

un très bon anniversaire.

Lucie, Pierre et Renée,
Monique et Jacques, aussi.

Décès

Jan BARNES

s'est éteint le 16 mars 1994, à Paris.

Tous ses amis vous invitent à partager leur douleur.

— Eleanor et Pamela Braun
ont la douleur de faire part du décès de leur oncle,

Harold BARNES,
ancien fonctionnaire de l'UNESCO,
collectionneur et *musicologue*,

survenu à Paris, le 16 mars 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques ont été célébrées ce mercredi 23 mars, dans l'intimité.

— Michael et Christopher Barry,
Mme Liliane Lassen,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph BARRY,

écrivain américain,
spécialiste de la culture française
et biographe de George Sand,
vétéran de la campagne de France
en *1944*
et titulaire de la décoration
Bronze Star (USA)
et de la médaille
de la *Défense nationale* (France),

survenu le 15 mars 1994, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 23 mars, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 15.)

Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Denis BRESSON,
chef de travaux.

— M. Michel Mauer, président-directeur général de COGEDIM,
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert CHAPRON,

président de COGEDIM Bâtiment,

survenu le 17 mars 1994, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ses obsèques *ont été célébrées le* mardi 22 mars, en l'église Saint-Justin de Levallois.

— Washington. Chambéry. Maisons-Laffitte,
Mme Roger Chaufournier,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Georges Berger-Chaufournier,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Barbier-Chaufournier,
ont le regret de faire part du décès de

M. Roger CHAUFOURNIER,
ancien vice-président
de la Banque mondiale,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève d'HEC,

survenu à Washington, le 15 mars 1994.

1, *Pettit Court*,
Potomac. 20854 Md USA.

— Etienne, François, Catherine, Michel, Xavier
et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et parent,

Pierre GUYON,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,

qui nous a quittés le 20 mars 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année, quelques jours après son épouse,

Colette GUYON,
née Parot.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, samedi 26 mars, à 9 h 30.

Il sera inhumé à Lion-sur-Mer (Calvados), le même jour.

Ni fleurs ni couronnes.

24, rue Ronsard,
91470 Limours.

— Mme Robert Lajon,
son épouse,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et neveux,
Ses camarades de déportation,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LAJON,
déporté-résistant,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
décoré de la croix de guerre,
médaillé de la Déportation,
décoré de la King's Medal,
décoré de la Freedom Medal,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Savin (Vienne), le vendredi *25 mars 1994, à 10 heures.*

— M. et Mme André Lodéon,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lilianne Camouilly-Lodéon,
M. Michel Camouilly,
et leurs enfants,
Mlle Henriette André,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jenny LODÉON,
née André,

le 20 mars 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 25 mars à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 11, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

— Mme Janine Macé,
son épouse,
Mme Jeanne Testu,
sa mère,
M. et Mme Christian Macé,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Charandeau,
et leurs enfants,
M. et Mme Angel Garcia,
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Caumartin,
et leurs enfants,
Ses sœur, beau-frère, neveux et nièce,
Les familles Macé, Spier-Donati,
Le Guidou, Testu, Bachelier,
Ses nombreux amis,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Daniel MACÉ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien délégué général adjoint
de l'UFT et du groupe AFT-IFTIM,

survenu subitement, dans sa soixante-dixième année, le 18 mars 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 mars, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière du Montparnasse.

118, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Les conseils d'administration,
Et les collaborateurs du groupe AFT-IFTIM de l'Union des fédérations de transport du FONGECIF Transport des éditions CELSE,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Daniel MACÉ,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien délégué général adjoint
de l'UFT et du groupe AFT-IFTIM,

survenu subitement le 18 mars 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 24 mars, à 15 h 45, en l'église* Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement.

— Mme Jeanne-Marie (Nanie) Schweizer, née Beaud,
Léo Schweizer,
Eva Schweizer,
Valérie Schweizer,
Daniel Schweizer,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hans SCHWEIZER,

survenu le 18 mars 1994, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 22 mars.

Il repose au cimetière de Mittainville (Yvelines).

— M. Peter F. Baumberger, président-directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel d'Encyclopædia Universalis SA,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 18 mars 1994, de

M. Hans SCHWEIZER,
directeur de la production
d'Encyclopædia Universalis
de 1968 à 1992.

— Fleury-lès-Aubrais (Loiret).

Marcel TABART

s'est éteint le 21 mars 1994.

Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
sont dans la peine.

Un dernier hommage lui sera rendu le jeudi 24 mars, à 9 h 30, en l'église de Fleury-lès-Aubrais.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine).

De la part de
Marie-Odile Lafitte.

122, boulevard de Lamballe,
45400 Fleury-lès-Aubrais.

Anniversaires

— Il y a deux ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

Timothée BLATIN

nous quittait, à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

— Le 24 mars 1993,

Denis DÉGEMONT

nous quittait.

Il nous manque chaque jour un peu plus.

— Le 24 mars 1992, nous quittait

Yves GUIHANNEC.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée à son intention.

— Il y a cinquante ans était arrêtée, à Lyon, la philosophe

Hélène *METZGER BRUHL*,
veuve du professeur Paul Metzger,
mort pour la France en 1914.

*Déportée avec mille cinq cents per*sonnes dans le convoi no 69 du 7 mars 1944, elle fut assassinée à son arrivée à Auschwitz, le 12 mars 1944.

Sa famille n'a jamais oublié et souhaite que son souvenir soit partagé par tous.

Un séminaire a réuni, en sa mémoire, des savants du monde entier, en 1987, au Collège de France, pour rappeler l'importance de ses œuvres, notamment *la Genèse de la science des cristaux* (1918).

Conférences

— M. René-Jean Dupuy, professeur honoraire au Collège de France, don*nera une conférence sur* : « L'ONU face au désordre du monde », le jeudi 24 mars 1994, à 20 h 30, dans la salle 8 du Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e.

— Hommage à Jean Pommier,
membre de l'Institut,
professeur au Collège de France.

Conférence par Jean Gaulmier, professeur émérite à la Sorbonne, le jeudi *24 mars 1994, à 16 h 30, Maison* Scheffer-Renan, 16, rue Chaptal, Paris-9e.

Soutenances de thèses

— Mme Marianne Bujard présentera, le dimanche 27 mars 1994, à 10 heures, salle Marcel-Mauss, section des sciences religieuses de l'EPHE (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : « *Recherche sur le sacrifice* au ciel à l'époque des Han antérieurs ». Cette soutenance est publique.

— *Patricia de Fougerolle soutiendra* sa thèse de doctorat : « Une dynastie d'architectes, les Boileau (1812-1948) », le vendredi 1er avril 1994, à 10 heures, *à l'Institut d'art, 3, rue Michelet*, Paris-6e.

AUTOMOBILE

Quand les « tout-terrain » rattrapent les berlines

Malgré des chiffres plutôt modestes, les ventes de 4 x 4 ont dans l'ensemble progressé en France durant ces dernières années : *16 804* unités en 1992 et 17 931 en 1993 (dont 2183 Jeep). A ce titre, ce type de véhicules (catalogués VP), « tout-terrain » dans le meilleur des cas et « tout-chemin » pour les autres voitures moins ambi*tieuses mais à quatre roues* motrices, ont, à leur échelle, échappé au marasme général. Les monospaces, tournés vers le transport familial plus que vers l'évasion dans la nature, suivent la même pente ascendante depuis dix ans avec, du *moins pour la France, une loco*motive pleine de jeunesse, l'Espace de Renault.

L'une des raisons qui ont contribué à l'élargissement – relatif tout de même – du marché du 4×4 réside sans doute *dans les efforts* que les constructeurs ont faits dans le domaine du confort. Uniquement utilitaires voilà quelques *années encore, ces véhicules* à transmission intégrale, permanente ou pas, connaissent aujourd'hui un agrément de conduite comparable à peu de chose près à celui que l'on peut avoir dans une berline. L'équipement fourni dans la cabine de pilotage, le choix des sièges autant que les progrès obtenus sur les transmissions, les suspensions, le freinage, sans atteindre tout à fait ceux qui parent les voitures de fabrication *récentes*, n'en sont plus *très loin. On en voudra* pour exemples aussi bien le nouveau Pajero de Mitsubishi que le Discovery de deuxième génération de *Land Rover*.

Direction assistée en série, freins à disques sur les quatre roues, ABS, « air-bags », protections latérales, climatisation, insonorisation poussée, boîte de vitesses facile à manœuvrer, *planche de bord large*ment garnie de compteurs traditionnels mais aussi de cadrans propres à la conduite d'un 4X4 (prise sur les quatre roues ou non, blocage de différentiel etc.), rien ne manque, même pas la sono que l'on peut déchaîner entre deux passages *de gué difficiles. On est* loin des engins d'autrefois, rustiques, bruyants, lourds, instables et lents.

A ce propos les moteurs ont eux aussi connu des évolutions qui les rapprochent bigrement de ceux qui animent les berlines les plus modernes. Chez Mitsubishi on trouve, à coté *d'un 2,8 litres turbo diesel, un* étonnant 6 cylindres en V à essence (3497 cm³) de 208 chevaux (153 kW), très silencieux. Il enlève discrètement les 2 tonnes du monstre à des allures que la morale routière désapprouverait sûrement. Sur la Discovery, qui est toujours un peu haute pour les parcs de stationnement publics, un 2,5 *litres diesel turbocompressé à* injection directe déjà disponible a été profondément revu (113 ch soit 83 kW).

La contrepartie de ces performances et qualités qui entraînent, il faut bien le dire, du poids, est à chercher dans les tarifs, les consommations et pour les engins les plus puissants, dans les vignettes *fiscales*.

Les prochaines évolutions se feront sentir sans doute et encore plus qu'aujourd'hui dans les silhouettes de ces voitures bien spéciales déjà quelque peu adoucies année après année. Toyota qui, dans cette préoccupation, a souvent devancé la concurrence, vient de présenter à Genève un véhi*cule d'allure ludique appelé* RAV 4 et qui n'a pas perdu pour autant les caractéristiques d'un 4X4 de franchissement, pur et *dur*.

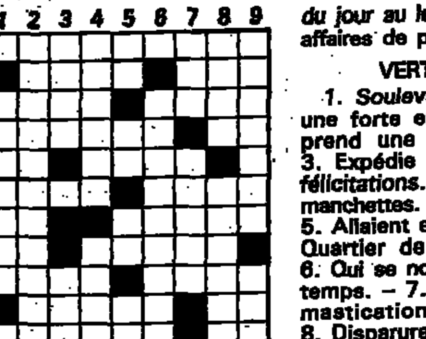
CLAUDE LAMOTTE

Le Pajero, court V6 3,5 litres de Mitsubishi

► **Tarifs : Mitsubishi Pajero de 195 000 à 245 000 francs. Option cuir 12 000 francs environ, climatisation 11 500 francs. Discovery : de 167 000 à 185 000 francs.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6283



HORIZONTALEMENT

I. Il risque de provoquer des chutes en poussant trop fort. – II. Parties de belote. A l'étranger. – *III. Carte à jouer. Des arbres ou* des tiges. – IV. Jadis peuplée par des Espagnols. Symbole. – V. Pronom. Non blanchi. – VI. Réacteurs biologiques. On en a vite fait le tour. – VII. Partie du Vercors. Dont la prudence a théoriquement doublé. – VIII. Fin de participe. Contributions directes. – IX. Est toujours dans le vent. En Espagne. – X. Sans changement. Se trouva changée *du jour* au lendemain. – XI. Des affaires de poids. Participe.

VERTICALEMENT

1. *Soulevées* et tordues par une forte explosion. – 2. Qui prend une certaine teinte. – 3. Expédie ailleurs. Lettres de félicitations. – 4. *Garnitures de* manchettes. Força le passage. – 5. Allaient et venaient à Rome. Quartier de Nice. symbole. – 6. Qui se *nourrissent* de l'air du temps. – 7. Elle et lui. Rend la mastication douloureuse. – 8. Disparurent il y a bien longtemps. Invite à faire place nette. – 9. Réclamée par une jeune maman. Petit rond.

Solution du problème no 6262

Horizontalement

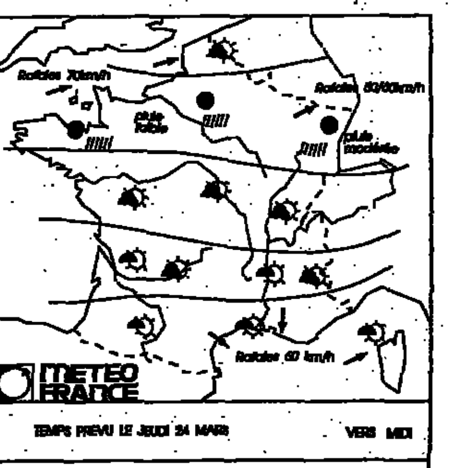
I. Sires. Vêt. – II. Courageux. – III. Moires. – IV. Unisson. – V. Pin. Os. Co. – VI. Ain. Diu. – VII. Lin. Stand. – VIII. Est. Amer. – IX. Sosies. Si. – X. Dosa. – XI. Déménager.

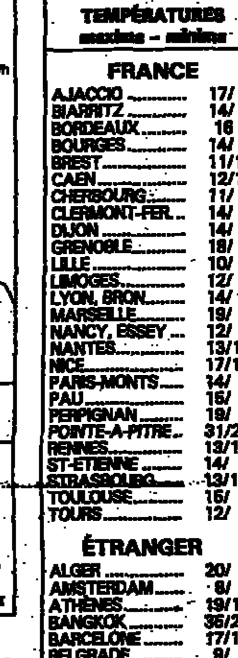
Verticalement

1. Scrupules. – 2. Io. Ni. Isole. – 3. Ruminants. – 4. Eros. Ide. – 5. Saisons. Eon. – 6. Gros. Tassa. – 7. Veen. Dam. Ag. – 8. *Eus. Cinés.* – 9. TX. Poudrier.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	17/ 5
BIARRITZ	14/ 5
BORDEAUX	16 3
BOURGES	14/ 5
BREST	11/10
CAEN	12/10
CHERBOURG	11/ 9
CLERMONT-FER.	14/ 3
DIJON	14/ 8
GRENOBLE	18/ 9
LILLE	10/ 8
LIMOGES	12/ 5
LYON, BRON	14/ 4
MARSEILLE	19/ 7
NANCY, ESSEY	12/ 9
NANTES	13/10
NICE	17/10
PARIS-MONTS	14/ 9
PAU	16/ 5
PERPIGNAN	19/ 6
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	13/10
ST-ETIENNE	14/ 4
STRASBOURG	13/10
TOULOUSE	16/ 5
TOURS	12/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	20/ 9
AMSTERDAM	8/ 7
ATHÈNES	19/12
BANGKOK	35/26
BARCELONE	17/10
BELGRADE	9/ 1
BERLIN	8/ 4
BRUXELLES	9/ 8
COPENHAGUE	3/ 2
DAKAR	26/17
GENÈVE	16/ 6
ISTANBUL	17/ 7
JÉRUSALEM	15/ 7
LE CAIRE	22/13
LISBONNE	23/11
LONDRES	11/10
LOS ANGELES	16/13
LUXEMBOURG	11/ 7
MADRID	16/ 4
MARRAKECH	22/10
MEXICO	25/14
MILAN	19/ 3
MONTRÉAL	3/–1
MOSCOU	–1/–6
NAIROBI	27/15
NEW-DELHI	30/17
NEW-YORK	10/ 5
PALMA-DE-MAJ.	17/12
PÉKIN	12/ 1
RIO-DE-JANEIRO	30/26
ROME	18/ 5
HONGKONG	19/15
SÉVILLE	22/10
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	6/ 0
SYDNEY	22/15
TOKYO	9/ 3
TUNIS	21/12
VARSOVIE	8/ 0
VENISE	17/10
VIENNE	5

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-03-1994 à 6 heures TUC et le 23-03-1994 à 6 heures TUC

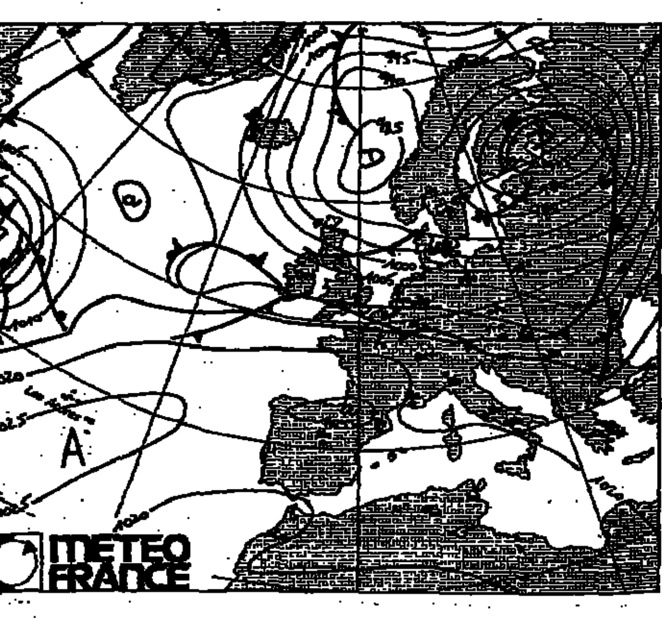
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

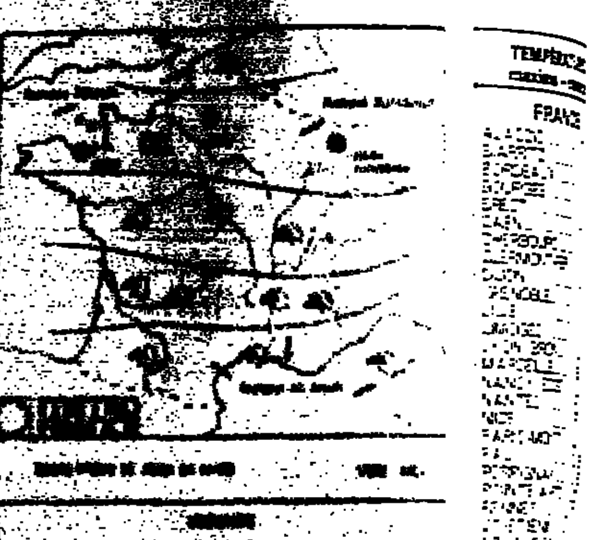
Jeudi : très nuageux au nord avec de la pluie, soleil au sud. – Au nord d'une ligne La Rochelle-Lyon, le ciel sera très nuageux à couvert. Il pleuvra du nord de la Bretagne à la Normandie, à la Lorraine, à l'Alsace et au Nord-Pas-de-Calais. Les pluies seront faibles à l'ouest et modérées sur le Nord-Est. Le vent de sud-ouest atteindra 80 km/h en Manche le matin et 60 km/h l'après-midi.
Sur les régions de la moitié sud, le soleil sera de plus en plus présent en allant vers la *Méditerranée*.

Les températures seront très douces : il fera 8 à 11 degrés le matin sur la moitié nord, 4 à 8 degrés sur la moitié sud, localement 10 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre atteindra 11 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 16 degrés sur le Centre et 18 à 21 degrés sur les régions les plus méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS 1994 A 0 HEURE TUC





MERCREDI 23 MARS

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! Invité : Patrice Leconte.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier, Nathalie Simon, Laurent Baffie, Dan Bolender et Sam Z. Spécial Holiday on Ice en direct du Palais des sports. Avec Surya Bonaly, Philippe Candeloro, François Feldman, Hélène, Lova Moor, Jill Caplan, Paul Young.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Vieillirons-nous ensemble ? Reportage d'Anne Gallois et Michel Sellandre.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.05 Journal et Météo.
0.10 Série : Passions (et à 3.35).
0.35 TF 1 nuit.
0.45 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts. La Descendance d'Isho.

FRANCE 2

15.50 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les voix du ciel. Hommage à des artistes disparus.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Droit à l'oubli. De Gérard Vergez, avec Stéphane Audran, Isabelle Pasco. *Une femme écrivain et une jeune fille qui sort de prison.*
22.25 Première ligne. Brasiers : Turquie, Iran, Irak, documentaire de Michel Honorin. *Les conflits du Kurdistan.*
23.55 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Emission spéciale Salon du livre. Invité : David Mac Neil *(Tous les bars de Zanzibar).*

FRANCE 3

18.40 Jeu : Les Délires d'Hugo. Invitée : Nina Morato.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Guide Gallimard *New-York.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence : la guerre économique mondiale.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.30 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 2. Masques et maquillages, de Lise Romanoff et Steven Roche.
15.55 Sport : Football. Russie-France. Quart de finale retour du championnat d'Europe espoirs, en direct de Moscou.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : Gladiateurs. ■ Film américain de Rowdy Herrington (1991). Avec Cuba Gooding Jr., James Marshall, Robert Loggia.
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Le Pays des sourds. ■■ Film français de Nicolas Philibert (1992). *Un remarquable documentaire avec de vraies histoires et de vrais personnages.*
0.20 Cinéma : Loin de Berlin. ■■ Film franco-allemand de Keith McNally (1992). Avec Armin Mueller-Stahl, Werner Stocker, Tatjana Blacher (v.o.).

ARTE

19.00 Il était une fois... Davy Crocket.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Messonnier. Calvin Russel ; Almas Almatov ; Atau Tanaka ; Tendance techno ; Def American ; Inde, 1re partie ; Nick Cave ; Les rebelles du Grand Sud.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica.
20.41 Documentaire : John Williams, un portrait. De David Thomas. *Jazz, pop, classique, un guitariste sans frontières.*
21.40 Musique : Le Concerto d'Aranjuez. De Joaquin Rodrigo. Avec Pepe Romero et The Academy of Saint Martin in the Fields, dir. Nevile Marriner.
22.05 Documentaire : Ombres et lumières. Un portrait du compositeur Joaquin Rodrigo, de Larry Weinstein. *Bien qu'aveugle très jeune, le compositeur espagnol sut traduire en musique la puissance de la lumière castillane.*
23.15 Cinéma : Professeur Hannibal. ■■ Film hongrois de Zoltan Fabri (1956). Avec Erno Szabo, Manyi Kiss, Zoltan Maklary (v.o.).

M 6

16.00 Magazine : La Tête de l'emploi. Les Métiers verts (rediff.).
16.30 Magazine : Fax'O *(et à 0.45).*
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Série : Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation, de Claude Grinberg, avec Guy Marchand, Natacha Lindinger. *Enquête sur l'assassinat d'une jeune femme.*
22.25 Téléfilm : Preuves à l'appui. De Rod Holcomb, avec Tim Matheson, Lisa Richhorn. *Un photographe accusé d'exhibitionnisme et de vols à main armée.*
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Littérature marocaine.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Jean-Luc Vernal, dessinateur de bandes dessinées.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Femmes au jour le jour. 2. Le choix de la campagne.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Emmanuel Terray (Une passion allemande).
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 mars au Châtelet à Paris) : Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur op. 104, de Dvorak ; Ainsi parlait Zarathoustra, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Truls Mork, violoncelle.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº 5 en fa majeur, de Beethoven ; Images d'orient pour piano à quatre mains op. 66, de Schumann ; Trois pièces pour quatuor à cordes, de Stravinsky.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Quintette à cordes du violoniste Pierre Blanchard.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : le professeur Alain Pavis, le docteur Jean-Claude Verdier, « les greffes et les dons d'organes » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Jeunes et vieilles colères

ILS étaient quatre, trois garçons et une fille, en jeans et tennis, alignés sur des chaises d'écoliers, en duplex de Lyon. « Pour la première fois sur une chaîne de télévision », se vanta Paul Amar, un ministre *important* – Nicolas Sarkozy – allait dialoguer en direct avec des jeunes, de vrais jeunes. En fait de dialogue, une question fort respectueuse ouvrit le feu, le genre de question qui s'adressait moins au représentant d'un « pouvoir » brocardé sur les banderoles qu'à un expert indépendant, un professeur bienveillant proposant un cours de rattrapage.

Ainsi sollicité de faire donner le canon à explications, le ministre s'exécuta avec une ardeur d'artilleur. « Est-ce que je peux répondre sur ce point ? » « Deux questions très importantes ont été posées... » Mais il tirait dans le vide. A Lyon, la soupe, on n'en voulait pas, point final. Pourquoi ? Parce que nos diplômes, parce que les CRS, parce que les grenades -tenez – regardez, monsieur Sarkozy, ce qu'ils nous ont envoyé cet après-midi ! – parce que parce que. Tous les raisonnements restant inopérants, Sarkozy tenta l'argument bien connu de tous les parents qui, une fois dans leur vie, ont tenté de faire avaler sa soupe à un enfant récalcitrant. Allons, *une toute petite cuiller ! Une* seule ! Et si vraiment il ne vous plaît pas, notre CIP, on arrête tout en septembre, promis ! Et ensemble, nous chercherons autre chose.

Hélas ! ...encore ! Ils n'avaient jamais entendu parler de dialectique ni de négociation. Leur angoisse venait d'au-delà des mots. Cette colère, cette angoisse, dans leur hermétisme, rappelaient d'ailleurs curieusement l'opaque colère du député Robert-André Vivien, conjurant sur France 3 le chancelier Kohl de s'abstenir d'assister aux commémorations du 6 juin « Images » du 18 mars.

Comme nous écrit, à ce sujet, un lecteur d'Antony, « il ne s'agit pas seulement de « souvenirs », de « mémoire » pure et bien propre, mais de sentiments anciens, enfouis, pas forcément beaux, et parfois franchement moches, partiellement maîtrisés par un peu de rationalité, mais ineffacés, et qui jaillissent à nouveau cinquante ans plus tard, même chez des gens bien élevés, sous forme de colère et « d'éructations » pseudo-anti-européennes, incompréhensibles par d'autres gens encore mieux élevés, élevés « à la télé » (comme on dit élevés au lait X ou Y). » Quel rapport ?

Cette colère d'ancien, ces angoisses de jeunes, semblaient provenir de contrées voisines, inaccessibles à l'entendement, et dont les caméras ne savent saisir que l'énigmatique apparence.

Tous ceux qui, n'étant ni lycéens ni anciens combattants, ne ressentaient dans leur chair ni la panique de l'avenir ni les vieilles émotions de la guerre, ne pouvaient en être que les spectateurs étonnés.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 24 MARS

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 4.30).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Côté cœur.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. *Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.*
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Smaïn.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. L'Argent des passes, d'Alain Bonnot. *Un braquage qui tourne mal.*
22.30 Divertissement : Ciné stars. Présenté par Michel Drucker. Invité : Christian Clavier. Avec Thierry Lhermitte et Gérard Jugnot.
23.55 Série : Peter Strohm. Escroquerie à l'assurance, de Peter Adam, avec Klaus Lowitsch, Senta Berger.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
1.55 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.50, 4.25).
2.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Un avenir pour l'Amazonie.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.10). Un jour ici ou le mystère de la migration ; Survivances.
4.00 Série : Intrigues.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.50 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Les *voix du ciel. Hommage à des* artistes disparus.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.20 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.50 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.45).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Ferrari : le petit Napoléon, de Lionel Chamouleud et André Germain ; Fous de guerre, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier.
22.30 Théâtre : Le Gros N'avion. Pièce de Michèle Bernier, Isabelle de Botton et Mimie Mathy, mise en scène d'Eric Civanyan, avec Michèle Bernier, Isabelle de Botton, Mimie Mathy. *Trois jeunes femmes décident de partir faire le tour du monde. Rediffusion.*
0.25 Journal et Météo.
0.45 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde à Makuhari (Japon) : Libre messieurs (rediff.).
1.55 Série : Disparitions.
2.50 Magazine : Mascarines (rediff.).
3.40 Dessin animé (et à 4.30).
4.15 24 heures d'info.



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales. Euro hebdo ; A 8.25, Reportages : l'Espagne, le Portugal et l'Italie ; A 9.20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 10.00, Semaine thématique : La mer dans tous ses états. 3. Un équilibre fragile. Invité : Denis Ody, plongeur de l'équipe du commandant Cousteau. Reportages : La malédiction de la pierre noire, de Pedro Secorun ; Le dragonnet, d'Ardoukoba ; HPO s'en va-t-en mer, de Jean-Pierre Baux.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Dons d'organes : quand la mort sauve la vie.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde en direct de Makuhari (Japon) : Libre messieurs.
14.30 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Léon Zitrone.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Chalon-sur-Saône.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Palmier de Rusafa*, d'Annie Messina.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Stick, le justicier de Miami. ■ Film américain de Burt Reynolds (1984). Avec Candice Bergen, Burt Reynolds, George Segal.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Alice ou la Dernière Fugue. ■■ Film français de Claude Chabrol (1976). Avec Sylvia Kristel, Charles Vanel, Jean Carmet.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News. *Journal américain présenté par* Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— En clair jusqu'à 8.10 —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
8.35 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
8.45 Cinéma : Les Nuits de la pleine lune. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Fabrice Luchini, Tcheky Karyo.
10.20 Flash d'informations.
10.25 Téléfilm : La Voix du sang. De Colin Gregg, avec Michael Kitchen, Sean Gallagher.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : The Crying Game. ■■ Film britannique de Neil Jordan (1992). Avec Stephen Rea, Forest Whitaker, Miranda Richardson.
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.45 Surprises.
16.00 Cinéma : Le Pays des sourds. ■■ Film français de Nicolas Philibert (1992). *La vie quotidienne de ceux qui n'entendent pas.*
17.35 Documentaire : Les Clowns de l'air. De Bernard Walton.
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Magazine : Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : La Fiancée. □ Film américain de Terence O'Hara (1990). Avec Sammi Davis, Kelly Preston, Linden Ashby.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Le Prince des marées. ■ Film américain de Barbra Streisand (1991). Avec Barbra Streisand, Nick Nolte, Blythe Danner (v.o.).
0.20 Cinéma : Spetters. ■■ Film néerlandais de Paul Verhoeven (1980). Avec Renée Soutendijk, Rutger Hauer, Hans von Tongeren (dernière diffusion).
2.15 ▶ Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. *John Christie, une affaire macabre.*
2.40 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : L'Homme de l'Ouest. ■■■ Film américain d'Anthony Mann (1958, v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Pour vous servir, Monsieur. De Ralf Dilger. *Le portrait de Fernando, majordome moderne.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Destins de Bosniaques. Soirée proposée par Factory 2, Antoinette Spielmann, avec Ademir Kenovic, présentée par Klaus Henzel.
20.45 Documentaire : Sarajevo, dernières nouvelles. Reportages et entretiens.
21.00 Documentaire : Blessures. *Des hommes blessés ou invalides témoignent.*
21.25 Débat : L'état psychologique des enfants et leur avenir. Avec Hans Koschnik, Stefan Schwarz, Roy Gatmann, Zdravko Grebo, Neven Simac, Ademir Kenovic, Véronique Nahoum-Grappe.
21.45 Documentaire : Arkan. *Portrait du chef de guerre serbe, par Peter Cook.*
22.00 Débat : Le nettoyage ethnique.
22.20 Documentaire : Serbian Epics. *L'idéologie ultra-nationaliste du leader serbe de Bosnie, Radovan Karadzic. Apologie ou critique ? Un document de Paul Pawlikowski de la BBC.*
23.10 Documentaire : Serbomatic. Vidéo-montage de propagande serbe nationaliste, d'Ales Kurt.
23.20 Débat : Le rôle des médias en Occident et en ex-Yougoslavie.
23.35 Documentaire : Gangrène. De Didi Danquart et Johann Feindt (120 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, 20 ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : La Rumba. ■ Film français de Roger Hanin (1986). Avec Roger Hanin, Niels Arestrup, Corinne Touzet.
22.35 Cinéma : Runaway, l'évadé du futur. ■ Film américain de Michael Crichton (1984). Avec Tom Selleck, Cynthia Rhodes, Gene Simmons.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50).
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Nature et civilisation ; Voir et revoir la France (Paris) ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Retour d'outre-Loire, de Jean Thibaudeau ; à 21.07, Entre-Tombes, de Jean Thibaudeau.
21.30 Profils perdus. René Cassin, résistant et artisan du droit (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Femmes au jour le jour. 3. Portraits de femmes en ville.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Julia Kristeva (le Temps sensible).
0.50 Musique : Coda. Les musiciens du métro (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mars, salle Pleyel) : œuvres de Schumann ; The Last Invocation, de Bridge ; Memories of Lincoln, de Neidlinger ; Look Down Fair Moon, de Naginski ; To What You Said, de Bernstein, par Thomas Hampson, baryton, Geoffrey Parsons, piano.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 2, de Janacek ; Trois pièces pour clarinette seule, de Stravinsky ; Quatuor à cordes nº 2, de Hersant.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Charlie Mingus au Carnegie Hall (1974).

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Simone Veil *et Françoise Varny (« Le grand O, O'FM-La Croix »).*

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Essai

Nicolas Sarkozy, le premier de la classe, a trouvé la solution au casse-gouvernement que constitue le CIP. Il l'a proposée aux jeunes : on se calme, on met en application les décrets lève-pavés, et dans six mois on fait le bilan. Si ça ne marche pas, on flanque tout à la corbeille. Bref, on teste la réforme comme un nouveau modèle de voiture prêté par un concessionnaire : s'il coule une bielle, on n'insiste pas.

Voilà une approche réaliste et de bon sens, encore qu'un rien perfide (l'essayer, c'est l'adopter ?). La gauche devrait applaudir le principe des deux mains, elle qui, après un semestre d'alternance, proclamait que la méthode Balladur, démocratiquement et loyalement mise à l'épreuve, avait raté sa période probatoire et qu'il était nécessaire d'essayer une autre politique. L'argument, il est vrai, avait servi auparavant à évacuer les socialistes. C'est la ronde du pouvoir : on prend les autres et on recommence...

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Reprographie : « Menaces sur le savoir », texte signé par quinze intellectuels qui, à l'occasion de l'ouverture du 14e Salon du Livre, veulent attirer l'attention des pouvoirs publics sur les effets pervers de la reprographie sauvage ; Shoah : « La trace de la chose », par Éric Rochant ; Revues, par Frédéric Gaussen : « Les « scandales » de la science » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La campagne pour les élections législatives et sénatoriales en Italie

Union de la gauche à Turin, où les frères ennemis de l'ex-PCI se sont alliés au sein du Pôle progressiste, mais où le PDS fait face aux surenchères des marxistes orthodoxes *(page 3)*.

Les pourparlers croato-serbes sur la Krajina ont été suspendus

Commencés mardi à Zagreb, les pourparlers entre les sécessionnistes serbes de la Krajina – région de Croatie sous contrôle serbe – et le pouvoir croate ont été suspendus dans la soirée, après douze heures de discussions *(page 4)*.

La tension nucléaire dans la péninsule coréenne

Tout en exprimant leur solidarité avec les Etats-Unis sur la question d'éventuelles sanctions à l'égard de la Corée du Nord à la suite de son refus de permettre une inspection complète de ses sites nucléaires, la Corée du Sud et le Japon continuent à chercher à éviter d'en arriver à une telle extrémité *(page 5)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Les IUT font de la résistance

Quatre instituts universitaires de technologie de l'académie de Lyon se constituent en réseau pour améliorer leurs formations et leur ancrage dans le milieu économique local *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

La grève de la mémoire de Paul Touvier

A son procès devant la cour d'assises des Yvelines, Paul Touvier n'entend pas être pressé de questions embarrassantes. L'ancien milicien exerce un discret chantage au départ et semble observer une grève de la mémoire *(page 12)*.

ÉCONOMIE

Le dérapage des finances publiques et sociales inquiète les marchés financiers

En France, la nécessité de soutenir une activité économique déclinante a poussé l'Etat à laisser filer un déficit budgétaire qui a avoisiné 4,5 % du PIB en 1993. D'aucuns voient là une des raisons de la nervosité des marchés, alors que l'on note une amélioration du climat général *(page 17)*.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Demain

Le Monde des livres

Deux ensembles, l'un sur Rabelais, dont on fête cette année le cinq centième anniversaire de la naissance, l'autre sur l'Italie, invitée d'honneur du XIVe Salon du livre de Paris. Pierre Lepape présente le nouveau *Dictionnaire universel des littératures* publié par les PUF.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 23 mars 1994 a été tiré à 464 250 exemplaires

Un entretien avec le ministre allemand des affaires étrangères

Klaus Kinkel : « Je conteste qu'il y ait eu de sérieux différends entre Bonn et Paris »

Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères effectuera, jeudi 24 mars une visite à Paris. Il prononcera notamment une conférence à l'Institut français des relations internationales. Il s'explique ici sur les malentendus qui, ces dernières semaines, ont perturbé les relations franco-allemandes.

BONN

de notre envoyé spécial

« Où en sont les relations entre Bonn et Paris après les malentendus de ces dernières semaines ? Y-a-t-il encore des difficultés ?

– Il faut remettre les choses à leur place. Je conteste qu'il y ait eu de sérieux différends entre Bonn et Paris. L'ambassadeur français à Bonn a eu un entretien officieux avec la presse. Cela a provoqué en Allemagne quelques irritations qui ont cependant, entre-temps, été dissipées. J'ai eu avec mon homologue Alain Juppé, avec lequel je suis lié d'amitié, une explication détaillée ; nous avons publié tous les deux des communiqués, l'ambassadeur français a corrigé ses propos et maintenant je me réjouis de me rendre jeudi à Paris pour une visite convenue de longue date. Les contacts entre les deux pays sont si diversifiés, étroits et naturels, que même des opinions divergentes sur certaines questions – de telles choses arrivent dans les meilleurs couples – ne sauraient ébranler les excellentes bases de notre relation.

– Il y a cependant des petites tensions, par exemple concernant la commémoration du Débarquement du 6 juin...

– Oui, ce sujet joue, au moins dans la presse des deux pays, un certain rôle. Mais depuis 1945, la France et l'Allemagne sont toujours parvenues à commémorer dignement les dates importantes de leur histoire commune. Je citerai la rencontre de Charles de Gaulle et de Konrad Adenauer dans la cathédrale de Reims en 1963 et la commémoration commune à laquelle ont participé le président Mitterrand et le chancelier Kohl devant les tombes de Verdun en septembre 1984. Il n'y a pas de doute pour moi que les Français et les Allemands sauront également célébrer de manière appropriée la fin de la seconde guerre mondiale et le retour de l'Allemagne dans la communauté des Etats démocratiques.

« S'expliquer en toute sérénité »

– On a parfois l'impression qu'il y a des différences entre Paris et Bonn sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.

– Je ne vois pas les choses ainsi. Nous pensons que l'élargissement comme l'approfondissement sont nécesssaires. Il existe en effet des conceptions différentes à ce sujet au sein de l'Union européenne – mais pas entre la France et l'Allemagne.

– Le couple franco-allemand est-il toujours le moteur de la construction européenne ?

– L'Allemagne et la France sont parvenues, après des années des plus difficiles, à établir des relations amicales privilégiées et ont été et resteront le moteur de l'unification européenne. Ainsi que je l'ai déjà dit par le passé, quand la France et l'Allemagne coopèrent étroitement en Europe, beaucoup de choses marchent ; si la France et l'Allemagne ne s'entendent pas, beaucoup de choses ne marchent pas.

» Les relations franco-allemandes revêtent une importance essentielle pour l'Europe et cela doit continuer. J'en suis profondément convaincu et, depuis que je suis ministre des affaires étrangères, j'ai personnellement contribué à la réalisation de cet objectif, en y œuvrant concrètement. Les bonnes relations avec mes homologues français, d'abord avec Roland Dumas, maintenant avec Alain Juppé, ont également eu des effets très positifs dans ce sens. Nous devons empêcher que le moindre nuage ne vienne assombrir les relations franco-allemandes.

– Estimez-vous que l'élargissement n'a rien changé à cela ?

– Non. L'élargissement à quatre pays de l'AELE [l'Association européenne de libre-échange] a été décidé conjointement, à Douze. J'ai observé que, pendant toute la durée des négociations, la France et l'Allemagne ont toujours été du même côté. Il n'y a donc pas eu de problèmes entre la France et l'Allemagne dans les négociations sur l'élargissement et nous ne devrions permettre à personne de nous en faire douter.

– Cela signifie-t-il que l'on ne parle pas suffisamment ensemble ?

– Non. S'agissant des contacts entre les ministres, nous entretenons des relations vraiment très étroites. Ce fut le cas entre Roland Dumas et moi. Cela vaut également pour le chancelier fédéral et les autres collègues. Nous avons engagé ensemble de multiples actions communes. Je songe, par exemple, à l'initiative Juppé-Kinkel pour la Yougoslavie, à nos entretiens trilatéraux avec la Pologne. Je songe à ce qu'Alain Juppé et moi avons accompli ensemble en ce qui concerne une association des pays d'Europe centrale et orientale en voie de développement à l'UEO [l'Union de l'Europe occidentale].



» Au niveau des experts, nous avons créé un groupe de travail commun, chargé des questions européennes, qui s'est déjà réuni neuf fois. Nous ne devons pas permettre que l'on nous fasse croire à des irritations, qui n'existent pas en réalité, dans les relations franco-allemandes. Lorsque nous avons eu des divergences de vues au sujet de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT ou au sujet du SME, je n'ai cessé de faire remarquer que même de bons amis peuvent être confrontés à des difficultés et avoir des opinions divergentes sur certains sujets.

» Cela n'a absolument rien d'inquiétant ; il faut seulement s'expliquer en toute sérénité et c'est ce que nous avons fait. La France a pu pleinement compter sur la solidarité de l'Allemagne, notamment en ce qui concerne les questions difficiles des derniers temps. Et vice versa. Pour nous, par exemple, l'attitude de la France dans la question du siège allemand au Conseil de Sécurité [de l'ONU] et le soutien qu'elle nous a apporté dans la question de la Banque centrale européenne ont joué un rôle important.

– Quelles seront les prochaines démarches communes ?

– L'une des questions les plus difficiles que l'Europe aura à régler sera celle du rapprochement des pays d'Europe centrale et orientale avec l'UE. Comme par le passé, les relations franco-allemandes joueront un rôle tout à fait décisif dans la réussite de ce processus. Et je proposerai à mon homologue Alain Juppé de mener dans ce domaine une coopération particulièrement étroite.

» La partie française porte le plus grand intérêt à la situation au Maghreb. Je proposerai de nous mobiliser pour montrer clairement que nous nous engageons d'une manière particulière en faveur de cette région. En ce qui concerne la poursuite du règlement de la situation dans l'ancienne Yougoslavie, la France et l'Allemagne devront à l'avenir continuer à coopérer étroitement comme ils l'ont fait jusqu'ici et j'ai l'assurance qu'il en sera ainsi.

– Après l'initiative Juppé-Kinkel, ne doit-on pas craindre l'instauration d'une* Pax americana *?

– Je pense qu'Alain Juppé a été, comme moi, reconnaissant aux Américains de s'être engagés davantage dans la question yougoslave. La France a fait preuve d'un engagement tout à fait remarquable dans l'ex-Yougoslavie. Elle y a déployé plus de 6 000 militaires et s'est montrée, avec son président en tête, très courageuse. L'on ne peut vraiment pas dire que l'accord de Washington équivaut à une *pax americana*. Il est clair que dans la préparation de cet accord, le plan d'action européen basé sur l'initiative Juppé-Kinkel a joué un rôle tout à fait décisif, auquel il a été rendu expressément hommage lors de la signature à Washington.

– Le transfert du siège du gouvernement à Berlin sera-t-il le signe d'une inflexion de la politique étrangère de l'Allemagne ?

– Les bouleversements révolutionnaires en Europe centrale et orientale ainsi que dans l'ancienne Union soviétique, dont l'Allemagne a le plus profité en accédant à la réunification, ont entraîné des changements en Europe qui ont bien sûr aussi apporté des changements dans la politique allemande. Mais je pense que nous avons réussi à ne pas donner l'impression que nous avions, ne serait-ce que la moindre intention, de quitter de quelque manière que ce soit le cadre de la communauté européenne d'intérêts ou des relations privilégiées entre l'Allemagne et la France. Tout au contraire. Nous voulons toujours manifester de la retenue dans notre politique étrangère, précisément après la réunification, qui n'a été possible que grâce à la France et à nos partenaires européens.

» Il ne s'agit pas pour nous d'obtenir quelque prérogative que ce soit ni une quelconque position prédominante, mais nous voulons demeurer intégrés dans la communauté européenne d'intérêts, dans laquelle les relations franco-allemandes sont et restent d'une importance particulière. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE

MM. Kohl et Mitterrand célébreront le 8 juin l'amitié franco-allemande

Le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand présideront ensemble une cérémonie commune le 8 juin à Heidelberg pour célébrer l'amitié qui s'est développée entre la France et l'Allemagne depuis la guerre, a annoncé le chancelier mercredi dans une conférence de presse.

Cette cérémonie, qui aura lieu en présence de jeunes des deux pays, aura lieu deux jours après la célébration du 50e anniversaire du débarquement allié en Normandie, à laquelle M. Kohl ne participera pas. – *(AFP.)*

Le conseil des ministres

Le gouvernement se refuse à des « initiatives spectaculaires » sur le contrat d'insertion professionnelle

Le conseil des ministres du mercredi 23 mars a entendu une communication de Gérard Longuet sur la préparation et la session ministérielle du GATT, qui se tiendra à Marrakech du 12 au 15 avril. Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a confirmé qu'au cours de celle-ci la France veillera à ce que soient inscrites au programme de travail de la nouvelle organisation mondiale du commerce toutes les questions, comme la protection de l'environnement et les normes sociales, pouvant avoir un impact sur la loyauté des échanges. Nicolas Sarkozy, pour sa part, a présenté une communication sur les modifications du système de la TVA imposées par la création du grand marché intérieur européen.

Le conseil des ministres a aussi procédé à un mouvement préfectoral : François Leblond, actuel préfet du Var, est nommé préfet de l'Essonne ; Jean-Pierre Richer, actuel préfet de la Haute-Marne est nommé préfet du Var ; Kamel Khrissate, actuellement hors cadre, est nommé préfet de la Haute-Marne ; Jean-Claude Roqueplo, contrôleur général des armées a été nommé chef du contrôle général des armées ; Jean-Pierre Doumenge, directeur de recherches au CNRS est nommé recteur de l'académie des Antilles et de la Guyane.

En marge du compte rendu du conseil, Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement et ministre du budget, a déclaré à propos de la contestation des contrats d'insertion professionnelle et de ce que pensait faire le gouvernement pour y mettre fin, que ce serait *« ne pas respecter les jeunes que de prendre des initiatives qui seraient spectaculaires »*. Il a ajouté : *« Bien malin aujourd'hui qui sait exactement contre quoi, pourquoi les jeunes manifestent »*. *« Eux-mêmes le disent : il ne s'agit pas simplement du CIP mais d'une inquiétude que je comprends »*, a conclu M. Sarkozy.

Successeur de Mgr Escriva de Balaguer

Mgr Alvaro del Portillo prélat de l'Opus Dei est mort

Mgr Alvaro del Portillo, évêque espagnol, prélat de l'Opus Dei, est subitement décédé à Rome, mercredi matin 23 mars, à l'âge de quatre-vingt ans. Il venait de rentrer d'un voyage en Terre sainte.

Entré dès l'âge de vingt ans à l'Opus Dei, Alvaro del Portillo avait été le collaborateur le plus proche de José Maria Escriva de Balaguer, le fondateur de l'Œuvre, décédé le 26 juin 1975. Au mois de septembre suivant, il lui avait normalement succédé à la tête de l'Opus Dei.

Sous son mandat, l'Opus Dei a connu un développement exceptionnel. Elle compte aujourd'hui plus d'un millier de prêtres et près de 80 000 membres laïcs, présents dans quatre-vingts pays. C'est le 27 novembre 1982 que Jean-Paul II avait pris la décision sans précédent d'ériger cet institut séculier en *« prélature personnelle »*, c'est-à-dire un diocèse sans territoire, guidé par un « prélat » ne rendant des comptes qu'au pape. Ce statut sur mesure avait renforcé la méfiance vis-à-vis d'une organisation dont l'origine espagnole, le compagnonnage avec le franquisme et un certain goût du secret ont été longtemps contestés, au sein même de l'Eglise catholique.

Devant 200 000 personnes à Rome, Alvaro del Portillo avait également présidé aux côtés du pape, le 17 mai 1992, aux cérémonies de béatification de Mgr Escriva de Balaguer, promu aux « honneurs de l'autel » à la suite d'un procès d'une rapidité exceptionnelle, également suspectée.

H. T.

[Né à Madrid le 11 mars 1914, Alvaro del Portillo était ingénieur des Ponts et Chaussées, docteur en philosophie, en lettres et en droit canonique. Entré à l'Opus Dei en 1935, ordonné prêtre en 1944, il avait participé au concile Vatican II en tant que secrétaire de la commission du clergé. Consulteur de plusieurs dicastères romains, il avait été élu président de l'Opus Dei le 15 septembre 1975 et ordonné évêque par Jean-Paul II le 6 janvier 1991.]

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les quatre vies de Frank Lloyd Wright



Maison Ward W. Willetts, Highland Park, 1902.

Le Musée d'art moderne de New-York consacre une importante rétrospective à Frank Lloyd Wright, un des grands architectes de la modernité, décédé en 1959 à quatre-vingt-douze ans. En un certain nombre de cinq cents bâtiments, il a édicté quelques règles révolutionnaires : cheminée centrale, volumes horizontaux, plafonds bas, jeux sur la symétrie, angles droits, économie de lumière... Wright était aussi un esprit libre et tenace, dont l'œuvre inclassable est rythmée par quatre mariages. Un aventurier.

NEW-YORK

De notre envoyé spécial

WRIGHT, Frank Lloyd Wright... Le nom est peu familier et imprononçable. C'est pourtant, avec Le Corbusier et Mies Van der Rohe, l'une des plus grandes figures de l'architecture dite moderne – ce que sont à la peinture par exemple Picasso ou Matisse. Et l'une des plus prolifiques puisqu'il aura laissé près de cinq cents bâtiments, pour la quasi-totalité sur le territoire américain. En outre, le visiteur des Etats-Unis qui n'aurait pas été averti de l'importance du maître a peu de chances de croiser une de ses œuvres, à l'exception du Musée Guggenheim de New-York.

Chronologiquement, Frank Lloyd Wright (1867-1959), c'est d'abord plusieurs dizaines de maisons dans le Wisconsin et l'Illinois, presque autant de bijoux que le temps a parfois malmenés, mais dont certaines, accessibles au public, ont d'ores et déjà été restaurées et sont devenues des monuments historiques. Sa propre maison, construite en trois phases, porte déjà toutes les marques de cet esprit singulier.



La Maison sur la cascade, Maison Edgar J. Kaufmann, Pennsylvanie, 1934.

En 1889, il construit une première cellule familiale, à Oak Park, près de Chicago, qui s'inspire de l'architecture traditionnelle de bardeaux (les « shingles », « tuiles » de bois qui recouvrent tout l'édifice). Il y développe déjà, autour d'une cheminée centrale – elle deviendra le pivot de toutes les habitations de Wright –, les volumes à surprises qui font de chaque déplacement la source et la découverte d'une nouvelle lumière ou d'une volontaire pénombre. Les plafonds sont bas. On se dit d'ailleurs que Wright, malgré une prestance et une allure de grand seigneur, prit alors l'habitude de mettre l'architecture à sa propre *taille*, qui était somme toute moyenne (aux alentours du mètre soixante-dix).

En 1893, l'architecte, travailleur déjà infatigable, commence aussi à consacrer une partie de son temps à faire une ribambelle d'enfants avec sa femme Catherine. Il construit pour ces derniers une salle de jeux dont la haute voûte en berceau semble, *a contrario*, destinée à donner aux rejetons le sens de l'espace. Et peut-être aussi celui de la religion. Le jeu d'estrades, au fond de la salle, est en effet comme un clin d'œil à l'église unitarienne qu'il construira non loin de là, en 1906.

En 1895, enfin, lorsqu'il aura créé sa propre agence, Wright ajoute à sa maison, près de Chicago, un atelier qui est en lui-même un cours d'architecture et de construction. Elaborant un merveilleux jeu de charpentes, il pose un octogone porteur de lumière sur une salle carrée où les fenêtres, en revanche, sont comptées.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page II.

WYNTON MARSALIS TROMPETTISTE

Il s'est affirmé à la trompette à l'âge de dix-huit ans. Il en a maintenant trente-trois, et il constitue, avec David Murray, un des pôles réels du jazz d'aujourd'hui. Wynton Marsalis est un instrumentiste prodige, un compositeur important et un meneur de musiciens. Nous l'avons rencontré à l'occasion de quatre concerts qu'il vient de donner à Paris.

Lire page XII

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX PAGES VI ET VII

DISQUES

THÉATRE

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINÉMA

LE PARFUM d'YVONNE, *de Patrice Leconte*

Ô temps, suspends ton vol...

Les univers de Patrick Modiano et de Patrice Leconte ne sont pas proches, à première vue. Mais, en adaptant « Villa triste », le réalisateur du « Mari de la coiffeuse » a réussi un film un peu indécis mais très séduisant.

LE roman de Patrick Modiano s'intitulait *Villa triste*. Merveilleux titre, porteur de tous les soupirs flous. Ce livre apparaissait franchement inadaptable, inadoptable par le cinéma. Patrice Leconte s'en est cependant emparé, et, en grande partie, il a eu raison. Parce qu'il a réussi, un peu par effraction, un peu par réfraction, à entrer chez Modiano, infatigable piéton de la mémoire, à pénétrer son univers, à le faire basculer parfois dans le sien, d'une noirceur plus sarcastique. Ce mariage connaît aussi des crises, mais qui ne compromettent pas le plaisir du voyage.

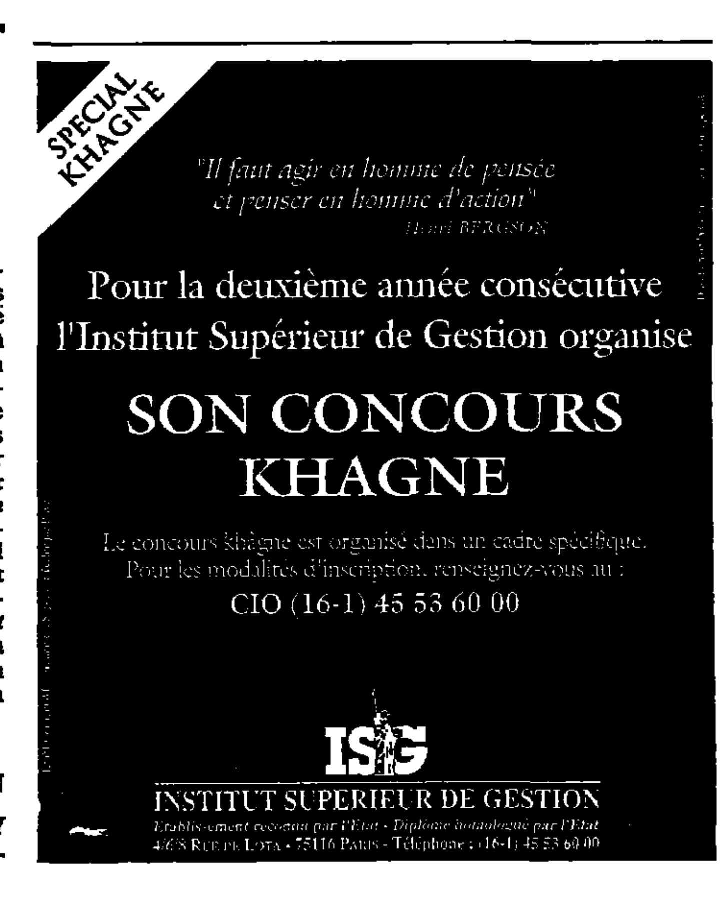
Hippolyte Girardot joue Victor, le narrateur. C'est fou ce qu'il ressemble à Modiano, il en a pris le sourire songeur, intégré la tendresse sceptique. Depuis longtemps, depuis le *Hors la vie* de Maroun Bagdadi – dans un registre très différent –, il n'avait été aussi bien. Victor s'est posé sous une identité d'emprunt au bord du lac Léman. Il passe ses journées oisives sous les ors du palace et ses nuits solitaires dans une pension de famille modeste. Il ne veut pas faire la guerre d'Algérie. Il le dit, une fois, ainsi le sait-on, mais la guerre restera très lointaine ; une ou deux fois encore, par une bouffée de violence clandestine, par des soldats entrevus sur le quai d'une *gare, fera-t-elle irruption, ce n'est* pas d'elle qu'il s'agit. Sauf que les trois personnages principaux, Victor, l'énigmatique docteur Meinthe (Jean-Pierre Marielle), et la belle Yvonne (Sandra Majani), sont sur la même ligne, tout de même, qui est une ligne de fuite.

Comme l'époque, comme les contours brumeux du lac Léman, les sentiments de ces passagers d'un été sont fluctuants. Parfois les battements du cœur s'accélèrent, Victor est amoureux fou, mais il le dit à peine. Yvonne, elle, se laisse aimer ; par Victor bien sûr ; par son grand chien danois mélancolique ; par le docteur, par le vent qui fait voler son écharpe verte à la proue sans surprise d'un gros bateau d'eau douce.

Yvonne veut être actrice, dit-elle, elle veut gagner le concours local d'élégance automobile. Le *fantasque docteur* l'y aidera grâce à sa décapotable, ayant couronné son chic languide d'une chéchia insolente étant donné la période... Il ne se passe rien si ce n'est des séismes intimes. Un rival de Victor s'annonce (Paul Guers), *« un vieux beau très content de lui avec un physique de nudiste »*, selon le docteur. Le ton est gracieux et drôle, il faut entendre Marielle dire devant une cravate rétive : *« Il y a des saisons où la soie sauvage n'en fait qu'à sa tête. »* On s'attarde sur la peau veloutée d'Yvonne que la lumière caresse, que la caméra caresse, que Victor caresse.

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page VII



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

LUCIEN HERVÉ

Le Corbusier à la Cité radieuse de Marseille.

Gueules d'architectes

LONGTEMPS les architectes ont porté le nœud papillon. Comme les médecins et les psychanalystes, ces derniers ne renonçant au bel appendice phallique et bariolé de la cravate-bavoir que par une bravade toute lacanienne, pour montrer qu'en matière de phallique tout est dans le nœud. La cravate s'étale, se pavane, s'exhibe. Elle plastronne, mais elle pend. Le nœud, au contraire, se tient coi, réservé, contenu. Il a l'air de dire que c'est plus compliqué que ça. Le nœud fait instruit. Il va de droit aux élites, à tous ceux qu'on pourrait nommer, en empruntant aux psys un peu de leur rude sabir, les *sujets-supposés-savoir*.

Parce que l'architecte c'est toujours quelqu'un qui en sait plus long que vous. Sur l'espace, les matériaux, la résistance de ceci, les contraintes de cela (il a, tout petit, résolu tous les problèmes de robinets sur lesquels nous séchions), mais aussi sur vous, votre mode de vie, votre personnalité, sur ce qui est bon pour vous, que vous ignorez sans doute, pauvre petit moustique inconscient de son habitat. Eux, les architectes, ils savent. La forme des fenêtres, la hauteur des plafonds, les couleurs qui vous conviennent, tout. C'est peut-être pour cela qu'ils ont si souvent, presque aussi souvent que les journalistes, une tête à claques. Ils se prennent pour des dieux, ils ont un conseil de l'ordre, des responsabilités énormes. Ils nous tiennent dans le creux de leur main, comme des jouets, des figurines de plastique qu'ils déplacent sur leurs maquettes pour faire joli. C'est bien pour cela qu'on se sent manipulés. Comme par les politiques, les économistes, les spécialistes, ceux qui savent. Et que dans le cœur du *vulgum pecus* règne cette sourde conviction : les architectes, pas si bêtes, n'habitent jamais dans les clapiers qu'ils nous proposent. Voyez Fernand Pouillon et son hôtel particulier dans l'île de la Cité, ce n'était pas de la marina.

CELA ne date pas d'aujourd'hui. Déjà Imhotep, l'auteur de la première pyramide à degrés, construite en Egypte, à Saqqarah, il y a quelque quarante-huit siècles de cela, était considéré comme un sage, un médecin, grand-prêtre d'Héliopolis, et fut élevé au rang de dieu après sa mort. On se souvient de l'oraison funèbre de Malraux pour Le Corbusier, son vibrant « *Adieu Corbu !* » prononcé dans la cour Carrée du Louvre, tandis qu'on apportait la terre de l'Acropole et l'eau du Gange au pied du catafalque, une cérémonie pharaonique. Quand King Vidor met en scène la vie tumultueuse de Frank Lloyd Wright dans *The Fountainhead (le Rebelle)* en 1949, avec Gary Cooper, il fait un portrait flamboyant et impérieux du génial Américain. La profession compte peu de gens modestes, semble-t-il, et, du reste, la modestie est-elle une vertu si intéressante ? Elle est appréciable surtout chez ceux qui n'ont rien à faire valoir, indispensable même. Mais pour qui se mêle de construire, il en va autrement. On dirait qu'une des conditions nécessaires à la vocation d'architecte soit d'avoir un taux élevé de mégalomanie dans le tempérament. Se sentir assez supérieur au commun des mortels pour décider de la forme d'une ville, d'un temple, d'une place, ces volumes et ces moules qui nous gouvernent, nous dominent ensuite et pour longtemps.

On ne parle pas ici des 26 500 architectes que compte aujourd'hui la France, mais des grands maîtres d'œuvre médiatisés qui sont massivement présents et dans divers registres. Ceux-ci ne portent plus le papillon, jugé trop provincial, désormais, bon pour les vétérinaires mondains. Ils donnent dans le style artiste-voyant, ténébreux conspirateur, ou inspiré déstructuré. Ricardo Bofill à la tête de son «*Taller de Arquitectura* » nous a déjà déposé à Marne-la-Vallée un Théâtre qui avait fière allure à ses débuts quand il se dressait seul dans cette plaine infortunée mais qui s'est prolongé en diverses boursouflures fromagères un peu brouillonnes, ainsi qu'une place de Catalogne à Montparnasse dont les façades néo-latines supportent mal le ruissellement grisâtre des eaux. Jean Nouvel est plus dans une image moderne, par ses réalisations (l'Institut du monde arabe, à Paris, l'Opéra de Lyon, entre autres, sans parler de son projet, suspendu encore, de Tour sans fin à la Défense), que le Catalan, et ne s'habille, lui et ses proches compagnons d'armes, que de noir, jusqu'au chapeau. Il y a du Belphégor dans cette élégance où se retrouvent les grands principes du ministère sacré : l'ambition sans fin (la Tour de la Défense devrait monter à 400 mètres et par transparence se fondre avec le ciel) et le secret dont s'entoure le vrai savoir.

ON pourrait en citer bien d'autres qui ont gardé le papillon sinon autour du cou, du moins dans la pensée, et qui ont réussi par leurs erreurs et leurs audaces à se faire un nom. En général, ce sont des gens bien intentionnés qui ont voulu honnêtement faire leur noble métier. Mais ce ne sont pas ceux qui ont réalisé le plus grand nombre de mètres carrés qui sont les plus célèbres. C'est même drôle d'observer comme on ne connaît pas la tête de ceux qui ont encombré nos villes des choses les plus laides et les plus volumineuses. Qui nous a pondu les tours de Belleville et de Ménilmontant ? Les horreurs du Front de Seine et leur copieux appendice, le mastoc et miroitant Ponant ? Le Palais des congrès de la porte Maillot, les Orgues de Flandres, qui nous a fait ça ? Des cyniques ou des honteux ? Autrefois, un architecte un tant soit peu fier de son travail le signait, avec la date. Allez trouver les signatures sur les tours de la porte d'Italie. Elles y sont sûrement, mais pas très voyantes. ■

ARCHITECTURE

Les quatre vies

Suite de la page I

Tout est-il dit de Wright dans cette capacité à faire croître les volumes, à faire de chaque jonction un *lieu de rêves constructifs*, à utiliser la lumière comme un plaisir à consommer avec modération, et non comme une obligation hygiénique ? Certes non, même si l'essentiel de sa liberté y est déjà lisible. Car il faut aussi aller chercher, non loin de là, dans ce qu'il appellera les Maisons de la Prairie, d'autres éléments constitutifs d'une large part de son œuvre.

La Robie House, elle aussi à deux pas de Chicago, également accessible au public, livre ainsi dès 1906 deux éléments-clés de l'imaginaire de l'architecte. L'un peut sembler n'être que stylistique puisqu'il s'agit du porte-à-faux imposant des toitures, porte-à-faux qui deviendra un leitmotiv de son œuvre et de pratiquement toutes ses maisons. Mais, associé à une autre caractéristique, le jeu de strates horizontales appelées à se croiser, cet élément se révèle être *un élément structurant de l'espace*. Entre les porte-à-faux et les horizontales, Wright crée une situation d'échange entre l'intérieur et l'extérieur, échange que les architectes européens chercheront, à l'inverse, dans l'irruption massive de la lumière.

Wright ne cessera d'affiner cette économie de la lumière du jour, comme celle de l'électricité. Jamais en ouvrant, toujours en fermant, de mille et une façons. Laissant ici passer le jour par des ouvertures réduites à des fentes, le contraignant ailleurs à suivre les lacis de menuiseries dont la sophistication va bien au-delà de ce que lui auront appris ses séjours au Japon et sa passion pour l'architecture nipponne. Dernier trait essentiel des édifices de Wright : l'obligation qui leur est faite de se fondre dans la nature. Comme il le formule explicitement, il ne s'agit pas de poser une maison « sur » une colline mais de faire en sorte que la maison et la colline ne forment qu'une seule et unique entité.

Au croisement de ces propositions, se trouve le plus célèbre de ses chefs-d'œuvre, la « maison sur la cascade », construite à Mill Run (Pennsylvanie) pour le Docteur Kauffmann, en 1935, formidable jeu de volumes qui se croisent, s'enchevêtrent sur un socle de rochers, au milieu des bois, et qui semblent être la source-même d'une *puissante chute d'eau. Peut-être trouve-t-on là l'archétype de* cette architecture américaine que Wright aura toujours recherchée, faite d'espaces libres, de mouvements, de vertiges, de libertés. Une architecture dont il proposera la systématisation dans ses maisons « usoniennes », néologisme formé moins sur l'idée d'« usage » que sur une plus patriotique racine : USA.

Wright est en effet singulièrement américain. Né en 1867 (1), dans une petite ville du Wisconsin, il meurt en 1959 à Phoenix (Arizona), à l'âge de 92 ans. La coutume veut que notre siècle s'approprie les grands noms fabriqués par le XIX[e] siècle, comme si les ombres du passé ne pouvaient que déboucher sur les lumières de la modernité. Wright donne raison à cette mauvaise habitude si l'on regarde l'évolution de son œuvre, depuis ses premières maisons à Oak Park, près de Chicago, jusqu'au Musée Guggenheim de New-York. Mais il lui donne tort aussi, parce qu'il fut pour l'essentiel le seul à pouvoir donner corps à des idées architecturales qui, reprises par d'autres, sont restées fades dans le meilleur des cas, et longtemps redoutables lorsque de mauvais élèves se sont emparés de certaines de ses esquisses, n'en retenant que le caractère futuriste.

Frank Lloyd Wright, en fait, incarne une autre voie de l'architecture, à l'écart de ce qu'on a appelé l'architecture moderne. Il est à l'opposé du « style international » auquel l'architecte Philip Johnson donna son nom en 1932. Il est *tout cela et plus encore* : il est rustique, il est défoliant comme une bombe au phosphore, il incarne la toute-puissance d'une imagination sans entraves.

L'archétype du héros américain

Ses contemporains ? Le Corbusier, né en Suisse en 1887 et mort en France en 1965. Walter Gropius, qui voit le jour à Berlin en 1883, pour mourir à Boston en 1969. Mies Van der Rohe, né à Aix-la-Chapelle en 1886 et qui disparaît en 1969 à Chicago. Adolf Loos enfin, le seul qui naît et meurt dans son propre pays, l'Autriche, celui qui fit de l'ornement un « crime » mais qui, précisément, fit un voyage décisif aux Etats-Unis de 1893 à 1896, où il découvre, notamment à Chicago, l'œuvre du maître de Wright, Louis Sullivan. A l'évocation de ces noms, le familier des dessins d'architecture perçoit aussitôt où ces personnalités se croisent, s'opposent, quelquefois s'influencent. Mais il voit aussi à quel point Wright reste l'esprit libre par excellence.

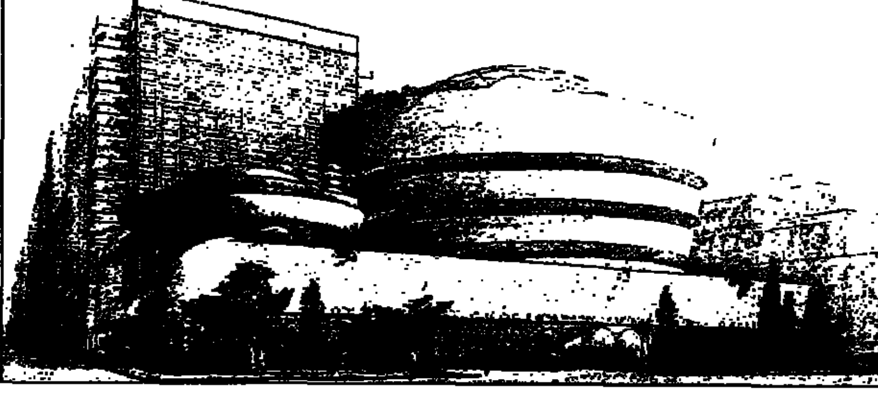
Libre, fort, et tenace, au point d'incarner l'archétype du héros américain. Il y a d'ailleurs de quoi puiser dans une vie marquée d'épisodes pour le moins hauts en couleur. Sa jeunesse, il la passe dans la famille de sa mère, Anna Lloyd-Jones, un clan de Gallois extrêmement pieux, qui auront tout enduré de la vie de pionniers avant de se tailler une paroisse dans un village reculé du Wisconsin. Son père, pasteur méthodiste, musicien, à l'occasion médecin, se convertit à l'Eglise de sa belle-famille, les unitariens, dévoreurs de bible auprès de qui les méthodistes apparaissent comme des plaisantins. Cela ne l'empêche pas d'abandonner femme et enfants en 1885, ce qui est un des héritages spirituels qu'il aura laissés au jeune Frank. Les biographes insistent aussi sur les jeux de cubes de Fröbel, outils pédagogiques dont sa mère se serait entichée et qui auraient contribué à la formation du futur génie. On notera que tous les enfants qui jouent aux cubes ne deviennent pas pour autant Frank Lloyd Wright.

Son entrée comme dessinateur dans l'atelier d'un ingénieur de Madison est sans doute un épisode plus important que le départ de son père pour expliquer son œuvre. Une formation qui fait du dessin et de la connaissance des techniques une seconde nature du jeune constructeur, le laissant ainsi libre pour ce que les architectes appellent le projet. Il part à Chicago, une ville qu'il prend aussi sec en grippe, mais qui lui permet d'entrer à l'agence de Sullivan (alors encore associé avec Adler), qui deviendra, pour toujours, et par-delà une *inévitable* brouille, le maître de Frank Lloyd Wright.

Sullivan construit alors l'Auditorium Building. Nous sommes à l'apothéose de ce que l'on nommera plus tard école de Chicago : une floraison de talents et de tendances, en fait, que l'on réduit

L'affaire Guggenheim

Le Musée Guggenheim reste la réalisation la plus spectaculaire de Wright. Une récente extension du bâtiment a provoqué une violente polémique à New-York. Le musée propose une stimulante exposition sur la naissance du bâtiment, qui tend à légitimer l'extension.



FONDATION F.L. WRIGHT 1990

Musée Guggenheim, New-York 1943-1959

NEW-YORK

De notre envoyé spécial

L'AFFAIRE Guggenheim aura été l'une des plus symboliques et des plus éprouvantes des dix dernières années pour l'architecture et le patrimoine *new-yorkais*. L'extension du bâtiment, récemment achevée, de la Fondation Solomon R. Guggenheim, l'une des plus célèbres institutions de la ville, aura fait intervenir tout ce que la critique américaine compte de noms. Pour ou contre – le plus souvent contre –, le projet a été confié à Gwathmey Siegel and Associates, agence d'architectes qui semblent avoir trouvé là l'essentiel d'une notoriété assurément controversée.

Les critiques portent sur plusieurs plans. Les uns s'interrogent sur l'utilité d'ajouter 31 000 pieds carrés (3 000 mètres carrés environ) à un édifice sans doute trop exigu. Mais pourquoi, alors, la Fondation s'est-elle, dans le même temps, dotée d'une succursale à Soho, un bâtiment industriel de fière allure, redessiné par Arata Isozaki ? D'autres s'en prennent à la qualité même de l'extension. Habile ou scandaleuse ? Nous y reviendrons.

Les plus importantes critiques tiennent à l'intégrité même de l'œuvre. Aspect le plus dérangeant, en effet, si l'on songe que Wright pensait ses édifices comme des tout « organiques », dont la croissance était certes possible (on pense à Taliesin), mais dont on voit mal l'architecte se désintéresser dans le cas d'un pareil monument.

Le Musée Guggenheim est achevé en 1959 mais inauguré quelques mois après la mort de Frank *Lloyd Wright. Celui-ci y travaille* depuis 1943, élu pour un musée dédié aux arts non figuratifs par Hilla Rebay, sa première directrice. Entre 1943 et 1959, les tracasseries n'auront pas manqué. Techniques et fonctionnelles. Ni les critiques : bien peu de New-Yorkais se reconnaissaient dans l'irruption de ces formes rondes, tourmentées, et qui s'opposaient à leurs habitudes linéaires. A la direction du musée, tous ne partageaient pas l'enthousiasme de Hilla Rebay. Guggenheim lui-même, s'il avait accepté le principe général proposé par Wright, ne l'avait pas formellement désigné comme l'architecte auquel il devrait un jour une part notable *de sa renommée. Une correspondance* volumineuse raconte cette épopée digne de celle du dôme de Florence – et Dieu sait si Wright n'aimait pas les dômes... Solomon R. Guggenheim meurt en 1950, et Hilla Rebay démissionne en 1952. On prête à Wright l'idée de baptiser le musée du nom de son fondateur. C'est en tout cas cette intuition mondaine qui aurait permis l'achèvement du plus insolent des chefs-d'œuvre du maître, et celui qui l'aura le plus ardemment occupé.

Ce n'est donc pas le moindre des bâtiments de Wright qui vient d'être agrandi. A titre de comparaison, rappelons les débats qui ont agité le monde parisien lorsqu'il s'est agi d'agrandir le palais Garnier, chef-d'œuvre unique en son genre, et dont les défauts mêmes (sa façade postérieure un peu froide et rigide) contribuent à en faire un des plus puissants archétypes du XIX[e] siècle. Garnier aurait largement perdu à une greffe, même réussie.

Le Musée Guggenheim aussi était un bâtiment fini, pensé de A à Z, et non le fragment d'une ville, New-York, qui, d'ailleurs, lui était indifférente. Il existe, c'est vrai, une esquisse de l'architecte, datant de 1951, sur laquelle il a tracé, comme en toile de fond, la trame d'un bâtiment de son cru. C'est en reprenant ce dessin que Gwathmey-Siegel and Associates ont répondu au besoin d'espace de l'actuelle *direction. Avec une dizaine de* mètres de plus en hauteur, le bâtiment achevé rappelle l'esquisse de Wright. Mais alors que celle-ci n'était qu'un ectoplasme passager, la réalisation, loin d'être le souvenir de ce rêve éphémère, est une réalité droide, lisse, soigneusement dessinée, qui a tout d'un projet rationaliste contemporain, et donc rien de ce qu'aurait pu proposer le vieil architecte. Le plus grave est ailleurs : le bâtiment de Wright semble devenir l'appendice du nouveau bâtiment. Son anticonformisme originel, son inventivité, sont désormais gommés et comme réinsérés à l'équerre dans les normes de la ville américaine. Le dernier bâtiment de l'ours du Wisconsin se trouve ainsi dompté.

L'intérieur du nouvel édifice est soigné. Il n'est pas trop maladroitement relié à la fameuse spirale, compte tenu de la complexité du pari, mais il en est aussi l'exact contraire, avec sa linéarité, ses grandes salles aux volumes simples, qui occupent pour deux des étages la hauteur de deux niveaux. Bref, l'archétype du musée d'art contemporain tel que l'exige cette fin de XX[e] siècle. *Erreur là encore. Le* bâtiment de Wright était en soi une œuvre au même titre que les collections qu'il était appelé à recevoir, avec d'ailleurs plus ou moins d'aisance : allez placer des tableaux ordinairement rectangulaires sur des murs à la fois obliques et concaves... Solomon Guggenheim avait accepté cet objet insolite. Sa fondation l'a transformé en un objet désormais assagi, un peu comme si l'on élargissait le fond de la fameuse *Repasseuse* de Picasso, l'un des clous du musée.

F. E.

★ *Expositions en cours :* Robert Morris, The mind/body problem, *Musée Guggenheim, 1071 5th Avenue. Jusqu'au 17 avril et succursale de Soho, 575 Broadway jusqu'au 4 avril.*

Les quatre vies de Frank Lloyd Wright

souvent à tort au principe d'une absence d'ornements. Ce mouvement est également à comprendre comme un moment-clé de la réflexion sur la structure, alors que l'ascenseur apparaît et autorise désormais les gratte-ciel. Même s'il épure certains de ses bâtiments, Sullivan lui-même est un grand passionné de décor, arabesques florales qu'il imprime dans la pierre ou la fonte, et dont un dessin technique, exécuté par Wright, est présenté à l'exposition du MOMA.

Adler et Sullivan confient à Wright la conception de plusieurs maisons, particulièrement la maison Charnley (1891), où le jeune architecte transparaît déjà sous la signature de son « cher maître ». En douce, il construit quelques maisons pour son propre compte et se voit pour cela prié de prendre la porte. C'est le début d'une fulgurante carrière, même si elle est marquée – mais comment pourrait-il en être autrement en soixante-dix ans de métier ? – par quelques épisodes de purgatoire, au demeurant bien douces, auprès de la fin misérable que connut Sullivan. Les historiens agencent la carrière de Wright en périodes qui, pour les uns, tiennent à la biographie de l'architecte et, pour les autres, à la seule évolution de son œuvre. La vérité passe bien sûr entre ces deux positions, même s'il est tentant de suivre Daniel Treiber qui articule les grands moments de la création du maître autour de ce qu'on peut appeler « ses épisodes conjugaux ».

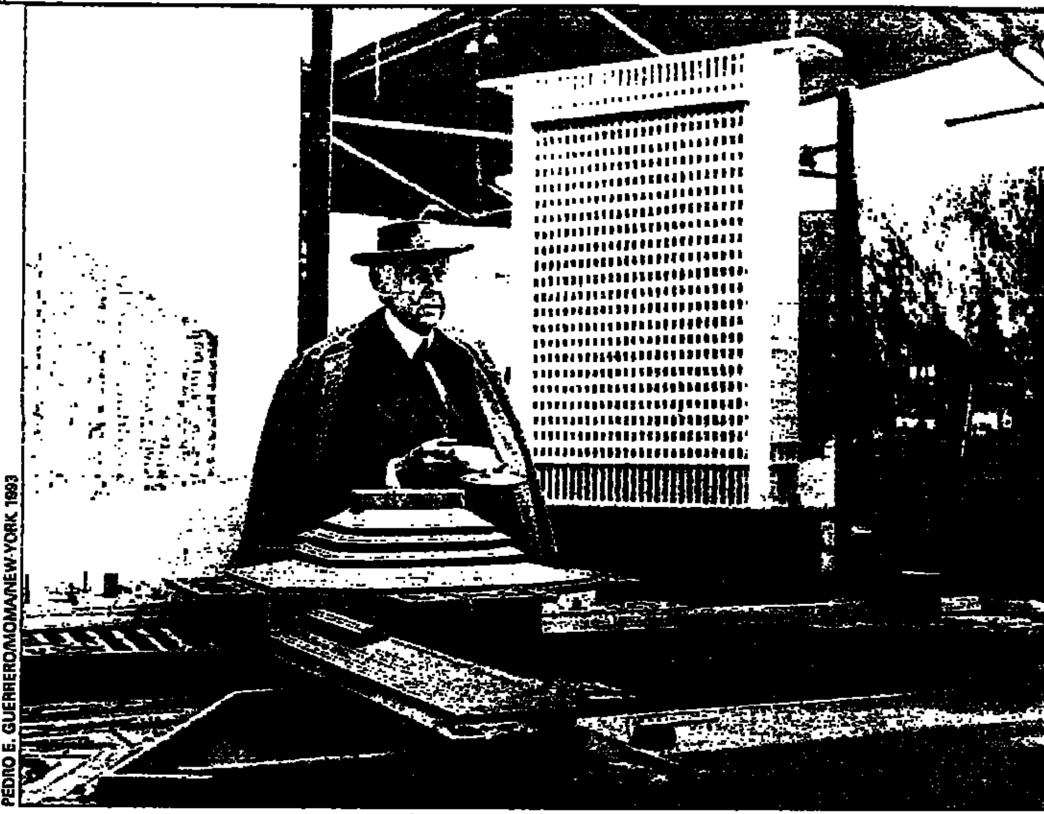
Wright en effet se marie une première fois en 1889 avec Catherine Tobin, dont il a six enfants avant de l'abandonner en 1909. Il part avec la femme d'un de ses clients, Edwin H. Cheney, la belle Mamah Borthwick Cheney. Il s'enfuit à Florence, profitant de ce séjour européen pour faire publier par l'éditeur Wasmuth l'ensemble des planches de ses projets, qui se comptent déjà par dizaines. De retour aux Etats-Unis en 1911, Wright fonde la communauté de Taliesin, sur la terre de ses aïeux, dans le Wisconsin. A la fois maison, atelier et lieu d'accueil pour ses disciples, Taliesin est perdu au fin fond de la campagne, où Wright peut oublier l'entêtante Chicago, qui n'est pas près de lui pardonner son abandon familial. Dieu ou le destin non plus, qui confient à un des domestiques noirs le soin de marquer la fin de ce deuxième épisode. En 1914, celui-ci tue Mamah Borthwick Cheney, ses deux enfants, et quatre employés de Wright avant d'incendier le bâtiment.

1915 : Wright reconstruit Taliesin, se réconcilie avec Chicago, reçoit la commande de l'Imperial Hotel à Tokyo et part pour le Japon avec Myriam Noel, sa seconde femme légitime. Myriam Noel, elle, meurt en 1927 dans une clinique psychiatrique, peu après avoir divorcé du persévérant Wright. Taliesin brûle à nouveau. Wright y perd toutes ses archives et les trois mille tirages de l'édition Wasmuth, dont l'Amérique aura été ainsi privée. Avec sa nouvelle femme, Olga Lazovich, dite « Olgivanna », d'origine monténégrine, Wright reconstruit et étend alors Taliesin – Taliesin III – dont certaines des pierres ont déjà pris deux fois la couleur du feu. Ce dernier mariage sera le bon, non seulement parce qu'il durera jusqu'à la mort de l'architecte, mais aussi parce qu'Olgivanna devient sa plus proche et précieuse collaboratrice pour le restant de sa carrière.

Avant Olgivanna, il y avait eu certes l'aventure des maisons de Los Angeles comme Hollyhock House, Ennis House, où Wright se laisse inspirer par un vocabulaire précolombien – comme Viollet-le-Duc (un des maîtres à penser de sa jeunesse) était aller rechercher l'inspiration gothique. Avec Olgivanna, Wright entre dans dix années de difficultés financières dont les conséquences sont multiples. D'une part, il transforme son agence en une société par actions, une fondation qui porte son nom et lui a survécu. D'autre part, il multiplie les écrits et les réflexions, ce qui l'amène à formuler les sources de ses intuitions, mais aussi le conduit sur les chemins périlleux de la théorie.

C'est ainsi que naîtra l'expression d'architecture « organique », qui exprime sa capacité à faire de ses édifices des œuvres vivantes. Wright intègre en un tout cohérent les dimensions les plus complexes : la nature, l'homme, l'espace, la capacité des édifices à évoluer selon les besoins, etc. Mais il aura lui-même contribué à fausser ses propres propositions en laissant entendre (à travers des édifices comme le Musée Guggenheim, le magasin Morris de San-Francisco, la maison Friedmann ou bien le projet de club de vacances de Huntington Hartford) que cet « organicisme » se réduisait à la métaphore de la croissance animale et, de façon plus réductrice, à celle de coquillages comme le nautile et sa coquille en spirale.

Né unitarien, Wright gardait, au-delà de ses allures de vieux sage digne et décidé, une certaine tendance au mysticisme. A Taliesin, il s'était déjà entouré de disciples plus que d'élèves. A soixante-neuf ans, il ouvre, pour échapper aux rudes hivers du Wisconsin, un Taliesin ouest dans la banlieue de Phoenix, où il laissa se renforcer cet esprit communautaire. En même temps, Wright semble rompre avec certains de ses principes et laisse libre cours à une inspiration bien éloignée des bonnes vieilles cheminées du Wisconsin natal. L'Arizona lui fait découvrir en effet un paysage nouveau, minéral et étrangement découpé.


PEDRO E. GUERRERO/MOMA/NEW-YORK 1993

Frank Lloyd Wright, 1953.

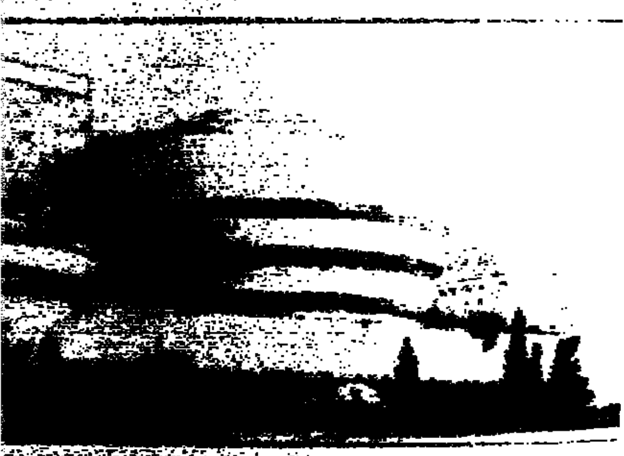
L'homme pour qui l'horizontalité avait été sinon un dogme, du moins une constante se livre alors à une célébration de l'oblique conforme à la nature des lieux. Œuvre somptueuse, mais qui semble être pour l'architecte l'occasion de débrider toutes les contraintes dont il avait fait ses ressources. Taliesin ouest symbolise parfaitement ce nouvel âge de Wright.

Les blocs de pierre brute, noyés dans le béton, à mille lieues de la régularité des shingles ou des briques, une triangulation des espaces, une abstraction des formes, une dissimulation des fonctions sous une structure caméléon, telles sont quelques-unes des composantes d'un Wright qui, pourtant, persévère ailleurs dans la tradition qu'il avait lui-même créée. Alternent désormais des projets offensifs comme l'église unitarienne de Shorewood-Hills, la maison Anthony, la résidence Palmer ou, mieux encore, les boutiques d'Anderton Court, toutes abondamment pourvues d'angles aigus, de lignes brisées ; des projets marqués par la célébration du cercle comme celui de David Wright ou de la résidence Sol Friedmann, la résidence Lykes ; mais toujours un grand nombre de maisons modestes ou fortunées où l'orthogonalité reste la règle dominante.

Un efficace raccourci de toute l'œuvre de Wright passe finalement par le Japon. En 1919, il y construit l'un de ses seuls édifices hors des Etats-Unis, l'Imperial Hotel de Tokyo. Ce formidable déploiement d'imagination a été détruit par la spéculation en 1968 après avoir résisté au tremblement de terre de 1923. En 1953, Wright renoue, sur le sol américain avec une forme inhabituelle de l'influence japonaise : la synagogue Beth Sholom, surprenante réalisation qui semble emprunter sa forme et son vocabulaire à un casque de samouraï. Le seul point commun sérieux entre les deux œuvres est sans doute leur commune symétrie, principe autour duquel Wright n'aura cessé de tourner, tantôt pour le refuser, tantôt pour l'ériger en dogme. Qu'en conclure ? Frank Lloyd Wright, décidément, était un homme libre.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Les biographes français le faisaient naître en 1869.



Spectaculaire et pédagogique

L'exposition que le MOMA consacre à Frank Lloyd Wright surprend par son ampleur et son souci pédagogique. Elle comblera autant les profanes, le public avisé, que les fanatiques de Wright. Une réconciliation rendue possible avec cette œuvre du sensible, de l'humain.

NEW-YORK

De notre envoyé spécial

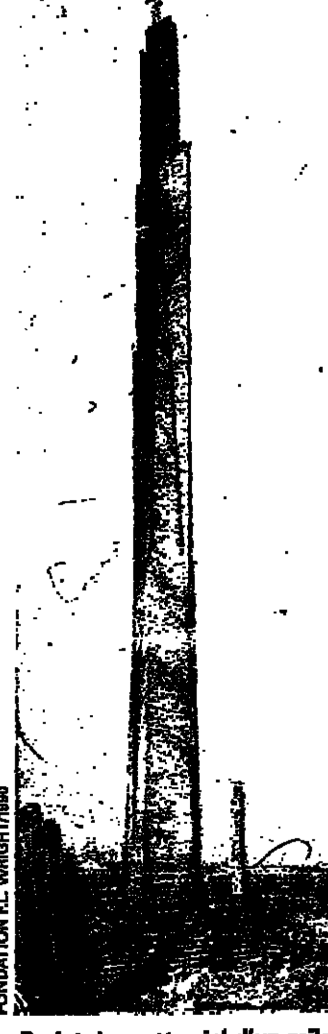
ON l'attendait comme le Messie, cette exposition Frank Lloyd Wright, et, à l'égal d'un Picasso ou d'un Matisse, c'est bien une œuvre aux dimensions messianiques que nous offre le Musée d'art moderne de New-York (MOMA). Mais s'il est déjà difficile de présenter l'œuvre des grands peintres dans toutes leurs dimensions et leur complexité, la présentation de celle de Wright était une gageure. Il fallait faire comprendre une architecture restée inhabituelle aux yeux des Américains eux-mêmes, alors que son auteur, mort voilà trente-cinq ans, appartient pour une large part au XIX[e] siècle. S'agissant de l'un des monstres sacrés de l'architecture « moderne », il aurait été malvenu de rater une réconciliation possible du public avec cette œuvre du sensible, de l'humain. Et même parfois du trop humain, car les plus grands ont aussi leurs faiblesses.

Le MOMA de New-York a fondé sa réputation en matière d'architecture avec la première et prémonitoire exposition qui donna son nom au « style international », en 1932. Sous l'égide de Philip Johnson, devenu alors, et pour longtemps, le gourou architectural de l'institution, imposant sa logique et ses disciples, le MOMA serpenta ainsi de l'insigne pureté d'un Mies Van der Rohe aux troubles aspirations du postmodernisme. Les hésitations stylistiques, même habilement maquillées de théorie, ont toujours, il est vrai, été une coutume américaine. Dans un tel contexte, travailler sur la cohérence, mais quelquefois aussi sur les incohérences, d'un Frank Lloyd Wright n'était pas une mince affaire.

La première qualité de l'exposition est son ampleur : trois cent cinquante dessins originaux, cent vingt-cinq photographies, trente maquettes, six reconstitutions grandeur nature de fragments de bâtiments. L'ensemble est spectaculaire. Mais il ne suffit pas d'accumuler les chefs-d'œuvre pour les faire comprendre, ni pour laisser percevoir les logiques et les hésitations d'un grand créateur. Manifestement, le premier souci des commissaires a été celui de la pédagogie. Une pédagogie qui concerne aussi bien le public profane qu'un public déjà avisé, et même les fanatiques de Wright. Car rares sont ceux qui ont eu l'occasion de visiter ne serait-ce que la moitié des quatre cent soixante-dix bâtiments construits par l'architecte.

Ni postérité ni école ni théorie

Wright offre en outre une œuvre aussi éclatée sur le plan conceptuel qu'elle l'est géographiquement. Quel rapport peut-on établir spontanément entre les maisons de la prairie, dans le Wisconsin ou l'Illinois ; celles qu'il livre à ses clients californiens, où l'inspiration précolombienne succède au travail du bois ; celles qu'il jette à l'oblique dans le désert de l'Arizona ? A quoi il faut ajouter, suivant en cela la chronologie de l'exposition du MOMA, les étonnantes maisons *usoniennes*, la célèbre Maison sur la cascade, le bâtiment Johnson Wax ou le Musée Guggenheim, pour s'en tenir aux constructions qui ont donné à Wright la place prépondérante qu'il occupe dans l'histoire de la modernité.


FONDATION F.L. WRIGHT/1990

Projet de gratte-ciel d'un mile de haut, Chicago, Illinois, 1956.

Dans toute l'exposition, on perçoit remarquablement l'intelligence de l'architecte au travail. Les commissaires du MOMA ont préféré élaguer leur propos d'idées annexes, trop complexes ou restées dans les limbes, loin de toute réalisation. Sur deux vastes étages, ils ont en revanche mis l'accent sur les lignes forces de chaque édifice, la rencontre aléatoire d'inspirations multiples, quelquefois simplement les solutions techniques lorsqu'elles prennent une valeur artistique. Les fragments de bâtiments, reconstitués grandeur nature, viennent, lorsque cela devient nécessaire, donner la clé de dessins et de photos qui ne livrent pas aisément leurs secrets.

L'exposition ne peut – bien sûr – qu'imparfaitement livrer ce qui relève de l'espace, du mouvement, du contexte, mais tout est fait pour y parvenir. Wright célébrait l'architecture organique, concept sur lequel les commissaires ont la sagesse de ne pas insister à l'excès, pour mieux mettre en évidence les tensions, les mouvements et, tout simplement, la capacité de l'architecte de s'adapter à toutes les situations.

Reste un Wright inexploré, ou plus exactement inexplorable, sans entrer dans un jeu de contradictions impossible à résoudre. L'exposition l'effleure, effeuillant les esquisses d'une imagination débordante et futuriste. Plus il avance en âge, plus il se libère des *a priori* qui ont fondé les premières années de son œuvre, comme le rejet de la ville, corollaire de sa passion pour la nature. Il se prend de passion pour l'automobile, propose une tour d'un mile de haut pour Chicago, tour-aiguille qui se perd dans les nuages, multiplie les projets proliférants à l'opposé de la singularité qui l'habite dans ses meilleurs projets...

Et il se lance enfin dans l'urbanisme. L'immense maquette de Broadacre City en témoigne au MOMA, utopie inverse d'un Le Corbusier, puisque Wright installe sa ville à la campagne. Broadacre est un peu vite présentée par l'exposition comme une alternative possible à la crise actuelle des villes. Mais peut-on s'intéresser à Wright sans se passionner pour chaque parcelle de son travail ? D'autant que l'esprit de l'architecte ne lui a pas survécu. Au contraire d'un Mies Van der Rohe, dont les propositions étaient aussi plus simples, Wright n'a pas de postérité. Il ne laisse pas d'école, sinon d'inévitables mais pâles imitateurs. Il ne laisse pas de théorie, même s'il ne fut avare ni d'écrits, ni de conférences, qui permette de poursuivre le chemin qu'il aura tracé. Un chemin décidément solitaire...

Le Centre Pompidou ou le Musée d'Orsay seront-ils assez inspirés pour faire venir à Paris cette formidable exposition du MOMA ? La première, depuis la mort de Wright (1), consacrée à ce génie proprement américain d'une architecture exclusivement américaine, mais passionnante comme un western.

F. E.

(1) C'est en Italie, à Florence (1956), que lui fut consacrée sa première grande rétrospective.

Expositions et ouvrages

Frank Lloyd Wright Architect, The Museum of Modern Art, 11 W53 St, New York. Tél. : 212-708 94 00. Jusqu'au 10 mai. Exposition organisée par Terence Riley, conservateur en chef du département d'architecture, assisté de Peter S. Reed, et avec la coopération de nombreuses institutions dont les Frank Lloyd Wright Archives. Catalogue : 344 p., 483 ill., 60$ (360F).

Frank Lloyd Wright, a Personal View, exposition de photographies de Pedro E. Guerrero, The Lobby Gallery, 31 W52 St (en face du MOMA). Jusqu'au 1er avril. Les photos de Pedro Guerrero ont été éditées par Pomegranate Art Books : *Picturing Wright,* 176 p., 29,95 $ (180 F environ).

Bibliographie. La liste des ouvrages sur Wright et son œuvre est proprement exubérante. Le catalogue de l'exposition du MOMA offre en anglais la plus généreuse synthèse. On la complétera utilement par *Frank Lloyd Wright, a Biography,* de Meryle Secrest (Ed. Knopf, 634 p., 30 $, 180 F), romanesque mais guère plus que la vie de l'architecte, et, pour les âmes encyclopédiques, par *The Frank Lloyd Wright Companion,* de William A. Storrer, The University of Chicago Press, 492 p., 75 $ (450 F). Ouvrages en français : Daniel Treiber, *Frank Lloyd Wright,* Ed F. Hazan, excellent ouvrage de synthèse, 136 p., 150 F. *Frank Lloyd Wright,* collection de 24 diapositives, complétées par un document de Claude Massu, Actualité des arts plastiques, nº 81, CNDP.



DISQUES

CLASSIQUE

Albeniz

Iberia

Jean-François Heisser (piano)

Condensé de l'écriture pour clavier des siècles précédents (de Scarlatti à Liszt), *Iberia* épuise les possibilités mélodiques, rythmiques, harmoniques et polyphoniques du piano tout en laissant le champ libre aux compositeurs du futur – certains paieront leur dette à Albeniz, notamment Messiaen. L'interprète qui s'attaque à cette somme de difficultés s'embarque dans un tel travail intellectuel et physique que rares sont ceux qui en donnent des versions négligeables. Depuis plus de trente ans, le premier enregistrement d'Alicia de Larrocha (EMI) domine le versant ensoleillé de ce massif. Il y a deux ans, Rafael Orozco s'y collait à son tour pour Auvidis. Une version brûlante et crépitante qui traduit avec plus de densité que celle de Larrocha tous les possibles d'*Iberia*. Nouveau venu, Jean-François Heisser serait l'antithèse de Larrocha. Son interprétation est sombre, presque triste. En cela, le pianiste français est proche de Rosa Sabater dont les disques sont inaccessibles en France. Moins séduisant que Larrocha et Orozco, moins flamboyant, Heisser gagne à ce qu'on le réécoute. Il est plus émouvant, parce que plus secret, plus réfléchi tout en étant tout aussi parfait sur le plan rythmique. Son piano bénéficie d'une technique d'enregistrement parfaite et les 77' 34'' de son *Iberia* tiennent sur un seul CD. – A. Lo.

1 CD Erato 45 09-94 807-2.

JAZZ

Tom Harrell

Upswing

Tom Harrell, trompettiste, suave au bugle, plus que suave, profond, musicien exact, la tête penchée, l'air si loin dans la musique qu'on le dirait venu d'ailleurs, sorti du groupe de Phil Woods, est annoncé bientôt au Hot Brass de La Villette. Ce disque où il se fait appuyer de deux saxophonistes impressionnants, Phil Woods, justement, une moitié de l'histoire du jazz à lui seul, et Joe Lovano qui a su assez bien se tirer des appels au meurtre dont il fut la victime ; ce disque est un disque de compositeur. Sur une rythmique impeccable et dégagée des modèles antérieurs (essentiel, ce dégagement des rythmiques), sans souci de couper dans les obligations militaires des producteurs, Tom Harrell avance son projet de compositeur interprète, clairement, froidement, sollicitant au passage le *Blues Connection* d'Ornette qu'il a connu par Haden interposé. Tom Harrell colle à l'attente des amateurs les plus précieux. C'est un fait. De plus, cela n'est pas donné à tous, il répond à l'impatience confuse d'un public qui ne demande qu'à écouter du « jazz » mais ne sait par où commencer. Justement : par *Upswing*, l'attention rivée à la mobilité de la rythmique (Peter Washington, basse, qui n'est pas plus le fils de l'autre, que David n'est celui de Sunny Murray) et au timbre inquiétant, douloureusement apaisant, de Tom Harrell. – F. M.

1 CD Chesky Records JD 103. Distribué par OMD.

Abbey Lincoln

People in Me

Son *Straight Ahead* (1961) fut suivi, comme le rappelle Philippe Méziat dont on ne peut que partager la gêne devant la réception haineuse des derniers disques d'Abbey Lincoln, *« d'un silence froid de l'industrie américaine du disque »*. Abbey Lincoln est belle, intransigeante, insoumise. Ceci explique cela. Organiser des soirées à Arte entre comiques venimeux contre Abbey Lincoln : ce sera une sorte de contre-leçon lumineuse des philosophies contemporaines. Ce *People in Me* (quel titre !), vaguement supervisé par Miles Davis lors d'un passage à Tokyo, regroupe des musiciens locaux (Hiromasa Suzuki au piano et Kunimitsu Inaba à la basse) et un détachement de l'escouade davisienne (Dave Liebman aux anches, Mtume aux congas et le génial Al Foster à la batterie). Nous sommes donc en 1973. L'ensemble est d'une force venue de l'incertitude qui touche au fond du cœur. – F. M.

1 CD Verve 514 626-2. Distribué par Polygram.

Rééditions, éditions, un livre

La passion Schoenberg

COMME elle est parcellaire, comme on la sent perfectible, l'image que l'on se fait d'Arnold Schoenberg ! La grande rétrospective, doublée d'une exposition, qu'annoncent pour 1995 le Festival d'Automne et le Châtelet remettront sans doute quelques pendules à l'heure. Mais, d'une œuvre à l'autre, les clichés s'entrechoquent : théoricien intimidant, musicien de cabaret, peintre expressionniste, expressionniste aussi dans sa musique quand il ne fut ni néoromantique ni dodécaphonique, ni néoclassique, ni mystique. Fondateur ? Catalyseur ? Passeur ? Massif essentiel ou seulement moteur d'une transition entre le dix-neuvième et le vingtième siècle ?

On attendait beaucoup de la biographie qui vient de paraître dans la grosse collection au dos noir de chez Fayard. Son auteur, Hans Heinz Stuckenschmidt, fut en effet l'élève de Schoenberg. Le texte, tardivement traduit en français, date de 1974, centenaire de la naissance du compositeur, ce qui signifie qu'il fut écrit moins d'un quart de siècle après sa mort. Mais on mesure au résultat les dangers du « témoignage direct ». Parce que le respect l'envahit encore et qu'il peut sans cesse, ou presque, dire *« j'y étais »*, le musicologue allemand oublie de prendre ses distances pour répondre avec de vrais arguments à l'unique question qui nous intéresse aujourd'hui. Schoenberg fut-il vraiment le révolutionnaire que l'on dit ? Alain Poirier, un professeur au Conservatoire de Paris, a heureusement été appelé à la rescousse pour la seconde partie de l'ouvrage consacrée à la présentation de l'œuvre et à l'analyse de chaque opus. En onze petites pages magistrales, de « Schoenberg et sa relation à l'histoire », à « Schoenberg et l'esthétique du compromis », le rédacteur en second résume tout ce qu'on veut savoir, tout ce qu'on aurait voulu voir développer au long des 566 pages qui précèdent. Enfin, le « génie solitaire » est abordé avec une vraie passion et sans excès de timidité.

La passion, c'est bien ce que l'on attend d'un chef d'orchestre, quand il entreprend d'enregistrer cette musique, comme calaminée d'emblée sous le regard sévère de son auteur. L'abondance des versions discographiques des *Gurrelieder*, du *Pierrot lunaire* (penser au somptueux et stupéfiant CD dernièrement sorti par Herreweghe avec Marianne



UNIVERSAL EDITION

Arnold Schoenberg.

Pousseur pour Harmonia Mundi), la variété des approches stylistiques, selon que l'on écoute le Schoenberg de Karajan ou celui de Boulez (pour ne parler que de deux extrêmes), l'existence d'albums miraculeux comme l'intégrale des œuvres pour chœur dirigée par le même Boulez pour Sony Classical ne peuvent faire oublier que des pans entiers de l'œuvre manquent au catalogue discographique. La livraison qui nous arrive ces jours-ci ne corrige aucune lacune. Mais elle permet des comparaisons parlantes et comporte un cadeau inespéré.

EMI lance une nouvelle collection, Matrix, et sort de ses réserves immenses des œuvres, des noms qui ont marqué le tournant du siècle et dont beaucoup sont restés inconnus ou méconnus. La marque londonienne en profite pour rééditer un vrai don du ciel : *Pelléas et Mélisande* de Schoenberg, couplé avec les *Métamorphoses*, de Strauss, portés à l'incandescence par Sir John Barbirolli au pupitre du New Philharmonia Orchestra. Le son est somptueux, l'exécution atteint de bout en bout à la perfection technique, clarté et nervosité du détail instrumental, modelé des transitions, écarts dynamiques démesurés, illuminés, chez Schoenberg ; cordes déchaînées, déchirantes, comme enchaînées l'une à l'autre pour chanter ensemble un même désenchantement dans Strauss. On entend (quelques grommellements) l'engagement physique démesuré, l'adoration que le chef anglais portait aux musiques qu'il choisissait de diriger. Sauvé d'un long oubli (l'enregistrement date de 1968), voici l'un des plus beaux disques d'orchestre jamais parus.

On comparera avec étonnement les *Cinq pièces pour orchestre*, vieille musique diffuse et ligneuse dans un enregistrement récent (Riccardo Chailly avec le Concertgebouw chez Decca), dentelle lumineuse, légère et fraîche dans le vieil enregistrement de la Rosbaud Edition (avec la voix presque éthérée de Jeanne Héricard dans un *Pierrot lunaire* résolument musical et antithéâtral). Chailly se rattrape dans une *Symphonie de chambre* virtuose, fugace et elliptique à souhait et par la bonne idée d'avoir mis face à face Schoenberg et son élève Webern (découverte de *Im Sommerwind*, antérieure à leur rencontre, d'un néoromantisme comme teinté de debussysme ; puis *Passacaille op. 1*, où, du maître au disciple, passe le relais). Quatre œuvres où tout se joue pour le modernisme, entre 1904 et 1906.

Toujours dans la collection Matrix, revient entre Bartok (*Divertimento*) et Hindemith (*Trauermusik*, avec Cecil Aronowitz à l'alto), une *Nuit transfigurée* dirigée avec souplesse et netteté par un Daniel Barenboïm de la bonne cuvée (1968) au pupitre des cordes disciplinées de l'English Chamber Orchestra. Vous viendrait-il quelque curiosité subite ? Voudriez-vous entendre comment Hindemith jouait de l'alto ? Cherchez et vous trouverez la réponse au sein d'une autre collection, tout aussi précieuse, de grandes rééditions chez EMI : « Composers in Person » soit des exécutions de référence, signées par les auteurs en personne. Hindemith, que l'on entend notamment dans la *Sonate pour alto solo*, jouait de cet instrument avec intrépidité, franchise et simplicité.

ANNE REY

Hans Heinz Stuckenschmidt : Arnold Schoenberg, éditions Fayard, 290 F.

Schoenberg : *Pelléas et Mélisande* ; Strauss : *Métamorphoses*, par le New Philharmonia Orchestra, Sir John Barbirolli (direction) : 1 CD EMI « Matrix » CDM 5 65078-2. Schoenberg : *Symphonie de chambre n° 1, Cinq pièces pour orchestre op. 16* ; Webern : *Im Sommerwind, Passacaille op. 1* par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction) : 1 CD Decca 436 467-2. Schoenberg : *Pierrot lunaire, Cinq pièces pour orchestre op. 16, Ode à Napoléon*, par Derrik Olsen (récitant), Jeanne Héricard (récitante), des solistes de l'Orchestre de la Südwestfunk de Baden-Baden, Hans Rosbaud (direction) : 1 CD Hans Rosbaud Edition chez Wergo. Schoenberg : *Nuit transfigurée* ; Bartok : *Divertimento* ; Hindemith : *Trauermusik*, par Cecil Aronowitz (alto) et l'English Chamber Orchestra, Daniel Barenboïm (direction) : 1 CD EMI « Matrix » CDM 5 65079-2. Hindemith : *Nobilissima visione, Symphonia serena, Konzertmusik, Concertos pour clarinette et pour cor, Trio à cordes, Sonate pour alto solo, Scherzo pour alto et violoncelle* : 1 coffret de 2 CD EMI « Composers in Person » CDS 5 55032-2.

ROCK

Magnapop

Hotboxing

Venus de Géorgie (la patrie de REM et des B 52's, pas celle d'Ordjonikidzé), les quatre musiciens de Magnapop font un doux bruit de guitares électriques nerveuses et de rythmique affolante au-dessus desquels plane la voix de Linda Hopper, fraîche jusqu'à la froideur. Cette voix énonce des mélodies évidentes avec une touche d'urgence désespérée.

Hotboxing, le second album du groupe, exerce un charme constant, à peine voilé par une impression d'arrogance un peu monotone. Celle-ci tient peut-être à la production de Bob Mould. Le guitariste de Sugar, qui pratique le mur du son lorsqu'il enregistre pour son compte, a donné aux chansons de Magnapop l'importance d'un séisme majeur, où le moindre changement d'accord prend des allures d'avalanche. De ce paradoxe sonore, entre chansons pop et sonorités immenses, naît une fausse perspective, qui donne à *Hotboxing* un poids, une profondeur, qui ne lui sont peut être pas essentielles. Mais ce sont ces accidents qui produisent les meilleurs moments de la musique pop. – T. S.

1 CD RRE/Play It Again Sam BIAS 251 CD.

Stuart Moxham

Random Rules

Petit rappel biographique : en 1980, Stuart et son frère Philip, accompagnés de la chanteuse Alison Statton, publiaient *Colossal Youth* – unique album des Young Marble Giants – qui poussait l'art du dépouillement jusqu'à une pureté étrangement saisissante. Adepte des trajectoires météoriques, le Gallois réapparaissait en 1982 avec The Gist, groupe éphémère et délicat, pour *Embrace the Herd* dont fut tiré son « hit », *Love at First Sight*, connu en France grâce à l'adaptation (excellente) qu'en fit Etienne Daho sous le titre *Paris Le Flore*. Cultivant l'absence comme une seconde nature, Stuart Moxham ne revient qu'aujourd'hui. Le poids des ans n'a pas écrasé les chansons de *Random Rules*, son premier album solo. Ses mélodies, au contraire, respirent une légèreté diaphane. Acoustique ou doucement électrique, leur instrumentation prouve la pudeur préservée du chanteur. D'humeur bucolique, il musarde au soleil, chipant ici ou là deux brins de folk (*Back to You*) et de country (*The Loving Cup*), une bouffée de reggae (*Golden Childhood*), un souffle d'espagnolade (*Song for a Cornfield*) ou le vol agile d'une guitare africaine (*Hanging On*). Si sa discrétion lui joue parfois des tours (une fin d'album trop anodine), elle est le plus souvent gage d'une attendrissante finesse. – S. D.

1 CD Peak Records Peak 1. Distribué par Média 7.

Elvis Costello

Brutal Youth

Le personnel de *Brutal Youth* est le même que celui qui jouait sur *This Year's Model* en 1979. Pete Thomas, batterie, Steve Nieve (qui en ce temps là s'appelait Naive), Bruce Thomas, basse, remplacé sur certains morceaux par Nick Lowe (qui fut le producteur de *This Year's Model*). Elvis Costello a donc reformé les Attractions. Finis les quatuors à cordes, les orchestres de jazz et les ensembles folkloriques irlandais, Elvis revient à la raison, à l'évidence : jamais il ne vendit autant de disques qu'avec les Attractions.

A moins que... *Brutal Youth* est un disque à l'écoute d'une facilité déconcertante. Logiquement on soupçonne l'auteur d'avoir succombé, avant l'auditeur, à cette apparente facilité. Quand on a passé un bon bout de temps à composer de la musique de chambre, comme il doit être simple de revenir à ses premières amours, qui n'avaient que quatre temps et deux accords. Pourtant, au fil des écoutes, *Brutal Youth* se dévoile. Sous l'épiderme musical – cette extraordinaire rythmique, brutale et mélodique, ces claviers baroques et électriques – on trouve des chansons, celles que seul Costello sait écrire. *Kinder Murder*, relation d'un fait divers sordide, *This Is Hell*, chronique effarante de l'âge mur, *Just About Glad* constat d'échec amoureux, comptent parmi ses meilleurs titres. Les signes musicaux qui les habillent – ces allusions plus ou moins conscientes à l'histoire ancienne d'Elvis et des Attractions perdent de leur importance, pour laisser la place au plaisir de la découverte d'une nouvelle étape d'un parcours exceptionnel, doublé de celui des retrouvailles. – T. S.

1 CD Warner 936 245 535-2.

MUSIQUES DU MONDE

Lucio Dalla

Henna

Lucio Dalla n'est pas seulement un chanteur qui sait, de sa voix de gorge éraillée à souhait, semer la tension dramatique dans ses chansons (les dix titres de ce nouvel album en regorgent). Il promène également un œil critique sur l'Italie, la politique et les expressions musicales de la Péninsule. Il croit en l'amour, dit-il dans *Henna*. Car si même ça venait à s'effilocher, que resterait-il sous *« un ciel sans pitié »* ? La liberté ? Oui, mais la liberté totale, somptueuse, perverse et enivrante : *« Libres, mais complètement, libres finalement, nous sommes libres politiquement aussi, il n'y a pas de logique, il n'y a rien. Nous sommes libres, comme deux voleurs dans la nuit »*, chante Dalla sur un rythme inspiré de la *disco-house*, un genre dont l'industrie musicale italienne s'est fait une spécialité en Europe. Que la machine s'emballe, que ce monde (cette musique) *« s'allume comme un jeu vidéo »*, et Dalla la dompte à coup de chansons d'amour. *Rispondimi* (avec la très belle voix de la chanteuse Tosca), *Cinema* (*«Où vas-tu ce soir ? Je vais sur la lune. Je peux aller avec toi »*), *Domenica* ou *Latin Lover* (voix déchirée à tirer des larmes, violons, saxophones et chœurs jazzy, en bref du blues à l'italienne) : autant de chansons taillées dans le style romantico-intellectuel, révolté sans parti pris de Lucio Dalla. Musicalement, le Bolognais aux lunettes rondes se nourrit du classicisme de la *musica leggere* latine et des courants mondiaux (reggae, rap, rock, etc.), mariés parfois avec drôlerie (*Erosip*, en duo, *Don't Touch Me*). A la fin de ce disque, lunaire dans son inspiration, Dalla nous invite à prendre le train. *Treno* est une inquiétante traversée de l'Europe, *« entre deux allées de fascistes, des vieux, des nouveaux, des mélangés... Puis, sous un ciel nucléaire... passe un groupe de montagnes. Nous sommes en Russie. Je voudrais télephoner, mais il n'a rien à manger »*. Rythme entraînant, presque gai, avance inéluctable *« vers l'an 2000 »*, ambiguïté du siècle finissant. – V. Mo.

1 CD BMG 74321 18293.

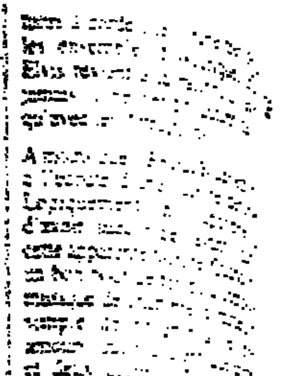
théâtre de la bastille
43 57 42 14
21 mars au 10 avril
Cousinons la cousine
Scob/ Viard/ Aperghis
22 au 26 mars
Considère, mon amour...
chorégraphie
Brigitte Farges
55F avec la Carte Blanche



Ecoutez voir
8 MARS MC93 BOBIGNY 3 AVRIL
La Métamorphose
de Franz KAFKA
mise en scène Marcela SALIVAROVA BIDEAU
avec Jean-Luc BIDEAU
48 31 11 45

Ecoutez voir
DEIRDRE DES DOULEURS
JOHN MILLINGTON SYNGE
CREATION
Texte français : MALIKA B. DURIF
Mise en scène : JEAN-PAUL DELORE
Compagnie LZD Lézard Dramatique
24, 25, 26 MARS - 21H
Location : 64 62 77 77
Centre d'Art et de Culture de Marne-la-Vallée
Allée de la Ferme, Noisiel
La Ferme du Buisson





« Choral », de François Tanguy, présenté à Rennes

Les écritures précises d'un homme indécis

François Tanguy est un metteur en scène singulier, l'un des plus importants aujourd'hui. Il refuse la frénésie de production et déborde d'activités diverses : il s'est rendu à plusieurs reprises à Sarajevo pour manifester la solidarité du théâtre avec la Bosnie ; il surveille les travaux du lieu qu'il occupe, au Mans, avec sa compagnie, le Radeau ; il présente «Choral», son dernier spectacle, au quatrième Festival Emergences, qui se tient à Rennes jusqu'au 26 mars.

AU début des années 80, François Tanguy rencontre une troupe du Mans, le Radeau, qu'il entraîne bientôt dans son aventure personnelle. En 1983, Jacques Lassalle, alors directeur du Théâtre Jean-Vilar de Vitry, l'accueille avec un travail dépouillé, étrangement fascinant, sur *Dom Juan*. En 1987, *Jeu de Faust* impose un théâtre visionnaire, enchaînement de tableaux où l'angoisse et l'attente se croisent, s'unissent pour creuser des chemins inconnus, au fond, tout au fond de soi. Viennent ensuite, en 1989, *Woyzeck* ; en 1991, *le Chant du bouc*. Les mots comptent peu ou pas. Ils sont des reflets, des souvenirs flous d'où surgit tout à coup une phrase inachevée et pourtant essentielle.

François Tanguy n'aime pas le terme « théâtre d'image ». Et c'est un fait, l'image, chez lui, est mise au service d'ambiances intimes, de secrets dévoilés qui dépassent la parole organisée. Ses spectacles ont la pureté de son visage enfantin, la complexité d'une pensée qui se méfie, comme d'un piège diabolique, de la moindre affirmation. François Tanguy émaille ses phrases de *« peut-être »*, les termine par *« je ne sais pas »*. Mais sur scène, ce qui se passe est d'une précision fantastique, d'une beauté évidente. D'ailleurs, les spirales affolantes de son discours ne disent pas la confusion de l'esprit, mais au contraire la recherche du terme exact, censé contenir le sens exhaustif de ce dont on parle. Un terme indéniable, et qui, bien entendu, n'existe pas.

On peut dire cependant que le point de départ de *Choral*, c'est Kafka. Ni un ou plusieurs livres particuliers, ni le personnage, ni l'écrivain. Plutôt l'écriture : *« Cette écriture, à la fois précise et indécise, si claire et en même temps si «à côté », qu'elle désigne et décrit, en quelque sorte par défaut, les mécanismes sociaux, individuels »*, dit François Tanguy. Mécanismes qu'il s'agit de dérégler pour *« échapper aux usages, pour en revenir au début, retrouver les seuils »*.

Avec ses comédiens, il a préparé *Choral* pendant quatre mois, temps morcelé par différentes occupations et préoccupations, dont le sort de Sarajevo. C'est du Radeau qu'est parti le mouvement de solidarité des théâtres français avec ceux de la capitale bosniaque. D'une façon symbolique par des représentations dédiées au Festival d'Hiver qui avait lieu là-bas chaque année. Par la demande – qui n'a pas été entendue – de faire de Sarajevo la capitale culturelle de l'Europe en 1994. Par des voyages dans la ville assiégée : *« Nous avons passé plus de temps à coller des affiches et participer à différents types de manifestations, à recueillir des médicaments, qu'à répéter. »*

Mission de solidarité à Sarajevo

A force d'acharnement, François Tanguy a obtenu une mission du ministère de la culture. Il est donc allé à Sarajevo, a dû, avant de débarquer de l'avion, endosser un gilet pare-balles, coiffer un casque bleu, dont il s'est débarrassé au plus vite : les habitants n'en portent pas. *« Ils sont exaspérés de se voir dans nos regards comme les victimes dont nous aurions besoin pour nous rassurer. En parler est difficile. La violence rencontrée là-bas rejaillit forcément sur la nécessité de ce que l'on fait par ailleurs. Sans pour autant traiter directement de la guerre au théâtre, il faudrait dire que nous sommes en guerre. Nous y sommes de fait, en Europe, et aussi dans l'espace social. Les politiques bricolent, et comme tout est administration depuis l'ONU jusqu'à la Caisse d'épargne, ils pensent apporter une solution en administrant le désespoir et la peur. Mais la peur leur échappe.*

» Comment réagir pour ne pas se faire avaler ? Les gens de théâtre ne doivent pas se laisser piéger... Nous travaillons sur une mémoire vaste, composée d'une multitude d'éléments disparates, qui ne se bornent pas aux mots. Une mémoire « phréatique » où se constitueraient des réserves de savoir perpétuellement renouvelées. Mais est-ce qu'il s'agit de venir reconnaître ce que l'on sait, de partager un savoir avec les spectateurs, ou de le défaire, d'aller ensemble vers des découvertes ? Est-ce que nous ne devrions pas modifier les codes et conventions à travers lesquels nous nous connaissons, auxquels nous sommes habitués ? »

Il faut bien croire que François Tanguy ne passe pas son temps à décortiquer le vocabulaire, car non seulement il a poursuivi sa mission à Sarajevo, non seulement il a mené *Choral* à son terme et à temps, mais il a surveillé les travaux du lieu qu'il occupe au Mans. Un bâtiment immense, anciennement garage et entrepôt, ouvert d'un côté sur la rue, de l'autre sur un insolite coin de banlieue, avec petits pavillons, arbres maigres, linge qui sèche sur une corde, et de la terre, nue, mouillée.

Le Théâtre du Radeau est là : un plateau large, une salle en gradins. Plus de grandes pièces, meublées de longues tables de bois, de canapés recouverts de tissus fleuris, de chaises campagnardes. Plus une cuisine. Plus – en voie d'aménagement – deux salles de répétitions, des ateliers de décors et, au premier étage, des chambres, des salles de bains, la partie « Fonderie », destinée aux compagnies qui viennent là travailler et pourront loger : Marie Vayssière, Marc François, Pascal Rambert entre autres... Des gens dont les spectacles diffèrent totalement les uns des autres, mais qui naviguent dans les mêmes eaux.

« Nous avons fait aménager l'espace dans des formes d'où découlent nos travaux personnels, ainsi que le projet de la Fonderie. C'est grâce à la configuration du lieu, parce qu'il offre des opportunités de rencontres, que nous pouvons assurer notre exigence d'hospitalité. C'est parce que la circulation y est possible. Il est assez grand pour que nous ne nous marchions pas dessus. Il nous tient hors de l'agitation. Je parle de cette agitation engendrée par la volonté de produire à tout prix. Ce serait plutôt un atelier, une zone libre – ça fait bête, cette expression –, une façon de vivre qui laisse la disponibilité du temps. Nous sommes financés par l'Etat et la ville, qui nous demande d'assurer un certain nombre de représentations ; c'est normal. Mais le Radeau n'est pas et ne sera jamais un théâtre avec une programmation permanente. »

La ville et l'Etat acceptent le mode de fonctionnement du Radeau. Le talent de François Tanguy fait que le public suit. Preuve qu'il n'est pas indispensable de tracer devant soi un chemin balisé de certitudes.

COLETTE GODARD

★ Choral *(environ 1 h 30). Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, BP 65, Rennes. Tél. : 99-31-55-33. Les 24, 25 et 26 mars, à 20 h 30, le 23 mars à 19 heures. Places 50 F, 80 F, 100 F.*

★ Choral *ira ensuite au Mans les 16, 17 et 18 mai (tél. : 43-24-93-60), puis au Festival Théâtre en mai à Dijon du 24 au 28 mai (tél. : 80-30-59-78), puis au Théâtre Garonne de Toulouse, du 2 au 15 juin (tél. : 61-42-33-99) ; au Maillon de Strasbourg, du 15 au 19 novembre (tél. : 88-27-61-71) ; enfin en décembre à Paris, au Théâtre de la Bastille, pour le Festival d'Automne. En janvier et février 1995, une tournée est prévue à Brest, Saint-Brieuc et Nancy.*



SOPHIE HATIER

François Tanguy : « Nous travaillons sur une mémoire vaste, composée d'une multitude d'éléments disparates, qui ne se bornent pas aux mots. Une mémoire « phréatique » où se constitueraient des réserves de savoir perpétuellement renouvelées. »

Aux frontières des « Emergences »

Organisé par le Théâtre national de Bretagne, le Festival Emergences, qui a lieu jusqu'au 26 mars, réunit pour la quatrième fois des compagnies non institutionnelles, dont les spectacles se tiennent aux frontières de plusieurs genres.

Woyzeck (45 minutes) : *adaptation libre de la pièce* inachevée de Büchner, par le chorégraphe Josef Nadj. Ni danse-théâtre ni théâtre sans paroles : une autre façon encore d'exprimer ce qui se cache derrière les silences, les *ellipses* de ce texte crispé, morcelé, hanté par la folie, la folie d'un homme qu'obsède le désir de *« tuer ce qu'il aime »* (TNB-Paradis, les 24, 25, 26 mars à 19 h. Places, 50 F, 80 F, 100 F).

Ateliers-écrits d'école (1 h 30 environ) : le TNB abrite une école de comédiens, dirigée par Christian Colin. Ils ont pendant deux ans suivi des ateliers d'écriture menés par Christian Rullier et Roland Fichet. Robert Cantarella, qui a monté l'an dernier *Terres promises* de Roland Fichet, les a mis en scène pour ce spectacle (TNB, le 23 mars à 21 h, le 24 mars à 14 h 30. Les 25 et 26 mars à *22 h. Places 40 F).*

Mariages morts (1 h) : ce sont encore des élèves comédiens, mais ceux-ci viennent de Zagreb et de Sarajevo. Dirigés par Christian Colin, ils présentent des textes traduits du serbo-croate (Théâtre de la Parcheminerie, du 23 au 26 mars *à 19 h. Une navette fait le trajet à* partir du TNB. Places 40 F).

Max Gericke de Manfred Karge, adaptation de Michel Bataillon, mise en scène de Christophe Rouxel avec le Théâtre Icare de Saint-Nazaire (1 h 15 environ) : une histoire vraie dans l'Allemagne de 1927. Une veuve prend l'identité et la place de son mari, un grutier récemment *mort, seule manière pour* elle de gagner sa vie. Brecht s'était déjà inspiré du fait divers dans une nouvelle, *la Place* ou *A la sueur de ton front, tu ne mangeras pas ton pain* (Théâtre de la Parcheminerie, du 23 au 26 mars, à 21 h. Navette à partir du TNB. Places 50 F, 80 F, 100 F).

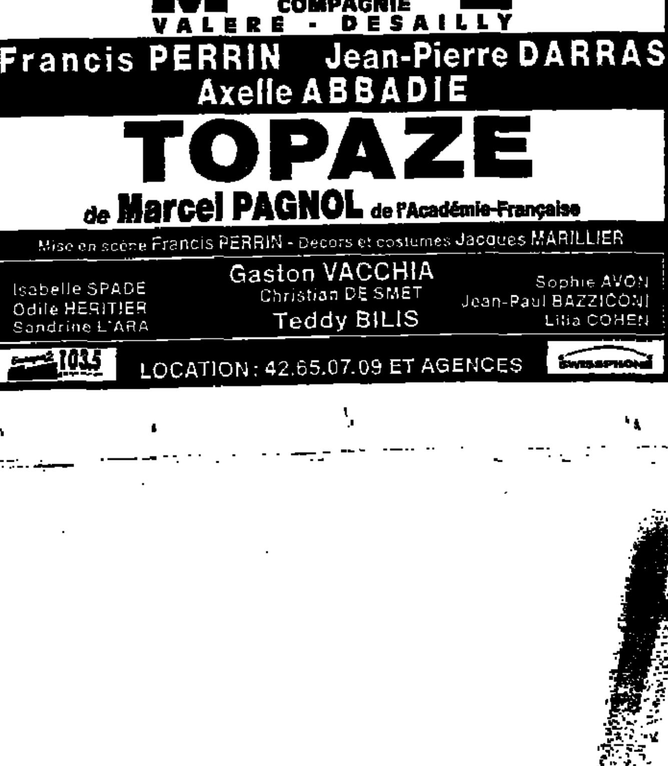
La Mort de Rosa de Suzanne Joubert, (50 minutes) : la mise en scène est signée Xavier Marchand, comédien chez Claude Régy et Jean-Marie Patte. C'est assez dire que le réalisme n'est pas son terrain de jeux. Il a déjà présenté des spectacles à *partir de textes non dramatiques* de Mallarmé, Gertrude Stein, Robert Walser (église du Vieux Saint-Étienne, du 23 au 26 mars à 20 h 30. Navette à partir du TNB. Places 50 F, 80 F, 100 F).

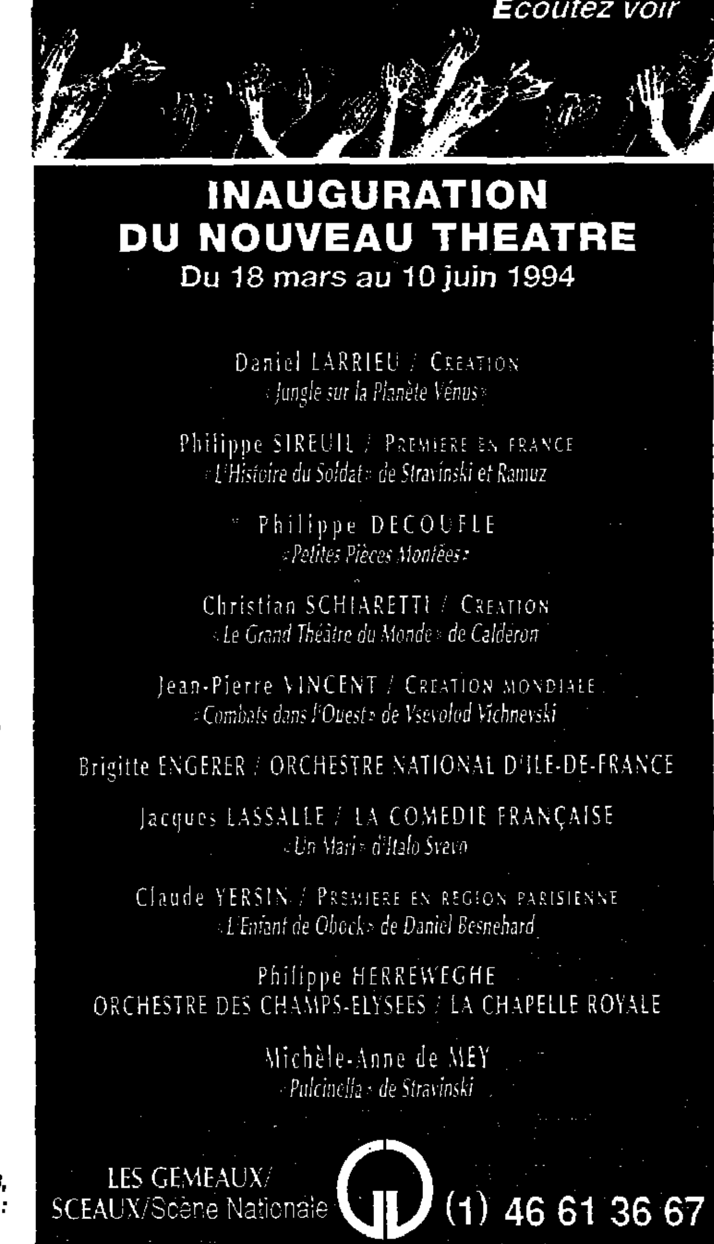
Dialogue dans le noir : chaque jour, entre 12 h et 21 h, dans la salle Serreau du TNB, les « spectateurs » sont invités à suivre un parcours de 45 minutes dans la nuit totale, menés par des aveugles. Une installation conçue par Andreas Heincke, pour Francfort, reprise aux Arts étonnants, et au dernier *Festival d'Avignon, dans la série Dark/Noir* (du 29 mars au 22 avril. Places 50 F et 80 F).

Cinéma : Emergences accueille également une programmation cinéma. *La Nage indienne* est le premier film de Xavier Durringer, où se retrouvent son langage théâtral, faussement trivial, réellement poétique, et ses personnages de paumés attendrissants (au TNB, le 23 à 15 h, puis rencontre avec Xavier Durringer. Le 24 à 16 h 30 et 22 h. Le 25 à 14 h 30. Le 26 à 16 h 30 et 22 h. Le 27 à 14 h 30. Soirée courts-métrages le 25 à 20 h 30). Enfin, *les Rendez-vous banals de Branik*, un moyen-métrage (le 26 mars à 12 h 30).

Exposition : une exposition des photos de théâtre de Sophie Hatier a lieu au TNB.

★ *Renseignements et réservations : TNB, 1, rue Saint-Hélier BP 65, Rennes. Tél. : 99-31-55-33*





MUSIQUES DU MONDE

Lucio Dalla

ANNE REY

LA MAISON DES ESPRITS

de Bille August

TIRÉ, sinon inspiré, du roman homonyme d'Isabel Allende, *la Maison des esprits* tente de renouer avec le style des épopées hollywoodiennes dont *Guerre et paix*, de King Vidor, serait le modèle : un grand best-seller, un grand sujet (ascension puis décadence d'une famille latino-américaine sur fond de bouleversements socio-politiques), de grands acteurs, judicieusement choisis. A onze ans, Clara (bientôt Meryl Streep) prédit les événements ou les « voit » à distance, les esprits l'entourent, elle leur parle. Elle est aussi amoureuse du jeune Esteban (Jeremy Irons, cheveux noirs et frisés) qui brûle d'acquérir fortune (il épouse Clara) puis pouvoir : il finira d'ailleurs sénateur de droite. Mais il sera solitaire : sa femme ne lui adressera plus la parole, sa sœur Férula (Glenn Close) lui servira de gouvernante jusqu'à sa mort (ignominieuse), le pays sera bientôt à feu et à sang, et sa fille (Winona Ryder) virera à gauche.

Il y a dans l'écriture latino-américaine, littéraire autant que cinématographique, une façon particulière de passer du réel au magique. Les fantômes se promènent parmi les vivants avec une évidence et un naturel confondants. Le Danois Bille August (*Pelle le conquérant*) a sûrement la tête, probablement le cœur, *absolument pas l'imaginaire pour affronter le roman touffu* d'Isabel Allende, (l'apparition du fantôme de Glenn Close frise *la Nuit des morts-vivants*). D'où ce sentiment de porte-à-faux que dégage le film, malgré les méritoires efforts des comédiens.

HENRI BÉHAR

L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT QU'ON L'EMBRASSE

de Philippe Harel

RAOUL est étudiant, mais il n'étudie guère. Il préfère regarder passer les filles, sans trouver le courage de leur adresser la parole. Ce monde n'est pas pour lui, si jeune (vingt ans), si timide, si absent. Tellement absent qu'il semble vivre sous une bulle de verre, dont Philipe Harel ose à peine s'approcher. Le jeune réalisateur, auquel on doit le plaisant moyen-métrage *Un été sans histoire* et, surtout, un remarquable court-métrage, *Deux pièces cuisine*, filme cette histoire du bout des lèvres. A l'image de son personnage, refusant d'entrer dans un univers qu'il perçoit comme hostile, Philippe Harel observe son propre film à distance, comme s'il attendait que l'histoire se raconte sans lui. Et tout le monde attend avec lui : Raoul que les filles s'intéressent à sa personne, et le spectateur que le film se décide à commencer. Quand la situation se débloque, et Raoul avec elle, c'est trop brusque, trop tard, la transparence du personnage s'est étendue au film, dont chaque plan est trop long, chaque scène inutilement étirée. Problèmes de rythme ? Sans doute, mais aussi désinvolture d'un cinéaste trop sûr de son talent à filmer les moments de vacance de l'existence, ces instants où la vie reste en suspens.

PASCAL MÉRIGEAU

SISTER ACT, ACTE 2

de Bill Duke

COMME dans la chaîne McDonald's, il est essentiel de coller à la recette : ne rien changer au steak, mais varier les condiments et servir le tout dans un nouvel emballage. Les ingrédients : Whoopi Goldberg en habit de religieuse ; une poignée de nonnes, tous gabarits confondus, mais uniformément adorables ; et une menace – quelqu'un qui en veut terriblement à Whoopi (Harvey Keitel dans *S. A. 1*, James Coburn dans le *2*). Les nonnes, dont Whoopi a sauvé le couvent (*S. A. 1*), lui demandent (*S. A. 2*) de reprendre du service : elles ont un mal fou à tenir les collégiens d'une école « défavorisée ». La chanteuse Deloris van Cartier redevient donc Sœur Marie-Laurence.

Vous verrez rarement une école aussi « propre » dans un ghetto (c'est Disney qui a produit le film) : les gamins sont exemplaires (le petit malin, la gamine qui manque de confiance en elle-même mais saura s'épanouir, etc.), et, contrairement à tout ce qu'on peut lire dans les journaux, il n'y a pas un seul flingue qui traîne dans le coin ; au pire, les gentils diables balancent de la glu sur la chaise du prof. Pour éviter la fermeture de l'école (dimension politique du film ?), allez les gars, on va monter un show (effluves des vieux Judy Garland-Mickey Rooney). *S. A. 1* prouvait que les nonnes pouvaient allègrement chanter du pop (*My Girl* devenant *My God*) ; avec les écoliers de l'*inner-city*, on élargit la palette, on injecte rap, gospel, Motown et Las Vegas dans... *l'Hymne à la joie* de Ludwig van.

Prévisible jusqu'à la banalité, *Sister Act 2*, réalisé par Bill Duke (*Rage in Harlem*), est sauvé par l'énergie de ses interprètes, en particulier les adolescents. Le meilleur est cependant le générique de fin, où les nonnes se déchaînent dans le *Ain't No Mountain High Enough*, de Diana Ross, tandis que les prêtres sont filmés en plongée verticale, comme des *chorus girls* chez Busby Berkeley. – H. B.

YOUCEF

de Mohamed Chouikh

DANS une forêt, un homme actionne une vieille radio rouillée et tente désespérément d'entrer en contact avec son quartier général. Echappé d'un hôpital, il croit avoir rejoint le maquis où il se bat pour l'indépendance de son pays : trente ans ont passé, mais il ne le sait pas. Pour lui, l'Algérie est toujours sous domination française, il est scandalisé de constater que ses anciens compagnons d'armes vivent désormais dans les villas des colons et, quand il croit se rendre à une réunion du FLN, il se retrouve au milieu de militants du FIS. Youcef est un soldat perdu, plongé au cœur d'une réalité qu'il ne parvient pas à décoder, parce que chaque situation à laquelle il est confronté pourrait, en effet, prendre place dans l'Algérie d'il y a un peu plus de trente ans.

Dans le pays que découvre le film de Mohamed Chouikh, aucune des valeurs pour lesquelles se sacrifièrent les combattants de l'indépendance n'est respectée. Hier les égales des hommes dans les maquis, les femmes sont aujourd'hui soumises à l'autorité masculine, les nantis font toujours peser sur la société le poids de leurs privilèges, et le peuple est condamné à souffrir. Malheureusement, en s'appuyant sur une ligne dramatique extrêmement mince, le réalisateur ne relève qu'en partie le défi qu'il s'est proposé. Défini dès les premières séquences, le propos cesse vite d'évoluer, et le scénario stagne dans une accumulation de redites, que la trop grande neutralité de la réalisation et les faiblesses de l'interprétation interdisent au film de sublimer. – P. M.

Trois films •

Les bric-à-brac de l'enfer

La sortie simultanée de trois films du cinéaste mexicain Arturo Ripstein, « le Château de la pureté », « Ce lieu sans limites » et « l'Empire de la fortune », permet la découverte d'un cinéaste considérable, et les retrouvailles avec des images trop longtemps chassées des écrans.



D.R.

« L'Empire de la fortune », d'Arturo Ripstein.

IL faut d'abord saluer l'enchaînement exemplaire qui, après le Festival de La Rochelle et la grande rétrospective mexicaine du Centre Pompidou à l'automne 1992, permet la découverte en salles d'un des meilleurs représentants d'une cinématographie vivace, et pratiquement jamais montrée sous nos longitudes. Effort d'autant plus louable que le Mexique demeure le seul pôle actif d'une Amérique latine au cinéma sinistré.

Les trois titres aujourd'hui distribués couvrent treize ans de la carrière de Ripstein, du *Château de la pureté* (1972) à *l'Empire de la fortune* (1985) en passant par *Ce lieu sans limites* (1977). L'œuvre de Ripstein, cinquante ans, ancien assistant de Bunuel, dix-huit longs métrages à son actif – sans compter les courts et les documentaires –, ne s'y résume évidemment pas, mais leur réunion dessine les lignes de force d'une démarche et de son évolution.

Le Château de la pureté, fugacement montré à Paris en 1974, est une parabole sur une famille cloîtrée par un père abusif, prêchant à sa femme et à ses trois enfants (baptisés Avenir, Utopie et Volonté) une morale rigoriste et une misanthropie ombrageuse, mâtinées de grands principes mystico-niais. Principes auxquels lui-même ne dédaigne pas déroger. Cette fable dénonce le fanatisme et recourt à une mise en scène sans effet, enregistrant avec impavidité les inquiétantes anecdotes imaginées par le scénario.

Ainsi la charmante scène de famille où tous sont sagement occupés à fabriquer le produit dont la vente les fait vivre : de la mort-aux-rats artisanale. Ou les visions, d'une étrange et inquiétante douceur, des enfants installés sous la pluie battante, dans la cour de la maison décrépie qui leur sert de prison. Et, dans le registre du burlesque vachard, les exercices gymniques auxquels le sévère papa contraint ses rejetons. Ripstein énonce ici ses thèmes de prédilection : l'enfermement, auquel toute existence est soumise, et l'irrépressible puissance des pulsions, des élans de vie et de désir, que cette réclusion comprime jusqu'à les rendre explosives, parfois mortelles.

Le Château de la pureté est trop long. Les autres films aussi. Cette longueur, ce « trop-plein », n'est pas une erreur du cinéaste, mais sa manière de procéder. Le cinéma de Ripstein ne cherche jamais la synthèse, le plus court chemin d'un point à un autre, l'élément qui résume et condense. Il fonctionne par accumulation, dispersion et redondance, fabriquant pièce à pièce un dispositif compliqué qui accouche de « moments » d'une extraordinaire et complexe intensité. La singularité du *Château de la pureté* tient à l'homogénéité de ces éléments, qui, tous, indiquent la même chose, enfoncent le même clou. Ce ne sera plus le cas ensuite.

Le titre de *Ce lieu sans limites* est tiré d'une citation du *Faust* de Marlowe, qui définit ainsi l'enfer. L'enfer, c'est ce bas-monde, et plus exactement le bordel dans lequel se déroule la plus grande partie d'un *film lui-même incroyablement bordélique* : travestissement, fantasmes, flash-back, résistance aux promoteurs immobiliers, nostalgie d'un passé enfui, cartes postales freudiennes, délires machistes, danses torrides, mélo social et cauchemar cruel en composent la matière.

Un travesti et sa fille tiennent la maison close (dans tous les sens du terme). Le souvenir de la mère maquerelle impériale, qui régna sur les lieux, hante le lupanar décrépi et obscur. Un vieux potentat prive le village d'électricité pour accélérer sa désertification. Un jeune camionneur, fou d'orgueil mâle et d'infériorité sociale, subit la loi du barbon et cherche noise à l'homosexuel. Les habitants du village et les pensionnaires du claque tiennent le rôle du chœur, dans cette tragédie héritière du théâtre élisabéthain auquel se réfère son titre. Séductions, affrontements et trahisons s'entrelacent avec langueur et méchanceté. Par moments, ce méli-mélo « précipite », au sens chimique, en des scènes réellement magiques, d'une beauté et d'une violence rares.

On retrouve une « figure de style » particulièrement gonflée dans *Ce lieu sans limites* et dans le troisième film, *l'Empire de la fortune* : celle où une jeune fille, rencontrant pour la première fois un garçon qui l'émeut, lui empoigne hardiment la braguette (tout aussi gonflée). Ripstein pratique un cinéma physique, volontiers excessif, voire de mauvais goût, où règnent les objets, les corps, les sentiments et les couleurs, toujours extrêmes. S'abattant sur ce capharnaüm, les éléments naturels jouent un rôle amplificateur. Aucune complaisance pourtant : dans les géhennes qu'il décrit, le cinéaste ne cherche pas des monstres, mais le *jeu des forces innommables* à l'œuvre sous les rapports de tous les jours.

C'est à nouveau le cas dans le plus abouti des trois films, *l'Empire de la fortune*, voyage au bout de l'enfer de l'ambition et de la jouissance. En chromos empruntés à la chronique misérabiliste, à l'imagerie du cirque et à celle des polars de série B, Ripstein décrit l'ascension et la chute d'un pauvre péon, devenu un caïd du combat de coqs, calfeutré dans son manoir hanté de statues et de rêves de midinette, de bouteilles vides, de désirs exsangues et de superstition.

Au long de ce chemin bariolé, sinueux, ramifié, le piètre puis odieux héros vouera un amour éperdu à une beauté-talisman. Il la réduira ensuite à un outil avili de sa chance aux cartes. Sa fille est une Ophélie nymphomane. Les pauvres seront éternellement bafoués... Miné par la vanité des choses et le vertige de la perte, *l'Empire de la fortune* psalmodie que toute conquête est une défaite, tout assouvissement un naufrage, les masques de la déchéance et de la mort ricanent sous les oripeaux de la puissance, du plaisir et de la force.

Le cousinage entre les films de Ripstein et ceux de Bunuel est évident : proximité des thèmes et héritage direct des éléments visuels, auxquels s'ajoute la présence de comédiens ayant travaillé avec Don Luis durant sa carrière mexicaine. Les images obsessionnelles, travaillées par la psychanalyse, et où ne se distingue plus la frontière entre réalité et onirisme, évoquent l'univers de *Los Olvidados* et de *Viridiana*. S'y ajoutent, plus « latino-américain » et plus contemporain, un penchant pour un bric-à-brac de matières triviales et d'objets désenchantés, qui ont moins valeur de symboles, à la manière des surréalistes, que de traces, ou de ruines.

Le cinéma d'Arturo Ripstein recèle d'étranges hypnoses, pour peu qu'à l'entrée de ses enfers on abandonne tout espoir cartésien, toute exigence de construction dramatique et de formes raffinées. L'irruption simultanée de ces trois films permet ainsi le retour d'un mode de représentation devenu absent de nos écrans, ceux-ci étant aujourd'hui plutôt adeptes soit d'une simpliste illustration descriptive, soit de systèmes de signes culturels. Ils rouvrent ainsi une lucarne sur le monde depuis longtemps occultée.

JEAN-MICHEL FRODON

L'IMPASSE *de Brian De Palma*

Film avec cocaïne

Ce film noir avec Al Pacino est d'abord un hommage aux années 70 : histoire de rappeler que les années Carter étaient pour les artistes et la jeunesse un moment d'extraordinaire liberté.

EN 1975, Brian De Palma tournait *Carrie*, Al Pacino jouait dans *Un après-midi de chien*. En 1994, De Palma dirige Pacino dans *l'Impasse*, un film noir qui s'ouvre sur l'exécution de Carlito Brigante (Pacino) sur un quai de Pennsylvania Station, à New-York, en 1975. Il suffit que les lumières s'éteignent pour que *l'Impasse* affirme son refus des conventions : elle ne débouchera pas sur un *happy end*, en plus le film ne jouera pas la comédie du suspense. Réalisateur et interprète ont autre chose en tête.

D'abord une élégie à une époque – les années 70 – qui, à ce jour, n'a jamais bénéficié d'élans de nostalgie. Le premier choc pétrolier, l'enfoncement des ghettos dans la toxicomanie et la violence aveugle, les humiliations internationales et l'avènement du disco : on peut encore faire pleurer un Américain en lui disant « *Jimmy Carter* ». Mais ce fut aussi, pour la jeunesse américaine, pour l'intelligentsia et les artistes, un moment d'extraordinaire liberté alimentée par une énergie qui procédait aussi bien de l'euphorie procurée par quelques victoires – la démission de Richard Nixon – que de la découverte de l'emploi intensif de la cocaïne.

Justement, Carlito Brigante fut trafiquant de cocaïne dans les rues de Spanish Harlem (New-York) avant d'être mis en prison. Il en sort plus tôt que prévu, au bout de cinq ans, grâce à l'un de ces micmacs dont la procédure pénale américaine fait parfois profiter ses clients. Comme tous les chevaux de retour, qu'ils soient propriétaires de boîte à Pigalle ou shérifs en Arizona, qu'ils soient incarnés par Jean Gabin ou Gary Cooper, Carlito ne reconnaît plus son monde.

Les jeunes ne respectent plus le code d'honneur, les vieux sont prêts à toutes les bassesses pour faire barrage aux jeunes. Pacino donne à son personnage un visage grave, douloureux, animé par des éclairs qui laissent apercevoir le jeune homme fou qui entra en prison. Carlito voudrait se ranger des voitures, mais il est écartelé entre le bien – une danseuse au cœur d'or (Penelope Anne Miller) qui se déshabille chastement sur les grands succès du moment (*Rock the Boat*, the Hues Corporation, *Rock Your Baby*, George McCrae) – et le mal. Ce dernier a pris les traits d'un avocat véreux, répugnant avec sa calvitie que masquent à peine ses boucles rousses et ses rouflaquettes, ses complets à grands revers et ses reniflements de cocaïnomane. Il faut trois scènes au moins pour reconnaître Sean Penn sous ce camouflage et tout le reste du film pour épuiser les joies d'une composition d'une rare méchanceté.

Mais l'impasse n'est pas seulement un regard sur le temps de la disco et de la cocaïne. C'est aussi un retour vers le dernier âge d'or qu'ait connu le cinéma américain. Le moment de l'émergence simultanée de Coppola, Scorsese, De Palma ; de Keitel, De Niro, Pacino. Dans *l'Impasse*, ce dernier se retrouve face à de jeunes acteurs (John Leguizamo, Frank Minucci) qui jouent hyper-actif, comme le faisait Pacino dans *Scarface*. Tout comme De Palma revient à un matériau qu'il a déjà travaillé avec frénésie. Mais aujourd'hui acteur et réalisateur opposent à cette imagerie une gravité, une tristesse touchant par moment au tragique. *L'Impasse* démontre que l'héritage cinématographique des années 70 est aujourd'hui dilapidé, qu'il ne reste plus qu'une vaine agitation de la colère qui saisissait les images. Et qu'il est temps de rendre au cinéma américain un peu de gravité.

THOMAS SOTINEL

L'héritier de Don

LE PARFUM D'YVONNE

Ô temps, suspends ton vol...

…c de l'enfer

Trois fi…





d'Arturo Ripstein

L'héritier de Don Luis

Entretien avec le réalisateur

A l'occasion de l'hommage que lui a rendu, en 1993, le Festival de La Rochelle, Arturo Ripstein est revenu sur sa carrière, depuis la filiation avec Luis Bunuel jusqu'à l'apport de sa compagne, Paz Alicia Garciadiego, scénariste de tous ses films depuis « l'Empire de la fortune ».

« Quelles ont été vos relations avec Luis Bunuel ?

– Je connaissais Bunuel depuis mon enfance. C'était un ami de mon père, le producteur Alfredo Ripstein Jr, avec qui il partageait la passion des armes. Plus tard, j'ai vu *Nazarin*, qui m'a décidé à faire du cinéma, pour devenir au moins l'égal de Bunuel ! En réalité, je ne savais pas très bien ce que je voulais être dans le cinéma : producteur, metteur en scène, chef opérateur... Je suis allé chez lui, pour lui déclarer naïvement mon ambition d'être un « autre Bunuel » et lui demander son « protectorat » personnel. J'avais quinze ans.

» Je ne crois pas que l'idée lui ait beaucoup plu, mais il me fit projeter *Un chien andalou*, que je vis plusieurs fois et qui me laissa perplexe. Je crois qu'il voulait me dissuader de faire du cinéma. Mais lorsqu'il tourna *l'Ange exterminateur*, en 1962, je lui ai demandé de me laisser travailler sur le film. Mon travail consistait à aller le chercher tous les matins, à porter sa sacoche qui contenait le scénario, deux bananes et un sandwich, et à lui tendre l'un ou l'autre, selon ses désirs du moment.

» En fait, je n'étais pas vraiment assistant de Bunuel, mais j'organisais son emploi du temps quotidien, en passant le mien à lui demander pourquoi il faisait ci ou ça, pourquoi il plantait sa caméra ici ou là. Parfois, il sortait une patte de poulet et prétendait qu'elle lui permettait d'entrer en relation avec l'inconscient. D'autres fois, c'était un dé ou un poisson... Je crois qu'il me prenait pour un jeune impertinent. Finalement, le plus formateur a été d'assister au montage du film, la partie où, à mon sens, il était le plus fort. Grâce à lui, j'ai appris à ce moment-là le « comment » du cinéma, plutôt que le « pourquoi ». Grâce à ce seul film.

– Aviez-vous déjà une idée du type de films que vous vouliez faire ?

– A l'école secondaire, alors que la plupart de mes camarades voulaient être médecins – ils le sont devenus –, j'étais le seul qui voulait être cinéaste. A l'époque, la référence fondamentale pour les jeunes cinéastes mexicains était la nouvelle vague française. Nous étions impressionnés par *les Cousins* de Chabrol, *l'Année dernière à Marienbad* de Resnais et, plus encore, par les films d'Antonioni. *La Dame sans camélias* et *le Cri* représentaient le type d'images que nous voulions créer au Mexique. Et, malheureusement ou pas, un certain nombre de cinéastes se mirent à copier ces films, souvent sans trop comprendre ce qu'ils faisaient.

« Le Temps de mourir », western intellectuel

» Cela s'est passé différemment pour moi : au lieu d'imiter la nouvelle vague, j'ai adapté un roman d'un jeune auteur alors très peu connu, Gabriel Garcia Marquez. *Tiempo de morir* (*le Temps de mourir*, 1965) était une espèce de western latino, très loin de la nouvelle vague et d'Antonioni, mais assez proche des westerns de Budd Boetticher. Ce n'était pas un reniement, celui-ci ayant été sacré « auteur » par les *Cahiers du cinéma*, que nous lisions tous alors. Boetticher vivait d'ailleurs à ce moment au Mexique, il réalisait des petits films de toreros, tout en écrivant des scénarios, presque tous abandonnés.

» A cette époque, les distributeurs allemands étaient friands de films mexicains dits *« de vaqueros »*, des films de cow-boys en plus exotique. Pour un débutant de vingt-deux ans, faire un de ces films promettait d'être au moins vu en Allemagne. Mais *le Temps de mourir* a été considéré comme un « western intellectuel », il a attendu vingt ans avant de sortir en Allemagne. Surtout, son producteur était mon propre père, avec qui j'ai eu des relations très difficiles : il produisait des films beaucoup plus commerciaux, et ne comprenait absolument pas ce que je voulais faire. Nous sommes restés dans les mêmes termes près de trente ans, nos relations ne se sont arrangées que l'an dernier, quand il a produit mon film *Début et fin* (1), adapté du roman de Naguib Mafouz.

» Pourtant, *le Temps de mourir* a eu un grand succès public et critique au Mexique. Il a reçu plusieurs prix, et m'a transformé en « enfant prodige » du cinéma mexicain : pendant dix ans, on me surnomma « le réalisateur le plus jeune du cinéma mexicain ». J'ai vécu dans cette sorte de décalage horaire cinématographique jusqu'à près de quarante ans, c'était assez déprimant.

– Comment s'est déroulée votre carrière entre le premier film et* le Château de la pureté *?

– J'ai fait plusieurs courts-métrages marginaux et « contestataires » autour de 1968-1970, dans le contexte agité de l'époque, avant de revenir à la production « normale » avec *le Château de la pureté*, en 1972. On avait proposé à Bunuel d'adapter un fait-divers qui avait fait scandale au Mexique, l'histoire d'un homme qui avait enfermé sa famille dans sa maison pendant huit ans ! Comme Bunuel n'était pas libre, mon nom refit surface. Après la parenthèse expérimentale, c'était un retour au cinéma commercial, au moment où, pour pallier le marasme de la production, l'Etat s'est mis à financer des films. La plupart des réalisations importantes d'alors se sont faites grâce à lui. *Le Château de la pureté* a eu un très bon succès public, mon seul succès d'ailleurs, avec *Ce lieu sans limites.*

– On pense parfois à la situation de* l'Ange exterminateur, *à cause de l'enfermement des personnages, qui est un de vos thèmes favoris...

– Dans les films de Bunuel, j'aimais ces personnages aux attitudes inattendues, et même absurdes. Sous des apparences « normales », comme dans *El*, ils finissent par faire des choses délirantes. Maintenant, avec Paz Alicia Garciadiego, nous nous attachons à ces personnages apparemment équilibrés qui commettent des actes absurdes, dangereux, à la limite de la folie. Ce sont des personnages désespérés, plutôt des « humiliés et offensés » que des marginaux. »

Propos recueillis par
MAX TESSIER

(1) Inédit en France. Depuis, Ripstein a réalisé un nouveau film, *la Reina de la noche* (*la Reine de la nuit*), qui pourrait être présenté au prochain Festival de Cannes.

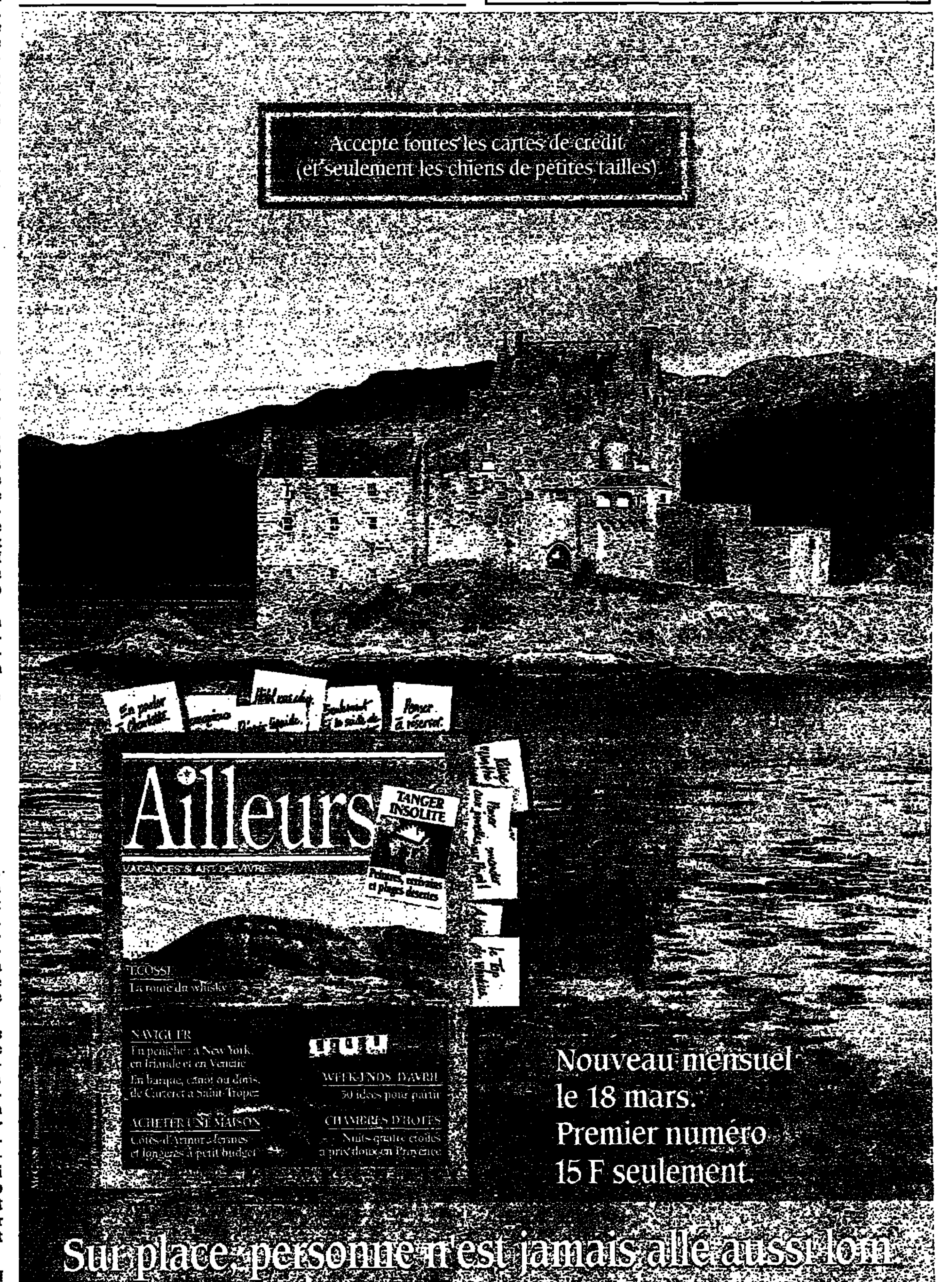
DELIT MINEUR

de Francis Girod

ON est au plus près d'une peuplade petite-bourgeoise implantée dans un purgatoire pavillonaire, ni grande ville ni banlieue, un entre-deux repérable aux signes fluorescents de ses néons prétentiards. Cette peuplade communique peu, chaque soir la télé lui administre un même flot d'images. En entomologiste d'un pessimisme méticuleux, Francis Girod, avec la complicité de son coscénariste Michel Grisolia (1), va observer les soubresauts sexuels de quelques spécimens. Claire (Caroline Cellier), caissière dans un restaurant chic, a un jeune amant veule et velouté (Christopher Thompson), un mari en faillite au lit et ailleurs, alcoolo et amer (forte composition de Niels Arestrup). Son fils Guillaume, quatorze ans (remarquables débuts de Mathieu Crépeau), voit tout ça, on peut même dire qu'il mate. Nous avec lui. Ce n'est pas joli. La première partie du film est d'ailleurs antipathique, une marmite où mijote la soupe rance des rancœurs domestiques. Quelques silhouettes annexes font diversion, un professeur de piano cardiaque et aveugle (Claude Winter) et son brave mari (Maurice Baquet), la sœur de Claire d'une irritante santé (Anne-Marie Philipe), le grand-père plausible (Gérard Séty)...

Le beau visage las de Caroline Cellier témoigne de son dégoût (communicatif) pour l'adultère à la francilienne. Un inspecteur enquête mollement sur un étrange accident dont a été victime le mari. C'est Claude Brasseur. Ce n'est pas la première ni la dernière fois qu'il chausse ces chaussures à clous-là : le flic pas franc du collier, avec une blessure, un secret (un fils autiste, à qui il rend une brève visite). On craint que le film n'aille ainsi jusqu'à la fin ; glauque, quand l'inéluctable se produit : la mort du « méchant », du père, du mari, d'un coup de statuette définitif sur le crâne. Il faut un coupable. Œdipe-hip-hip ! Hourah ! Le jeune Guillaume prend tout sur lui pour protéger sa mère bien (trop ?) aimée. On s'échappe vers l'irrationnel, l'invraisemblable, la réalisation de Girod demeurant imperturbable. Et si toute cette histoire n'était née que dans l'esprit échauffé d'un adolescent en révolte ? Peu importe, après tout, puisqu'on se laisse entraîner sans résister, jusqu'au dénouement ironique de ce faux polar joyeusement dépressif. – D. H.

(1) *Délit mineur*, de Michel Grisolia et Francis Girod, est publié chez Jean-Claude Lattès. 227 pages, 110 francs.



LE PARFUM D'YVONNE, *de Patrice Leconte*

Ô temps, suspends ton vol...

Suite de la page I

Et puis soudain, par ruades, par saccades, on abandonne le charme vaporeux des langueurs balnéaires pour des scènes burlesques, méchantes : le concours d'élégance, Victor quittant brusquement sa pension, les escapades voyouses du docteur dans des bars à mambo... On est tout à coup dans un autre film, c'est Stephan Zweig revu par Michel Audiard, ça décape, ça réveille.

Mais cela rompt aussi le climat envoûtant de nostalgie intemporelle qui régnait, le bonheur procuré par une écriture remarquablement « déconstruite ». Et le parfum d'Yvonne (d'autant que, malgré sa beauté et l'exotisme de sa pointe d'accent batave, Sandra Majani manque de mystère) se fait volatile. Charles Aznavour a beau chanter *Sa jeunesse*, la jeunesse n'est plus là, les ambitions de la petite étaient médiocres. A Victor, il ne reste qu'un récit un peu inconsistant à nous faire et une écharpe verte, et le seul héros de l'affaire, le magnifique docteur Meinthe, était suicidaire...

Jean-Pierre Marielle, qui l'incarne, est extraordinaire. Désopilant et désespéré, d'une divine grâce décatie en homo provincial et honteux. Lorsque son ami d'enfance, « le vieux beau à physique de nudiste », rappelle perfidement qu'autrefois il jouait à la poupée, ce qui passe sur son visage de douleur étonnée et de pauvre fierté coquette est stupéfiant.

Beaucoup grâce à lui, *le Parfum d'Yvonne* contient un peu de ce qu'il y avait de meilleur dans certains des films précédents de Patrice Leconte. Un peu de la sensualité du *Mari de la coiffeuse*, un peu de la solitude de *Monsieur Hire*, un peu du pathétique de *Tandem*. C'est un film indécis, suspendu comme le temps, qui conjugue sans choisir son camp romantisme anachronique et cynisme innocent ; il faut l'aimer comme il est, imparfait et séduisant.

DANIÈLE HEYMANN





Chassés-croisés

Les deux succès français de ce début d'année laissent apparaître un curieux échange des genres. L'équipe de cinéma comique la plus performante du moment s'offre une nouvelle réussite en prenant comme cadre le monde de la télévision, dans *la Vengeance d'une blonde*. Aussitôt après, l'un des groupes comiques les plus célèbres de la télévision, fait une apparition remarquée sur grand écran, en prenant pour cadre le monde du cinéma, avec *la Cité de la peur*. Le ciné regarde la télé et rigole, la télé regarde le ciné et se fend la pipe : ce ne sont plus des voisins qui s'observent ni des frères ennemis qui se déchirent, c'est déjà presqu'un mariage consanguin. Il n'est sans doute pas étranger à cette (con) fusion que le nom des réalisateurs soit pratiquement passé inaperçu : *la Vengeance* est un film de Clavier et consorts plutôt que de Jeannot Swarc, et qui attribue à Alain Berbérian la paternité de la *Cité* ?

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page VI et VII. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

CE LIEU SANS LIMITES. Film mexicain d'Arturo Ripstein, VO : Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

LE CHATEAU DE LA PURETÉ. Film mexicain d'Arturo Ripstein, VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

DÉLIT MINEUR. Film français de Francis Girod, Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55).

L'EMPIRE DE LA FORTUNE. Film mexicain d'Arturo Ripstein, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'HISTOIRE DU GARÇON QUI VOULAIT QU'ON L'EMBRASSE. Film français de Philippe Harel, Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'IMPASSE. Film américain de Brian De Palma, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA MAISON AUX ESPRITS. Film américain de Bille August, VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-65-70-61). VF : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-65-70-47).

LE PARFUM D'YVONNE. Film français de Patrice Leconte, Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55).

SISTER ACT, ACTE 2. Film américain de Bill Duke, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; U. G. C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

YOUCEF. Film algérien de Mohamed Chouikh, VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

Le Cerf-volant bleu

de Tian Zhuangzhuang, avec Lu Liping, Yi Tian, Zhang Wenyao. Chinois (2 h 18).

De la fin des Cent Fleurs à la révolution culturelle, les années sombres de l'histoire chinoise moderne vues au ras de la vie qui va par un gamin aux yeux bien ouverts. La preuve : il est devenu ensuite un très bon cinéaste.

VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

En compagnie d'Antonin Artaud (1)

de Gérard Mordillat, avec Sami Frey, Marc Barbé, Julie Jézéquel, Valérie Jeannet, Clotilde de Bayser, Charlotte Valandrey. Français, noir et blanc (1 h 30).

La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo (2)

de Gérard Mordillat, Jérôme Prieur, Français (2 h 50).

« Et le triomphe de tout cela est dans la sorte d'exaltation à la fois visuelle et sonore que tous ces évènements prennent dans les ténèbres, dans le degré de vibration auquel ils atteignent et dans la sorte d'inquiétude puissante que leur rassemblement finit par projeter dans l'esprit. » Artaud écrivit ce texte à propos d'un film des Marx Brothers, il dit bien l'effet produit par les deux films (à voir dans l'ordre, 1 puis 2) des Mordillat-Prieur brothers.

(1) Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
(2) Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'Enfer

de Claude Chabrol, avec Emmanuelle Béart, François Cluzet. Français (1 h 40).

Du soleil sans nuage d'un couple que tout prédispose au bonheur à la nuit sans fond de la folie destructrice de soi et de l'autre, une vertigineuse descente en rappel (de maître Alfred et de l'ami Fritz).

14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-65-70-76) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Jeanne la Pucelle, les batailles

de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire, Baptiste Roussillon, Olivier Cruveiller, André Marcon. Français (2 h 40).

Première partie d'un film unique, porté tout entier par l'urgence d'une héroïne à la fois exceptionnelle et proche, une actrice exceptionnelle et multiple, ici sur la trajectoire ascendante qui la mène de Vaucouleurs à Orléans.

Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Jeanne la Pucelle, les prisons

de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire, André Marcon, Patrick Le Mauff. Français (2 h 56).

D'Orléans à Reims, puis de Reims à Rouen, Rivette accompagne Jeanne pas à pas, c'est l'Histoire que tout le monde connaît, c'est une formidable et nouvelle histoire.

Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Lettre pour L...

de Romain Goupil, avec Fransson Prenant, Romain Goupil. Français (1 h 40).

Mi-sérieux, mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Point de départ

de Robert Kramer, Français (1 h 30).

En observant sans *a priori* ce qu'est devenu le Vietnam et comment ses habitants se débrouillent avec leur passé et leur avenir, Kramer interroge aussi sa propre place dans le monde, et la nôtre.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Smoking et No Smoking

d'Alain Resnais, avec Sabine Azéma, Pierre Arditi. Français (2 h 20 et 2 h 25).

Sur le motif des infinies bifurcations du récit, Resnais brode un jeu inquiet et souriant, qui interroge la vérité des images et les arcanes de la mise en scène.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying, avec Huang Zongluo, Huang Wenjie. Chinois (1 h 37).

Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa fable rebelle sans rien perdre des vérités du quotidien.

VO : Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34).



« Le Ministère de la peur »

de Fritz Lang. Le gâteau gagné dans une fête de bienfaisance contient un microfilm et un faux aveugle est prêt à tout pour s'en emparer : les nazis intriguent dans les brumes anglaises tout au long de cette adaptation d'un roman de Graham Greene, également connue sous le titre *Espions sur la Tamise*. C'est un grand Fritz Lang.

Avec Ray Milland, Marjorie Reynolds, Dan Duryea.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 25). VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

REPRISES

Le Grand Sommeil

de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall, John Ridgely, Martha Vickers. Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (1 h 54).

Adapté par William Faulkner, Jules Furthman et Leigh Brackett, filmé par Howard Hawks, le chef-d'œuvre de Raymond Chandler fut l'occasion de la deuxième rencontre de Humphrey Bogart et Lauren Bacall. Un archétype du *film noir*, dont l'intrigue, délicieusement embrouillée, fait le régal des amateurs.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

FESTIVALS

Acteurs à Tours

Françoise Rosay et Jacques Feyder, Helmut Berger et Luchino Visconti, Dirk Bogarde et Joseph Losey : le cycle « Un acteur, un metteur en scène » est un des moments forts du festival Acteurs, acteurs de Tours, qui propose également une sélection de films récents, courts et longs, dont les interprètes seront en compétition. Juliette Binoche sera une des invitées d'honneur de la manifestation.

4e Festival Acteurs, acteurs de Tours (37), jusqu'au 1er avril, à la Menuiserie, aux cinémas les Studios, Olympia et Rex. Tél. : 47-38-29-29.

Louis Malle

Du *Monde du silence* (1956) à *Fatale* (1992), l'intégrale d'un cinéaste qui aime les dérapages et les entreprises aventureuses et adore se trouver toujours là où personne ne l'attend : quelque part entre *Calcutta* (1969), la *Place de la République* (1974), *Atlantic City* (1974) et le Minnesota de *God's Country* (1985).

A partir du 23 mars, au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines à Paris (5e). Tél. 43-26-19-09.

L'aube du documentaire

Premiers films scientifiques, films de voyages et d'expéditions, bandes tournées pendant la première guerre mondiale, films d'enseignement, d'hygiène et films agricoles et ruraux : le cinéma fut documentaire dès sa naissance. Cette sélection d'une centaine de films en témoigne. Hommage sera également rendu au pionnier du cinéma scientifique et poétique Jean Painlevé.

Du 24 mars au 7 avril, à l'auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse à Paris (7e). Tél. : 40-49-49-69.

Méditerranée

Un hommage aux frères Taviani et une sélection de la production méditerranéenne récente (Algérie, Espagne, France, notamment) sont au programme des 10e Semaines cinéma de Lunel. Mohammed Chouikh présentera *Youcef*, Serge Moati *Des feux mal éteints* et Robert Guediguian *L'argent ne fait pas le bonheur*, tandis qu'une exposition d'affiches permettra de retracer « Cent ans de cinéma italien ».

Du 23 mars au 5 avril, au cinéma l'Athénée et à la Maison des jeunes et de la culture de Lunel (34). Tél. : 67-83-11-55.

SÉANCES SPÉCIALES

Rosella Hightower

Après avoir dansé aux Ballets russes Monte-Carlo de 1938 à 1941, Rosella Hightower devint en 1946 l'étoile du Grand Ballet du marquis de Cuevas. La direction du ballet de l'Opéra de Marseille lui fut confiée en 1969, puis celle de la danse à l'Opéra de Paris, en 1980. François Verret lui a consacré un film, présenté par la Cinémathèque de la danse.

Le 28 mars à 20 h 30, à la Cinémathèque française, avenue Albert-de-Mun à Paris (16e). Tél. : 47-04-24-24.

« Mona et moi » à l'ACID

Vouée à la promotion du cinéma indépendant, l'association ACID organise une série de projections sur le principe de la « chaîne » : un réalisateur propose un film, dont l'auteur à son tour propose l'œuvre d'un collègue, etc. Bonne pioche le 28 mars avec *Mona et moi*, de Patrick Grandperret, présenté par Jean-François Stévenin. En première partie, un court-métrage de Didier Flamand, *la Vis*.

Le 28 mars à 20 h 30 au cinéma Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple (11e). Tél. : 48-05-51-33.

Beineix et Brisseau à l'ARP

Chaque mercredi, l'ARP (Auteurs-réalisateurs-producteurs) propose de redécouvrir les premiers pas et les premières images des cinéastes d'aujourd'hui, que le public peut à cette occasion rencontrer. Le 23 mars, Jean-Jacques Beineix est à l'honneur, avec *Diva* et *la Lune dans le caniveau*. Jean-Claude Brisseau lui succédera le 30 mars, avec *Un jeu brutal* et *De bruit et de fureur*.

Les 23 et 30 mars, à 14h, 16h, 19 h et 21 h 30, au cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon à Paris (17e). Tél. : 43-29-79-89.

LES ENTRÉES A PARIS

C'est le printemps ! Pour la deuxième semaine consécutive, les entrées enregistrent une nette remontée : avec 733 000 spectateurs, le déficit accumulé depuis le début de l'année par rapport à la période correspondante de l'an dernier est pratiquement épongé.

Rule America. Mais ce regain repose essentiellement sur des productions hollywoodiennes. Ce sont d'ailleurs trois majors qui se classent en tête des distributeurs depuis le début de l'année, Columbia (grâce aux succès de *Piège en eaux troubles, les Vestiges du jour, Mister Jones* et *Philadelphia*), suivi de Fox (*Madame Doubtfire*) et de Warner, dont *Demolition Man* et *Sauvez Willy* viennent de recevoir le puissant renfort de *l'Affaire Pelican*.

L'Affaire Pelican domine en effet largement, du haut de ses 46 écrans, les sorties d'une semaine peu attractive, avec 143 000 entrées. Les autres nouveautés (*le Club de la chance, D'une femme à l'autre, Elles ne pensent qu'à ça, Homme regardant vers le sud-est* et *Soupe de poisson*) sont d'ores et déjà hors jeu. On note, en revanche, dans son unique salle – mais c'est le Rex – que le tourisme spectaculaire de *Pushing the Limits* fait recette.

La Cité de la peur, malgré une chute de 35 %, continue de faire son effet, avec 93 000 entrées en deuxième semaine, soit un total de 240 000, qui permet à son distributeur, AMLF, d'occuper la quatrième place du classement. AMLF avait déjà sorti le premier grand succès français de l'année, *la Vengeance d'une blonde*, qui frôle quant à lui les 500 000 entrées en huit semaines, mais a faibli un peu vite.

Deux autres films hollywoodiens attirent plus de 80 000 spectateurs : *Philadelphia*, donc, résiste bien et totalise 211 000 entrées en quinze jours. Quant à *la Liste de Schindler*, il aura atteint 262 000 entrées avant même que puisse se faire sentir un éventuel « effet oscar ».

J.-M. F.

★ Chiffres : Le Film français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :

Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
401 MQ 01 PP.Paris RP

Théâtre

Si l'on riait ?

Evidemment, l'heure n'est pas franchement aux réjouissances. Guerres, solitudes, sida, violences sociales hantent le théâtre d'hier et celui d'aujourd'hui. Pourtant, on peut encore vouloir monter des comédies, voire des farces, pour arriver certainement au même résultat par des voies différentes, sinon opposées : ouvrir les yeux, alerter les consciences. Cinq spectacles se partagent l'affiche cette semaine, où il est sérieusement recommandé de rire : *les Animaux malades de la piste,* à Combs-la-Ville, *les Libertins* et *les Originaux,* à Chaillot, *le Torero de salon* à la Cartoucherie de Vincennes, et *la Fille bien gardée* à Lille. Si l'on riait ? On n'a pas trouvé meilleure arme pour batailler avec la bêtise et la brutalité du temps. – O.S.



CHRISTIAN GANET

Les Libertins à Chaillot

La beauté de cette jeune femme est diabolique. Isabelle Gélinas forme avec Stéphane Freiss le couple le plus jeune et le plus insolent que l'on ait vu de longue date. Ils sont les héros des *Libertins,* texte enjoué et drôle, didactique et vert de Roger Planchon qui campe, lui, un évêque homosexuel impayable. La Révolution française vue par une famille d'aristocrates du Grenoblois et une troupe d'acteurs de Dijon. Une troupe de première classe, les décors splendides d'Ezio Frigerio et les costumes somptueux de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi font de cette production l'un des spectacles les plus légers et les plus enlevés du directeur du TNP.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 15. De 80 F à 150 F.

NOUVEAUTÉS

Les Animaux malades de la piste

de et par Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin, avec les élèves de l'école du cirque de Châlons-sur-Marne.

Avant-première pour les publics de l'est de la capitale d'un spectacle déjà présenté à Reims et qui sera à l'affiche du prochain Festival d'Avignon. Quatre numéros burlesques d'un de nos amuseurs acharnés et les prestations des élèves de l'excellente Ecole du cirque.

Théâtre (l'Arène), rue Jean-François-Millet, 77 Combs-la-Ville. Vendredi 25 et samedi 26 mars à 20 h 45. Tél. : 64-88-69-11. 85 F et 115 F.

Les Caprices de Marianne

d'Alfred de Musset, mise en scène de Lambert Wilson, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Luciana Castellucci, Anouk Ferjac, Fabrice Michel, Pierre Val et Lambert Wilson.

C'est la première mise en scène de l'un de nos séducteurs les plus séduisants, Lambert Wilson, qui voit dans cette œuvre du jeune Musset *« un quiproquo, d'abord léger, mené à la mort, où rien n'est jeté, tout est affirmé avec une incohérence apparente, qui est le résultat de la vitesse d'écriture ».* Vision tout à fait juste qui sera servie par une jolie distribution.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, 10e. A partir du 26 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 40 F à 120 F.

Deirdre des douleurs

de John Millington Synge, mise en scène de Jean-Paul Delore, avec Catherine Ducarre, Michèle Oppenot, Grégoire Œstermann, Andrée Tainsy et Vincent Winterhalter.

Créé à Strasbourg, ce spectacle s'installe en lisière de la capitale où il n'est pas pour l'instant convié. C'est dommage car la beauté du texte et l'excellence des acteurs ici rassemblés laissent penser que c'est un rendez-vous de qualité. A vérifier.

Grand théâtre de la Ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. Durée : 2 h 15. De 65 F à 110 F.

Dernière représentation le 26 mars.

Roberto Zucco

(en russe, surtitres en français)

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Lluis Pasqual, avec Igor Skliar, Svetlana Gaïtan, Nastia Vassilieva, Tatiana Rasskazova, Igor Ivanov, Felix Raevsky et Nina Semenova.

Il y a quelques mois, Lluis Pasqual dirigeait à Barcelone, dans un immense théâtre en préfiguration, une superbe troupe catalane dans la même pièce de Koltès. Il reprend cette fois-ci l'essentiel de cette mise en scène adaptée pour l'Odéon en compagnie de très bons acteurs russes. La promesse d'un spectacle aussi passionnant que la dernière – et scandaleuse – pièce du poète disparu.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 50. De 50 F à 165 F.

Dernière représentation le 27 mars.

PARIS

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Marc Berman, Christine Joly, Dominique Leconte, Stéphane Naigeon, Baptiste Roussillon et Bénédicte Wenders.

La nouvelle mise en scène d'une jeune femme discrète, et discrètement talentueuse, qui s'attaque à Brecht avec l'énergie, le sérieux et la violence dont elle a déjà fait preuve.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F.

Cousinons la cousine

de et par Edith Scob et Martine Viard.

Edith Scob est une comédienne subtile jusqu'au mystère, qui joue sur la sonorité des mots. Martine Viard est une chanteuse dont la voix danse sur les vagues d'octaves, familière des compositions de Georges Aperghis. Celui-ci a mis en musique les poèmes qu'elles ont choisis de dire.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du lundi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 heure. 70 F et 100 F.

La Dernière Bande

de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.

Nouvelle étape dans le parcours commun de cet acteur atypique et inspiré et d'un metteur en scène qui l'a déjà conduit chez Beckett ainsi que chez Pinget et Walser. Les voici chez un certain Krapp, qui enregistre le jour de son anniversaire les errances de sa mémoire.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le mardi à 18 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 50 min. De 65 F à 140 F.

Les Géants de la montagne

de Luigi Pirandello, mise en scène de Bernard Sobel, avec Maria Casarès, Claude Duparfait, Michel Bompoil, Gérard Watkins, Philippe Clévenot, Alain McMoy et Laurence Mayor.

Dans la mise en scène colorée, enfantine, fantasque de Bernard Sobel, tout l'art d'un couple d'acteurs exceptionnels, Maria Casarès et Philippe Clévenot, qui fait ici un retour de grande classe. Avant l'arrivée de terrifiants géants, un petit monde d'acteurs et de magiciens s'interroge sur le rôle et la nécessité du théâtre. La poésie flamboyante de la dernière pièce, inachevée, de Pirandello.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 30. 110 F et 130 F.

Hamlet

de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Redjep Mitrovitsa, Andrzej Seweryn, François Chaumette, Christine Fersen et Jacques Sereys.

La dernière mise en scène du codirecteur du TNP ne renvoie que par éclats les splendeurs baroques et envoûtantes dont il a le secret. Redjep Mitrovitsa donne au jeune héros de Shakespeare une présence juvénile et inquiète.

Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 23 et 27 mars, 14 heures ; les 24, 26 et 28, 20 heures (et les 30, 3 et 4). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 h 15. De 45 F à 165 F.

Hygiène de l'assassin

d'après Amélie Nothomb, mise en scène de Gérard Desarthe, avec Laura Morante, Jacques Ebner et Gérard Desarthe.

Un écrivain en panne d'écriture surcompense en se nourrissant, en mangeant, en dévorant. Il devient carrément obèse, ce qui ne semble pas le gêner, jusqu'au moment où une journaliste vient le voir, en l'occurrence la splendide Laura Morante. Gérard Desarthe, après un détour par les boulevards, interprète plusieurs rôles et signe sa seconde mise en scène, après *le Cid.*

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 50. 95 F et 130 F.

La Mémoire de Job

(en français et en arabe)

d'Elias Khoury, mise en scène de Roger Assaf, avec Julia Kassar, Hanane Hajj Ali, Lina Saneh, Betty Taoutel, Roger Assaf, Rabih Mroué, Fadi Abi Samra et Paul Mattar.

En 1943, le Liban, protectorat français, devenait indépendant. Un demi-siècle plus tard, dans Beyrouth défigurée par dix-sept ans de guerre, jalonnée de barrages militaires syriens et libanais, Elias Khoury donnait à des comédiens francophones cette épopée des espoirs, des désillusions, des pleurs et de la colère.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 1 h 20. De 60 F à 150 F.

Les Originaux

de Voltaire, mise en scène de Denis Podalydès et Christian Rist, avec Cécile Brune, Patricia Dinev, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet et Christian Rist.

Un affreux marin un peu flibustier, car né sous le signe des poissons, va épouser une innocente, en terrorisant ses parents : la mère est un faux médecin, le père un faux astronome. Une farce irrésistible, totalement inconnue parce qu'elle est de Voltaire.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 35. De 80 F à 150 F.

Le Torero de salon

de Didier Carette, d'après Camilo José Cela, mise en scène de Henri Bornstein, avec Serge Avédikian, Maria Verdi et Nathalie Cerda.

L'adaptation vitriolée de différentes œuvres du Prix Nobel de littérature espagnol Camilo José Cela. L'écriture acérée et précise de Didier Carette servie par un trio d'acteurs à l'engagement total. Pourtant, le chemin est escarpé dans cette fantasmagorie qui mêle le sang, la sueur, l'érotisme et le désespoir d'êtres déboussolés.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.

Les Trois Sœurs

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Pascal Bongard, Laurence Calame, Christiane Cohendy, Evelyne Didi, Agnès Dewitte, Charlie Nelson et Yann Collette.

Dans une ville de garnison, dans une société bloquée, des jeunes femmes sans avenir, des soldats sans guerre rêvent d'autre chose et se laissent écraser par le temps. Jamais le temps tchékhovien n'avait été donné avec une telle intensité, un tel humour acerbe.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 heures. 90 F et 140 F.

Variations Calderon

d'après Pasolini, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Olivier Angèle, Christine Gagnieux, Régis Laroche et Martine Schambacher.

Superbe troupe pour ce spectacle créé il y a bientôt deux ans à Avignon, inspiré de *La vie est un songe,* de Calderon, et des perspectives faussées des *Ménines* de Velasquez. La violence de Pasolini, l'imaginaire riche de Martinelli.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-65-70-13. Durée : 1 h 45. De 50 F à 100 F.

Dernière représentation le 29 mars.

RÉGIONS

Lille et Montpellier

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Feffer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

La nouvelle production de l'un des nos metteurs en scène les plus inventifs et les plus vifs. Michel Raskine a choisi une pièce presque inconnue de Labiche, qui porte à la scène les aventures nocturnes et alcoolisées d'une... petite fille, incroyable personnage confié à... Jean-François Lapalus. La distribution est éblouissante.

La Métaphore, place du Général-de-Gaulle, 59 Lille. Jeudi 24 à 19 heures, vendredi 25 à 20 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 20. 90F et 120 F. Jusqu'au 25 mars. Centre dramatique des Treize-Vents, 34 Montpellier. Du 30 mars au 2 avril à 20 h 45. Tél. : 67-52-72-91. De 70 F à 105 F.

Lyon

Pan Théodor Mundstock

d'après Ladislav Fuks, mise en scène de Bruno Boëglin, avec Bruno Boëglin et Boris Solomiac.

Une œuvre forte et bouleversante qui dit le courage d'un homme et d'un enfant à la veille de partir pour les camps de concentration. Un espoir fou dans une vie possible. L'une des productions les plus passionnantes et les plus achevées du théâtre français des dernières années.

Théâtre de la Croix-Rousse, 96, Grande-Rue-Croix, 69 Lyon. Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 mars à 20 h 30. Tél. : 78-37-47-21. Durée : 1 h 15. 50 F à 95 F.

Marseille

Le Voyage à Bâle

De Pierre Laville, mise en scène de Simone Amouyal, avec François Chattot, Christine Murillo, Ahmed Belbachir, Jean-Claude Adelin et Didier Carette.

Une équipe artistique de premier plan qui réunit le metteur en scène Simone Amouyal, ex-assistante de Roger Planchon, le décorateur Thierry Leproust (Michel Deville...), le costumier Patrick Dutertre (Martinelli...) et le maître français des lumières, André Diot. Un texte sombre et beau de Pierre Laville, qui montre le voyage transeuropéen d'Erasme, interprété par des acteurs impeccables.

Théâtre de la Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille. Du 24 au 26 à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 10. 80 F à 145 F.

FESTIVAL

Le rendez-vous de Dijon

C'est le premier festival important de l'année, celui dont on voudrait voir ou revoir tous les spectacles tant ils ont été choisis avec soin et conviction par le directeur artistique, François Le Pillouer. Théâtre en mai 94 aura lieu cette année du 10 au 29 mai et affiche quatre créations, quatre reprises de spectacles français et cinq invitations lancées à des troupes anglaises, suisse et allemande. Créations, donc : le metteur en scène Michel Didym continue son compagnonnage avec le théâtre de Koltès et dirige *Dans la solitude des champs de coton.* Antoine Caubet met en scène *Ambulance,* pièce jamais jouée de l'Anglais Gregory Motton, tandis que Didier Goldschmidt porte au théâtre le monologue d'Addie de *Tandis que j'agonise,* de Faulkner. Enfin, les Ateliers du Centre dramatique national de Bourgogne et l'Ecole de scénologie de Clermont-Ferrand s'associent pour présenter *Trop jeune pour des fantômes,* de Janis Balodis.

Pour ce qui est de l'accueil, on notera la présence de François Tanguy et de son Théâtre du Radeau avec *Choral* et celle de la Compagnie Nordey avec *Pylade.* Venus de plus loin, *Antigone,* de Sophocle, mis en scène par le nouveau et talentueux directeur du Théâtre de Bochum, Leander Haussman, *The Street of Crocodiles,* production à succès menée par Simon McBurney, et *Going Byes Byes,* la « performance » de Stephen Taylor Woodrow, découverte il y a deux ans à Chaillot dans le cadre des Arts étonnants.

Théâtre en mai, ABC, 4, passage Darcy. 21000 Dijon. Tél. : 80-30-59-78. Télécopie : 80-50-16-08.

Danse

Paris

Ballet royal du Cambodge

C'est peut-être l'une des plus belles troupes de danseurs et musiciens venues d'Asie que l'on peut voir en tournée cette année en France, et ailleurs. Les arts traditionnels recréés avec un soin extrême pour un spectacle très... spectaculaire.

Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault, 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 29 ; 17 heures, le 27. Tél. : 44-95-98-00. De 120 F à 150 F.

Brigitte Farges

Considère mon amour

Après une dernière création contestée, Brigitte Farges a choisi de rentrer en studio avec quatre danseurs, au plus près donc d'une relation de travail intime, intense.

Théâtre de la Bastille, 21 heures, du 23 au 26. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Madhavi Mudgal

Pour un seul soir, dans l'excellent Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, ce prodige de la danse indienne.

Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 21 heures, le 25. Tél. : 46-97-98-10. 100 F.

Châteauvallon

London Contemporary Dance

Sand Skin, Rooster
My Father's Vertigo

Sand Skin est un digest de *la Peau du monde,* du chorégraphe Angelin Preljocaj spécialement écrit pour le London Contemporary Dance. *My Father...* fut inspiré à la chorégraphe Amanda Miller par *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau,* le très beau livre d'Olivier Sack, et *Rooster* est signé de Christopher Bruce sur des musiques des Rolling Stones. Un programme éclectique donc, par une troupe aujourd'hui dirigée par Robert Cohan, issu de l'école Martha Graham.

Théâtre national de la danse et de l'image, Châteauvallon, 83 Ollioules. 21 heures, les 25 et 26. Tél. : 94-24-11-76. 60 F à 120 F.

Mulhouse

William Forsythe Ballet de Francfort

In The Middle Somewhat Elevated
The Vile Parody of Adress
Quintett

Voilà douze ans que William Forsythe préside à la – glorieuse – destinée du Ballet de Francfort. Trois pièces, ici, dont le chef-d'œuvre qu'est *In The Middle.* Avis aux Alsaciens qui ne connaîtraient pas encore ce déconstructeur du ballet classique servi par quelques-uns des plus beaux danseurs du moment.

La Filature, 68 Mulhouse. A 20 h 30 les 30 et 31 mars. Tél. : 89-36-28-28. 80 F à 150 F.

Strasbourg

Nouvelles Rencontres chorégraphiques

L'un des meilleurs rendez-vous annuels de la danse contemporaine, ce festival est un subtil panorama des tendances françaises et étrangères qui associe chaque année une compagnie, cette fois celle de Stéphanie Aubin, multiplie les cours, les stages et les rencontres, et donne des « cartes blanches », cette année à Daniel Larrieu. Au programme encore de l'édition 94, les Compagnies Louise Bédard, Marie-Anne Thil, Tandem-Michèle Noiret, Fiasco-Ami Garmon, Christophe Haleb, Régis Huvier, Camargo, Mandrake et le Sofa Trio.

Pôle Sud, 1, rue de Bourgogne, 67100 Strasbourg. Horaires variables, du 25 au 29 mars. Tél. : 88-39-23-40. 70 F et 80 F.

Théâtre et Danse
Olivier Schmitt

Ecoutez voir
Danse
Le CDBM présente
"Emigrants"
Chorégraphie Claude BRUMACHON
Centre Chorégraphique National de Nantes
Mardi 29 mars 1994
à 20h30
renseignements et réservations
Tél. : 43.24.54.28
Centre des Bords de Marne
2, rue de la Prairie 94170 Le Perreux



Musique

Commission fantôme

Les responsables des théâtres, des formations orchestrales et les organisateurs de concerts sont sensés s'accorder afin d'éviter que les mêmes œuvres ne soient interprétées à des dates trop proches. Une commission de coordination a même été mise en place pour cela par Michel Schneider, lorsqu'il était directeur de la musique au ministère de la culture. Nommé directeur de la musique à Radio-France, Claude Samuel a mis de l'ordre dans la programmation de l'Orchestre national et du Philharmonique, à qui il est arrivé naguère de jouer les mêmes symphonies la même semaine. Que fait la commission ? L'année dernière, deux cycles Brahms se sont succédé à Pleyel et deux cycles Tchaïkovski dans le même Théâtre des Champs-Elysées. Cette saison risque de porter tort à Richard Strauss. Trois *Don Quichotte* en cinq mois, a-t-on déjà vu cela ? – A. Lo.

ÉVÉNEMENTS

Britten débarque à Genève

Longtemps remanié, sur les conseils du compositeur, qui allait lui-même ramener son opéra de quatre actes à deux, le livret de *Billy Budd*, adapté du roman de Melville par E. M. Forster et Eric Crozier, est à deux entrées. On peut y voir une variante chantée des films de corsaires et d'aventures. Mais pas besoin de se forcer pour deviner le propos métaphysique caché. Bel innocent trahi par son bégaiement, Billy est celui autour de qui s'affrontent les forces du bien et du mal, incarnées par le bon capitaine Vere et le méchant surveillant Claggart. Dans des décors abstraits et dans une mise en scène aussi efficace dans les tableaux de foule que dans les huis clos tragiques, une distribution magnifique n'a jamais à lutter contre une fosse subtile, d'un style parfait.

Benjamin Britten: Billy Budd, *avec Robert Tear (Vere), Rodney Gilfry (Budd), Willard White (Claggart), les chœurs du Grand Théâtre et le chœur de chambre de Prague, l'Orchestre de la Suisse romande, direction Roderick Brydon, mise en scène Francesca Zambello, décors et costumes Alison Chitty, les 26 et 29 mars, Grand Théâtre de Genève. 20 heures. Tél. : 19-41-22-311-22-18.*

Soul Asylum en route pour la gloire

Groupe déjà ancien, Soul Asylum vient enfin de parvenir au succès et à ses attributs : la couverture de *Rolling Stone*, le disque de platine, les mentions dans les rubriques mondaines, la chanson omniprésente, en l'occurrence *Runaway Train*. Pourtant, c'est à peine si ces Américains ont changé d'un iota leur rock carré, teinté de mélancolie.

Elysée-Montmartre, 19 heures, le 25. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.

Guerouabi, l'Algérie vivante

El Hadj Hachemi Guerouabi est le représentant le plus glorieux du *chdabi* algérois, musique des rues, chant né dans la casbah du début du siècle, « *baume versé dans l'oreille du petit peuple* ». Guerouabi est un novateur que la jeunesse adule. Il y a dans cette chanson algéroise une magie générée par l'imbrication de la poésie et de la musique.

Institut du monde arabe, 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 40-51-38-37. 90 F. Café des images, 4, square du Théâtre, Hérouville-Saint-Clair (Calvados), le 24. Tél. : 31-95-41-47.

Brahaspati, l'Inde mythique

Suloshana Brahaspati est une des meilleures chanteuses classiques de l'Inde moderne. Son timbre et sa présence sont étonnants. Elle puise force et inspiration dans de secrètes régions de l'être et de la mythologie indienne pour interpréter de tumultueux ragas dédiés au soir, à la pluie ou au printemps. L'Arsenal de Metz en fait le personnage-clé de sa Nuit de la voix (après une Nuit baroque et avant une Nuit jazz le 30, avec le trompettiste Enrico Rava) aux côtés du chanteur soufi syrien Hamza Chakour (avec l'excellent ensemble Al Kindi) et les chanteurs polyphonistes corses A Cumpagnia.

Arsenal de Metz, à partir de 20 h 30, le 26. Tél. : 87-89-92-01. 135 F.

Jean-Louis Murat, artisan sourcilleux

Nonchalant, angoissé (parfois au point de ne pas regarder son public), Jean-Louis Murat a bâti un spectacle essentiellement acoustique où les guitares tiennent le haut du pavé. Le récital ne s'appuie pas sur des tubes, mais sur le cercle des connaisseurs. Ce deuxième passage parisien est une nouvelle chance de plonger dans l'univers très particulier de Jean-Louis Murat.

Casino de Paris, 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 180 F.

CLASSIQUE

La Création. Le « chaos » de cet oratorio est l'une des pages les plus célèbres d'une des rares œuvres de Haydn qui n'ait pas quitté l'affiche trop longtemps depuis sa « création ». Ces dernières années, le disque s'en est cependant un peu détourné. Les mélomanes n'ont pas oublié l'enregistrement de Karajan, ses chœurs et ses solistes admirables (DG). Brüggen et ses troupes n'ont évidemment rien de comparable. C'est justement de ces différences que l'on apprend. *Haydn :* la Création. *Joan Rodgers, Rebecca Evans (sopranos), John Mark Ainsley (ténor), Per Vollestad (baryton), Eike Wilm Schulte (basse), Chœur de la Fondation Gulbenkian, Orchestre du XVIIIe siècle, Frans Brüggen (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 23. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 410 F.*

Montserrat Caballé. Caballé se promène depuis des années avec ces œuvres qu'elle aime et qu'elle offre à son public ravi de les réentendre. *Scarlatti, Haendel, Granados, Martinez-Palomo : Mélodies et airs d'opéras. Montserrat Caballé (soprano), Manuel Burgueras (piano). Salle Pleyel, 20 h 30, le 23. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 500 F.*

Camerata d'Israël. Premier concert parisien d'un orchestre de chambre dont il se dit beaucoup de bien. Ses deux solistes sont de parfaits musiciens. Et Sergeï Nakariakov est un trompettiste prodige, le vrai successeur de Maurice André. Comme lui, il soufflote quand ses collègues sont près d'expirer. *Boccherini :* Symphonie nº 4 « la Casa del Diavolo ». *Telemann :* Sonate pour trompette. *Mercadante : Concerto pour flûte et cordes. Dvorak :* Sérénade op. 22. *Alain Marion (flûte), Sergeï Nakariakov (trompette), Camerata d'Israël, Avner Biron (direction). Salle Gaveau, 20 h 30, le 24. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.*

Orchestre philharmonique de Radio-France. Grand soir pour les amateurs de violon, et plus encore pour les sibéliens convaincus : la *Sixième Symphonie* du compositeur finlandais est rarement interprétée en France. Cette œuvre de 1923 est pourtant d'une beauté suffocante ; elle captive par sa couleur harmonique liée à l'usage de gammes modales et par un climat paisible, anti-héroïque au possible. Chef d'importance, Paavo Berglung est un spécialiste de Sibelius. *Mendelssohn :* le Songe d'une nuit d'été, ouverture. *Brahms :* Concerto pour violon et orchestre. *Sibelius :* Symphonie nº 6. *Dmitry Sitkovetsky (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France, Paavo Berglund (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 25. Tél. : 45-61-06-30. De 80 F à 190 F.*

Iouri Bashmet, Victor Tretiakov, Oleg Maisenberg. Autrefois, les Russes ne jouaient Mozart que fort rarement, et d'une façon bizarre. Ils s'y sont mis, à l'exemple de Sviatoslav Richter, qui a beaucoup joué ses concertos pour piano, ou du violoniste David Oïstrakh. Les trois artistes réunis au Châtelet n'ignorent plus l'art d'interpréter Mozart, et leur style a rejoint le grand concert mondial. Malgré leur talent qui est incontestable et leur musicalité souveraine, on se prend à rêver aux vieilles interprétations russes, si sentimentales, si personnelles. Pour Britten et Schumann, pas de problèmes : Bashmet et Maïsenberg sont des modèles. *Mozart :* Duo pour violon et alto KV 424, Trio pour violon, alto et piano « les Quilles ». *Britten : Lachrymae, Reflection on a Song of Dowland. Iouri Bashmet (alto), Victor Tretiakov (violon), Oleg Maïsenberg (piano). Théâtre de la Ville, 18 heures, le 25. Tél. : 42-74-22-77. 80 F. Et le 26 mars à 18 heures,* Duo pour violon et alto KV 423 *de Mozart,* Märchenerzählungen, *de Schumann et* Sonate pour alto et piano *de Chostakovitch.*

Orchestre philharmonique de Vienne. Le théâtre du Châtelet annonce, bien à l'avance, qu'il consacre sa saison à Richard Strauss afin que la commission de coordination des programmes puisse œuvrer en toute quiétude. Et voilà que l'on n'a jamais entendu autant d'œuvres du compositeur bavarois à Paris programmées par ses concurrents. Malgré la splendeur de l'Orchestre philharmonique de Vienne, il faudrait être l'un de ses admirateurs fanatiques pour aller l'écouter dans un tel programme. La rossinienne *Sixième* de Schubert n'est ni la *Quatrième* ni la *Huitième* ni la *Neuvième*, l'ouverture de *Rienzi* n'est pas du grand Wagner et la *Symphonie domestique* de Strauss, malgré une virtuosité phénoménale dans le traitement du contrepoint, n'a jamais pu convaincre de l'inspiration de son auteur. Reste Mehta, qui saura porter à l'incandescence une telle machine. *Wagner : Rienzi, ouverture. Schubert : Symphonie nº 6. R. Strauss : Sinfonia Domestica. Orchestre philharmonique de Vienne, Zubin Mehta (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 750 F.*

Orphée et Eurydice. Malgoire connaît son *Orphée et Eurydice* depuis longtemps déjà. Il en connaît chacune des différentes versions et sait les démêler. Le couple de chanteurs qu'il a choisis devrait faire date. *Gluck : Orphée et Eurydice. James Bowman (Orphée), Lynne Dawson (Eurydice), Claron McFaden (l'amour), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 27. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Solistes de l'Ensemble InterContemporain. La découverte de ce programme c'est, bien évidemment, le *Sextuor pour cordes* de Korngold. Un compositeur autrichien dont la précoce maturité artistique et technique n'ont pas d'équivalents dans l'histoire de la musique. A seize ans, Mozart n'était qu'un bébé à côté de lui. *Korngold :* Sextuor pour cordes. *Wolf :* Sérénade italienne. *Webern :* Mouvements pour quatuor à cordes. *R. Strauss : Sextuor extrait de* Capriccio. *Hae Sun Kang, Jean Tuffet (violon), Christophe Desjardins, Nathalie Vandebeulque (alto), Jean-Guihen Queyras, Pierre Strauch (violoncelle). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 16 heures, le 27. Tél. : 40-28-28-40. 60 F.*



CHRISTIAN STEINER

Jessye Norman

L'une des chanteuses les plus aimées du public français revient vers le pays qui, le premier, devait la sacrer diva. Cette artiste peut émouvoir lorsqu'elle ne se contente pas de montrer sa belle et immense voix. Si elle le veut. Et si la stature musicale de son accompagnateur la contraint à ne pas minauder. Jessye Norman vient d'enregistrer *Œdipus Rex*, de Stravinsky, sous la direction de Seiji Ozawa, pour Philips. Sa Jocaste est d'une grandeur impassible et d'une tenue vocale peu ordinaire.

Haydn : Bérénice. *R. Strauss :* Lieder. *Ravel :* Mélodies populaires grecques. *Messiaen :* Poèmes pour mi. *Jessye Norman (soprano), Phillip Moll (piano). Salle Pleyel, 20 h 30, le 26. Tél. : 49-53-05-07. Location FNAC, Virgin. De 150 F à 550 F.*

Pelléas et Mélisande. Reprise de l'une des mises en scènes les plus limpides de l'opéra de Debussy, dans une distribution et avec un orchestre malheureusement un peu en deçà de ce que l'on pouvait en attendre. Reste évidemment David Robertson que Boulez, malade, a désigné pour le remplacer. C'est la première fois que le jeune patron de l'InterContemporain dirige un ouvrage lyrique de cette importance en France. Ce que nous connaissons de Robertson est de bon augure. *Debussy :* Pelléas et Mélisande. *Neill Archer (Pelléas), Alison Hagley (Mélisande), Donald Maxwell (Golaud), Kenneth Cox (Arkel), Penelope Walker (Geneviève), Ryan Roberts (Yniold), Chœur et Orchestre du Welsh National Opera, David Robertson (direction), Peter Stein (mise en scène). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 19 h 30, les 27 et 29. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 495 F.*

Andreas Staier. Andreas Staier retrouve son clavecin pour un récital intégralement consacré aux *Partitas* de Bach. Son alacrité rythmique, sa verve et son intériorité tiendraient en éveil le pire ennemi du clavecin. Et il y en a. *Bach :* Partitas pour clavecin. *Andreas Staier (clavecin). Théâtre Grévin, 11 heures, le 27 ; 20 h 30, le 28. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.*

Quintette Moraguès. Le répertoire pour quintette à vent n'est pas si riche en bonnes partitions qu'on pourrait le supposer, aussi le Quintette Moraguès est-il contraint de recourir à des transcriptions. Ces cinq jeunes le font avec plaisir, d'autant qu'ils ont sous la main en la personne de David Walther, hautboïste, un parfait transcripteur. Faut-il encore redire qu'écouter le Quintette Moraguès est un bonheur ? *Pleyel :* Quintette à vent. *Ligeti :* Bagatelles. *Mendelssohn :* Quintette à vent, transcription du Quatuor à cordes op. 13. *Quintette Moraguès. Salle Gaveau, 11 heures, le 27. Tél. : 49-53-05-07. 75 F et 90 F.*

Ensemble InterContemporain. Trois jours après avoir joué à Caen le même *Concerto pour violon* de Ligeti avec l'Ensemble Asko d'Amsterdam dirigé par Reinbert de Leew, Saschko Gawriloff le donne à Paris au sein d'un concert bien dans la manière de l'InterContemporain : didactique et sensible. Sylvain Cambreling retrouve à cette occasion une formation qu'il connaît pour y avoir fait ses presque premières armes, il y a plus de quinze ans. Depuis, il a été l'un des artisans du renouveau de l'Opéra de Bruxelles. Il est aujourd'hui le patron de l'Opéra de Francfort. *Schoenberg :* Ode à Napoléon Bonaparte. *Boesmans :* Dreamtime. *Stravinsky :* Poèmes de Verlaine. *Ligeti :* Concerto pour violon et orchestre. *Richard Suart (baryton), Gérard Buquet (tuba), Frédérique Cambreling (harpe), Saschko Gawriloff (violon), Ensemble InterContemporain, Sylvain Cambreling (direction). Opéra-Comique. Salle Favart, 20 heures, le 28. Tél. : 42-86-88-83. De 100 F à 200 F.*

Les Talents lyriques. *Le chef-d'œuvre* de la musique religieuse du dix-huitième siècle français peut difficilement tomber dans de meilleures mains. *Couperin :* Leçons de ténèbres pour le mercredi saint. *Véronique Gens, Delphine Collot (soprano), les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction). Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30, le 26. Tél. : 39-02-30-00. De 70 F à 130 F.*

Montpellier

Faust. Inusable « chef-d'œuvre » de l'opéra français, l'opéra de Gounod a-t-il enfin trouvé son nouveau Faust ? On attend beaucoup de cette prise de rôle : Roberto Alagna est le ténor que l'on attendait dans ce rôle. Et dans bien d'autres.

Gounod : Faust. *Roberto Alagna (Faust), Valérie Millot (Marguerite), Alain Vernhes (Méphistophélès), Marc Barrard (Valentin), Olga Tichina (Marthe), Marie-Ange Todorovitch (Siebel), Chœurs du CNIPAL, Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Claude Schnitzler (direction), Guy Montavon (mise en scène). Opéra, 19 h 30, les 24 et 29 ; 15 heures, le 27. Tél. : 67-66-19-99. De 60 F à 170 F.*

Toulouse

Elektra. Reprise d'un merveilleux spectacle de Nicolas Joël pour l'Opéra de Toulouse, dans une distribution maison, donc portée vers l'excellence. *R. Strauss :* Elektra. *Janis Martin (Elektra), Sheila Nadler (Clytemnestra), Karen Huffstodt (Chrysothemis), James Johnson (Oreste), Ragnar Ulfung (Egisthe), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène). Halle aux Grains, 20 h 30, le 24 ; 15 h 30, le 27. Tél. : 61-22-80-22. De 110 F à 250 F.*

JAZZ

John Lewis Trio. Le pianiste le plus subtil et économe du grand jazz moderne, auteur de *Django* et fondateur du MJQ, mérite l'écoute retenue d'un club. Il n'est pas interdit de supposer que, ce soir-là, les fringants animateurs de La Villa sauront suspendre leur concours de belote au bar. *La Villa, 21 h 30 et 23 h 30, du 23 au 26. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Michel Marre Quintet. D'une part, le bugliste régionaliste Michel Marre vaut la visite à la maison de l'Hérault. Son compagnon d'armes d'une soirée, l'immense, le légendaire et trop rare Jean-Louis Chautemps exige que l'on s'y rende. *Espace Hérault, 21 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.*

Alain Le Meur Quartet. Aux côtés du pianiste Alain Le Meur, on reconnaîtra André Arpino (batteur), Benny Vasseur (trombone) et Francis Darizcuren, celui de la dynastie basque qui a fini par se spécialiser à la basse. Retour aux sources : il n'est pas trop mauvais, parfois, d'aller écouter la musique jouée par des musiciens de métier. A bon entendeur salut ! *Latitudes Saint-Germain, 22 h 30, le 24. Tél. : 42-61-53-53. 110 F.*

Kenny Garrett. Le dernier saxophoniste du Miles Davis Band. Celui qui sortait de l'ombre pour s'adonner à des exercices de lévitation transcendantale vole désormais de ses propres anches. *Mode, sérieux et spectacle garantis. Hot Brass, 21 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.*

Bill Frisell, Kermit Driscol, Joey Baron. Le guitariste énergumène Bill Frisell continue de montrer, sans souci des tendances, les voies de l'étrange et du bizarre. Si tout le monde jouait comme Bill Frisell, le monde irait mieux. *New Morning, 20 h 30, le 29. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Charlie Haden & Quartet West. Bassiste avant-gardiste et préoccupé, Haden finira par apparaître pour ce qu'il est : le romantique éperdu de toutes les formes du jazz (comme Ornette Coleman, l'un de ses premiers employeurs, apparaîtra clairement comme un mélodiste lumineux du vingtième siècle et un meneur sans autorité d'hommes et de femmes), et le monde entier s'esbaudira de cette époque où les musiciens étaient intelligents, créatifs, libres et aimés. Sans se douter une seconde que Haden fut de son vivant méprisé pour ses préoccupations militantes et que l'on cassa la gueule d'Ornette, moins pour sa couleur que pour celle de sa musique. Allons écouter Haden de son vivant. *Athis-Mons. Salle Ventura, 21 heures, le 26. Tél. : 60-48-46-18. 85 F.*

Steve Lacy Octet. Le programme de Steve Lacy en octet (Ricky Ford au ténor, figurez-vous) tourne autour de la méditation et des pensers anciens. Comme Wynton Marsalis et David Murray. Grand moment des Banlieues bleues. *Aubervilliers. Théâtre de la Commune-Pandora, 20 h 30, le 24. Tél. : 48-34-67-67. 90 F.*

ROCK

Paul Young. Chanteur de charme, doué d'une voix qui approche de près les modèles afro-américains, Paul Young est presque : une vedette, un grand chanteur, un Joe Cocker contemporain. *New Morning, 20 h 30, le 24. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

Seba. Cette nombreuse fratrie d'origine algérienne joue une musique venue de l'autre côté de la Méditerranée avec un sentiment qui est d'ici. *Pigall's, 20 heures, le 25. Tél. : 46-27-82-82. 50 F.*

FFF. Conclusion d'une tournée qui fut, n'en doutons pas, triomphale. Car sur scène, FFF n'accepte pas la défaite et se bat pour imposer par les décibels, par le funk et la distorsion, sa musique en fusion. *Olympia, 20 h 30, le 28. Tél. : 47-42-25-49.*

Saï Saï, les Satellites. Réunion d'un joli couple, formé l'an passé le temps d'un simple et de quelques concerts. D'un côté, les charmants Satellites, leurs cuivres et leur amour du rhythm'n'blues ; de l'autre, les *toasters* de Saï Saï, leur rythmique reggae et leur volubilité débordante. *Cergy-Pontoise. ESSEC, 20 heures, le 23. Tél. : 44-94-28-50. 60 F.*

CHANSON

Philippe Lafontaine. Nouveau disque *(D'ici)*, même dégaine, même distance, même désengagement. Les chansons sont bien tournées, le spectacle clean. *La Cigale-Kantarbräu, 20 heures, les 24 et 25. Tél. : 40-26-60-56. De 150 F à 190 F.*

Véronique Sanson. Avec ses musiciens américains qu'elle promène comme une Cadillac qui roule à plein régime, Sanson rappelle qu'elle a écrit des chansons superbes, qu'elle a créé un style, qu'elle a une voix singulière et qu'elle domine son piano avec une rare délicatesse. *Olympia, 20 h 30, jusqu'au 3 avril. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F. Le 23, à 20 h 45 au Théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison, dans le cadre de Chorus des Hauts-de-Seine. Tél. : 47-32-24-42. 125 F.*

Eddy Mitchell. Bouquet final de la série de concerts donnés par Eddy Mitchell depuis la fin de l'année dernière. Après la country, le rock, le big-band et la variété, voici « Tout Eddy ». Tout est dit, tous les genres sont confondus et c'est complet depuis longtemps. *Palais omnisports de Paris-Bercy, 19 h 30, le 29. Tél. : 40-02-60-02. De 130 F à 260 F. A Clichy, Théâtre Rutebeuf, 21 heures, le 26. Tél. : 47-39-28-58. 125 F. A Colombes, version big band, salle des fêtes et de spectacles, 20 h 30, le 25. Tél. : 47-81-69-02. 125 F.*

Nilda Fernandez. Depuis la sortie de son nouvel album, on n'avait pas revu Nilda Fernandez à Paris. Le spectacle qu'il va présenter sera-t-il une nouvelle mouture de ses talents scéniques ou une simple démonstration de son habileté à réinventer son récital chaque soir ? *Casino de Paris, 20 h 30, le 29. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 180 F.*

Serge Reggiani. Le beau Serge chante souvent merveilleusement bien, chute parfois et vit sa vie d'artiste, avec ses révoltes et ses surprises. Face à lui, nous devons prendre nos risques. *Dans le cadre de Chorus des Hauts-de-Seine : Clichy. Théâtre Rutebeuf, 21 heures, le 25. Tél. : 47-39-28-58. 125 F. Asnières. Théâtre Armande-Béjart, 20 h 30, le 24. Tél. : 47-33-69-36. 125 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Bratsch. Joyeux lurons du jazz-variété *tzigano-yiddish*, les Bratsch révisent le répertoire d'Europe centrale et de la chanson à la lueur de la bonne humeur, un peu nostalgique évidemment, de l'accordéon, de la guitare, de la contrebasse et autres accessoires permettant l'expression du sentiment. *L'Européen, 20 h 30 jusqu'au 26. Tél. : 43-87-97-13. 130 F.*

Hermeto Pascoal, Richard Galliano. Le Brésilien Hermeto Pascoal transforme tout ce qu'il touche en musique. Il est fou, délirant, doué. Richard Galliano a inventé un nouveau visage au jazz français, en assumant l'héritage du musette. Avec un batteur brésilien de Paris, Nene. *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 27. Tél. : 47-70-81-47. 120 F.*

Eddy Louiss et la fanfare. Immense musicien au parcours solitaire, Eddy Louiss fait swinguer les émotions et les plaisirs, souffle puissant de l'orgue, des cuivres et de l'inspiration. *Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 28 et 29. Tél. : 43-21-56-70. De 140 F à 320 F.*

Mario Canonge Quartet. Les concerts qu'il vient de donner au New Morning à Paris ont confirmé Mario Canonge dans son rôle de créateur d'un nouveau style de musique antillaise, très latine, enracinée dans la mazurka, la valse et la biguine, balayée de jazz, avec un zeste de zouk. *Petit Opportun, 22 h 45, le 29. Tél. : 42-36-01-36.*

Festival Musicolor. Le vétéran Jacques *Higelin (le 24), les* nouveaux venus (de Montpellier) Regg'lyss (le 26) pour la France, les chanteurs algériens Khada Cherif Hadria, Chaba Fadela, Cheb Sahraoui et Cheb Asni (le 25) viendront sceller les noces du Nord et du Sud dans ce festival à la programmation éclectique. *Montreuil. Café Jeunesse, 20 h 30, jusqu'au 28. Tél. : 48-70-60-14. De 70 F à 100 F.*

Cesaria Evora. La grande dame de la *morna* – le blues du Cap-Vert, – reprend ses tournées françaises. Du soleil, de l'émotion, de l'amour, en attendant la sortie d'un nouvel album dans la lignée de *Sôdade*. *Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 21 heures, le 29. Tél. : 46-97-98-10. 120 F.*

Classique : Alain Lompech
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne

Votre Table ce Soir



Choumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
73, rue St-Dominique (7e) Tél. 47.05.49.75

ALSACE A PARIS T. l. j. 43-26-89-36
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

D E L A S E M A I N E

Arts

Vingtième siècle aux Pays-Bas

Le Musée d'art moderne de la ville de Paris a entrepris, il y a quelques années, de nous faire approcher l'art des pays voisins en nous donnant quelques clefs permettant d'en apprécier la spécificité. C'est bien, nous en avons sûrement besoin. Après la Grande-Bretagne, il y assez longtemps, après la Belgique, et l'Allemagne beaucoup plus récemment, c'est au tour des Pays-Bas d'être mis à la question. Avec une exposition à deux volets. L'un, intitulé « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme au Stijl, jalonné d'œuvres d'une douzaine d'artistes réalistes et abstraits. Charley Toorop (et non Jan), dont on ne sait pas grand-chose, sinon rien du tout, et Mondrian, dont on croit tout savoir, y sont à l'honneur. L'autre volet, « Du concept à l'image », est contemporain. Il réunit dix artistes dont les orientations permettraient de vérifier la permanence des caractéristiques dégagées dans la partie historique. – G. B.

Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (tél. : 47-23-61-27). A partir du 25 mars.

VERNISSAGES

Les Ballets suédois à Paris 1920-1925

Venant pour la plupart du Musée de la danse de Stockholm, une bonne centaine de dessins de décors et de costumes, dix maquettes, des programmes, des photos, des affiches... Et des signatures, par exemple celles de Bonnard, Jean Hugo, Chirico, Léger ou Picabia, auxquels Rolf de Maré et Jean Borlin ont fait appel pour les quelque vingt-quatre chorégraphies qu'ils ont créées au Théâtre des Champs-Elysées entre 1920 et 1924.

Opéra de Paris-Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra, Paris 9e. Tél. : 47-42-07-02. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Du 28 mars au 19 juin. 30 F (comprenant la visite du théâtre).

Médiations

Printemps suédois, suite. Avec cette fois cinq jeunes artistes : Lotta Antonsson, Mikael Lindgren, Monica Nyström, Peter Hagdahl et Sophie Tottie. Ils présentent les œuvres qu'ils ont réalisées durant leur séjour au centre d'art contemporain La Base. En échange, cinq jeunes artistes français exposeront à Stockholm en avril.

La Base, Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud, 92300 Levallois. Tél. : 47-58-49-58. Sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 19 heures. Du 26 mars au 31 mars et du 9 avril au 14 mai.

« Quelque chose de très mystérieux »

Un hommage à l'auteur d'*Un art autre* (1952), le critique d'art Michel Tapié. Avec des œuvres de Fautrier, Dubuffet, Michaux, Mathieu, Tobey, Pollock, Ossorio et d'autres, qui ont contribué à la *« signifiance de l'informel »* ; avec Etienne-Martin, *« un de ces rares isolés ayant le sens privilégié des formes porteuses de mystères »*.

Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008. Tél. : 42-99-16-16. Du 24 mars au 12 mai.

Colmar

Martin Schongauer

Depuis l'exposition « Le Beau Martin », qui présentait remarquablement l'œuvre de Schongauer (1450-1491), le Musée d'Unterlinden s'est enrichi de treize gravures du maître. Les voici exposées avec les cinquante et une autres qui étaient déjà dans ses collections.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, à partir du 1er avril tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 26 mars au 29 mai. 28 F.

PARIS

A la rencontre de Sindbad

Objets et documents précieux évoquent les mythes et les réalités de la route maritime des épices, de la porcelaine et de la soie, depuis Alexandre le Grand jusqu'aux premières Compagnies des Indes. L'exposition, un des « itinéraires culturels du Conseil de l'Europe », est présentée en association avec la Bibliothèque de France.

Musée de la marine, Palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 45-53-31-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juin.

L'Art des peuples italiques

Trois cents objets. Vases, urnes, statuettes, de 3000 à 300 ans avant J. C donnent un aperçu de la mosaïque des cultures qui ont germé sur le sol italien à des rythmes différents, selon les régions, selon les contacts que les peuples dits « italiques » ont eus avec d'autres civilisations.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Jusqu'au 23 avril.

L'Art des sculpteurs taïnos

Les Indiens Taïnos peuplaient les grandes Antilles : Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, où ils furent exterminés en un temps record par les Européens. Cent pièces présentées par Jacques Kerchache font découvrir leur art jusque-là inconnu en France.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

L'autoportrait ou le miroir éclaté

Il arrive que les artistes d'aujourd'hui se peignent, ce qui ne veut pas dire qu'ils se représentent. Comment se voient-ils ? Réponses variées, sereines, dramatiques, ironiques, iconiques, iconoclastes, de vingt-neuf d'entre eux, de Baselitz, Basquiat ou Combas à Weston, en passant par Rainer et Soulié.

Fondation pour la promotion de l'art contemporain, 112, avenue Kleber, 75016. Tél. : 47-55-61-64. Jusqu'au 10 juin.

Lyonel Feininger

Si Feininger est né et mort à New-York, il a passé un demi-siècle en Europe, plus particulièrement en Allemagne, où il exposa avec les peintres de l'avant-garde munichoise, fit partie de l'équipe enseignante au Bauhaus de Weimar, devint un ami proche de Kandinsky, de Klee et de Jawlensky, et fut étiqueté *« peintre dégénéré »* par les nazis, avant de rentrer au pays. L'exposition réunit un choix d'œuvres sur papier provenant de collections américaines.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mai.

Salons : SAGA et Découvertes

Au SAGA, la FIAC des amateurs d'estampes, de livres, de bijoux ou de céramiques d'artistes, cent vingt-cinq galeries présentent leurs éditions originales. A Découvertes, soixante-huit galeries plutôt jeunes poussent leurs poulains. Dans dix d'entre elles, la Fondation Peter Stuyvesant en présente dix de son choix. Et dix artistes sénégalais sont au rendez-vous.

Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, Paris 15e. Tél. : 43-95-38-03. Tous les jours de 10 heures à 19 h 30, nocturne jeudi jusqu'à 22 h 30. Jusqu'au 27 mars. 25 F.

Betty Goodwin

Cette Québécoise qui, depuis trente ans, a beaucoup exposé au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, mais pas en France, trame une œuvre où le dessin et le pastel sur papiers de grand format servent une mise en forme du corps dans l'espace et le temps. Betty Goodwin travaille d'ailleurs pour des chorégraphes comme James Kudelka et Paul-André Fortier.

Centre d'art contemporain La Ferme du Buisson, allée de la Ferme 77437 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures, et les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mai.

Magheb et Afrique en regard du cinéma colonial

Du « bon Noir Banania » au « serviteur fidèle comme un cheval », une exposition de photogrammes cerne tous les stéréotypes du colonialisme dans les films français réalisés au Maghreb et en Afrique noire, dans la période 1895-1962.

Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 avril.

Photographier l'architecture

Depuis la Mission héliographique de 1851 jusqu'au vieux Paris d'Atget, le Musée des monuments français possède une collection photographique de haute tenue : Baldus, Le Secq, Le Gray, des inédits de Marville et l'album de Delessert sur la Sardaigne. Cent quatre-vingts photos d'architecture, toutes restaurées, sont pour la première fois présentées au public.

Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 juin.

Juan Munoz à Nîmes

Un artiste de Madrid apparu sur la scène artistique dans les années 80, et qui fait son chemin.

Carré d'art-Musée d'art contemporain (tél. : 66-76-35-70). Jusqu'au 29 mai.

Le Soleil et l'Etoile du Nord

Pendant un siècle, de l'incendie du vieux château royal de Stockholm, en 1697, à l'assassinat de Gustave III en 1792, la Suède et la France ont entretenu des relations privilégiées, dans tous les domaines : politique, économique, culturel, scientifique. C'est ce moment qu'éclaire l'exposition du Grand Palais. De nombreuses manifestations l'accompagnent, à Paris, en province, jusqu'à la fin du printemps, pour une découverte de la scène culturelle suédoise d'hier et d'aujourd'hui.

Galeries nationales du Grand Palais. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures, du 18 mars au 13 juin. 45 F.

Nicolas de Staël

Venues de collections privées, soixante-dix-sept peintures de petit et moyen format, et environ quatre-vingts dessins couvrent les années 1949-1955, soit la dernière période de l'œuvre et ses moments de tragique inégalité. Un hommage de Gustave de Staël à son père.

Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 juin.

Et aussi

Absalon. Architectures de survie. *Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-87. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 avril.*

Artistes du Cap-Vert. C'est la première fois qu'on réunit en France des artistes, peintres, photographes, lissiers, originaires de l'archipel. *Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand, 92400 Courbevoie. Tél. : 46-67-70-00. Tous les jours sauf dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.*

Brassaï. Presque une rétrospective. *Fondation Salomon-de-Rothschild, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-31. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.*

La Chimère de M. Desprez. Un visionnaire morbide, qui fit carrière dans la Suède de Gustave III. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15, nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 2 mai. Accès libre avec le billet du musée : 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures.*

Cicero Dias. Dans les années 20, au Brésil, un peintre et sa traversée du surréalisme. *Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Jusqu'au 7 mai.*

Michel Gérard. Sculptures et dessins d'un Français à New-York. *Stella R Galerie, 35, rue Boileau. 75016. Tél. : 40-71-84-20. Jusqu'au 30 avril.*

Ingres : l'esprit du dessin. Tout vient du Musée de Montauban, *via* Rome et la Villa Médicis. *Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Sauf lundi et fêtes, de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 2 avril. 20 F.*

Rolf Iseli. Pointes-sèches, lithos, papiers, terre et autres ingrédients amalgamés. *Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase. 75003. Tél. : 48-04-58-22. Jusqu'au 30 avril.*

William Klein. L'œil critique d'un photographe de mode. *FNAC Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris 17e. Tél. : 44-09-18-00. Sauf dimanche, de 10 heures à 19 h 30. Jusqu'au 23 avril. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 9 avril.*

Gerhard Merz. Connu pour ses grands monochromes. *Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 40-27-05-55. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Jusqu'au 27 avril.*

Marisa Merz. Trente ans de fils tricotés et de têtes modelées. *Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 mai.*

Achille-Etna Michallon. Ou le paysage entre deux traditions, celle héritée de Poussin et le travail sur nature. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 juin. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dim., gratuit pour les moins de 18 ans.*

Eadweard Muybridge et le panorama photographique de San-Francisco. L'*alter ego* de J. E. Marey photographiant aussi l'évolution d'une ville. *Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 40, jeudi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 3 avril. 35 F.*

La science pour tous, Premières loges, La photographie archéologique, La sculpture ethnographique. Quelques nouveaux dossiers du Musée d'Orsay. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 12 juin.*

Antoni Tàpies. Peintures récentes. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19.* Jusqu'au 30 avril.

RÉGIONS

Cherbourg

Jean-Pierre Pincemin

D'anciennes cartes marines et des atlas illustrés découverts par l'artiste lors de séjours à Cherbourg sont à l'origine de cette exposition réunissant peintures, dessins et sculptures donnés du coup comme une démarche cartographique, avec voyages et passages entre trois et deux dimensions, calcul et hasard, comme il en va du dessin des cotes.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 avril.

Douchy-les-Mines

Jean-Philippe Reverdot

Curieux travail photographique que celui de Jean-Philippe Reverdot, que l'on ne sait classer, que l'on voit peu mais que l'on sent important. Des tirages sombres, des natures mortes singulières, et quoi encore ? Avec cette exposition au Centre photo Nord-Pas-de-Calais, lieu hors des modes, on va pouvoir enfin apprécier l'importance de l'artiste.

Centre régional de la photographie, galerie de l'Ancienne Poste, 59282. Tél. : 27-43-56-50. Jusqu'au 8 mai.

Lyon

Beatrix von Conta

Allemande installée dans la région aixoise, Beatrix von Conta colorie ses photos noir et blanc à l'albumine et se réapproprie encore plus, la réalité, les lieux, le temps écoulé. Elle présente ici ses deux dernières séries : « Vois-là » et « Sainte Victoire ».

Galerie Le Réverbère, 38, rue Burdeau, 69001. Tél. : 72-00-06-72. Jusqu'au 30 avril.

Le romantisme

Les romantiques dans les collections du Musée des beaux-arts de Lyon : Géricault (*la Folle*), Delacroix (*la Femme au perroquet*), Charlet, Isabey, Chassériau, Janmot... Des tableaux n'étaient pas sortis des réserves depuis longtemps, certains ont été restaurés... Le musée lyonnais prépare l'ouverture en 1995 des salles consacrées à la première moitié du dix-neuvième siècle.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 juin.

Marseille

Art des Cyclades

Les idoles en forme de violon produites il y a cinq mille ans et plus dans les Cyclades sont mondialement connues, celles, plus réalistes, avec bras croisés sur l'estomac, un peu moins. Il y a aussi celles d'Anatolie... Toutes sont fascinantes. En voici 65 puisées dans la mine Barbier-Mueller, qui se promènent. D'abord Lugano, et maintenant à Marseille. Après elles rentreront à Genève, puis repartiront pour Saint-Etienne.

Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 juin.

Montbéliard

Le Cabinet anatomique par Daniel Spoerri

« L'anatomie comme un des beaux-arts » est le thème de cette exposition, où l'assemblagiste Daniel Spoerri s'est penché sur un stock de vieilles gravures médicales, avec compassion, respect, humour. Pour en faire un extravagant cabinet de curiosités.

Centre d'art et de plaisanterie, Hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25204. Tél. : 81-91-37-11. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30, dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures, lundi de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 28 avril.

Les Sables-d'Olonne

Max Beckmann

Des deux seuls tableaux de l'artiste allemand conservés dans les collections françaises, l'un est au Musée national d'art moderne, et l'autre, qui en vient, est en dépôt aux Sables-d'Olonne, dont le musée a bien raison de proposer une rétrospective de l'œuvre gravé. Celle-ci réunit quelque deux cents œuvres de 1911 à 1946, prêtées par les musées de Hanovre et de Berlin.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.

Strasbourg

Baroque napolitain

Venues de musées de Naples, près de soixante-dix œuvres permettent de suivre le développement de la peinture napolitaine au dix-septième siècle, depuis les caravagesques jusqu'aux prémices du rococo.

Musée des beaux-arts, palais Rohan, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-52-50-50. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, le dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.

Et aussi

Rétrospective Hans/Jean Arp (1887-1966) à Aix-les-Bains. *Musée Faure, 10, boulevard des Côtes, 73100. Tél. : 79-61-08-57. Sauf mardi et jours fériés, de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 18 h 45. Jusqu'au 25 avril.*

Alès

Joseph Alessandri, Christine Boumeester, Bernard-Gabriel Lafabrie à Alès. *Musée-bibliothèque Pierre-André Benoit, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Philippe Favier à Annecy. *Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 mai.*

Claude Vignon à Arras. *Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer, 62000. Tél. : 21-71-26-43. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin. 20 F.*

Muntadas à Bordeaux. *CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures.* Jusqu'au 8 mai.

Ben Nicholson à Saint-Etienne. *Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.*

Jochen Gerz à Strasbourg. *Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 8 mai.*

Geneviève Cadieux à Villeurbanne. *Le Nouveau Musée - Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69606. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 juin.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

G A L E R I E S

ANDRÉ FOUGERON

Galerie Barbier Beltz

DEPUIS un demi-siècle, depuis qu'il fut sacré grand peintre d'histoire par Louis Aragon, André Fougeron demeure fidèle à ses convictions : que le tableau doit affirmer une position politique et morale, que la figuration la plus lisible est le moyen de cet art de messages, qu'elle peut user alternativement ou simultanément du réalisme et de l'allégorie. Ses toiles récentes, exécutées dans les dix dernières années, obéissent à ces lois. On y trouve des fragments de l'imagerie télévisuelle, des citations burlesques et des symboles très explicites de la société de consommation culturelle. Les *Iris* de Van Gogh côtoient des têtes de cochon et des nus féminins quasiment pop. Afin que nul ne puisse se méprendre, des inscriptions en capitales d'imprimerie font office de légendes ou de dialogues.

L'exposition est placée, dès l'entrée, sous le signe de Courbet, glorieux aïeul de tout réalisme. Fougeron a copié plusieurs de ses nus et de ses autoportraits de manière à composer des reliquaires à sa mémoire. Noble révérence, mais desservie par la faiblesse de la peinture. A la différence de son modèle, Fougeron peint maigre, plat et même un peu mou, avec une application qu'aucun élan ne sauve. Il en va du reste de même des autres tableaux : le style n'est pas à la hauteur de l'ambition. La toile se réduit à une image, très spectaculaire assurément, mais d'une inquiétante minceur. – Ph. D.

Galerie Barbier Beltz, 7, rue Pecquay, Paris-4e. Tél. : 40-27-84-14. Jusqu'au 2 avril.

HOMMAGE A PIERRE BRUGUIÈRE

Galerie « Cahiers d'art »

SON fils est un magistrat en vue : Pierre Bruguière fut un juge discret. Avec une passion secrète : les œuvres d'art. Déambulant dans le Paris des années 30, il poussait la porte des galeries, achetait, avec des moyens modestes, des dessins, des sculptures dont personne ne voulait, ou presque. Leurs auteurs s'appelaient Giacometti, Léger, Miro, Hélion, Arp ou Kandinsky. Des liens amicaux se tissèrent avec les marchands, dont Christian Zervos, qui le publia dans *les Cahiers d'art*. Car Bruguière écrivait aussi, réflexions esthétiques fines et cultivées d'un honnête homme. La sélection des œuvres de sa collection montrées aujourd'hui témoigne d'une superbe indépendance de choix : le collage de Miro, le dessin pour le *Fumeur* de Léger, l'*Autoportrait* ou la *Tête cubiste* de Giacometti sont dignes d'un musée. Mais ils dégagent aussi cette vibration particulière aux objets souvent caressés du regard ou de la main, gestes d'amour dont peu de conservateurs se soucient. – Ha. B.

Galerie « Cahiers d'art », 14, rue du Dragon, Paris 6e. Tél. : 45-48-76-73. Jusqu'au 31 mars.

JAZZ

Rencontre avec Wynton Marsalis, trompettiste

A contrepied du mythe

Prénommé Wynton en hommage au pianiste Wynton Kelly, instrumentiste prodige qui occupe l'avant-scène depuis ses dix-huit ans (il est né en 1961), compositeur important et meneur de musiciens, le cadet des Marsalis a d'abord convaincu les trompettistes, puis un large public et, pour finir, les spécialistes qu'intriguaient son élégance et sa technique sérieuse. Il vient de donner quatre concerts au Bataclan à Paris.

S'AFFIRMER à la trompette, à la fin des années 70, ne va pas de soi. Surtout à dix-huit ans. Les maîtres sont en exercice et les dissidents rayonnent. S'affirmer par la technique et une allure de cadre soigné, c'est choisir la voie étroite.

Affirmer sa modernité en révélant une famille soudée de musiciens néo-orléanais – Ellis Marsalis, le père, pianiste. Branford, le frère aîné, saxophoniste (d'abord les Jazz Messengers avec son frère, puis le groupe de Miles Davis, trompettiste surmoïque, et Sting pour semer le trouble) –, c'est une façon de ne pas débrouiller immédiatement les cartes. Les contremaîtres tiquent.

A huit ans, Wynton Marsalis s'exhibe avec un vétéran de La Nouvelle-Orléans, Danny Barker. Déployant son décor mythique, la ville jouera jusqu'au bout un rôle fondateur. A quatorze ans, le Mozart louisianais, pas le moins du monde assassiné, interprète Haydn avec le New Orleans Philharmonic. Sa dette envers Maurice André est grande, il le dit. Il affine ses connaissances à la Juilliard School et rejoint, pratiquement par hasard, les Jazz Messengers qu'il connaît à peine. Il joue à Broadway et travaille avec des orchestres symphoniques. Ni misère ni états d'âme, les observateurs désespèrent.

A vingt ans, Wynton Marsalis intègre la très sélecte académie que dirigent les très quadragénaires Herbie Hancock, Tony Williams et Ron Carter. On n'y entre pas comme dans un moulin. L'ombre de Miles plane. Les biographes s'agacent. Dès ses premières tournées, sa froideur, sa maîtrise, cet art de prendre les mythes du jazz à contrepied, laissent assez perplexes. Les trompettistes saluent l'artiste. Une nouvelle génération d'auditeurs y trouve son compte.



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE ».

Indifférent au bruit et aux rumeurs, comme sûr de sa mission et de son idée, Marsalis construit un ensemble qui ressemble très vite à une œuvre. On perd tout à le rabattre sur des modèles qui de toute façon ne sauraient avoir une « postérité ». On gagne le reste à écouter cette voix portée plus loin que ne le commandaient les canons de l'époque qui l'a vu naître.

Quand on l'entend, treize ans plus tard, présenter son dernier disque en septette sans en répéter, élégance, les thèmes (au Bataclan, les 20, 21 et 22 mars derniers), on n'est pas surpris. Les raisons ne manquent pourtant pas. Rythmique impeccable, arrangements aussi soignés que la mise en scène et les éclairages, légèreté ellingtonienne dans la complexité, effacement des rôles au profit d'un son d'ensemble, inventaire des possibles du jazz vus de demain, formidable aisance dans la difficulté comme si elle ne comptait plus, évincement de l'émotion restituée ailleurs, plus loin.

Devant les défis désabusés ou provocants, Marsalis se bat avec le seul argument de la musique. Il fait la preuve par l'exemple de l'idée qui l'anime (visiblement depuis le début), des vocations qu'il a suscitées et d'un public neuf qu'il convainc. Personne à se demander encore s'il s'en tient à un « revivalisme » doué, à un retour aux sources ou à une « relecture » poussive de l'histoire du jazz. La cause est entendue.

Sa maîtrise condense les qualités connues sur l'instrument, de Buddy Bolden à Booker Little. C'est à entendre ce qu'il obtient de ses partenaires – leur lien, leur éclatante position sans effet, la justesse des timbres et des tempos – que l'on mesure sa place dans l'histoire (Wycliff Gordon au trombone, Wessell Anderson à l'alto, Tony Wiliams au ténor et au sopranino, Eric Reed au piano, Reginald Veal à la basse et Herlin Riley à la batterie).

Cinq ans avant son entrée en jeu, un jeune saxophoniste ténor, David Murray, avait fait une spectaculaire irruption en enregistrant, le 26 septembre 1976, *Flowers For Albert* (Albert Ayler). Marsalis, lui, évoque de plus en plus souvent Ornette Coleman, comme pour le faire entendre autrement.

Ornette Coleman (1930) et Albert Ayler (1936-1970) sont les deux maîtres du free jazz. Sans se rencontrer, David Murray et Wynton Marsalis représentent les pôles réels du jazz aujourd'hui. Autant dire que l'histoire continue.

F. M.

« Je veux participer au mouvement du monde »

« Votre dernier disque, « In This House on This Morning », est marqué par la prière. Comment faut-il l'interpréter ?

– Comme la suite logique de mon précédent enregistrement, *Citi Movement*, comme une construction globale. Au fond, ce n'est pas réellement une question de religion, c'est une question d'histoire à reconstruire et de forme. Ce qui organise l'album et ses vingt et une pièces, c'est, comme en peinture ou en architecture, un nombre, le trois, la trinité, les trois croix des crucifiés, le triangle. Plus des mots, des titres qui courent, sur le souvenir de la vie sociale telle qu'elle a pu m'apparaître, la « dévotion », l'appel à la prière, le « processionnel », les hymnes, etc. J'y vois une variante du blues, et surtout, sous le rôle des femmes – ce sont elles qui eurent affaire au religieux dans la communauté – une sorte de vertige du dialogue, son invitation, l'instauration de l'appel, la relation avec l'autre ou avec Dieu, tout ce qui noue et établit le lien social.

– Vous vous défiez de la « free music », de l'improvisation libre ?

– Non, c'est l'usage du mot libre qui me gêne. Je crois qu'un artiste se doit d'organiser la matière et les éléments. Ce que j'aime dans Ornette Coleman, par exemple, dont je croyais qu'il était un tenant de la « free music », ce n'est pas ce que l'on identifie en lui de « free » faute de l'écouter de près : c'est sa splendeur mélodique, son invention, les relations qu'il établit avec les autres musiciens. Ce que j'aime en lui, c'est lui : sa personnalité, l'humain si délicat. Quand on aime un musicien, on aime tout. Le fait qu'il ait vécu à La Nouvelle-Orléans doit, j'imagine, jouer un rôle supplémentaire, c'est sûrement un supplément d'imaginaire.

– Les Marsalis, votre père Ellis, vos oncles, votre frère Branford, viennent de La Nouvelle-Orléans. Cela semble décisif. En même temps, pour quelqu'un qui est né en 1961, La Nouvelle-Orléans ne peut plus apparaître raisonnablement comme la ville du jazz...

– Raisonnablement, on ne sait pas... Où qu'on aille, où qu'on se présente, quand on se dit natif de La Nouvelle-Orléans, on vous parle du jazz, bien sûr. Pour toutes les villes des Etats-Unis, New-Orleans reste clairement l'origine mythique et historique du jazz. Il y a comme un mode d'être et de vie bien identifié, un « feeling » lié à toutes les influences, à tous les croisements dont elle est le théâtre et l'emblème, Market Place, tout ce qui tourne autour de thèmes plus ou moins réels, plus ou moins mythologiques, la cuisine, la prostitution, la gaieté, le jeu. Bien entendu, personne de ma génération n'aurait eu l'idée de jouer « traditionnel ». C'était, d'un coup, bizarre, démodé. Mon père, Ellis Marsalis, est un pianiste de style moderne. Tout cela signifie un enchaînement de luttes, de distinctions, moi-même j'ai commencé par le « funk », la musique de mon âge. Mais aussi loin que je me souvienne, je voulais jouer, être un joueur de jazz. Mon père fut mon professeur, pas seulement à la maison, dans une « public school », le NOCCA (New Orleans Center for Creative Arts). On n'était pas si nombreux, cinq ou six par classe.

– Vous étiez son meilleur élève ?

– Disons, un des meilleurs...

– A huit ans, lorsque vous jouez en concert avec Danny Barker, ce doit être une vraie initiation...

– Danny Barker est un banjoïste historique. Lorsque je joue avec lui, j'ai une trompette depuis deux ans, c'est un grand moment. Danny Barker avait alors soixante ans. Le jazz est un passage. Barker est né dans la ville, un 13 janvier, il a une carrière impressionnante, il a joué avec James P. Johnson, Cab Calloway, dans le grand orchestre de Benny Carter. Mais on le voit aussi avec Chu Berry ou, en séances, aux côtés de Charlie Parker, Coleman Hawkins, Lester Young, Roy Eldridge, Louis Armstrong, Sidney Bechet, Billie Holiday... Jouer crée une chaîne.

– A quatorze ans, vous interprétez le « Concerto pour trompette », de Haydn, avec le New Orleans Philharmonic.

– L'une de mes révélations, c'est la découverte de Maurice André. J'en conçois immédiatement un respect absolu, un respect du son, de la personnalité, de ce tout que forment ensemble le son et la personne. Lorsque je l'écoutais, je ne pouvais y croire. C'est, encore une fois, une pure question de « feeling ».

– Le troisième homme, le premier, c'est votre père, Ellis ?

– L'homme, le musicien, sont merveilleux. J'ai toujours aimé les musiciens de jazz autour de lui. Ils venaient, jouaient, plaisantaient, parlaient d'une certaine manière. Ils avaient une façon de rire, de se tenir, de bouger, toujours dans l'intelligence et la drôlerie. Tous les musiciens de la ville passaient à la maison, mais les plus grands aussi, en tournée. C'est une drôle de formation. Sur l'instant, on ne le sait pas. Je n'ai pas le souvenir exact, mais je revois distinctement la photo de Coltrane à la maison.

– Lorsque vous découvrez sa musique, à douze ans, c'est un choc ?

– Un tremblement. Je perçois d'un coup l'universalité de l'expérience et l'exception. Les dernières pièces n'ont pas ma préférence, mais je donne tout pour *Blue Trane*, *A Love Supreme*...

– Avec Miles Davis, c'est la même chose, vous aimez moins la dernière époque.

– Oui, je suis de ceux qui préfèrent qu'il joue. Et puis, je suis obligé de m'en tenir à ce qui me pousse à jouer moi-même. J'ai beaucoup appris, en intelligence, en réflexion, auprès de Stanley Crouch, l'écrivain. C'est un type très libre, très indépendant. Il se moque de l'opinion, il va sa route, seulement soucieux de son intégrité. Il montre la voie sérieuse.

– Ça, on vous l'a assez reproché, ce penchant pour le sérieux.

– Et alors ? Ce n'est pas grave. Plus vous êtes sérieux plus vous vous amusez.

– Comme en mathématique ?

– Oui. Ou comme avec les femmes. L'activité critique m'intéresse et me reste lointaine. Je me souviens des « dozens » de ma jeunesse, c'étaient des concours d'insultes, des défis de fausse violence qui finissent par blinder. Ce qui reste, c'est l'amusement. J'aime, voilà, la démocratie, la pratique de la démocratie, le jazz comme réalisation possible d'une communauté démocratique. La vie de musicien tend à cela.

– C'est ce qui disent et visent d'autres musiciens, comme Max Roach ou David Murray.

– Bien sûr. La musique et le monde sont traversés de conflits, mais le jazz vise non pas à la résolution mais au procès de résolution des contradictions. L'improvisation vous met en face de cette tension entre le groupe et des individualités plus que fortes, face à cette concurrence de narcissismes et d'amitié. Je ne me sens pas charge d'âme en tant que musicien mais en tant qu'être humain certainement.

– On dirait que vous tendez infatigablement à une forme de perfection.

– On peut l'appeler ainsi. C'est ce que je dois atteindre. Vous croyez que Louis Armstrong, Duke, Monk avaient un autre objectif ? Sérieusement... Si vous ne voulez pas aller vers l'idéal de votre esprit et de votre manière, ce n'est pas la peine de jouer. Il y a là un désir extrême que j'ai toujours reconnu chez les grands musiciens. Et c'est sûrement ce que je me souhaite.

– Vous ne semblez pas tenté par les expériences de fusion, comme votre frère Branford, par le rock ou le rap aujourd'hui.

– Pure question de vision du monde. Certaines formes de musique sont liées à la jeunesse, à l'implosion de la personne, à tout ce qui tourne autour du sexe et de la révélation de la vie. Vers douze ans, j'ai été marqué par cette irruption soudaine – le sexe, par exemple – fortement marqué, allez, profondément marqué, vraiment marqué et même carrément marqué, mais la musique vient de ce dépassement, ou alors...

– Comme un repli délicatement puritain ?

– Pensez-vous... Je suis de La Nouvelle-Orléans... Même en me forçant... La vérité, c'est le respect dû à la musique. Quand j'ai commencé en club à improviser avec Art Blakey, je ne savais pas vraiment qui il était, tout est relatif, et pas beaucoup plus ce que je faisais. Le rêve premier était de jouer dans cet esprit, rejoindre mon père sans le savoir et finir par apprendre à faire ce que je faisais. Phraser ne suffit pas, il faut aller vers la forme réelle sans trucage, c'est une question de dignité. De ce point de vue, j'apprends plus en écoutant Maurice André qu'en faisant le bœuf par divertissement.

– Parfois, on dirait que vous mettez au point une nouvelle figure du musicien : le musicien de jazz « classique ». Pas seulement celui qui s'exprime dans le registre classique parce qu'il le peut ; pas davantage le musicien classique qui s'essaye au jazz, mais le musicien qui se donne les moyens d'une approche classique du jazz.

– Tous les grands du jazz ont plus ou moins commencé ou continué par le répertoire classique. La question n'est donc pas là. On peut se dire aujourd'hui que l'on n'a rien à rejouer comme répertoire fini, puisque ce fut si bien joué. Personne, j'espère, n'aurait l'idée saugrenue d'improviser sur les grands compositeurs, comme Haydn ou Bach, quand on voit le point d'aboutissement de leur écriture. Mais à ce compte, l'« avant-garde » n'est plus qu'un des aspects du problème. On peut aussi la mimer, la dérégler, cela ne va pas bien loin. Je n'ai pas à trouver ma position dans ce qui m'apparaît comme un débat clos.

» Juste jouer et jouer du jazz ! Je suis musicien de jazz, je veux l'être plus encore. C'est d'une simplicité enfantine... Je ne tiens pas à rester en deçà, en marge ou comme aimable challenger. Qui aimerait le faire ? Je veux participer au mouvement du monde. C'est ce désir qui me pousse à choisir des musiciens qui savent vraiment jouer. Je voudrais aller vers des harmonies et des rythmes que personne n'a explorés, je voudrais jouer comme Louis Armstrong, qui lui-même voulut jouer comme King Oliver, mais je voudrais aussi jouer comme ils ne l'ont pas fait, atteindre à ce qu'on n'a jamais entendu. Les musiciens que je fréquente partagent ce rêve. Sinon, pourquoi choisir d'être musicien ? »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

Discographie

Wynton Marsalis (1982). Avec Herbie Hancock (piano), Ron Carter (basse) et Tony Williams (batterie). Entrée spectaculaire, repétée l'année suivante par le « Think of One », avec le trio légendaire de Miles Davis années 60. L'adoubement laisse la critique critique. 1 CD Columbia 468708-2 et 468709-2.

J. Mood (1986). Une conception très stricte de la modernite, un peu moins sage que le Black Codes de l'année précédente, en route vers la déclinaison de standards qui suivra : Marsalis Standard Time (1987). 1 CD Columbia 468712-2 et 468711-2.

Live at Blues Alley (1988). Soit la présence de Marcus Roberts au piano, soit celle de Jeff Watts, soit encore l'effet du direct, le souffle est là et permet aux réfractaires de rentrer dans le rang. 1 CD Columbia G2R-40675.

The Majesty of the Blues (1989). Grands arrangements, sauce piquante de La Nouvelle-Orléans, sermons de Stanley Crouch, on entre dans le vif du sujet. 1 CD Columbia 465129-2.

Soul Gestures in Southern Blue (1991). Trois volumes avec les partenaires habituels (Marcus Roberts, Herlin Riley à la batterie) et Elvin Jones et Joe Henderson en invités de prix. Présentation soignée. 3 CD Columbia 468658, 659, 660-2.

Citi Movement (1993). Musique de ballet aux accents mingusiens, comme le Blue Interlude précédent (1992), prélude dans sa longueur et sa complexité au dernier venu. 2 CD Columbia 473055-2.

In this House on this Morning (1994). Superpositions fines de thèmes, de motifs et de schémas rythmiques, l'ensemble impeccablement exécuté. 2 CD Columbia 474552-2.

